COLLECTION
PATRIMOINES
Dossiers

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

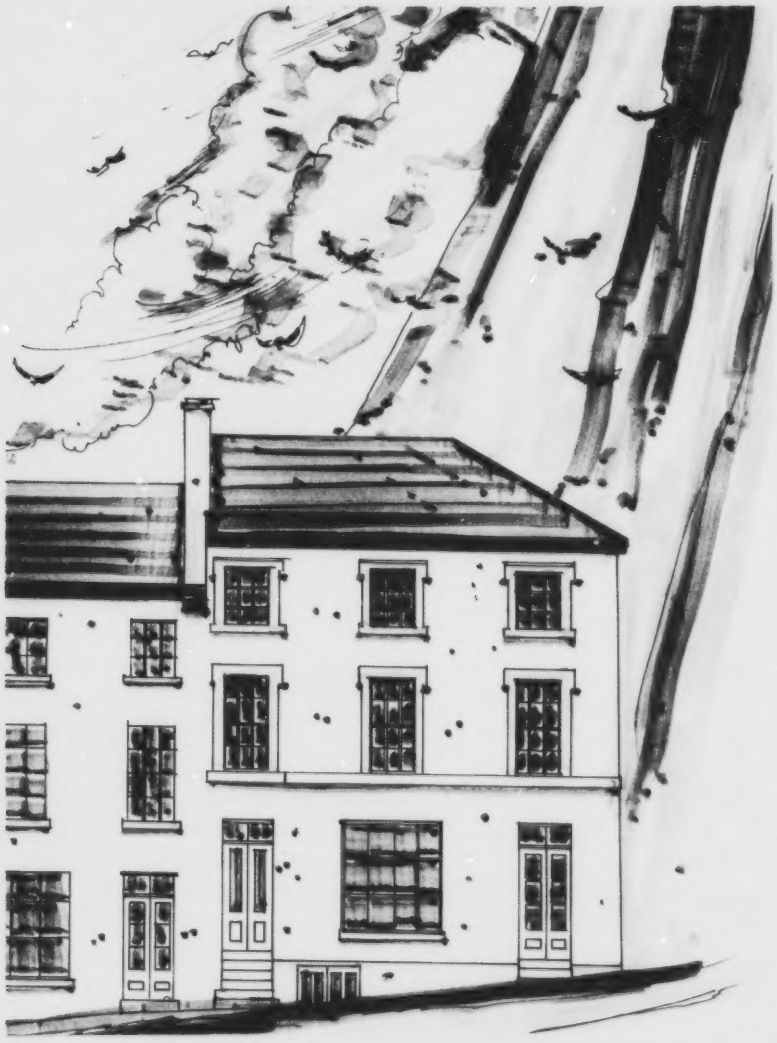

La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 - 1860

Synthèse

Yves Laframboise

Ethnotech inc.

Québec

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 - 1860

Synthèse

Yves Laframboise

Ethnotech inc.

92-01352/

Le contenu de cette publication a été rédigé dans le cadre de l'entente sur la mise en valeur des biens culturels ayant pour partenaires le ministère des Affaires culturelles, la ville de Québec et l'Office de planification et de développement du Québec.

Réalisation	Ethnotech inc.
Coordination	Yves Laframboise
Rédaction Synthèse	Yves Laframboise
Annexe 1: Répertoire des marchés de construction	Jacques Guimont
Annexe 2: Répertoire des cartes, plans et gravures	Lyne Chabot
Annexe 3: Répertoire des vestiges apparents et enfouis	Jacques Guimont Katherine Tremblay
Annexe 4: Répertoire de la collection archéologique	Michel Brassard Katherine Tremblay
Dessins	Nathalie Hautcoeur Jean-René Caron
Chargée de projet Ministère des Affaires culturelles Histoire Archéologie	 Renée Côté Louise Décarie
Conception de la couverture	André Latulippe

Illustration de la couverture :
Édifice Shaw (angle Côte de la Montagne et Notre-Dame)
d'après Stavely et Dunvelie

Cette publication a été réalisée par la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles.
Dépôt légal : 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-14561-9
© Gouvernement du Québec, 1991

AVANT-PROPOS

Cette étude s'inscrit dans l'ensemble de celles portant sur le site de Place-Royale, son histoire et son développement de la période amérindienne à aujourd'hui. La fonction résidentielle avait déjà été traitée pour les périodes antérieures, soit de 1608 à 1760 et de 1760 à 1820. La présente étude vient donc compléter nos connaissances de ce thème pour la période s'étendant de 1820 à 1860. Étant réalisée par la même équipe qui avait mené à terme l'étude de la période 1760-1820, le lecteur ne s'étonnera donc pas de trouver dans son contenu la même approche, la même logique de présentation des divers aspects du sujet abordé, et des renvois occasionnels aux informations contenues dans le rapport précédent, lorsqu'il y avait risque de répétitions.

Y.L.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....iv

TABLE DES MATIÈRES.....vi

TABLE DES FIGURES.....x

TABLE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES.....xv

BIBLIOGRAPHIE.....xvii

INTRODUCTION.....1

PARTIE I PRÉPONDÉRANCE DE LA FONCTION COMMERCIALE SUR LA FONCTION RÉSIDENTIELLE À PLACE-ROYALE.....9

1.1 Conditions générales de l'économie de Québec à l'orée du XIX^{e} siècle.....10
1.2 Ségrégation spatiale haute-ville et basse-ville.....12
1.3 Importance grandissante de la population migrante.....15
1.4 Dominance des métiers reliés au commerce.....17
1.5 Baisse du nombre de familles par maisons.....23
1.6 Augmentation du phénomène de location.....26
1.7 Non-renouvellement du stock immobilier du XVIII^{e} siècle.....29

PARTIE II PLACE-ROYALE, TÉMOIN DE LA FORMATION DE LA VILLE CONTEMPORAINE.....32

2.1 Le contexte international: l'hygiène, la sécurité et le problème de la ville au XIX^{e} siècle.....33
2.2 Le contexte propre à la ville de Québec.....35
2.2.1 Problèmes de croissance de la ville de Québec.....35
2.2.2 Consolidation des emprises sur le fleuve.....43
2.2.3 Développement des places de marché: des étals aux halles.....55
2.2.4 Apparition des équipements de loisirs.....67

2.3 La prise en charge de la ville par une administration municipale.....68
2.3.1 Mise sur pied d'une organisation municipale.....71

2.3.2 L'éclairage à l'huile remplacé par le gaz.....72
2.3.3 Les débuts d'un contrôle de l'affichage.....76
2.3.4 Le grand problème des égouts et aqueducs.....79
2.3.5 Les rues et leur pavage: une période d'expérimentation.....82
2.3.6 Des escaliers aux fonctions multiples.....115
2.3.7 Poursuite de la lutte contre les incendies...120

PARTIE III INNOVATIONS ET CHANGEMENTS DANS LA RÉPARATION DU STOCK IMMOBILIER.....136

3.1 Le contexte architectural de l'époque.....137
3.1.1 A l'aurore de véritables progrès techniques.....137
3.1.2 Consolidation d'une emprise française sur la main-d'oeuvre.....141
3.1.3 Un stock immobilier en cours de recyclage....143
3.1.4 Des interventions types sur le bâti.....145

3.2 Persistances et nouveautés dans la construction domiciliaire.....150
3.2.1 Généralités propres aux travaux.....151
3.2.1.1 Conditions générales.....151
3.2.1.2 Démolitions.....152
3.2.1.3 Excavations.....153

3.2.2 La maçonnerie.....154
3.2.2.1 Le mur de pierre.....154
3.2.2.2 Le mur de brique.....161
3.2.2.3 Les cheminées.....178
3.2.2.4 Les latrines.....181

3.2.3 La charpenterie.....188
3.2.3.1 Les supports de plancher et autres.....188
3.2.3.2 Les cloisons.....192
3.2.3.3 Le toit.....194
3.2.3.4 La couverture.....196

3.2.4 La menuiserie.....198
3.2.4.1 Les planchers.....198
3.2.4.2 Les plafonds.....201
3.2.4.3 Les escaliers.....204
3.2.4.4 Les lambris.....207

3.2.5 Les ouvertures.....209
3.2.5.1 Portes extérieures de magasins.....209
3.2.5.2 Portes ordinaires de maisons.....211
3.2.5.3 Portes intérieures.....211
3.2.5.4 Fenêtres.....215
3.2.5.5 Fenêtres de maisons.....218
3.2.5.6 Ouvertures diverses.....219

3.2.6 Les enduits.....220

3.2.7 Les peintures et vernis.....222

3.2.8 Le vitrage.....224

3.2.9 Le fer-blanc, la tôle et le zinc.....226

3.2.10 La plomberie.....227

3.2.11 Le gaz.....228

3.2.12 La quincaillerie et accessoires de métal.....231

3.3 Les hangars, élément dominant du paysage urbain.....234

3.3.1 Des interventions semblables à celles sur la construction domiciliaire.....238

3.3.2 Deux grands types de hangars.....240

3.3.3 Quelques aspects de la construction propre aux hangars.....243

CONCLUSION.....253

APPENDICES.....259

1. Tableaux analytiques de l'occupation des lots de Place-Royale pour les années 1821, 1840 et 1860.....260

2. Répartition chronologique des marchés de construction de 1820 à 1860.....332

3. Tableaux de répartition des occupations des propriétaires occupants et des locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.....333

4. Liste des occupations disparues après 1821 et apparues en 1840 et 1860 à Place-Royale.....342

5. Liste des gens de métier groupés selon leur appellation.....345

6. Nombre de locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.....349

7. Tableau du nombre de familles habitant à Place-Royale en 1861.....352

8. Liste événementielle.....356

ANNEXES

1. Répertoire des marchés de construction

2. Répertoire des cartes, plans et gravures

3. Répertoire des vestiges apparents et enfouis

4. Répertoire de la collection archéologique

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Les limites du secteur à l'étude.....7

Figure 2. Occupations des propriétaires et locataires de Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.....13

Figure 3. Répartition en pourcentage des occupations des propriétaires et locataires de Place-Royale en 1821, 1840 et 1860 19

Figure 4. Évolution du pourcentage de travailleurs par rues à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.....20

Figure 5. Évolution du pourcentage de travailleurs par catégories d'occupations sur la rue Saint-Pierre de 1821 à 1860.....21

Figure 6. Évolution du pourcentage de travailleurs par catégories d'occupations sur les rues Cul-de-Sac et Champlain de 1821 à 1860.....22

Figure 7. Données sur l'habitation en 1860-61.....24

Figure 8. Les locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.....28

Figure 9. Place-Royale en 1820.....37

Figure 10. Place-Royale en 1840.....39

Figure 11. Place-Royale en 1860.....41

Figure 12. Plan figuratif de la rue partant de l'ancien Marché traversant la rue St. Pierre et d'Union", par Jean-Baptiste Larue, 30 avril 1824.....44

Figure 13. "Plan des Améliorations proposées pour être faites à la Place de Débarquement de la Basse ville...", par Théophile Baillairgé, 2 avril 1836.....46

Figure 14. "Plan figuratif des Améliorations Projetées sur la Place de Débarquement à la Basse Ville de Québec", par [Jean-Baptiste Larue], 19 mai 1836.....50

Figure 15. "Plan des améliorations proposées d'être faites à la Place de Débarquement, à la Basse Ville de Québec", par Théophile Baillairgé, 18 mai 1837.....52

Figure 16. "Plan figuratif du Nouveau Marché situé sur un quai en devant des propriétés de James Mc Callum, Ecuier, de Dame Veuve Blumhart, de Messieurs Samson et Marret et John William Woolsey Ecuier sur lequel dit Marché sont érigés les Etaux des Bouchers...", par Jean-Baptiste Larue, 8 janvier 1822.....57

Figure 17. "Plan montrant les différentes Sections de la Charpente de la Halle qui doit être érigée sur le marché de la Basse Ville", par Théophile Baillairgé, 18 septembre 1837.....59

Figure 18. Marché de la basse-ville, par Louis-Prudent Vallée, ca 1870.....62

Figure 19. Québec, basse-ville, par Louis-Prudent Vallée, ca 1900.....65

Figure 20. Le "Club House", Québec.....69

Figure 21. L'éclairage public à Québec.....74

Figure 22. L'auberge Neptune vue du pied de la côte de la Montagne, par James Pattison Cockburn, 1830.....77

Figure 23. Plan de la ruelle des Soeurs, par Jean-Baptiste Larue, 8 mai 1821.....80

Figure 24. Plomberie et gaz.....83

Figure 25. "Plan figuratif de la rue d'Antoine et de sa prolongation directe...", par Jean-Baptiste Larue, 11 juillet 1826.....86

Figure 26. "Plan Figuratif de la rue d'Antoine...", par Jean-Baptiste Larue, 26 mai 1829.....88

Figure 27. "Plan de la Prolongation de la Rue Notre Dame avec les niveaux et déclevetés d'icelle jusqué dans le Cul de Sac", par Jean-Baptiste Larue, 15 mai 1834.....91

Figure 28. "Plan Figuratif du Nouveau Passage Public depuis la Rue Sous le Fort jusqu'au

Cul de Sac situé sur la Propriété de George Arnold Ecuier", par Jean-Baptiste Larue, 22 juin 1836.....93

Figure 29. [Plan du prolongement de la rue Sous-le-Fort], par Joseph Hamel, 19 octobre 1840.....95

Figure 30. Pierres de pavés de la collection de Place-Royale.....102

Figure 31. Plan de deux machines à broyer la pierre pour faire du macadam, par James Downes, 6 janvier 1823.....104

Figure 32. Technique de pose des pavés en blocs de bois.....107

Figure 33. La rue Petit Champlain, par William Notman....110

Figure 34. "Plan figuratif de la rue Lamontagne à compter depuis le niveau nord Est de la rue St. Pierre...", par Jean-Baptiste Larue, 28 mai 1822.....114

Figure 35. "Plan Figuratif d'une partie de la rue Champlain à compter et depuis le niveau Sud de la Rue Sous le Fort jusqu'à son extrémité Nord...", par Jean-Baptiste Larue, 28 juillet 1824.....118

Figure 36. "Plan of a Projected Avenue from Sous-le-Fort to Cul-de-Sac Streets", fonds A. Larue, 4 mars 1850.....121

Figure 37. "Plan Figuratif de la Ruelle des Soeurs et des quais fait et projetté appartenant à William Finlay Ecu^{r}...", par Jean-Baptiste Larue, 30 avril 1832.....123

Figure 38. Incendie de 1836 à la basse-ville de Québec...128

Figure 39. Incendie de 1840 à la basse-ville de Québec...130

Figure 40. Incendie de 1854 à la basse-ville de Québec...134

Figure 41. De nouveaux éléments de support utilisés dans le recyclage des bâtiments décrépis: les piliers de maçonnerie et la colonne de fonte.....159

Figure 42. Élévations de maisons.....165

Figure 43. Briques de la collection de Place-Royale.....167

Figure 44. Cloison de brique dans la maison Pagé-Quercy.....169

Figure 45. La maçonnerie de brique.....170

Figure 46. Souche de cheminée.....179

Figure 47. "Plan of the Property of James Douglass Esqr. situate in Mountain Street Quebec drawn from actual survey by John Bignell", 18 août 1845.....183

Figure 48. Latrines.....185

Figure 49. Charpenterie.....190

Figure 50. Charpentes de toit.....197

Figure 51. Menuiserie.....199

Figure 52. L'escalier.....206

Figure 53. Section de moulure de porte.....212

Figure 54. Chambranle d'ouverture.....214

Figure 55. Portes et fenêtres.....216

Figure 56. Salle de toilette cloisonnée.....229

Figure 57. Éléments de quincaillerie de la collection archéologique de Place-Royale.....235

Figure 58. Portes de cheminée en métal et portes de voûte en acier.....237

Figure 59. Edifice Shaw. "Elevations" (angle côte de la Montagne et Notre-Dame), par Stavely et Dunlevie, 13 février 1854.....244

Figure 60. Edifice Shaw. "Sections" (angle côte de la Montagne et Notre-Dame), par Stavely et Dunlevie, 13 février 1854.....246

Figure 61. Edifice R. Shaw. "Working Plan Third Story", par Stavely et Dunlevie, avril 1854.....248

TABLE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

p.	page
ss.	pages suivantes
APC	Archives publiques du Canada
MAC	Ministère des Affaires culturelles
QQAV	Archives de la ville de Québec
QQAN	Archives nationales du Québec à Québec
ROM	Royal Ontario Museum

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Archives de la ville de Québec:
Série Finance, Bureau des cotiseurs, Voirie.
Rôles d'évaluation et d'imposition, 1821, 1840 et 1860.

Archives du séminaire de Québec:
Cartes diverses.

Archives nationales du Québec:
Division des manuscrits (greffes de notaires); division des cartes et plans, division de l'iconographie.

Archives publiques du Canada: division des cartes et de l'iconographie.

CANADA, Gouvernement du, Recensements de 1841 et de 1861

Centre de documentation de Place-Royale:
Dossiers par lots; dossier sur le pavage, dossier sur la voirie, répertoires iconographiques, répertoires architecturaux, répertoires de plans, documents divers.

DOCUMENTS NOTARIAUX (par ordre chronologique)

Greffe de L.T. McPherson, Marché entre Robert Symes, Thomas Wilson, Thomas White, John Sambly, et Robert Gallant et John Phillips, 29 mai 1821.

Greffe de L. Panet, Marché entre François De Launay dit Frenière et J. Chambier et Louis Pouillot, 6 juin 1821.

Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et W. McKutcheon, 8 juin 1821.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre W. Lindsay et Augustin Vallières, 20 août 1821.

Greffe de L.T. McPherson, Marché entre Dame veuve Urquhart et Paul Vermette, 18 mars 1822.

Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et John Graves, 15 mai 1822.

Greffe de L.T. McPherson, Agreement between John McCallum (pour lui et James McCullum Senior) and J. Laurenselle, 14 juin 1822.

Greffe de A. Campbell, Contract between H. Atkinson and J. Stuart, W. Scott and W. Young, 24 avril 1823.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre L.T. McPherson (pour dame veuve Elizabeth Urquart) et P. Robitaille, 3 mai 1823.

Greffe de L.T. McPherson, Marché entre J. Samson et J. Dumas, 24 février 1824.

Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et Joseph-Marie Destroismaisons dit Picard, 19 mai 1824.

Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et Pierre Dasilva, Pierre Bourré et Etienne Moisan, 25 novembre 1824.

Greffe de L. T. McPherson, Contract between James Stansfeld and William Haydon, 18 décembre 1824.

Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et Jean-Baptiste Fournier dit Larose, 29 juillet 1825.

Greffe de Louis Panet, Bail entre J. Carrier et W. Carter et J. Mc Kele, 13 novembre 1827.

Greffe de A.A. Parent, Marché entre Dame Julie Defoy (veuve de Michel Lecour) et J. Deblois dit Grégoire, 2 avril 1828.

Greffe de A. A. Parent, Marché entre Julie Defoi (veuve de Michel Lecour) et Joseph Héli dit Breton, 2 avril 1828.

Greffe de L. Panet, Marché entre John M. Muckle et Carter et P. Bélanger et A. Langevin, 8 mai 1828.

Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Huot et P. Trépanier, 12 mars 1829.

Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Huot et P. Bélanger, 13 mars 1829.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et William Henry Roy, 21 mars 1829.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et Jacques Delorbaez, 24 mars 1829.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J. Stewart et Charles Côté, 25 mai 1829.

Greffe de E.B. Lindsay, Résiliation entre J. Stewart et Charles Côté, 19 juin 1829.

Greffe de E. Glackmeyer, Bail de L. Fortier à J. Chouinard, 14 février 1832.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre P. Rodrigue et P. Fluet, 18 mai 1832.

Greffe de A. Campbell, Marché entre Rosalie Roy (veuve de Louis Labbé) et Charles Touchette, 26 mars 1833.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et Michel Patri, 20 août 1833.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et Paul et Jacques Julien, 23 décembre 1833.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre Pierre Trépanier (pour F. Buteau) et Louis Turgeon, 27 décembre 1834.

Sous seing privé, Proposition entre George Arnold et C. Huot, 30 mars 1835.

Sous seing privé, Estimate between George Arnold and John Phillips, 31 mars 1835.

Greffe de A. Campbell, Contract between William Henderson (pour George Arnold), and John Phillips and Charles Huot, 11 juin 1835.

Greffe de E.G. Cannon, Contract between Ebenezer Baird and Patrick Farrell and James Gleeson, 1er octobre 1835.

Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835.

Greffe de L.T. Besserer, Marché entre J.-B. Hardy et A. Paquet, 31 décembre 1835.

Greffe de L.T. Besserer, Marché entre A. Paquet et G. Saint-Cyr, 9 janvier 1836.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et F.

Fortier, 4 octobre 1836.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et E. Devarennes et A. Paquet, 6 octobre 1836.

Greffe de J. Childs, Marché entre L. Massue (pour les héritiers de feu James Lamprien Marrett) et I. Dorion, 11 octobre 1836.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre Etienne De Varennes et Antoine Paquet et Godfroy St-Cyr, 11 octobre 1836.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et F. Fortier, 15 novembre 1836.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre E. de Varennes et A. Paquet et Godfroy St-Cyr, 24 novembre 1836.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et E. de Varennes et Antoine Paquet, 24 novembre 1836.

Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Vézina et E. Gingras, 28 novembre 1836.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre R. Rinfret (dit Malouin) et C. Lépine et J. Moisan, 16 décembre 1836.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et P. Trépanier, 17 décembre 1836.

Greffe de F. Ouellet, Marché entre I. Gagnon et Charles Crépin et J.-Baptiste Tremblay, 17 mars 1837.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J.-B. Larue et J. Picard, 13 juillet 1837.

Greffe de A.B. Sirois, Marché entre la cité de Québec par Jean-Baptiste Larue et F. Julien, 11 août 1837.

Plan of the Property belonging to Colin Mc Callum Esquire, Lower Town, Quebec, par J.-B. Larue, 7 septembre 1837.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J.-B. Larue et B. Richard et G. Halé, 29 septembre 1837.

Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et D. Pagé et J. Marcot, 14 octobre 1837.

Greffe de E.G. Cannon, Marché entre Ebenzer Baird et D. Pagé, 14 octobre 1837.

Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Vézina et E. Gingras, 12 décembre 1837.

Greffe de A. Campbell, Marché entre Noah Frin et Antoine Alain, 24 mai 1838.

Greffe de A. Campbell, Marché entre Noah Frin et Joseph Larose, 24 mai 1838.

Greffe de J. Prévost, Marché entre F. Buteau et Joseph Picard, 7 octobre 1840.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre Julien Chouinard et François Fortier, 21 octobre 1840.

Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et Joseph Garneau, 2 décembre 1840.

Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et J. Dupille fils, P. Paquet et A. Labourière dit Mador, 7 décembre 1840.

Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et François et Hercule Normand, 11 décembre 1840.

Greffe de L. Prévost, Marché entre J. Picard et Joseph Giroux, 27 janvier 1841.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Fortier procureur de Marie-Claude Petitclerc et Dame Eléonore Fiset, épouse de Pierre Trépanier, 30 janvier 1841.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre E. Dugal procureur de Magdeleine Labadie, veuve de feu Joseph Morin et Louis et Abraham Amiot, 1er février 1841.

Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et P. Gauvreau, 26 février 1841.

Greffe de J. Hunt, Marché entre John Racey Sr. et Charles Huot, 6 mars 1841.

Greffe de J. Hunt, Marché entre John Racey Sr. et Henry Walton, 6 avril 1841.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre Joseph Morin au nom du maire de Québec, et Joseph Destroismaisons dit Picard, 1er juillet 1841.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre R.E. Caron et J. Rousseau, 31 juillet 1841.

Greffe de P.A. Gagnon, Marché entre J. Picard Destroismaisons et C. Lafrance, 4 septembre 1841.

Greffe de A. Le Moine, Marché entre E.B. Lindsay et J. Patry, 11 janvier 1842.

Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et A. Madoxe et J. Vallières, 17 janvier 1842.

Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et L. Chevrette, 11 juin 1842.

Greffe de L.T. McPherson, Agreement between James Hunt and Jacques Normand, 10 juillet 1842.

Greffe de L.T. McPherson, Marché entre James Gibb et Paul et Jacques Julien, 1er août 1842.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et E. Bacon et Cyril Fréchette, 11 janvier 1843.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre Pierre Lagueux et J. Patris, 17 janvier 1843.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre René Edouard Caron et Georges Blaiklock, 1er août 1843.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et Pierre Trépanier et G. Blaiklock, 28 novembre 1843.

Greffe de Archibald Campbell, Marché entre André Bélanger et D. Doud, 21 avril 1845.

Voirie, Marché entre M. Dibigaré et O. Stuart, 22 mai 1846.

Voirie, Marché entre H.C. Richard et O. Stuart, 25 janvier 1847.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Wilson et C. Fréchette, 23 avril 1847.

Greffe de E. Glackmeyer, Bail entre L. Fortier et Jean-Baptiste et Joseph Hardy, 24 janvier 1848.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre G.O'Kill Stuart, maire de Québec et H.C. Richard, 25 janvier 1848.

Greffe de E.G. Cannon, Contract between Andrew Hennessy and T. Fahey, 27 avril 1848.

Greffe de J. Childs, Marché entre G. Alford et Jacques (père) et Joseph Normand, Michel Robitaille et Jacques Normand fils, 5 août 1848.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre R.E. Caron et Jean Delage et Henri Giroux, 3 juin 1849.

Greffe de A.A. Parent, Marché entre L. Fiset et F. Cantin, 27 juin 1849.

Greffe de A.A. Parent, Marché entre L. Fiset et P. Châteauvert, 28 juin 1849.

Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre L. Massue et Pierre Gauvreau, 9 août 1849.

Greffe de L. Prévost, Marché entre P. Gauvreau et Joseph Nadeau, 28 août 1849.

Greffe de J.B. Pruneau, Marché entre P. Gauvreau et Gaspard Garneau, 6 septembre 1849.

Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre L. Massue et P. Gauvreau, 28 septembre 1849.

Greffe de A. Campbell, Marché entre Pierre Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et Régis Lapointe, 21 décembre 1849.

Greffe de P.A. Gagnon, Marché entre G. St-Pierre et J. Mailloux, 7 février 1850.

Greffe de P.A. Gagnon, Marché entre Germain Saint-Pierre et Jean Garneau, 21 février 1850.

Greffe de J. Lefebvre, Marché entre R. et G. Lapointe, et Jean-Baptiste Guilhot, 23 février 1850.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Abraham et Joseph Hamel et David Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre N.F. Belleau et G. Saint-Pierre, 28 juillet 1851.

Greffe de A. Campbell, Contract between J. Gibb and Pierre, Louis, Julien and François Lambert, 14 août 1851.

Greffe de A. Bélanger, Marché entre W.D. Campbell, N.H. Bowen et Charles Touchette, 9 décembre 1851.

Greffe de S.I. Glackmeyer, Bail de H. Fortier à Dame Veuve Hardy et S. Marchildon, 5 janvier 1852.

Greffe de C.M. DeFoy, Agreement between P.W. Hartigan and the Corporation of Quebec, 23 janvier 1852.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Joseph Lassiseray et Antoine Pampalon, 19 juin 1852.

Greffe de C. Cinq-Mars. Marché entre L. Fiset et F.-X. Gingras, 13 février 1853.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Laurent et Cirice Têtu et David Dussault, 11 avril 1853.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre L. et C. Têtu et Isaac Dorion, 12 avril 1853.

Greffe de J. Pelchat, Marché entre I. Dorion pour Têtu et A. Beaudoin, 9 mai 1853.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Isaac Dorion pour L. et V. Têtu et G. Garneau, 13 mai 1853.

Greffe de J. Petitclerc, Contract between George Booth for L. and U. Têtu and Samuel Corneil, 13 octobre 1853.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre I. Dorion pour L. et V. Têtu et John Buchanan, 20 octobre 1853.

Greffe de J.S. Hossack, Contract between Robert Shaw and Simon and Charles Peters, 11 mars 1854.

Greffe de J.S. Hossack, Contract between Robert Shaw and James Courtney, 11 mars 1854.

Greffe de J.S. Hossack, Contract between Osborne Lumbly Richardson and Pierre Châteauvert, 18 mars 1854.

Greffe de R.G. Belleau, Marché entre M.P. de Sales Laterrière et G. Saint-Pierre, 6 mai 1854.

Greffe de L. Prévost, Marché entre Bilodeau et Cie et C. et S. Peters, 20 mai 1854.

Greffe de L. Prévost, Marché entre Bilodeau et Cie et J.B. Guilhot, 20 mai 1854.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre I. Dorion et Charles Parent, 23 septembre 1854.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre S. Morin et I. Dorion, 23 septembre 1854.

Greffe de J. Pelchat, Marché entre I. Dorion pour madame Hardi et G. Fréchette, 6 mars 1855.

Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre Joseph Morin et Pierre et Auguste Laberge, 13 septembre 1855.

Greffe (?), Marché entre O. Robitaille et J. Ryan, 8 septembre 1856.

Greffe de J.B. Sirois, Contract between Hector Langevin and Simon and Charles Peters, 28 mai 1858.

Greffe de H. Bolduc, Marché entre Timothé Hector Hardy et Michel Poitras, 6 décembre 1858.

Greffe de H. Bolduc, Marché entre Michel Poitras, pour T.H. Hardy et Charles Côté, 6 décembre 1858.

Greffe de S.I. Glackmeyer, Marché entre Pierre Patoine et Joseph et Paul Breton, 26 avril 1859.

Greffe de S.I. Glackmeyer, Marché entre P. Patoine et Louis Fournier dit Larose, 26 avril 1859.

Greffe de S.I. Glackmeyer, Marché entre L. Fournier dit Larose et Georges Amiot dit Beaucour, 30 avril 1859.

Greffe de H.C. Austin, Contract between H.W. Woodford Plant and Bernard Fahey, 15 juillet 1859.

Greffe de J.G. Clapham, Contract between Abraham Joseph and Louis Fournier dit Larose, 26 août 1859.

Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph, and T. Routier and L. Savard, 26 août 1859.

Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and L. Fournier dit Larose, 1er décembre 1859.

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre F. Guay et Joseph et Paul Breton, 19 janvier 1860.

Greffe de S.I. Glackmeyer, Bail de F. Chabot à Charles Beaupré, 21 mars 1860.

SOURCES IMPRIMÉES

CHERRIER, G.H., The Quebec Directory for 1860-61, containing a complete list of all the inhabitants of the City, with full description of their businesses and professions; and information carefully collected in reference to government and public offices, banks, corporate institutions and companies in Quebec, Quebec, John Lovell, 1861, 438 p.

CHOUINARD, M., Règlements du Conseil de Ville de la Cité de Québec, Québec, Imprimerie de C. Darveau, 1888, 179 p.

DE VOLPI, Charles P., Québec. Recueil iconographique, Longman Canada Ltd., 1971, 192 p.

Gazette de Québec: divers règlements municipaux publiés les 4 juin 1833, 20 juin 1833, 9 juin 1845, 13 juin 1845, 23 mai 1851.

HAWKINS, Alfred, The Quebec Directory and City Register 1847-48, Montreal, Canada Gazette Office, 1847.

Municipal Rules, Regulations and Statutes of the City of Quebec, Quebec, 1833.

SMITH, John, The Quebec Directory or Stranger Guide in the City for 1826, Quebec, T. Gray and Co., 1826.

THOREAU, Henry D., Un Yankee au Canada, Traduit de l'américain par Adrien Thério, Montréal, Les Editions de l'Homme, 1962, 143 p.

ARTICLES

KEENE, John T., "The nail making industry in early Virginia" dans The chronic of the early american industries association Inc., vol. XXV, no. 1, Ambridge, Pennsylvania, 1972, pp. 1-8.

LAFRAMBOISE, Yves, "Technologie traditionnelle de la taille de la pierre à Québec du XVIIe au XIXe siècle" dans Exercices des métiers de la pierre et de l'argile, Québec, Cahiers du CELAT no. 9, 1988, pp. 211-243.

LIGHT, John, "Exportations des céramiques d'Ecosse, 1806-1810" dans Bulletin de recherches, no. 239, Ottawa, Parcs Canada, janvier 1986, 40 p.

LOTH, Calder, "Notes on the evolution of Virginia brickwork from the seventeenth century to the late nineteenth century" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. VI, no. 2, Fairfax, Virginia, 1974, pp. 82 à 119.

MARTIN, Paul-Louis, "Introduction aux métiers de la pierre et de l'argile" dans Exercices des métiers de la pierre et de l'argile, Québec, Cahiers du CELAT, no 9, 1988, pp. 1-50.

POLAK, Ada, "The domestic glass window, c. 1500-1800" dans Annales du 7e congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre, [s.l.], [s.d.], pp. 359-366.

PRIESS, Peter, "Wire nails in North America" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no. 4, Fairfax, Virginia, 1973, pp. 87-92.

RICHARDSON, A.J.H., "Documents on the earliest complete houses of brick in central Canada" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no. 4, Fairfax, Virginia, 1973, pp. 7-27.

RICHARDSON, A.J.H., "Notarial Documents in New-France" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. II, no. 1-2, Fairfax, Virginia, 1970, pp. 18-27.

RITCHIE, T., "Notes on the history of hollow masonry walls" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no. 4, Fairfax, Virginia, 1973, pp. 40-49.

STREETER, Donald, "Early American Wrought Iron Hardware: H and HL Hinges, Together with Mention of Dovetails and Cast Iron Butt Hinges" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no. 1, Fairfax, Virginia, 1973, pp. 22-49.

STREETER, Donald, "Early american wrought iron hardware: Norfolk latches" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. III, no. 4, Fairfax, Virginia, 1971, pp. 12-29.

_____, "Advance in glass Technology" dans VI International congress on glass, New York, Plenum Press, 1962, pp.

163-178.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BENEVOLO, Leonardo, Histoire de l'architecture moderne: Tome I La révolution industrielle, Paris, Dunod, 1978, 279 p.

BLANCHARD, Raoul, L'Est du Canada français, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1935, Tome II, 336 p.

CAMERON, Christina et TRUDEL, Jean, Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Éditions Garneau, 1976, 176 p.

DAUMAS, Maurice, Histoire générale des techniques Tome II: Les premières étapes du machinisme, Paris, P.U.F., 1965, 751 p.

DAUMAS, Maurice, Histoire générale des techniques Tome III: L'expansion du machinisme, Paris, P.U.F., 1968, 884 p.

DROLET, Antonio, La ville de Québec, histoire municipale III. De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), Québec, La Société historique de Québec, (Cahiers d'histoire no. 19), 1967, 144 p.

DROLET, Antonio, La ville de Québec, histoire municipale II. Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Québec, La Société historique de Québec, (Cahiers d'histoire no. 17), 1965, 144 p.

MAYER, Ralph, The Artist's Handbook of Materials and Techniques, London, Faber and Faber, 1962, 576 p.

OUELLET, Fernand, Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850, Montréal, Fides, 1971, 639 p.

PANERAI, Philippe, DEPAULE, Jean-Charles, DEMORGON, Marcelle, VEYRENCHE, Michel, Eléments d'analyse urbaine, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1980, 196 p.

ÉTUDES SPÉCIALISÉES

ALLODI, Mary, Canadian Watercolours and Drawings in the Royal Ontario Museum, Toronto, R.O.M., 1974, vol. II.

BONNEVILLE, A., JAUNEZ, Paul et al., La fabrication des briques et des tuiles, Paris, Librairie scientifique

industrielle et agricole, 1882, 244 p., plans.

BRASSARD, Michel, Le site du premier palais de l'intendant à Québec, rapport préliminaire de la sixième campagne de fouilles (1987), Québec, Rapports et mémoires de recherche du CELAT no. 10, 1988, 100 p., ill.

BRISSON, Réal, L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, manuscrit non publié, 1987, 259 p.

BRUNSKILL, R.W., Illustrated Handbook of Vernacular Architecture, London, Faber and Faber, 1970, 230 p.

BYAM, Michèle, Armes et armures, Paris, Gallimard, Collection "Les yeux de la découverte", 1988, 64 p.

CHARBONNEAU, André, DESLOGES, Yvon et LAFRANCE, Marc, Québec ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle, Québec, Editions du Pélican, 1982, 491 p.

CHASSÉ, Béatrice, Les maisons Rageot, Rivet, Nolan et Jérémie à la Place Royale, Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, janvier 1978, 66 p.

CHÊNEVERT, Guy, Maison Paradis, Place-Royale, Québec. Notes sur la voûte et le rez-de-chaussée, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 4650-01-25, lot 2153-7, dossier technique.

CORNILLE, Alix, Manuel de fabrication des briques, tuiles et produits réfractaires, Paris, Librairie J.B. Baillière et fils, 1926, 306 p.

COTÉ, Robert et al.(Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc.), Portrait du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français, Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, 1984, 556 p.

DAHL, Edward H., ESPESSET, Hélène, LAFRANCE, Marc et RUDDELL, Thierry, La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1975, 413 p., cartes, ill., (Collection Mercure, Division de l'histoire, Dossier no. 13).

DAVISON, P.J., Brickworks of the Northumberland and Durham coalfield, manuscrit, [s.l.], non paginé.

DENYS, Jérôme C. (Circa enr.), Etude sur l'évolution de la population dans la Basse-Ville de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, 1980, 282 p., cartes, plans.

DUBÉ, Françoise, (Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc.), La quincaillerie d'architecture de Place-Royale à partir de la collection archéologique, Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, 1984, 391 p.

DUNTON, John, Building hardware excavated at the fortress of Louisbourg, Service canadien des parcs, Manuscript report series, Ottawa, 1972, 272 p.

FORTIER, Marie-France, Maison Smith, lot 2218, Place-Royale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 49 p.

FORTIN, Réal, Poterie et vaisselle, Saint-Jean et Iberville, Saint-Jean-sur-Richelieu, 1982, Editions Mille-Roches inc., 142 p.

GARIÉPY, Gérard, Etudes diverses de la brique, Québec, Mémoire présenté à l'école supérieure de commerce pour l'obtention de la licence en sciences commerciales, 1946, 69 p.

GUILLET, Léon, et M. DE TORO, Larousse de l'industrie et des arts et métiers, Paris, 1935, Augé, Guillon, Hollier-Larousse, Moreau et cie, 1 280 p.

GUIMONT, Jacques (Cérane inc.), L'occupation historique et préhistorique de la place Royale. Volet 2: L'occupation historique à place Royale du début du 17e siècle à la fin du XIXe siècle. Rapport de fouilles historiques (Eté 1988), Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1989, manuscrit inédit, p. 282 à 426.

HAMILTON, Jennifer F.A., Les briques York Factory, Ottawa, Parcs Canada, (Bulletin de recherches no. 237), mars 1985, 19 p.

HARDY, Jean-Pierre, Le forgeron et le ferblantier, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1978, 126 p.

HARRIS, Donald A., Building hardware from Ste-Scolastique, Québec, Ottawa, Department of Indian Affairs and Northern Development, (Manuscript report series),

[s.d.], 195 p.

JACKSON, Peter, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City 1820-50, London, John Murray, 1987, 154 p.

JONES, Olive, SULLIVAN, Catherine et al., Glossaire du verre de Parcs Canada, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, 185 p.

KEELE, J., Preliminary report on the Clay and Shale Deposits of the Province of Quebec, Department of mines, Geological survey no. 64, Ottawa, 1915, 280 p.

LAFRAMBOISE, Yves, Technologie traditionnelle de la taille de la pierre à Québec aux XVIIIe et XIXe siècles, Québec, U. Laval, thèse de maîtrise, 1979, 86 p.

LAFRAMBOISE, Yves et al. (Ethnotech inc.), Ilot Sous-le-Fort, Etude historique et architecturale des lots 2279 à 2284, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, manuscrit non publié, 82 p.

LAFRAMBOISE, Yves et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1986, manuscrit non publié, 329 p.

LAMBART, Helen H., Les potiers et leurs rivières, Ottawa, Musées nationaux du Canada, Publications d'Histoire no. 2, 1975, 26 p.

LANGLAIS, Paul Gaston, Rapport de surveillance et de fouilles archéologiques sur le site du premier palais de l'intendant à Québec, (CeEt30, opération 26), Québec, 1988, manuscrit, [s.p.].

LAPOINTE, Camille, Le verre des latrines de la maison Perthuis, Québec, ministère des Affaires culturelles, Collection Dossier no. 52, 1981, 206 p.

LAROCHE, Christiane, Répertoire descriptif des pièces de quincaillerie d'architecture découvertes sur le site archéologique du premier palais de l'intendant à Québec, (CeEt30) dans les opérations 1 à 17, Québec, CELAT, 1988, 139 p., ill.

LAROCHE, Daniel, La surveillance et le sauvetage de vestiges archéologiques au Musée de la Civilisation à Québec,

Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, 1986, 2 vol., 338 p., 189 ill.

LUEGER, Richard, Fouilles archéologiques sur le site de la seconde habitation de Champlain (151QU), Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, 1977, 143 p.

MIVILLE-DESCHÊNES, François, Dossier sur les principales pièces de quincaillerie architecturale, Québec, Service canadien des parcs, manuscrit, 1981, 54 p.

MIVILLE-DESCHÊNES, François et Gisèle PIÉDALUE, Etude binaire, origine des céramiques et de la quincaillerie architecturale au Fort Chambly, Québec, Parcs Canada, 1980, travail inédit, no. 433, 235 p.

MIVILLE-DESCHÊNES, François, Glossaire des termes de quincaillerie d'architecture, Ottawa, Parcs Canada, (Bulletin de recherches no. 102), juillet 1979, 34 p.

MOUSSETTE, Marcel, Le chauffage domestique au Canada, des origines à l'industrialisation, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, 316 p.

NELSON, Lee H., Nail chronology as an aid to dating old buildings, Association for State and Local History, Technical Leaflet 48, 1968, 5 p.

NOEL HUME, Ivor, A guide to artifacts of colonial America, New York, Borgoï Books, 1982, 323 p.

NOPPEN, Luc, PAULETTE, Claude et TREMBLAY, Michel, Québec: trois siècles d'architecture, Québec, Libre Expression, 1979, 440 p.

PARCS CANADA, Fenêtres traditionnelles, Québec, Parcs Canada, Architecture et génie, Région de Québec, 1979, 205 p. plus appendices.

PARKS, W.A., Rapport sur les Pierres de Construction et d'Ornement du Canada, Volume III, Ottawa, Imprimerie du gouvernement, 1916, 330 p.

PRIESS, Peter, Etude des serrures de portes montées en applique provenant d'un certain nombre de sites archéologiques du Canada, Hull, Parcs Canada, 1979, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, 1979, no 25, 251 p.

PRIESS, Peter, Guide pour la description d'articles de quincaillerie de bâtiments, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux, manuscrit, 1971, 361 p.

PROVENCHER, Jean (Les Recherches Arkhis inc.), Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, manuscrit non publié, 1987, 315 p. et 2 annexes.

RICHARDSON, A.J.H., BASTIEN, Geneviève, DUBÉ, Doris, LACOMBE, Marthe, Quebec City: Architects, Artisans and Builders, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1984, 589 p., (Collection Mercure, no. 37).

ROY, Pierre-Georges, Toutes petites choses du régime anglais, Québec, Garneau, 1946, 2 vol.

RUDDELL, David T., Quebec City, 1765-1831: The Evolution of a Colonial Town, Québec, U. Laval, thèse de doctorat, 1981, 712 p.

SAINT-LOUIS, Denis, Maçonnerie traditionnelle, Montréal, 1984, Héritage Montréal, 3 volumes.

SAINT-LOUIS, Denis, Toitures et corniches traditionnelles, Québec, la Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, (Cahier technique no. 2), [s.d.], pp. 25-53.

SAINT-PIERRE, Serge et Robert Côté (Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc.), La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820-1860, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, manuscrit non publié, 1989, 309 p. et 6 annexes.

SHADEL, Jane S., A brief survey of window glass production in America before 1860, The Corning Museum of Glass, 1967, [s.p.].

SONN, Albert, Early American Wrought Iron, New York, Charles Scribner's Sons, 1928, 3 vol., 263 p.

SPENCE, Kelvin et Hilda, A Guide to early Canadian glass, Don Mills, Ontario, Longmans Canada Limited, 1966, 112 p.

THIBAULT, Marie-Thérèse, Etude du pavage à la Place-Royale, dossier 4650-30-09, Centre de documentation de Place-Royale, ministère des Affaires culturelles, Québec, 1972, 20 p.

THIVIERGE, Sylvie, L'architecture commerciale de Québec, 1860-1915, Québec, U. Laval, thèse de maîtrise, 1988, 376 p.

TREMBLAY, Katherine, Rapport de surveillance archéologique, rue Petit-Champlain, Québec, la Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, 1985, 87 p.

URE, Andrew, A dictionary of arts manufactures and mines, New York, 1845, D. Appleton and Company, 1 340 p.

WOODFORDE, John, Bricks to build a house, London, Routledge and Kegan Paul Ltd., 1976, 208 p.

OUVRAGES ANCIENS

COMSTOCK, William T., Victorian Domestic Architectural Plans and Details, New York, Dover Publications Inc., 1987, [s.p.].

GWILT, Joseph, An Encyclopaedia of Architecture, historical, theoritical and practical, London, Longman Brown Green and Longman, 1842.

Mott's Illustrated Catalog of Victorian Plumbing Fixtures for Bathrooms and Kitchens 1888, New York, Dover Publications Inc., 1987, 277 p.

Practical Carpentry, London, Published by Thomas Kelly, 1836, [s.p.].

RADFORD, William, Old House Measured and Scaled Detail Drawings for Builders and Carpenters, New York, Dover Publications Inc., 1983, 200 p.

TUTHILL, William B., Practical lessons in architectural drawing, New York, William T. Comstock, 1881, 41 p.

WHEELER, Gervase, Rural homes or sketches of houses suited to american county life with original plans, designs, etc., New York, Charles Scribner, 1852, 268 p.

INTRODUCTION

En 1820, le commerce à Place-Royale est en plein essor et le stock immobilier qui lui sert de décor physique doit largement son apparence à l'effort de reconstruction qui a suivi la conquête. Que lui advient-il durant la période qui s'étend de 1820 à 1860? Comment est-il réutilisé à de nouvelles fins? Mais d'abord, est-il réutilisé ou mis de côté? Le tissu urbain de la basse-ville et du secteur de Place-Royale en particulier, nous le savons, avait déjà atteint le maximum de son expansion physique dès le tournant du siècle. Peut-il encore se développer ou ne fait-il l'objet que d'une amélioration? Enfin, quelles sont les incidences de ces phénomènes sur la population? Mais au fait, y a-t-il encore une population, ou s'agit-il d'un quartier de commerçants, de clercs et de commis amenés à y travailler principalement le jour? C'est à ces questions que nous apportons des réponses dans les chapitres de cette étude.

La méthodologie

Comment avons-nous procédé pour atteindre ces objectifs? Nous avons utilisé les mêmes méthodes que celles des études précédentes: les méthodes historique et archéologique dont les apports respectifs furent intégrés dans un rapport

synthèse. Par contre, des sources nouvelles et plus nombreuses appellent des précisions à cet égard, de même que des choix d'orientation pris dans certains chapitres.

Le premier travail a consisté à dépouiller la documentation existante. L'effort était particulièrement grand, car un nombre et une quantité très grande de documents étaient à notre disposition. Tous les marchés de la période ont été dépouillés et résumés selon une grille remaniée pour constituer un répertoire des marchés de construction. L'ensemble de la documentation de Place-Royale sur les lots du site a servi à constituer des portraits séquentiels de Place-Royale aux dates charnières de 1821, 1840 et 1860. Cette information s'est enrichie de celle provenant des recensements nominaux du Canada pour les dates de 1841 et 1861. A partir de ces premiers instruments de recherche, des analyses ont pu être faites en regard de la répartition chronologique de la construction de 1820 à 1860, de la nature et des origines de la main-d'oeuvre affectée aux travaux de construction, de l'évolution des occupations des résidents de Place-Royale, de la distribution spatiale de ces occupations, et de plusieurs aspects de détail. A cet effort d'analyse de la documentation historique s'est rajouté celui de l'analyse de la collection archéologique, concentré sur les objets de la période 1820-1860 reliés à la construction. Nous avons ainsi

produit un répertoire de la collection archéologique, comprenant une liste raisonnée des objets, des illustrations et un texte analytique présentant cette collection.

Les vestiges apparents et enfouis retracés dans les édifices actuels de Place-Royale, même peu nombreux, ont été rassemblés eux aussi dans un répertoire. Une abondante iconographie, consistant en cartes, gravures et photographies, a servi tout au long de l'ouvrage à illustrer ou à expliquer des phénomènes reliés à l'architecture ou à l'urbanisme.

Les parties de l'ouvrage

L'étude de la fonction résidentielle se divise en trois grandes parties: la première porte sur certains aspects des fonctions résidentielle et commerciale et montre, à travers des phénomènes reliés à la population, comment ces deux fonctions sont intimement liées. La seconde partie porte sur l'urbanisme à Place-Royale et montre quels moyens sont utilisés par les autorités responsables pour régler les problèmes de croissance de ce secteur et de la ville. La troisième partie s'approche de plus en plus de la réalité physique et montre le détail de l'architecture qui compose la ville.

La première partie du rapport, même si elle s'appuie sur quelques sources publiées, trouve la majeure partie de son inspiration dans la documentation même de Place-Royale, dépouillée, regroupée et analysée dans les appendices 1 à 7 du rapport. Ce chapitre et l'information qu'il contient traduit une volonté délibérée de coller à la réalité du secteur à l'étude, d'extraire de la documentation de Place-Royale toute l'information disponible, d'analyser cette information de façon approfondie et de resserrer sa relation avec les deux autres parties du rapport.

La deuxième partie du rapport s'appuie principalement sur la documentation de la ville de Québec, consistant en plans et procès-verbaux de voirie, et sur la réglementation municipale de l'époque. La collection archéologique a apporté par ailleurs une information précise et concrète sur ces trois aspects de l'urbanisme, en particulier sur les techniques et matériaux de pavage.

La troisième partie du rapport, quant à elle, si elle s'appuie d'abord sur le contenu des marchés de construction, a trouvé des compléments d'information essentiels dans les apports que lui ont fourni l'étude de la collection archéologique (en particulier la brique) et celle de l'iconographie de la période. A cet égard, il faut mentionner les dessins

de George Scharf conservés au British Museum, à cause de leur valeur documentaire exceptionnelle. Les vestiges apparents et enfouis n'ont été que de peu d'utilité dans notre étude.

Le rapport est complété par six appendices, déjà mentionnés précédemment, et par quatre annexes regroupant l'essentiel de la documentation primaire dépouillée.

Figure 1. Les limites du secteur à l'étude.

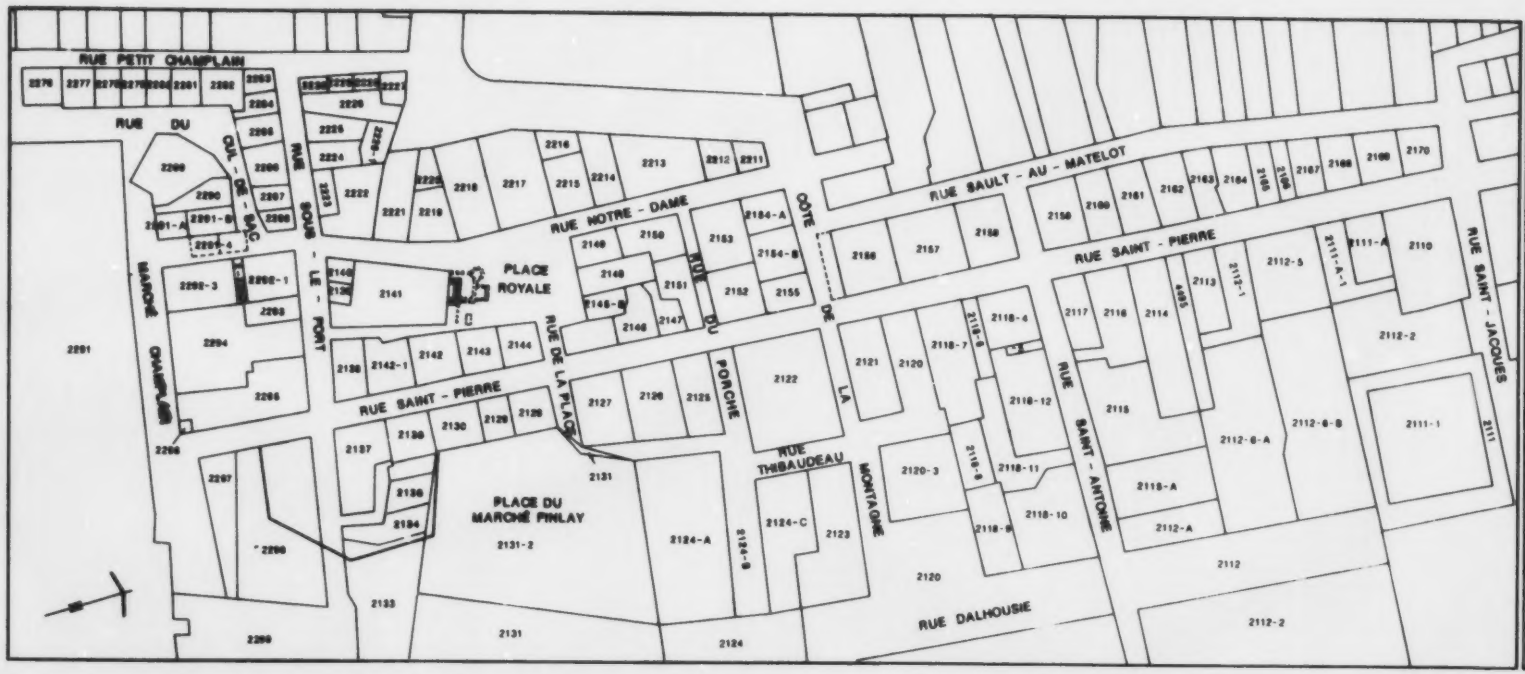

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine
Direction de Québec

PLACE - ROYALE

et

secteur attenant

Dessin Gilles Brown Octobre 1988

2111-A-1	IMBERT (CoEt - 28)
2112-1	FILION (CoEt - 10)
2112-5	BIBAUD (138 QU, CoEt - 7)
2112-6-A	BOISSEAU (fils) (139QU, CoEt - 8)
2113	LECOURT (CoEt - 17)
2114	BOISSEAU (père)
2116 - 2117	PAGÉ - QUERCY (154QU, CoEt - 18)
2118	HUNT
2120 - 2121	CUSINET
2122	SOEURS DE LA CONGRÉGATION
2123	CHIBC
2124-A	THIBAUDEAU
2124-C	AMIOT
2125	SAINT - AMANT
2126	CHAREST
2127	LESER
2128	G. BEAUDOIN
2129	L. BEAUDOIN

2130	RENAUD
2131 - 2139	MARCHÉ FINLAY (CoEt - 137)
2134 - 2135	BATTERIE ROYALE
2137 - 2289	
2136	DES JÉSUITES
2137	GRANT
2138	PARENT
2139	CUSINET
2140	PINAULT
2141	ÉGLISE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, HABITATION DE CHAMPLAIN (151 QU, CoEt - 9)
	CHAMBEREAU
2142 - 1	PACHOT
2142	LA GORGENDIÈRE
2143	FORNEL
2144	BARBEL
2145-A	RIVET - RAGEOT
2145-B	JÉRÔME

2146	NOLAN
2147	MARCHAND - DUMAIS
2148	LE PICART
2149	DUMONT
2150	MILOT
2151	DU PORCHE
2152	DUNIÈRE
2153	PARADIS
2154-A	PERTHUIS
2154-B	PERTHUIS
2155	PINET
2156 - 2157	LA CHENAYE (CoEt - 49)
2211	LA CETIÈRE
2212	GAILLARD - SOULARD
2213	LANDRON
2214	LA NORRAYE
2215	SOUMANDE
2217	HAZEUR

2218	SMITH
2219	BARBIER - DUBURON
2221	DOMPTAIL
2222	RIVERIN
2223	BERLINQUET
2224	CHABLE
2225	THIVIERGE
2226	LARCHEVEQUE
2255 - 1	CANAC
2257	ALLARD
2258	PARIS
2259	MICHEL
2260	ROGER
2276	DEMERS
2277	AMIOT
2278	LANGLOIS
2279 - 2280	ROCHON
2281	GUYON

2282	LABRÈRE
2283	ROUVRAY
2284	MAISONBASSE
2285	D'AMOUR
2286	ROUSSEL
2287	DU ROY
2288	LEDUC
2289	CHEVALIER
2290	FRÉROT
2291-B	CHESNAY
2291-4	TOURANGEAU (169QU)
2292-1	SAGOT - NEL
2292-3	MORIN
2293	MANEU
2294	DAVAINE - GUESSY - GRENON - COUILLARD
2295	CHINIQUE - GUEROULT
2297 - 2298	HOTEL BROCHU, QUAI DU ROI

PARTIE I

PRÉPONDÉRANCE DE LA FONCTION COMMERCIALE SUR LA FONCTION RÉSIDENTIELLE À PLACE-ROYALE

1.1 CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉCONOMIE DE QUÉBEC À L'ORÉE DU XIX^{e} SIÈCLE

Située à la limite de la course des transporteurs océaniques, la ville de Québec occupe une situation privilégiée dont elle tire parti pendant toute la première moitié du XIX^{e} siècle. Le commerce, d'abord orienté en fonction de la métropole anglaise, perdra graduellement cet aspect colonial qui le caractérise depuis longtemps et se tournera vers les Etats-Unis.

Plusieurs des produits de l'agriculture transitent par le port de Québec, et par Place-Royale: le blé, qu'on exporte surtout entre 1808 et 1815, la pomme de terre et le sucre d'érable. Le bois, d'abord exporté presque uniquement sous forme de pièces (bois équarri), prend rapidement la forme de bois scié: madriers, planches et douves. Les clients du bois scié sont l'Angleterre, mais surtout les Etats-Unis dont la rapide expansion des villes nécessite de grandes quantités de matériaux de construction. Ainsi, au fur et à mesure que la demande anglaise s'épuise, la relève est-elle prise par notre voisin du sud. Le port de Québec demeure pendant longtemps le lieu principal d'expédition de cette denrée, et le commerce en tire un large profit. La basse-ville doit s'agrandir, les quais prendre de l'expansion et les places d'affaires se localiser à proximité du coeur de ce système, le port.

La métamorphose ainsi subie par la ville de Québec depuis 1808, époque où le blocus napoléonien avait forcé la Grande-Bretagne à s'approvisionner en bois auprès de sa colonie nord-américaine, en fait pendant la période de 1820 à 1860 un grand entrepôt de bois, un port pour les navires et le lieu de résidence de la main-d'oeuvre. La population de la ville croît de 6.2% par année entre 1819 et 1831, soit un taux qui égale ou dépasse celui de la plupart des villes portuaires américaines et qui dépasse celui des grandes villes anglaises. La population des anciens quartiers double de 1795 à 1842, alors que celle des faubourgs décuple. Cette tendance aboutit en 1831 à la concentration de 60% de la population dans les faubourgs. La basse-ville, quant à elle, double sa superficie avant le milieu du XIX^{e} siècle, par des comblements artificiels et la construction de quais mais elle doit résolument se tourner vers ses extrémités, au nord vers le faubourg Saint-Roch, et au sud vers l'anse de Sillery. Pendant ce temps, le secteur de Place-Royale lui, localisé au coeur de cette basse-ville, subit le choc de ces pressions toujours plus insistantes qu'il ne peut éviter. Les incidences de cette évolution se produisent évidemment sur la population de Place-Royale. De milieu résidentiel et commercial qu'il était depuis le Régime français, le secteur

de Place-Royale tend de plus en plus vers l'exclusivité du commerce. Cette tendance a un impact direct sur sa population. Examinons quelques aspects de ce phénomène.

1.2 SÉGRÉGATION SPATIALE HAUTE-VILLE ET BASSE-VILLE

Dès 1820, une ségrégation spatiale et une stratification sociale apparaissent évidentes dans la ville de Québec. Alors que la haute-ville comprend des artisans et ouvriers d'une part et des professionnels et militaires d'autre part, auxquels il faut rajouter de nombreux marchands après 1832, la basse-ville offre un profil différent. On y trouve surtout des marchands, des aubergistes et des ouvriers du port. La consultation de la figure 2 montre les grands traits de ce profil mais uniquement pour le secteur de Place-Royale. En 1821, 1840 et 1860, au moins la moitié des propriétaires et locataires du secteur pratiquent un emploi relié au commerce (de gros, alimentation, restauration et autres). Le nombre des artisans y est en régression, passant de 16,3% en 1821 à 14,8% en 1840 et à 11,7% en 1860. La croissance du nombre de métiers reliés au divers (ouvriers non spécialisés, communications, artistes, fonctionnaires, domestiques, etc.) en 1860 s'explique surtout par l'augmentation du nombre de fonctionnaires et du personnel domestique.

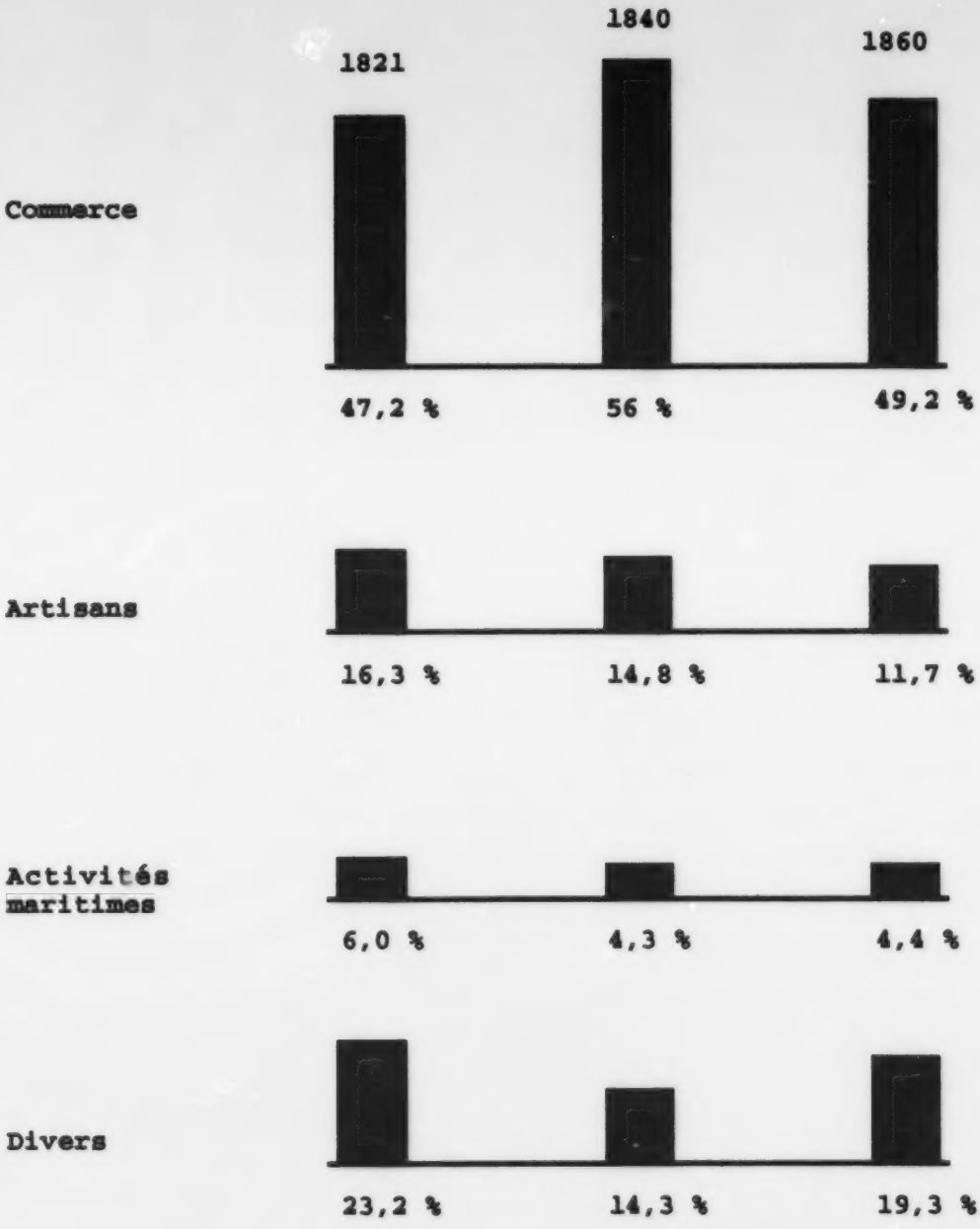

Figure 2. Occupations des propriétaires et locataires de Place-Royale en 1821, 1840 et 1860. Le tableau indique, pour trois années différentes, la répartition proportionnelle des occupations des propriétaires et locataires de Place-Royale. Le détail de ces occupations se trouve à l'appendice 3.

Il semble d'ailleurs qu'après 1832, beaucoup d'Irlandais immigrés prennent la place de marchands partis établir leur résidence dans la haute-ville de peur du choléra[1]. La basse-ville est jugée par plusieurs comme un milieu insalubre, trop proche des quais, où la qualité de vie est en perte de vitesse. Les entreprises commerciales, quant à elles désireuses de se rapprocher du cadre quotidien de leurs activités, envahissent le secteur et s'y multiplient.

La stratification sociale se manifeste aussi dans les relations entre la population et l'administration. Dans la haute-ville, la grande majorité des requêtes proviennent de médecins, avocats et notaires, alors que la majorité de celles de la basse-ville provient de marchands et de constructeurs de navires. Ces derniers, on le comprend aisément, demandent des améliorations destinées à favoriser leurs opérations commerciales. Dans les autres quartiers de la ville, Saint-Roch et Saint-Jean par exemple, la majorité des demandes provient de groupes de citoyens.

Le résultat de cette stratification sociale est probant en ce qui concerne la basse-ville de Québec. Au milieu du XIX^{e} siècle, les services municipaux y sont beaucoup plus

---

1. E. DAHL et al., La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1975, pages 39 à 45.

efficaces. Le nombre de lampes à gaz y atteint un sommet par rapport aux autres quartiers, alors que sa superficie leur est inférieure. Les rues y sont fréquemment pavées. Mais toutes ces améliorations ne visent pas le citoyen ordinaire et la qualité de son habitat, mais le commerçant, qui a besoin de meilleures voies d'accès à ses quais.

1.3 IMPORTANCE GRANDISSANTE DE LA POPULATION MIGRANTE

Le commerce du bois occasionne dans le quartier du port le déversement d'une population en transit formée principalement d'immigrants, de matelots et de cageux. En 1831, cette population de passage est supérieure en nombre à la population résidente mais cet accroissement se concentre principalement des mois de mai à août. Lors de la présentation en 1828 d'une pétition réclamant l'ouverture d'une rue entre le Cul-de-Sac et le Cap Diamant, les auteurs se plaignent que cet endroit est rempli d'Européens[2]. Au milieu du XIX^{e} siècle, près de 20 000 matelots fréquentent annuellement le port et plusieurs doivent y trouver un hébergement temporaire. Le déclin de ce mouvement ne se produira que dans la décennie 1870-80. Au printemps, le flot des cageux se rajoute à celui des immigrants et des matelots.

---

2. Thérèse SAVOIE, L'entreposage du bois dans la région de Québec au XIXe siècle, Parcs Canada, 1983, pages 218 et ss.

De 1831 à 1841, le nombre d'habitants par maison à la haute-ville passe de 9,2 à 7,7 et au faubourg Saint-Jean de 8,6 à 7,3. Dans la basse-ville, alors que les maisons sont plus hautes, le taux est de 8,9 en 1831, ce qui implique que ses maisons, pourtant plus grandes que celles, petites, des faubourgs, abritent moins d'individus. Si, de 1831 à 1841, le nombre d'habitants par maison y augmente, passant de 8,9 à 10,2, il ne peut s'agir par ailleurs que d'un phénomène local, propre au secteur: son envahissement par les immigrants passagers en est le responsable[3]. La basse-ville présente ainsi de nettes particularités quant aux comportements de ses populations résidente et de passage, qu'il est d'ailleurs difficile de saisir à partir des données statistiques disponibles. Mais on peut, sans craindre de se tromper, affirmer que la population migrante saisonnière contribue largement à donner au quartier un caractère populaire commun et probablement aussi cosmopolite qui rend insécure la population locale non habituée à de telles transformations si rapides de son entourage. On peut croire aussi à une incidence de cette population saisonnière sur l'hygiène et la sécurité publique dans le secteur de Place-Royale.

---

3. E. DAHL et al., op. cit., p. 44.

1.4 DOMINANCE DES MÉTIERS RELIÉS AU COMMERCE

Un examen des occupations pratiquées par les propriétaires et occupants de Place-Royale entre 1820 et 1860 est révélateur des tendances générales de l'économie de la basse-ville de Québec et de l'importance du commerce dans ce secteur.

En 1820, l'ensemble de ces occupations peut être regroupé en cinq catégories: commerce (de gros, de détail, alimentation, restauration et divers), artisans (du vêtement, du bois, de l'alimentation, du métal, de la construction et autres), activités maritimes et portuaires (artisans, ouvriers et fonctionnaires), professions libérales (notaires, avocats, etc.) et divers (artistes, fonctionnaires, domestiques, commis, clercs, journaliers, etc). Après 1821, plusieurs de ces occupations disparaissent du secteur. Il en est ainsi des perruquiers et des selliers.

D'autres apparaissent en 1840, dans le commerce ("trader", "furrier"), les professions libérales (avocat, "barrister", coroner) et dans le secteur des divers (libraire, "painter", "bookmaker", et courtier d'assurances).

Mais c'est en 1860 que la majorité des nouvelles occupations apparaissent, surtout en regard du commerce ("wholesale merchant", "wine merchant", "leather merchant", "confectioner", "leather store", "leather dealer", "pedlar", etc.) mais aussi en regard de la construction (il s'agit du métier de plombier), des activités maritimes et portuaires de divers métiers reliés aux communications (imprimeurs, photograveurs) et au personnel de bureau ("collector", "broker", "trustees", "freight agent"). Cet essor remarquable au milieu du XIX^{e} siècle traduit la prolifération et la spécialisation de métiers d'abord reliés aux commerces, puis par la suite aux services économiques complémentaires à ce commerce. La figure 3 donne l'image générale de la répartition des occupations des propriétaires et locataires de Place-Royale en 1821, 1840 et 1860. Les occupations reliées au commerce semblent décliner cependant en 1860, signe possible du déclin du port de Québec amorcé à cette période.

L'examen de ces données par rues est lui aussi révélateur de la répartition spatiale des activités dans le secteur de Place-Royale. La figure 4 fournit ces données par rues en 1821, 1840 et 1860. On remarquera la forte tendance de la rue Saint-Pierre, surtout entre 1840 et 1860, à regrouper la majorité des travailleurs de tous les secteurs. Le détail des catégories d'occupations apparaît à la figure 5. Dans

	1821	1840	1860	totaux 1821	totaux 1840	totaux 1860
Commerce				47,2%	56,0%	49,2%
Gros et détail	32,6%	34,4%	25,0%			
Détail						
alimentation	2,6%	7,65%	4,2%			
restauration	7,7%	11,5%	8,6%			
divers	4,3%	2,4%	11,3%			
Artisans				16,3%	14,8%	11,75%
Vêtement	7,7%	10,0%	6,4%			
Bois	1,7%	0	0,9%			
Métal	1,7%	0,95%	1,3%			
Alimentation	1,7%	0,95%	0,9%			
Construction	1,7%	2,4%	0,2%			
Autres	1,7%	0,5%	2,0%			
Activités maritimes et portuaires				6,0%	4,3%	4,4%
Maritimes	1,7%	0,95%	1,1%			
Portuaires						
Artisans	1,3%	0,5 %	0,2%			
Ouvriers du port	0	0.95%	1,1%			
Fonctionnaires	0	1,4%	1,1%			
Autres	3,0%	0,5%	0,9%			
Professions libérales	3,0%	4,3%	4,65%	3,0%	4,3%	4,65%
Divers				23,2%	14,8%	19,3%
Ouvriers non spécialisés	11,6%	10,5%	9,65%			
Communication	0	1,4%	1,8%			
Artistes	0,85%	0,95%	0,2%			
Fonctionnaires	0,85%	0,95%	4,0%			
Personnel domestique	9,0%	1,4%	2,6%			
Clergé	0%	0%	0,4%			
Bourgeois	0,4%	0%	0%			
Autres	0,4%	0,5%	0,7			
Occupation inconnue	4,3%	5,7%	10,6%	4,3%	5,7%	10,6%
Total	99,8%	99,8%	99,8%	100,0%	99,9%	99,9%

Figure 3. Répartition en pourcentage des occupations des propriétaires et locataires de Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.

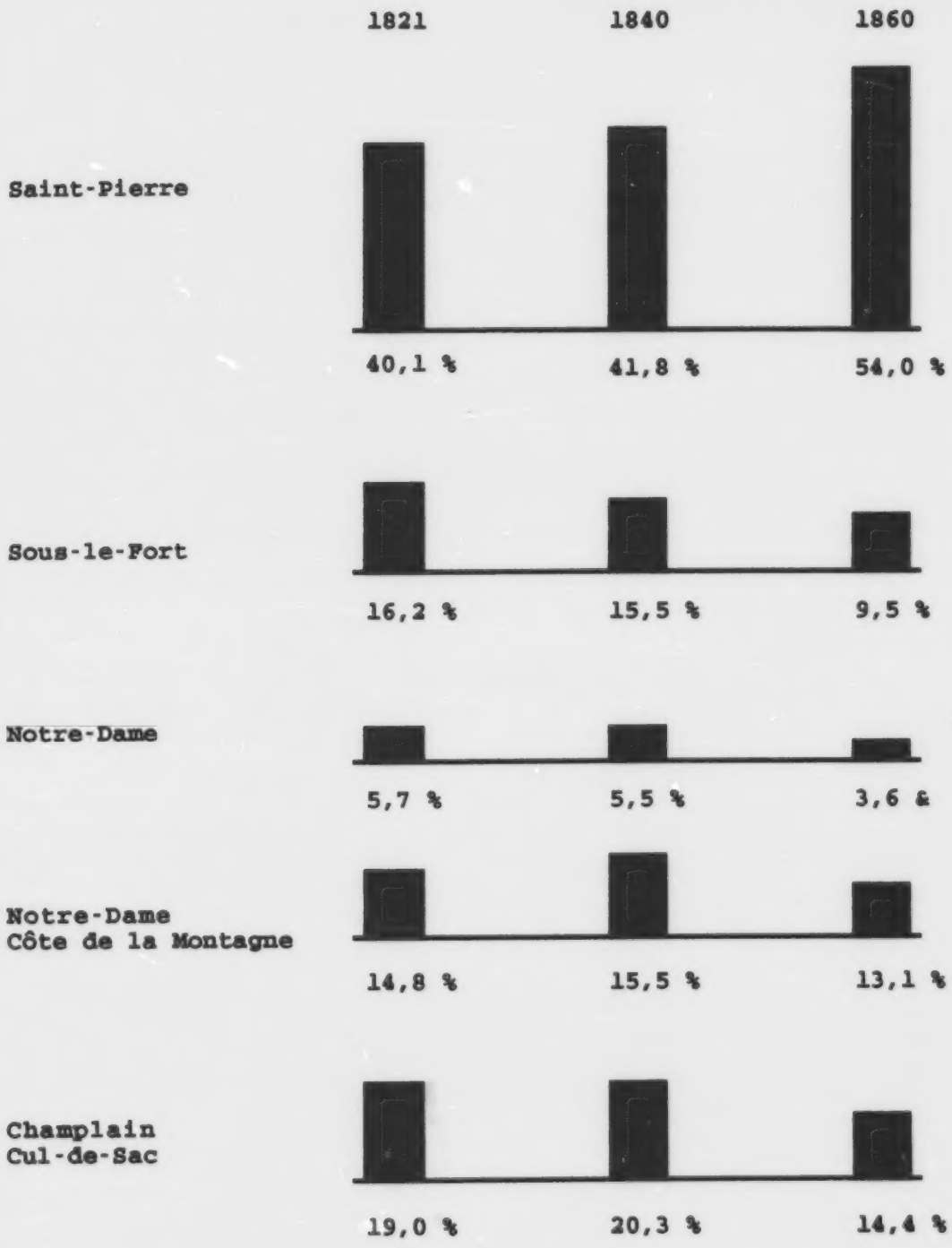

Figure 4.

Évolution du pourcentage de travailleurs par rues à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860. La rue Saint-Pierre accapare la majorité des travailleurs de toutes catégories en 1860.

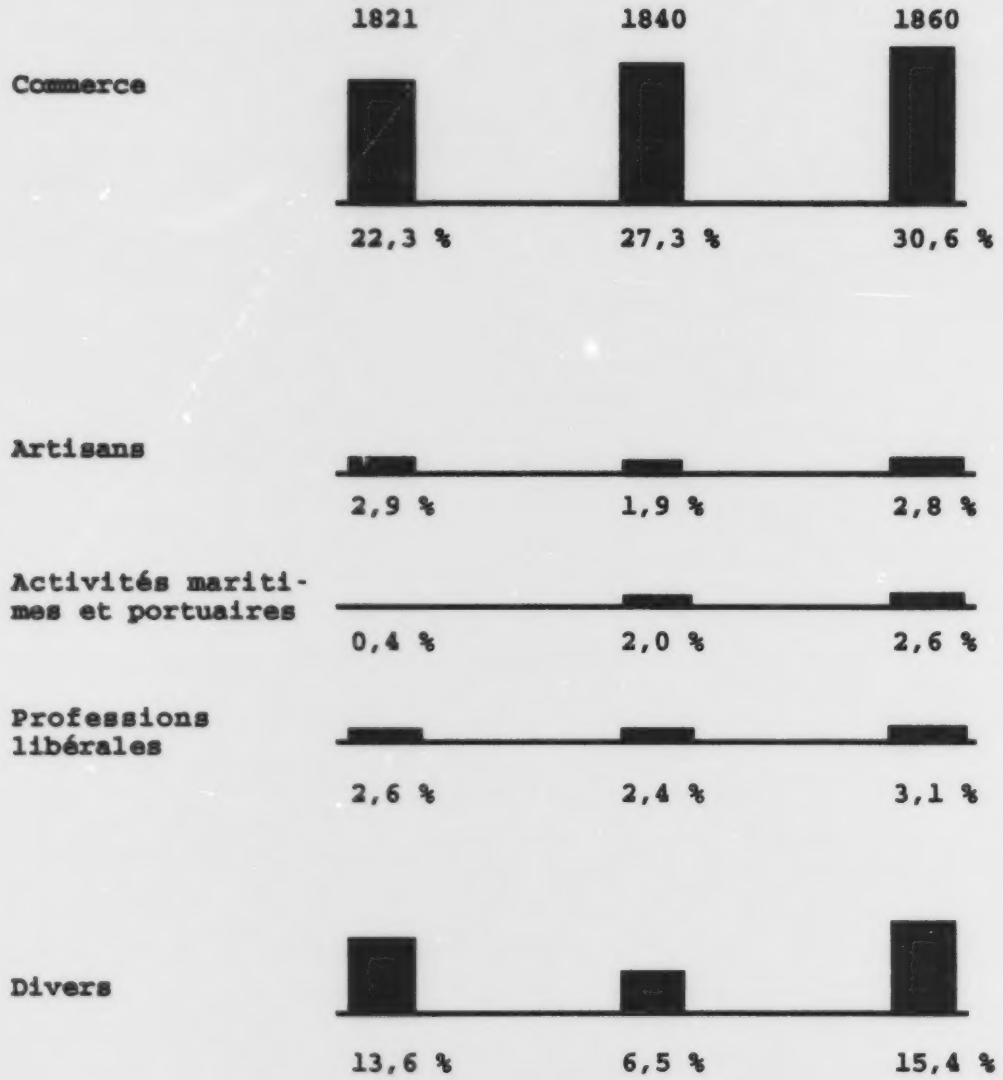

Figure 5 — Évolution du pourcentage de travailleurs par catégories d'occupations sur la rue Saint-Pierre de 1821 à 1860.

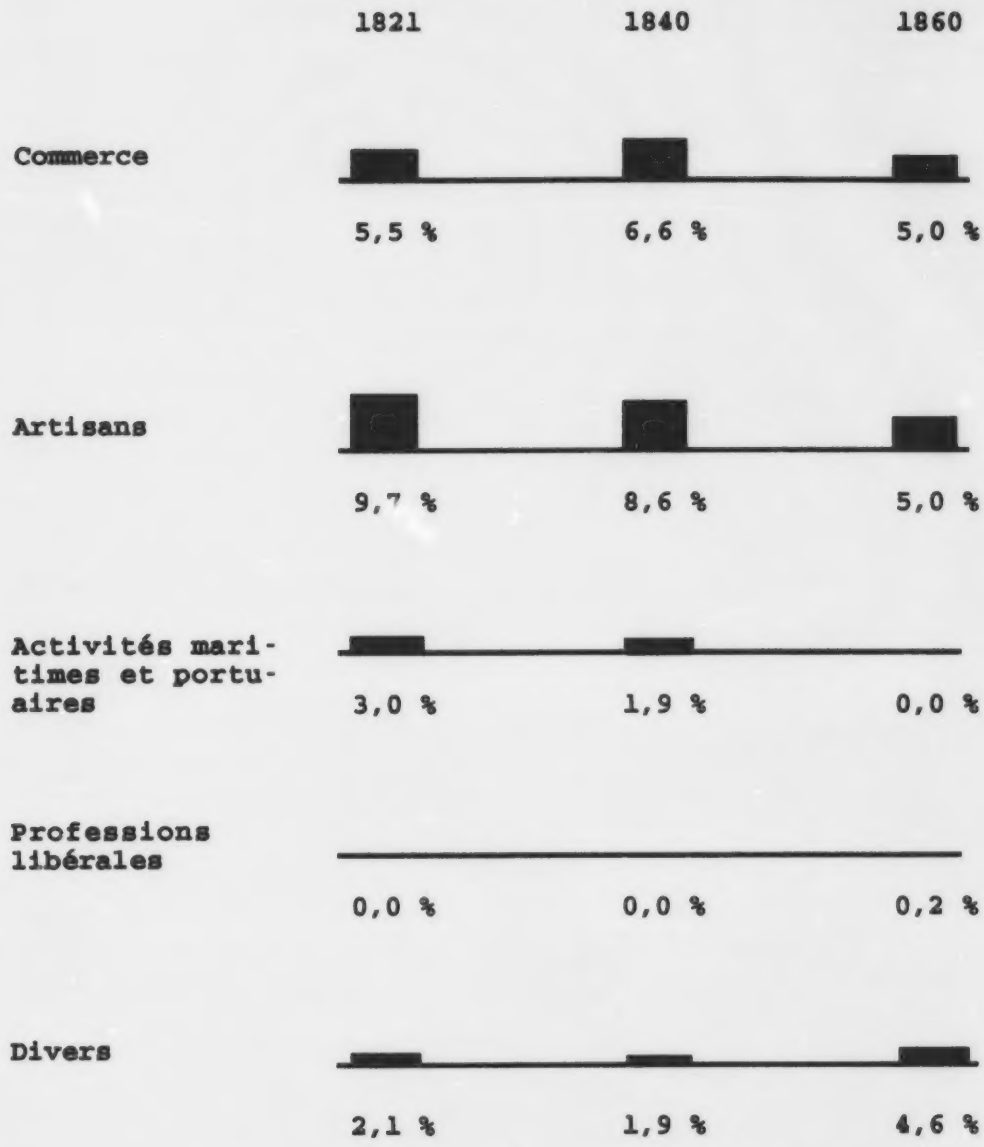

Figure 6. Évolution du pourcentage de travailleurs par catégories d'occupations sur les rues Cul-de-Sac et Champlain de 1821 à 1860.

toutes sans exception, on voit cette augmentation qui se fait aux dépens de toutes les autres rues. Le cas des rues Cul-de-Sac et Champlain en fournit un exemple probant. Même la proportion d'artisans est en baisse de 1840 à 1860 (figure 6).

1.5 BAISSE DU NOMBRE DE FAMILLES PAR MAISONS

Le calcul du nombre de familles par maisons est un indice fort intéressant car il nous renseigne sur les conditions de vie dans les habitations et par le fait même, les conditions d'hygiène et de promiscuité qui en découlent.

La majorité des quartiers de Québec présentent un indice variant entre 1.9 et 1.4 familles par maison[4]:

Jacques-Cartier:	1.6
Montcalm :	1.9
Du Palais:	1.6
Saint-Jean:	1.5
Saint-Louis:	1.4
Saint-Roch:	1.9

Au contraire, les quartiers Champlain et Saint-Pierre

---

4. Ces chiffres proviennent de la figure 7: Données sur l'habitation en 1860-61.

	CHAMPLAIN	JACQUES-CARTIER	MONTCALM	du PALAIS	SAINT-JEAN	SAINT-LOUIS	SAINT-PIERRE	SAINT-ROCH
BRIQUE								
1 étage	6	101	57	2	77	0	2	44
2 étages	99	241	194	12	212	8	43	90
3 étages	38	31	25	6	57	29	47	49
Total	133	373	276	20	346	37	92	183
PIERRE								
1 étage	22	53	24	55	42	42	6	15
2 étages	194	149	126	145	184	182	111	79
3 étages	117	19	23	157	33	178	359	7
Total	333	221	173	357	259	402	476	101
BOIS								
1 étage	94	802	637	18	454	2	13	1283
2 étages	323	209	164	2	204	1	10	220
3 étages	25	8	16	0	0	0	1	1
Total	442	1019	317	20	658	3	24	1504
No. total de maisons	908	1613	1266	397	1263	442	592	1788
MAISONS EN CONSTRUCTION	0	0	2	0	1	1	0	5
FAMILLES	2377	2680	2475	650	1922	654	1839	3480

Recensements du Canada pour 1860-61.

Note: Ce recensement ne mentionnant que des maisons de un à trois étages, le lecteur prendra note que l'indication de maison à trois étages inclut aussi toutes les maisons de quatre étages ou plus recensées à l'époque.

Figure 7. Données sur l'habitation en 1860-61.

présentent respectivement un indice de 5.3 et de 3.1 familles par maison. Cet indice doit cependant être relativisé dans le cas du quartier Saint-Pierre: on doit tenir compte du nombre élevé de maisons à 3 et à 4 étages qui permettent d'abriter plusieurs familles dans une même maison.

Si ces données apparaissent valables pour l'ensemble de la basse-ville, elles appellent cependant des nuances en regard du secteur à l'étude. En effet, à partir du recensement nominal de 1861, nous avons compilé le nombre de familles retrouvées dans chaque maison de Place-Royale. L'indice d'occupation présente alors de fortes variations en fonction des différentes rues retrouvées dans le secteur. Il varie ainsi entre 1.0 et 1.5 pour la plupart des rues à l'exception des rues Champlain, Cul-de-Sac et Sous-le-Fort, où il se situe entre 2 et 4.3.

De cet examen du nombre de familles par maisons résultent ainsi plusieurs observations générales[5]. La zone où se concentre le plus grand nombre de familles est celle du Cul-de-Sac et de la rue Champlain (lots 2276 à 2282, 2292-3 et 2294). Ce secteur est donc le plus densément peuplé. Par ailleurs, la rue Notre-Dame, la côte de la Montagne, l'escalier Champlain, la place proprement dite et le côté ouest de

---

5. Voir l'appendice 7: Tableau du nombre de familles habitant à Place-Royale en 1861, sur lequel est basée cette analyse.

la rue Saint-Pierre abritent principalement des commerces situés au rez-de-chaussée, dont les propriétaires ou locataires-tenanciers occupent les étages supérieurs. Quant au côté est de la rue Saint-Pierre, et plus particulièrement au nord de la ruelle de la Place, des commerces l'occupent tout probablement, ce qui expliquerait l'absence de données au recensement. On voit donc encore une fois le type de relation qui existe entre les fonctions résidentielle et commerciale: une coexistence difficile, où cette dernière accule dans leurs derniers retranchements les habitants du secteur. Beaucoup de ces habitants d'ailleurs sont des locataires. Examinons aussi cet aspect.

1.6 AUGMENTATION DU PHÉNOMÈNE DE LOCATION

Le phénomène de location prend énormément d'importance pendant la période 1820-1860[6]. Ce phénomène existait dans la période antérieure mais il était moins prononcé et son ampleur n'avait rien de comparable. Qui loue des espaces? A peu près tout le monde, mais surtout des marchands et des commerçants, pour qui le secteur a pris un intérêt stratégique évident. Des maisons entières, des parties de maisons et des hangars font ainsi l'objet d'ententes locatives. On trouve là la raison de la transformation de plusieurs étages

---

6. Voir à ce sujet l'appendice 1, élaboré à partir des séquences chronologiques de 1821, 1840 et 1860, sur lequel se basent ces constatations.

de maisons en magasins. Des familles occupent aussi des logements ("flats") que les propriétaires auront au préalable rafraîchis et dotés de commodités tels placards et foyers. En 1821 et 1840, le nombre total de locations passe de 131 à 151, ce qui apparaît faible comme augmentation (figure 8). Mais de 1840 à 1860, on assiste à une véritable explosion locative! En effet, le nombre de locations augmente de 140%. Un immeuble présente jusqu'à 16 locataires! (2112-5). Comment expliquer ce phénomène? Essentiellement, en fait, par l'aménagement de maisons en espaces à bureaux sur la plupart des rues. Ces espaces loués traduisent la prédominance de la fonction commerciale.

Au contraire, sur la rue Champlain, les locations sont faites à des familles, ce qui confère à ce petit secteur un caractère véritablement résidentiel.

A quelles conditions sont faites ces locations? L'entente qui intervient entre un propriétaire et un locataire se traduit, comme aujourd'hui, par la signature d'un bail régissant les conditions de la location. Les obligations du locateur consistent à laisser la libre jouissance des lieux, à maintenir le logement en bon état et à le garantir à l'épreuve du vent et de l'eau ("wind and water tight").

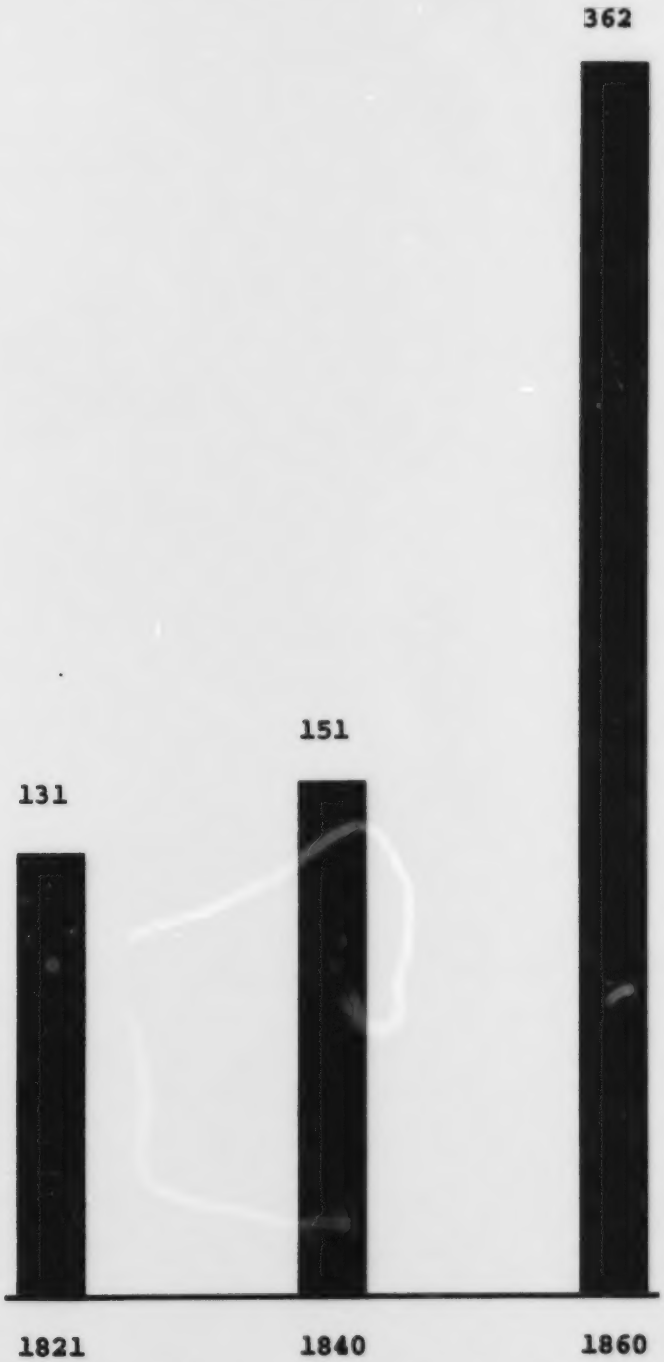

Figure 8. Les locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860. L'augmentation de locataires en 1860 à Place-Royale est phénoménale! Par contre, une mise en garde s'impose: location ne veut pas dire uniquement espace résidentiel mais surtout espace commercial et de bureau.

De son côté le locataire s'engage à faire usage tranquille et paisible des lieux, à faire l'entretien et les réparations mineures, à se conformer aux règlements de police, à ne pas sous-louer sans autorisation du propriétaire et à remettre les lieux dans le même état que lors de la prise de possession. A l'occasion, des clauses spécifiques, comme celle de ne pas fendre du bois dans la maison, se rajouteront aux obligations du locataire. Si le propriétaire doit effectuer de grosses réparations, le locataire les souffrira sans dédommagement. Le coût du loyer est payé en quatre parties égales, quatre fois par année, les premiers des mois d'août, novembre, février et mai, ce dernier étant habituellement le début du terme[7].

1.7 NON-RENOUVELLEMENT DU STOCK IMMOBILIER DU XVIII^{e} SIÈCLE

L'habitation de Place-Royale, dans ce contexte de prépondérance de la fonction commerciale, subit-elle des impulsions nouvelles capables de la transformer substantiellement? Il semble que non.

---

7. Ces observations sur les règles et clauses régissant la location sont basées sur les actes notariés suivants:

QQAN, Greffe de Louis Panet, Bail entre J. Carrier et W. Carter et J. Mc Kele, 13 novembre 1827.
QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Bail de L. Fortier à J. Chouinard, 14 février 1832.
QQAN, Greffe de S.I. Glackmeyer, Bail de H. Fortier à Dame Veuve Hardy et S. Marchildon, 5 janvier 1852.
QQAN, Greffe de S.I. Glackmeyer, Bail de F. Chabot à Charles Beaupré, 21 mars 1860.

L'habitation des vieux quartiers de la ville, dont le secteur de Place-Royale fait partie, accuse par contre des différences marquées par rapport à celle des autres quartiers. Dans la première moitié du XIX^{e} siècle, les maisons présentent des superficies supérieures à celles des faubourgs. En basse-ville, la superficie moyenne est de 900 pieds carrés, alors que dans les faubourgs, elle varie entre 720 et 750 pieds carrés.

Les maisons de la basse-ville sont aussi plus hautes. Il est fréquent d'en trouver à quatre étages et celles à trois étages sont la majorité. Dans les faubourgs, les habitations sont en fait à un étage, auquel on peut en rajouter un second si l'espace des combles est aménagé.

Dans la basse-ville, le matériau utilisé pour les constructions est la pierre. Dans les faubourgs, les maisons sont pratiquement toutes en bois.

La construction en brique apparaît à Québec entre 1830 et 1840 et croît dans la décennie suivante[8]. En 1861 les quartiers Jacques-Cartier, Champlain (en fait le prolongement vers Sillery), Saint-Jean et Montcalm viennent en tête pour le nombre d'habitations en brique avec respectivement 36%,

---

8. LAFRAMBOISE, Yves, Technologie traditionnelle de la taille de la pierre à Québec aux XVIIIe et XIXe siècles, thèse de maîtrise, U. Laval, 1979, page 73.

30%, 27% et 21% de leur total. Le quartier Saint-Pierre (qui regroupe une large partie du territoire à l'étude) en a pour sa part 15%. Les édifices étant déjà tous construits en pierre, on peut croire que la brique n'était utilisée que pour des reconstructions, lorsque un site avait par exemple été détruit par le feu. En fait, le stock immobilier hérité des années antérieures par les marchands et les commerçants est conservé à peu près tel quel. Les capitaux investis dans la construction dans la basse-ville sont ainsi destinés à la rénovation des bâtisses, au prolongement des quais et à l'érection de hangars sur ces espaces nouvellement acquis. Les différences qui marquent ce stock immobilier par rapport à celui des autres quartiers ne résultent donc pas d'un renouveau qui aurait eu lieu entre 1820 et 1860, mais sont un acquis du siècle antérieur. Voyons donc ce sort particulier que réserve, au milieu urbain et au stock immobilier qui le constitue, la période allant de 1820 à 1860.

PARTIE II

PLACE-ROYALE, TÉMOIN DE LA FORMATION DE LA VILLE CONTEMPORAINE

2.1 LE CONTEXTE INTERNATIONAL: L'HYGIÈNE, LA SÉCURITÉ ET LE PROBLÈME DE LA VILLE AU XIX^{e} SIÈCLE

Au XIX^{e} siècle, le problème de la sécurité et de l'hygiène publique avait été posé déjà depuis longtemps et à travers les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, des solutions dictées par le bon sens et la disponibilité des matériaux courants répondaient aux besoins de la communauté. Ces besoins d'ailleurs étaient ceux de petites agglomérations où la lenteur de la croissance permettait des adaptations sans modification des principes. Dès le début du XIX^{e} siècle cependant, la ville de Québec se prête à des changements importants liés à son essor économique: spéculation sur l'espace constructible, augmentation de la population migrante, croissance démographique et croissance en hauteur des habitations. Ces changements affectent plusieurs grandes villes de l'époque, dont Londres.

Les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets deviennent rapidement incapables de répondre à la demande. Mais la mentalité populaire n'a pas évolué vers une prise de conscience globale de ce problème.

Des sommes d'argent considérables seraient nécessaires, mais on préfère encore leur utilisation à des travaux plus productifs, généralement associés aux voies de communication. L'apparition de maladies épidémiques dans les quartiers

urbains densément peuplés sonnera les premières cloches d'une urgence à laquelle la deuxième moitié du XIX^{e} siècle se chargera de répondre.

Depuis le XVIII^{e} siècle, l'industrie avait su se fabriquer des tuyaux, des vannes et des robinets, destinés à la mise en marché de machines et d'appareils. Mais l'installation de conduites d'eau et de gaz insufflera à cette branche de l'industrie un essor considérable. Les tuyaux de plomb ou de poterie de terre sont graduellement remplacés par des tuyaux de fonte raccordés entre eux par des brides ou par emboîtement. Les hydrauliciens se mettent à la tâche afin de calculer les débits, la vitesse de l'eau, le diamètre et la pente des conduites. Ces calculs étaient inconnus jusqu'à maintenant et la science hydraulique se met alors à solutionner de nouveaux problèmes, inconnus jusqu'alors.

L'éclairage fait lui aussi des progrès importants. C'est grâce au physicien genevois Ami Argand que la lampe à l'huile subit des perfectionnements importants et se voit adapter au gaz vers les années 1840. Les conduites de distribution ne présentent pas de problème particulier mais l'industrie doit résoudre des questions propres à ce système: régulation de la pression dans les circuits de distribution, calcul des quantités de gaz distribuées (gazomètres) et types de brûleurs donnant le maximum d'intensité lumineuse.

L'introduction du gaz dans l'éclairage des rues allait aider à résoudre un problème de sécurité publique que la mise en place de services de police n'avait que très partiellemnt résolu.

Il s'agit donc là des principaux champs d'activité où la science doit solutionner des problèmes propres à l'urbanisme. Dans les autres secteurs, on en reste à des solutions déjà connues.

2.2 LE CONTEXTE PROPRE À LA VILLE DE QUÉBEC

2.2.1. Problèmes de croissance de la ville de Québec

La croissance de la ville de Québec dans la première moitié du XIX^{e} siècle subit une accélération exceptionnelle. Des changements majeurs surviennent tant au niveau de l'économie, de la société, que des aménagements urbains. Au centre de cette croissance économique figure le commerce du bois, qui draine dans la basse-ville une population migrante composée surtout de matelots et d'ouvriers liés à la transformation du bois, mais aussi d'immigrants. Québec est au premier rang des villes canadiennes jusque vers 1830 et occupe le deuxième rang jusqu'en 1880.

Le port, qui jouxte le secteur de Place-Royale, c'est le centre de l'activité de la basse-ville. De 200 navires par

saison en 1815, on passe à plus de 1 300 vers 1850. Les équipements augmentent et les surfaces s'étendent: 29 quais en 1822 et 39 en 1842. La croissance des quais s'effectue à l'image d'un long filament calqué sur la bordure du fleuve. Dans le Cul-de-Sac se concentre le débarquement des marchandises destinées au marché. Ailleurs, on retrouve les chantiers navals, les quais de débarquement de marchandises diverses et une zone d'entreposage du bois (figures 9, 10 et 11).

La densité de la population subit un accroissement important: 560 personnes au kilomètre carré en 1818, 1 540 en 1851. Les vieux quartiers, en particulier ceux qui incluent le secteur de Place-Royale, atteignent leur capacité maximale de logement, de sorte qu'en 1861, ils ne comportent plus que le tiers de la population, alors qu'ils en comportaient la moitié. Le nombre de locataires est très élevé dans la basse-ville. C'est le quartier des marchands, le long de la rue Saint-Pierre, mais surtout celui des aubergistes, des ouvriers du port et des marins.

La valeur des immeubles pour fins de taxation municipale se situe à une moyenne de 25 livres, celle des faubourgs à 11 livres, et celle des vieux quartiers à 53 livres! Ce décalage est dû au type même de construction, au nombre d'étages des édifices et à leur localisation privilégiée. Il

Figure 9. Place-Royale en 1820

En 1820, le paysage urbain du secteur de Place-Royale est parvenu à son stade maximal d'expansion pour plusieurs décennies. Le tissu urbain a acquis son plan définitif, les rues sont tracées et les principaux quais sont mis en place. L'architecture est encore en pierre. C'est l'héritage du XVIII^{e} siècle vers la fin de sa vie.

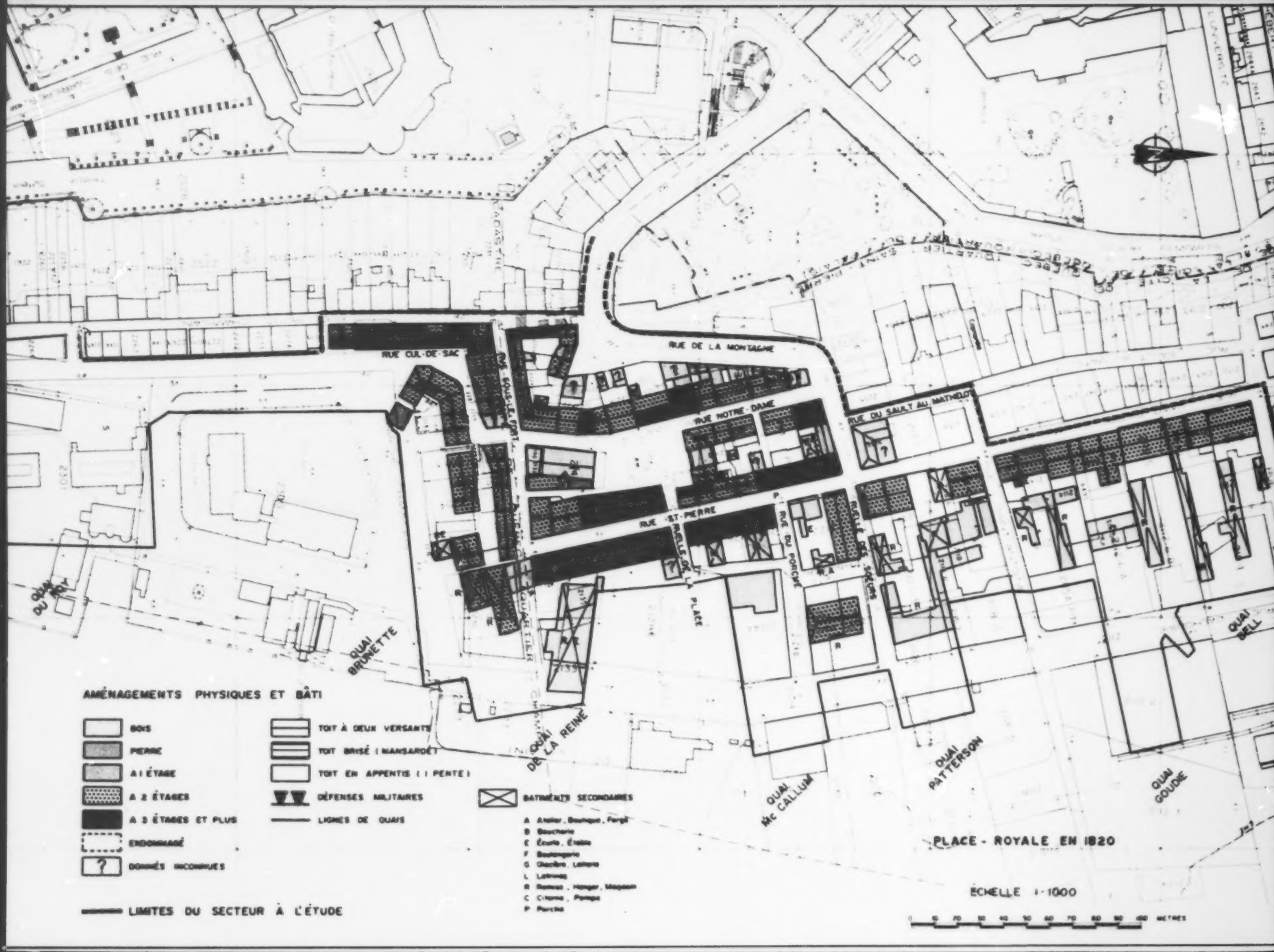
RUE CUL-DE-SAC
RUE DE LA MONTAGNE
RUE NOTRE-DAME
RUE DU SAULT AU MATHELOT
RUE ST-PIERRE
RUE DU PORCHE
RUELLE DES SAUVAGES
PLACE
QUAI DU ROY
QUAI BRUNETTE
QUAI DE LA REINE
QUAI Mc CALLUM
QUAI PATTERSON
QUAI GOUDIE
QUAI BELL
AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES ET BÂTI
BOIS
PIERRE
A 1 ÉTAGE
A 2 ÉTAGES
A 3 ÉTAGES ET PLUS
ENDOMMAGÉ
DONNÉS INCONNUES
TOIT À DEUX VERSANTS
TOIT BRISÉ (MANSARDÉ)
TOIT EN APPENTIS (1 PENTE)
DÉFENSES MILITAIRES
LIGNES DE QUAIS
BATIMENTS SECONDAIRES
A Atelier, Boutique, Forgé
B Boucherie
E Écurie, Étable
F Boulangerie
G Glacière, Laiterie
L Laiterie
R Remise, Hangar, Magasin
C Citerne, Pompe
P Puisard
LIMITES DU SECTEUR À L'ÉTUDE
PLACE - ROYALE EN 1820
ÉCHELLE 1:1000
METRES

Figure 10. Place-Royale en 1840

En 1840, seuls les quais se sont allongés, alors que la place de Débarquement entreprend son expansion sur le fleuve et que des étals y ont été mis en place. Les entrepôts sont construits en pierre ou en bois, alors que la brique fait une apparition très timide.

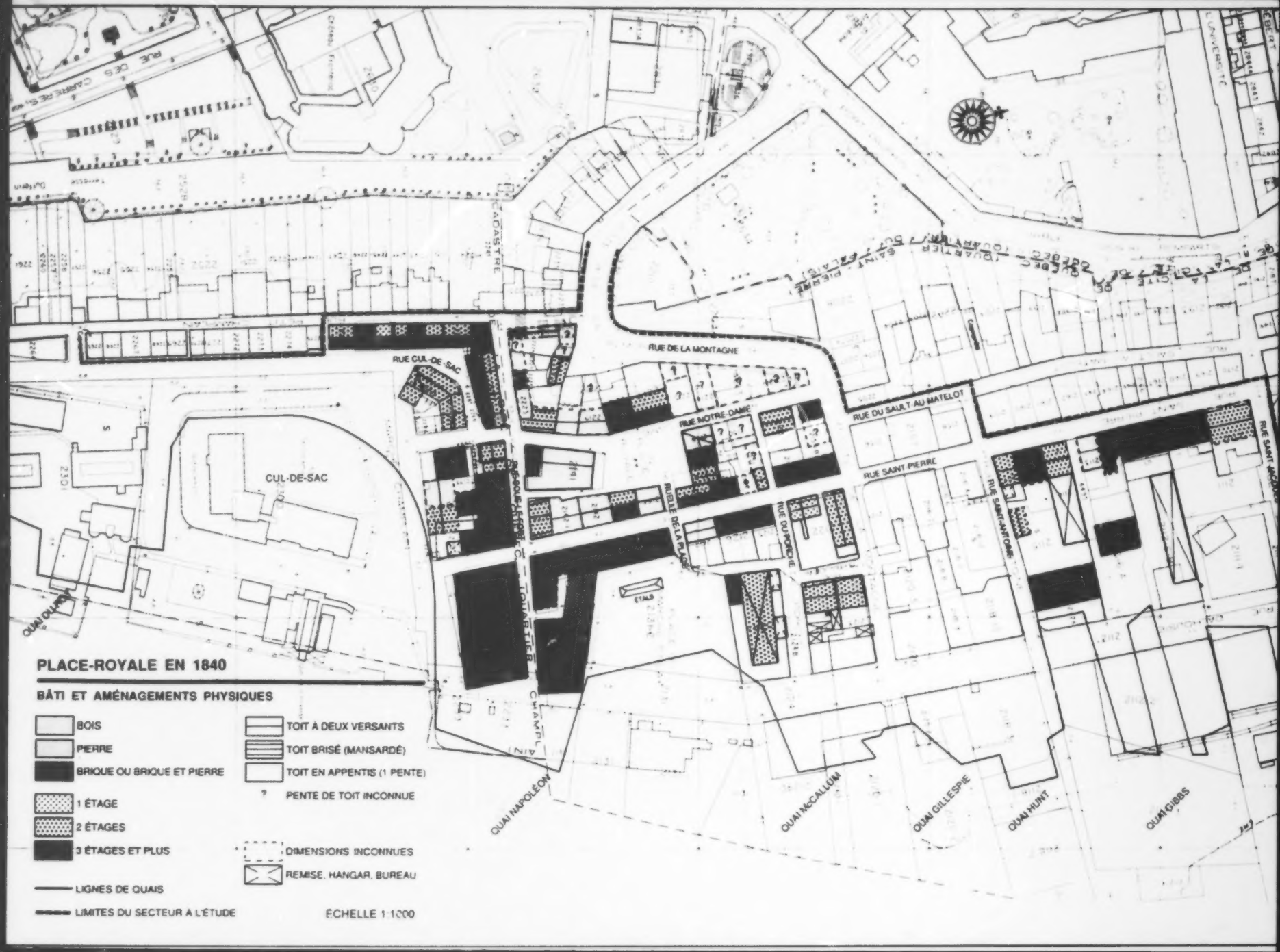
RUE CUL-DE-SAC
RUE DE LA MONTAGNE
RUE NOTRE-DAME
RUE DU SAULT AU MATELOT
RUE SAINT-PIERRE
RUE SAINT-NICOLAS
RUE SAINT-JACQUES
RUELLE DE LA PLACE
RUE DU FONDEUR
CUL-DE-SAC
ÉTAIS
QUAI NAPOLÉON
QUAI McCALLUM
QUAI GILLESPIE
QUAI HUNT
QUAI GIBBS
PLACE-ROYALE EN 1840
BÂTI ET AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES
BOIS
PIERRE
BRIQUE OU BRIQUE ET PIERRE
1 ÉTAGE
2 ÉTAGES
3 ÉTAGES ET PLUS
LIGNES DE QUAIS
LIMITES DU SECTEUR À L'ÉTUDE
TOIT À DEUX VERSANTS
TOIT BRISÉ (MANSARDÉ)
TOIT EN APPENTIS (1 PENTE)
? PENTE DE TOIT INCONNUE
DIMENSIONS INCONNUES
REMISE, HANGAR, BUREAU
ÉCHELLE 1:1000

Figure 11. Place-Royale en 1860

En 1860, on réalise bien les changements survenus depuis 40 ans: une légère extension des quais sur le fleuve sans que les espaces ainsi acquis ne soient par le fait même construits. On les utilise probablement pour le stockage à ciel ouvert du bois. La brique et sa combinaison avec la pierre se répandent dans un secteur où traditionnellement régnait en exclusivité la pierre. Cette dernière est d'ailleurs de plus en plus utilisée sous sa forme taillée. Deux grands marchés ont été créés, et deux édifices construits, l'un au marché Finlay (anciennement la place de Débarquement) et l'autre au marché Champlain.

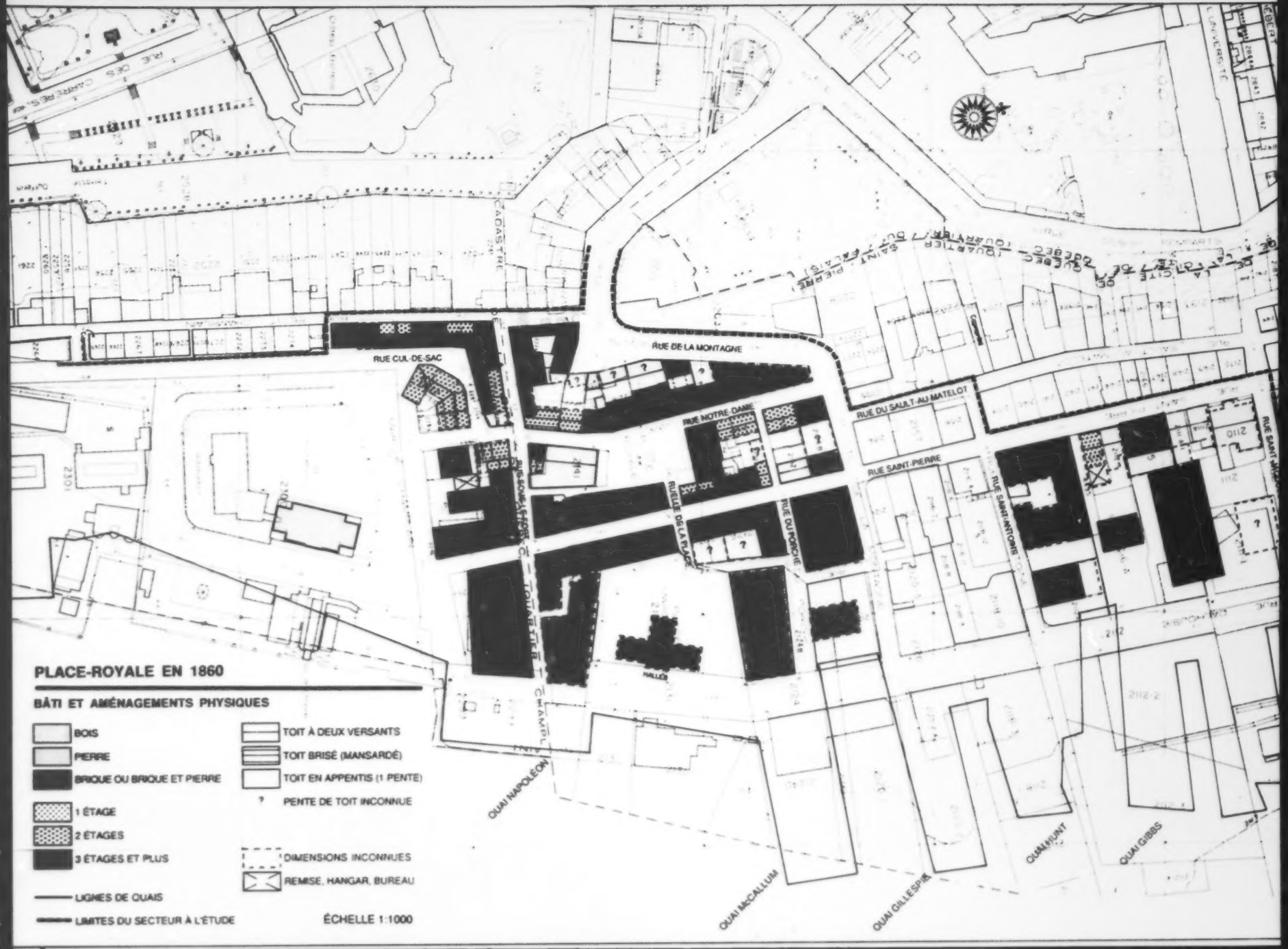
RUE CUL-DE-SAC
RUE DE LA MONTAGNE
RUE NOTRE-DAME
RUE DU SAULT-AU-MATELOT
RUE SAINT-PIERRE
RUE SAINT-ANTOINE
RUE SAINT-JACQUES
RUE DU PORCHE
RUELLE DE LA PLACE
RUE SOMMER
RUE DE CHAMPLAIN
HALLES
QUAI NAPOLÉON
QUAI McCALLUM
QUAI GILLESPIE
QUAI HUNT
QUAI GIBBS
CADASTRE
PLACE-ROYALE EN 1860
BÂTI ET AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES
BOIS
PIERRE
BRIQUE OU BRIQUE ET PIERRE
1 ÉTAGE
2 ÉTAGES
3 ÉTAGES ET PLUS
LIGNES DE QUAIS
LIMITES DU SECTEUR À L'ÉTUDE
TOIT À DEUX VERSANTS
TOIT BRISÉ (MANSARDÉ)
TOIT EN APPENTIS (1 PENTE)
? PENTE DE TOIT INCONNUE
DIMENSIONS INCONNUES
REMISE, HANGAR, BUREAU
ÉCHELLE 1:1000

explique pourquoi les reconstructions sont si peu nombreuses, et les réparations partielles fréquentes: le coût des immeubles est déjà très élevé, de sorte qu'il s'avère préférable de les rentabiliser au mieux, tout en réduisant au minimum l'investissement. A la fin de notre période, le quartier aura ainsi perdu sa vocation domiciliaire dominante, au profit d'une vocation principalement commerciale.

2.2.2 Consolidation des emprises sur le fleuve

Le milieu physique qui s'était largement transformé de 1760 à 1820, demeure relativement stable dans le secteur du port avoisinant Place-Royale. Non pas que les installations y soient suffisantes pour répondre aux besoins, au contraire. Mais tous les espaces disponibles sont utilisés, et le phénomène de l'entassement caractérise l'endroit. Le développement physique de la basse-ville se poursuit, mais à ses extrémités. Dans les secteurs déjà aménagés, les marchands sont donc appelés à améliorer leurs installations, à en faciliter les accès, et à prolonger des quais existants vers le fleuve, lorsqu'ils le peuvent. Plusieurs travaux ont ainsi cours entre 1824 et 1860.

En 1824, on décide de faciliter l'accostage des bateaux à vapeur ("steamboat") qui apportent des denrées au marché, en allongeant la rue de la Place par un grand pontage de 125

Figure 12. "Plan figuratif de la rue partant de l'ancien Marché traversant la rue St. Pierre et d'Union...", par Jean-Baptiste Larue, 30 avril 1824.

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-229

Sur le plan, on a dessiné l'emplacement des quais, des îlots urbains et l'emplacement du plan incliné, en forme de grand escalier.

4 8

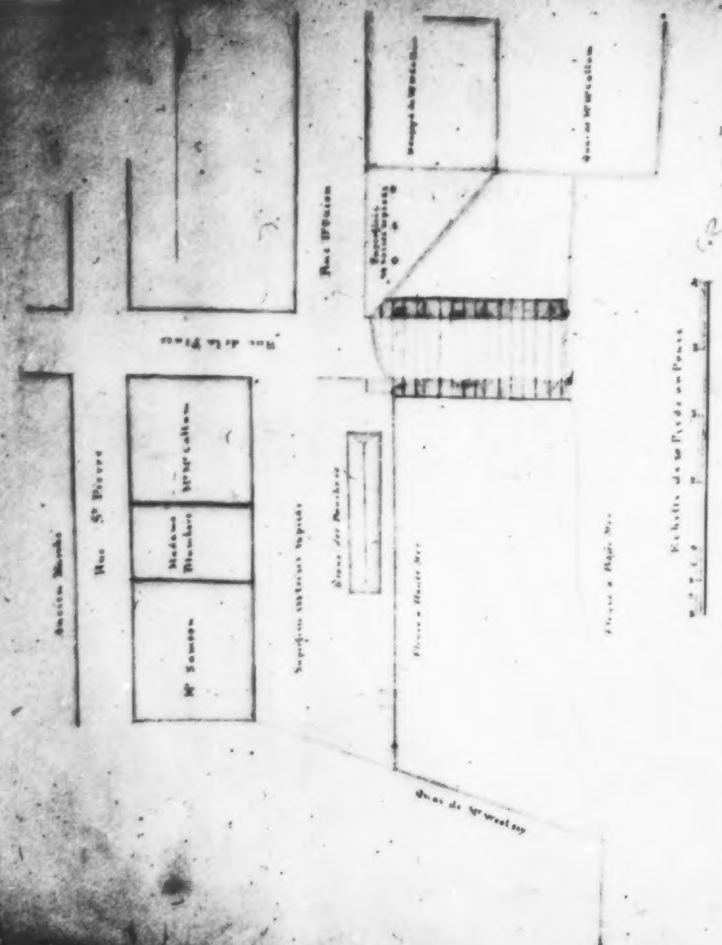

[illegible] d'avril de la présente année [illegible]
de la [illegible] année du Règne de [illegible]
Chap. [illegible] Section [illegible] a été [illegible] transporté sur le [illegible]
au lieu nommé La Place d'Embarquement et de débarquement [illegible]
faire un Plan Figuratif de la rue partant de l'ancien Marché [illegible]
de la rue St Pierre & d'Union et [illegible] prolongé [illegible]
[illegible] jusqu'à Basse Mer, dont la distance à trouvé en prolongation de [illegible] pieds [illegible] en pieds françaises tel que figuré au Plan ci-joint et désigné par les lettres [illegible]
[illegible] partie de rue en prolongation pour faciliter le débarquement et l'embarquement
des personnes venant apporter leurs denrées au Marché [illegible] par la rue de
[illegible] est d'opinion que ce Batage fut [illegible]
la longueur de la [illegible] pour ne point être nuisible aux Charretiers pour le débarquement des bois. Que les Lambourdes ou [illegible] de bois [illegible]
par moins d'un pied [illegible]
par des [illegible] en fer [illegible] distance de [illegible] pieds en [illegible] pieds chaque
en pierres depuis quatre à cinq pieds en terre [illegible]
[illegible] pas moins de cinq pouces d'épaisseur [illegible]
sur toute la longueur de la rue [illegible]
[illegible]
pour y faciliter la montée & descente des voitures [illegible]
l'opinion que si cet ouvrage peut être fait tel que désigné ci-dessus [illegible]
[illegible]
[illegible]

En foi de quoi j'ai signé le présent pour servir & valoir ce que de raison.

Québec le 20 Avril 1820

J. Bte Larue [illegible]

Estimation

132 pieds de [illegible] en bois [illegible] à [illegible] par pieds	£ 2 . [illegible] . 0
55 pieds [illegible] pour les Lambourdes [illegible]	[illegible] . [illegible] . 3
50 [illegible] de fer [illegible]	[illegible] . [illegible] . 0
10 Toises de pierre à 13/	13 . 0 . 0
10 [illegible] de fer employé [illegible] à [illegible] par livre	20 . [illegible] . 0
Main d'œuvre	11 . 0 . 0
	£ [illegible] . 17 . [illegible]

J. Bte L.

Référence

L'addition [illegible] de cinq pieds de chaque côté des [illegible] marquées au [illegible] [illegible] qui ne [illegible] dans l'estimation ci-dessus.

J. Bte L.

Figure 13. "Plan des Améliorations proposées pour être faites à la Place de Débarquement de la Basse ville...", par Théophile Baillairgé, 2 avril 1836.

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-240 et FC-529

Le plan montre d'autres travaux d'aménagement prévus à la place de Débarquement: on allonge le plan incliné et on construit des parapets le long des quais. A remarquer l'importance des conduites d'eau destinées à l'approvisionnement ou à l'évacuation: un canal principal sur la rue de la Place sur lequel se branche un second canal sur la rue d'Union, des égouts et deux pompes.

pieds de longueur (figure 12) qu'on appelle aussi plan incliné. D'autres travaux suivent en 1836 au même endroit (figures 13 et 14). A cette date, la place de Débarquement comprend des étals entre lesquels des canaux d'égouttement mènent à des puisards recouverts de grilles. Une pompe est installée sur le bord du quai. Le problème continue d'en être un d'accès facile. La fréquentation nombreuse de la place de Débarquement exige constamment l'amélioration des accès, de sorte qu'une nouvelle descente et de nouveaux escaliers sont projetés le 2 avril 1836 (figure 13). Ces projets sont suivis par d'autres le 19 mai de la même année. Beaucoup plus ambitieux, ils consistent à tripler la surface destinée au marché et aux îlots: élargissement des quais Mc Callum à l'est et de la Reine à l'ouest, avec escaliers aux extrémités et bâtiment sur chacun (figure 14). Il semble que ces travaux ne soient pas réalisés en 1836 car l'année suivante, on y revient de nouveau. Théophile Baillairgé exécute le 18 mai 1837 de nouveaux plans destinés à l'amélioration de l'endroit. Il reprend l'idée de l'année précédente mais en la modifiant: à l'est, du côté du quai Mc Callum, un quai de 40 pieds de largeur avec une descente de 130 1/2 pieds de longueur et de 25 pieds de largeur, au nord, un élargissement là aussi du quai, et à l'ouest, un élargissement du quai de 40 pieds de largeur terminé par trois escaliers disposés en dents-de-scie (figure 15). Ces travaux sont réalisés pendant l'été par Joseph Picard, maître

charpentier et constructeur de quais de Québec: prolongation du quai existant, construction de deux nouveaux quais, d'escaliers et d'un plan incliné.

A partir de ce document nous pouvons dégager les caractéristiques générales de ces quais[1]. On érige d'abord des murs de pierre de Beauport de 5 pieds d'épaisseur comme fondations, sur lesquels on érige des sortes de cages de bois de pin. Leur parement est en pièces de 12 pouces carrés, clouées à 13 pouces d'intervalle au moyen de gournables en fer. Les travers et autres pièces de la structure sont de même nature. Dans ces cages, dont le fond a été recouvert d'une sorte de pilotis, on déverse de la pierre ou des bonnes vidanges. Le dessus est ponté de madriers d'au moins 3 pouces d'épaisseur, en pin. A l'extrémité du quai rajouté au quai Mc Callum, une ouverture verticale de 10 pieds carrés, dont les parois sont boisées de haut en bas avec une pente, sert au fonctionnement des pompes.

Tous ces travaux ont peut-être suscité dans l'esprit de Colin Mc Callum marchand des doutes sur les délimitations des propriétés dans ce secteur, à moins que l'inspecteur municipal ne l'ait décidé lui-même. Toujours est-il que le 7 septembre 1837, un procès-verbal d'arpentage par Jean-

---

1. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J.-B. Larue et J. Picard, 13 juillet 1837.

Figure 14. "Plan figuratif des Améliorations Projetées sur la Place de Débarquement à la Basse Ville de Québec, par [Jean-Baptiste Larue], 19 mai 1836

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-241

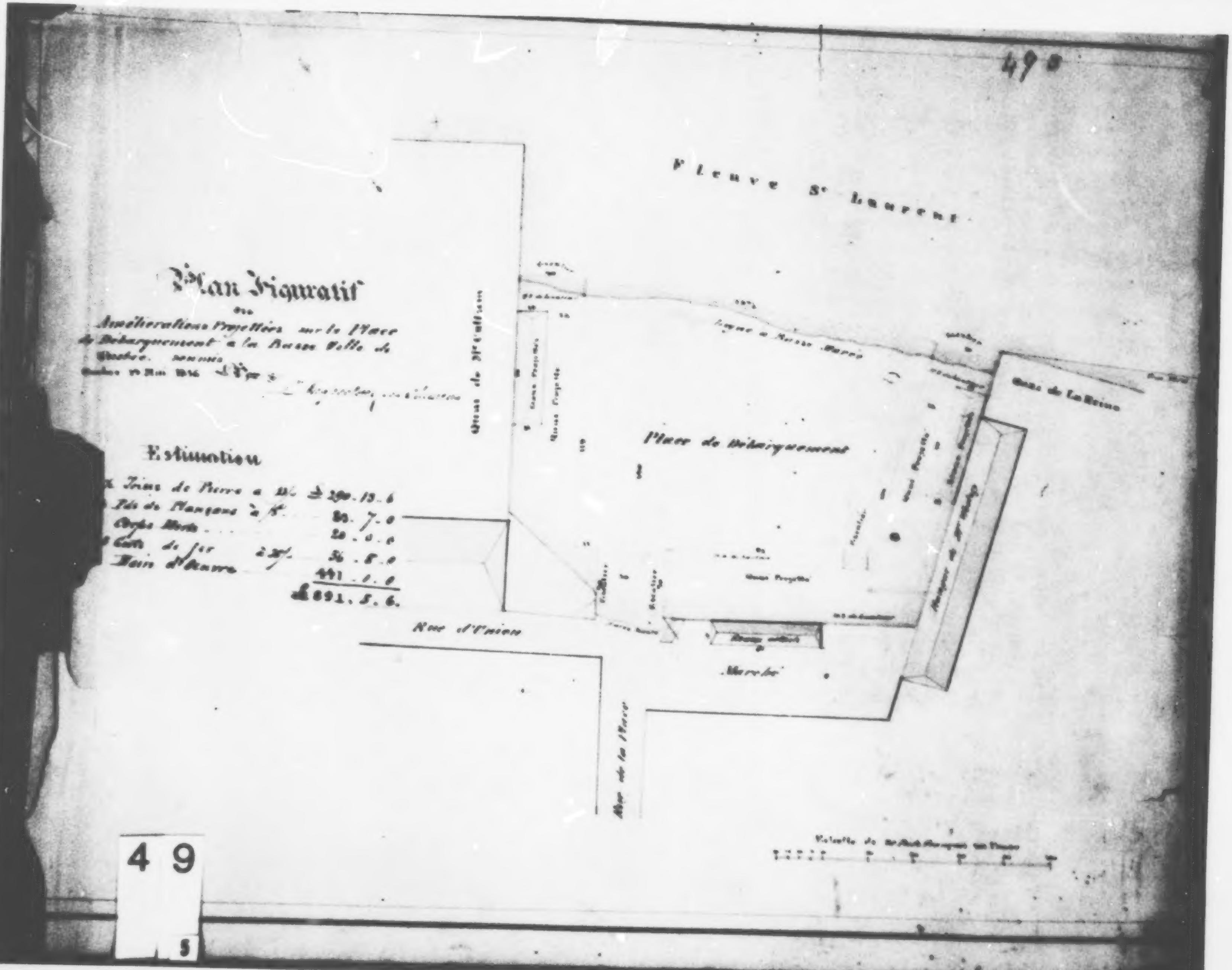
49
Plan Figuratif
Estimation
£ 290.13.6
80.7.0
20.0.0
56.5.0
441.0.0
£891.5.6
Fleuve St Laurent
Quai de la Reine
Place de Débarquement
Rue d'Union
Rue de la Place
Marché
49

Figure 15. "Plan des améliorations proposées d'être faites à la Place de Débarquement, à la Basse Ville de Québec", par Théophile Baillairgé, 18 mai 1837

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-234-35-36-37

Autres travaux de grande ampleur réalisés en 1837 à la place de Débarquement. On aperçoit de plus des hangars, longs bâtiments construits sur les quais.

Baptiste Larue établit les limites de la propriété du marchand par rapport à celles de ses voisins et indique l'emplacement des bâtiments[2].

En 1842, d'autres travaux sont effectués pour le marchand James Hunt par Jacques Normand constructeur de quais, à l'emplacement actuel des maisons Sagot et Morin. Là aussi, il faut, après avoir démoli un quai en place, le refaire sur 20 pieds de front, avec des cages en pin et un remplissage en pierre. Deux grues doivent être défaites[3]. Ces travaux sont précédés d'autres identiques au quai de la Reine à la fin du mois d'avril[4]. En 1848, à l'emplacement de l'entrepôt Thibodeau, d'autres travaux sont là aussi effectués par la famille Normand, charpentiers et constructeurs de quais de la paroisse Saint-Roch. Un prolongement de 165 pieds à partir de l'extrémité de l'ancien quai sur 100 pieds de large est érigé selon le procédé habituel, avec en plus l'installation de trois grues destinées au chargement et déchargement des navires[5].

---

2. QQAV, Plan of the Property belonging to Colin Mc Callum Esquire, Lower Town, Quebec par J.-B. Larue, 7 septembre 1837.

3. QQAN, Greffe de L.T. McPherson, Agreement between James Hunt and Jacques Normand, 10 juillet 1842.

4. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Wilson et C. Fréchette, 23 avril 1847.

5. QQAN, Greffe de J. Childs, Marché entre G. Alford et Jacques (père) et Joseph Normand, Michel Robitaille et Jacques Normand fils, 5 août 1848.

En 1851, c'est au tour de l'îlot Estèbe de prendre de l'expansion vers le fleuve. James Gibb, marchand, fait allonger de 130 pieds à travers le fleuve un quai existant. Deux ou trois grues en complètent les installations[6].

A ces améliorations sur l'eau correspondent aussi des améliorations sur terre. Les places de marché, élément important du commerce local, appellent aussi des transformations.

2.2.3 Développement des places de marché: des étals au halles

De 1820 à 1860, on continue d'aménager les places de marché en fonction du commerce et du négoce. On tente d'en améliorer les accès terrestres et fluviaux et d'y placer des structures qui abriteront les détaillants d'alimentation. Deux places importantes s'imposent donc à cet égard dans le secteur, le marché Finlay (figure 16) et le marché Champlain. Le marché Finlay, du nom d'un homme d'affaires qui avait contribué personnellement à son amélioration, prend place entre les rues Union et de la Place. Le marché Champlain est érigé à la fin de la décennie 1850-59 près du havre du Cul-de-Sac. Ce havre, passé dans les mains de la ville en 1853,

---

6. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between J. Gibb and Pierre, Louis, Julien and François Lambert, 14 août 1851.

avait servi de chantier de réparation des navires. Devenu nuisible après l'abandon de cette activité, on décide de le transformer en quai et d'y construire des édifices.

Le marché Finlay

En 1837, on décide d'agrandir les installations qui occupent la place de débarquement. A partir des plans proposés par Théophile Baillairgé, un marché est passé avec Bazile Richard et Germain Halé, menuisiers, pour l'érection d'une structure de 78 pieds de longueur par 12 pieds de largeur[7]. L'édifice possède un plancher de madriers, une grosse charpente de pièces équarries et sciées et une couverture de planche de un pouce d'épaisseur couverte de bardeau. Les ouvertures sont fermées par des portes, des châssis vitrés et des volets (figure 17). Les étals consistent en petites pièces cloisonnées par des madriers embouvetés où l'on retrouve les tablettes elles-mêmes des étals et les établis. On fabrique les tablettes au moyen de madriers de quatre pouces d'épaisseur sur huit de large rentrés en coulisse dans des poteaux verticaux. Les établis sont construits à partir de merisier de vingt pouces de large par dix pouces d'épaisseur. La bâtisse est peinturée et munie d'une dalle. Un simple débordement du toit protège les

---

7. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J.-B. Larue et B. Richard et G. Halé, 29 septembre 1837.

Figure 16. "Plan figuratif du Nouveau Marché situé sur un quai en devant des propriétés de James Mc Callum, Ecuier, de Dame Veuve Blumhart, de Messieurs Samson et Marret et John William Woolsey Ecuier, sur lequel dit Marché sont érigés les Etaux des Bouchers...", par Jean-Baptiste Larue, 8 janvier 1822

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-245-246

Ce plan de 1822 montre l'existence d'étals de bouchers sur la place de Débarquement. La forme générale et les dimensions de la structure ressemblent à celle qui sera construite en 1837.

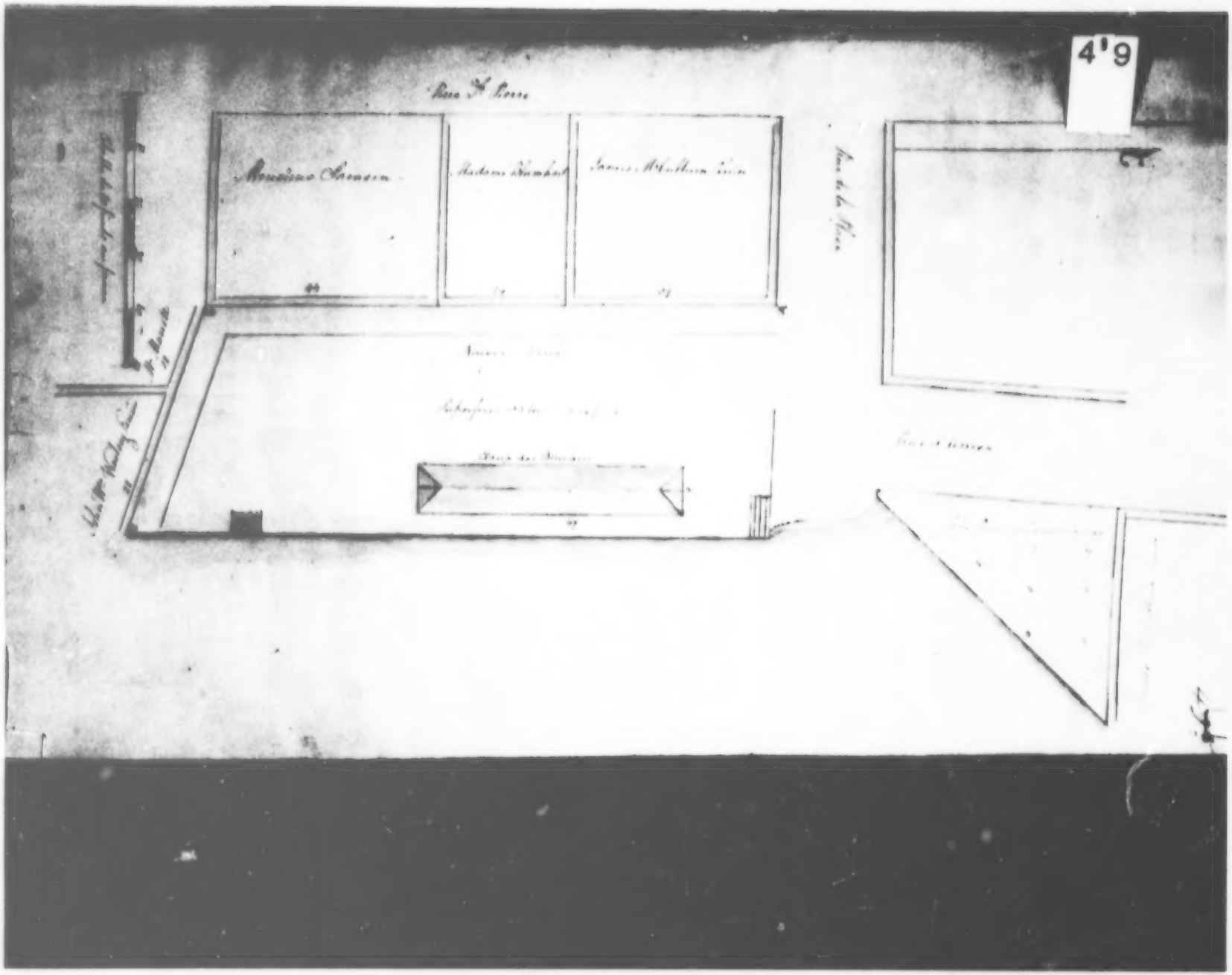
4'9

Figure 17. "Plan montrant les différentes Sections de la Charpente de la Halle qui doit être érigée sur le marché de la Basse Ville", par Théophile Baillairgé, 18 septembre 1837

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: N-80-9-81

L'auteur nous montre deux élévations et différentes sections de la structure à ériger. L'édicule est en grosse charpente avec toit de planche.

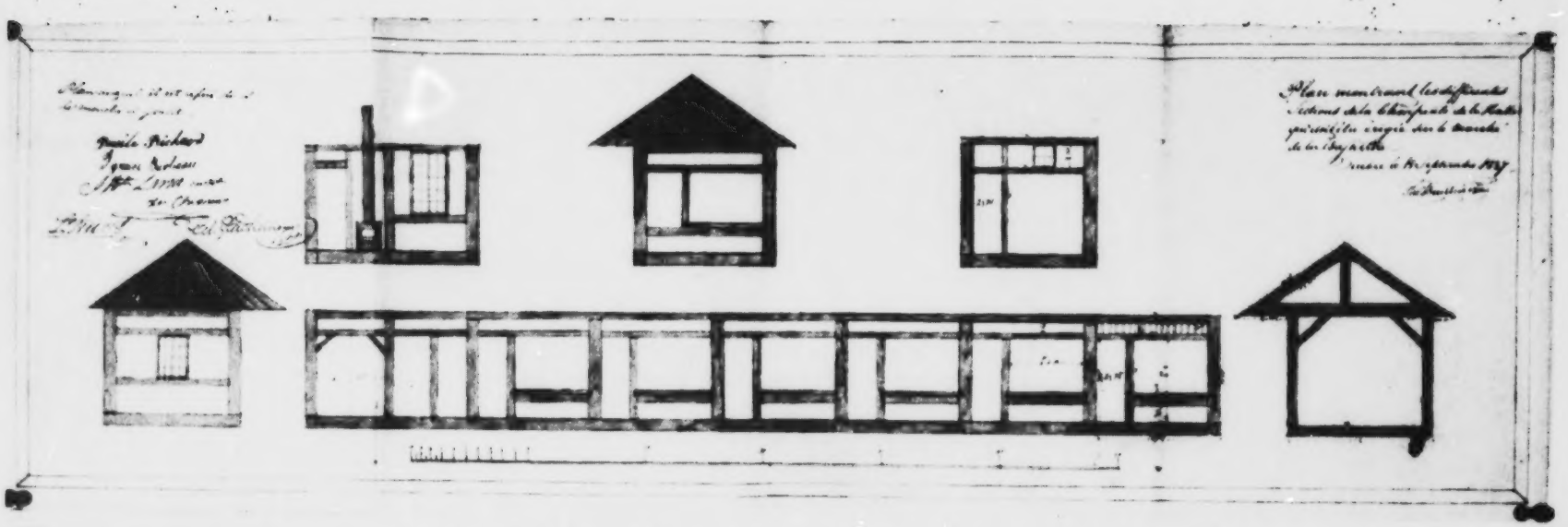

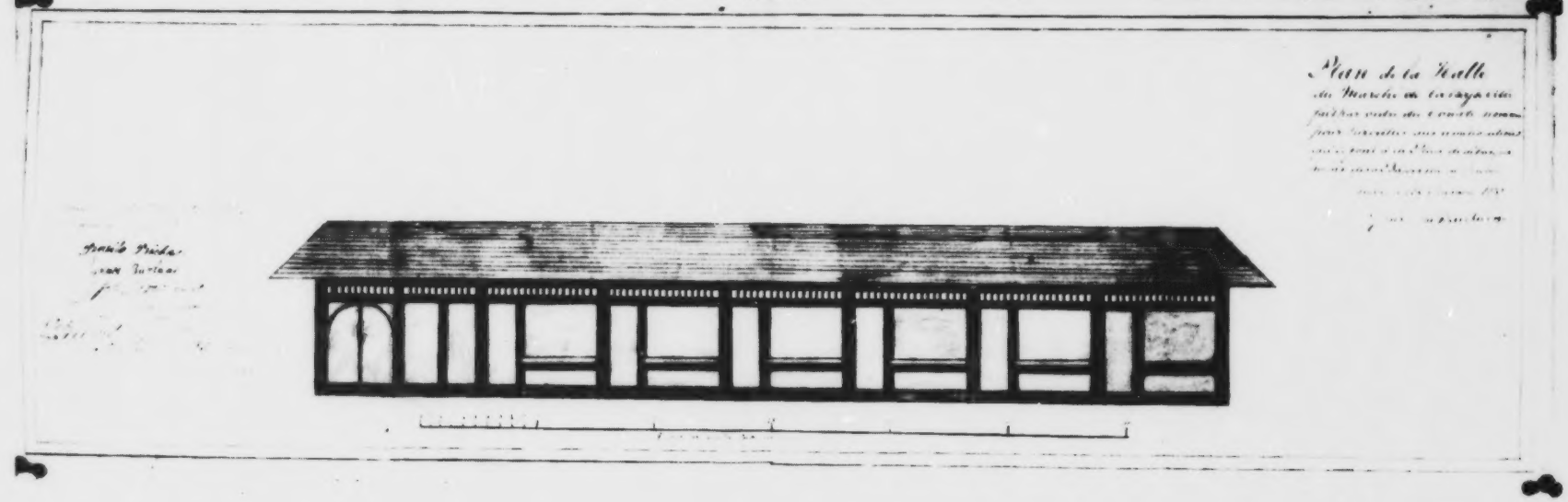

clients qui circulent devant les étals.

Quelques années plus tard, cette structure est remplacée par une nouvelle. Pendant l'été de 1841, de nombreux travaux visent à ériger une structure sur le modèle de la précédente, de 70 pieds de long par 10 pieds de large. Le principe de la charpente demeure à peu près identique, de même que celui du plancher, de la couverture, des ouvertures, de la peinture et des dalles. Des précisions apparaissent en regard de la quincaillerie: pentures, verrous et serrures aux portes, couplets et crochets aux châssis[8]. Par contre, les établis des étals, au nombre de 20, sont construits en pierre de Pointe-aux-Trembles au lieu de bois de merisier: 3 pieds et 7 pouces de long, 2 pieds et 6 pouces de large, 6 pouces d'épaisseur sur un côté et 5 pouces de l'autre. La pente ainsi obtenue et un fini poli sur le dessus favorisent un bon écoulement des liquides. Le pourtour de la pierre est bouchardé fin[9]. Un peu plus tard dans la saison, un troisième marché stipule les spécifications relatives à la peinture: trois couches de peinture grise à l'extérieur, les ouvertures en blanc, les portes intérieures en vert, les deux portes des extrémités en gris à l'intérieur et l'intérieur de

---

8. QQAN, Greffe de C. M. DeFoy, Marché entre J. Morin et J. Destroismaisons dit Picard, 1er juillet 1841.

9. QQAN, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre R.E. Caron et J. Rousseau, 31 juillet 1841.

Figure 18. Marché de la basse-ville par Louis-Prudent Vallée, ca 1870

Inventaire des oeuvres d'art du Québec
Nég. no.: FM-14549-G^4-3

La photographie montre bien l'apparence des quais, le parapet qui les délimite et le pontage en madrier qui les recouvre.

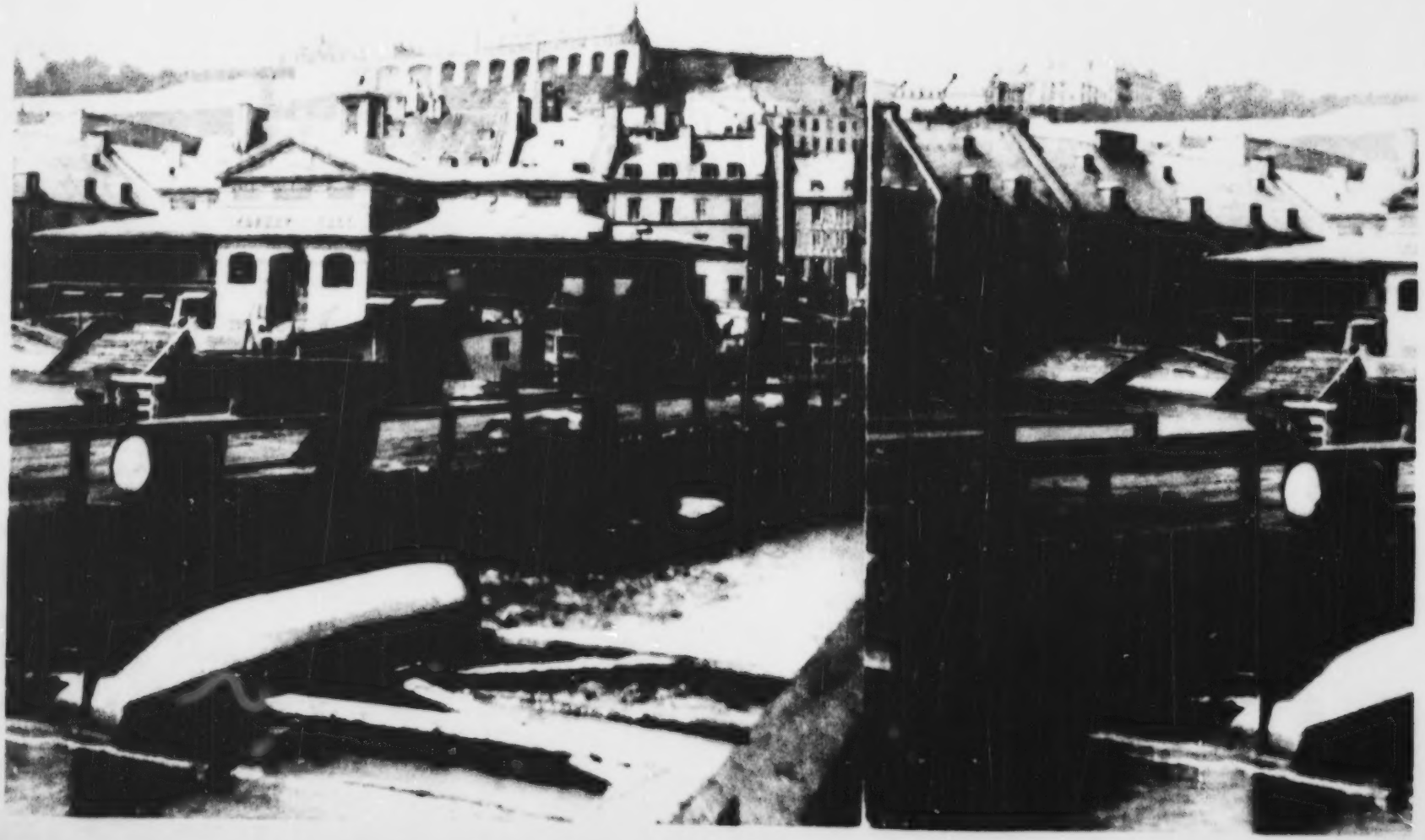

la bâtisse couleur paille ou feuille morte[10].

Cette nouvelle structure ne dure elle aussi que quelques années, car en 1851, une troisième bâtisse est érigée à partir de plans de Théophile Baillairgé. Contrairement aux structures précédentes, il s'agit d'un véritable édifice, une halle, avec des fondations en pierre, des murs en pierre et en brique et des ouvertures flanquées de pilastres (figure 18). Au centre, des colonnes de chêne et de fonte supportent la structure de l'édifice, dominé sur son toit par une coupole. Les étals prennent place à l'intérieur de l'édifice et les tables sont en brique. Des portes de métal ferment certains accès au bâtiment. Au-dessus de l'entrée principale, l'appellation "Market Hall" est sculptée en bois et apposée[11]. Un pas important est désormais franchi dans la conception et la construction d'édifices de marchés. Le suivant le sera en 1858 au Cul-de-Sac.

Le marché Champlain

En 1858, le plus grand marché de Québec est érigé à proximité du Cul-de-Sac face au fleuve (figure 19). Il s'agit d'un immense édifice, de trois étages, en pierre

---

10. QQAN, Greffe de P.A. Gagnon, Marché entre J. Picard Destroismaisons et C. Lafrance, 4 septembre 1841.

11. QQAN, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre N.F. Belleau et G. Saint-Pierre, 28 juillet 1851.

Figure 19. Québec, basse-ville, par Louis-Prudent Vallée, ca 1900

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: GH-1270-9

Cette vue du secteur du Cul-de-Sac procure une vue d'ensemble du marché Champlain et des bateaux à vapeur qui accostent à proximité.

L'édifice présente une masse générale très imposante. Il est conçu selon un grand rectangle allongé avec sur chaque façade des avant-corps en saillie surmontés de frontons triangulaires. Le style de l'édifice est celui des ingénieurs militaires anglais, déjà pratiqué au début du XIX^{e} siècle. Tout empreint de la rigueur néo-classique, palladien par ses oculi ovales dans les frontons triangulaires, il se situe à la fin d'une ère qui sera bientôt balayée par la mode Second Empire.

taillée, avec frontons triangulaires surmontant des colonnades. L'édifice récupère la pierre de taille du Parlement détruit dans l'incendie de 1854. Construit par Simon et Charles Peters de Halifax au coût de 14929 livres, il nécessite la rédaction d'un contrat de 40 pages, dont 27 uniquement de spécifications techniques. Le contrat est signé le 28 mai 1858 devant le notaire J. B. Sirois par Hector Louis Langevin, alors avocat et maire de Québec. L'édifice domine complètement le secteur du Cul-de-Sac et constitue une masse énorme dans le paysage urbain environnant. Devant lui, face au fleuve, s'étend un vaste espace réservé à la circulation et aux installations temporaires que permet la saison d'été.

2.2.4 Apparition des équipements de loisirs

Dans un contexte de développement commercial et l'expansion physique qui lui est reliée, il est pour le moins surprenant de constater l'apparition d'équipements de loisirs dans la basse-ville, en plein milieu d'entrepôts et de quais. La saison hivernale, à cause d'une activité réduite, en fournit probablement l'occasion.

Une patinoire érigée par la ville sur le quai de la Reine, fait l'objet d'un marché avec Charles Touchette

charpentier en 1851[12]. Il s'agit en fait de construire un bâtiment de 120 pieds de long par 50 de large, démontable à la fin de la saison, dont l'intérieur comporte des sièges de bois tout le long des extrémités. La surface glacée intérieure (le principe d'une aréna aujourd'hui) est ceinturée de bordages de pin assujettis les uns aux autres par des boulons de fer. Il s'agit là d'une véritable nouveauté pour le secteur, et peut-être aussi pour la ville. Retenons cependant le caractère temporaire de cette installation qui permet de redonner, sitôt la belle saison revenue, ces espaces empruntés à la fonction commerciale. Le "Club House", ainsi dénommé, utilise des espaces inutilisés l'hiver (figure 20).

2.3 LA PRISE EN CHARGE DE LA VILLE PAR UNE ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ce contexte de ville en développement aux prises avec ses problèmes de croissance amène dès 1833 ses citoyens à se regrouper afin de prendre en charge les destinées du milieu urbain. On s'organise donc, afin d'en gérer les divers aspects: éclairage, affichage, égouts et aqueducs, routes et les incendies.

---

12. QQAN, Greffe de A. Bélanger, Marché entre W.D. Campbell, N.H. Bowen et Charles Touchette, 9 décembre 1851.

Figure 20. Le "Club House", Québec. Cette patinoire intérieure était localisée sur le quai de la Reine.

Pictorial Drawing Room Companion, 12 janvier 1856
Nég. no.: MAC-89-003 (45)

Dans: C.P. de VOLPI, Québec. Recueil iconographique, Longman Canada Ltd., 1971.

WINTER LIFE IN CANADA—SKATING IN THE CLUB HOUSE, QUEBEC.

2.3.1 Mise sur pied d'une organisation municipale

La forte croissance de Québec dans la première moitié du XIX^{e} siècle la propulse donc au rang des grandes villes et l'oblige à prendre ses destinées urbaines en main. Un premier conseil municipal est élu en 1833, après plusieurs décennies d'une administration assurée par les juges de paix nommés directement par le gouvernement. Ce changement est précédé d'un découpage de la ville en quartiers. Les revenus de la corporation municipale proviennent des taxes foncières, des cotisations sur les services publics (ramonage, aqueduc, égouts, marchés, voirie), des amendes et des licences (ou permis). C'est le quartier Saint-Pierre, où se trouve une grande partie du secteur à l'étude, qui produit les revenus les plus importants[13]. Le conseil municipal charge des inspecteurs de faire appliquer les règlements édictés par la corporation[14]. Plusieurs règlements seront promulgués: en mai 1826 (la position des pentures, barres et cadenas sur les portes de caves et de voûtes donnant sur les rues), en octobre 1832 (prévention des accidents par le feu), le 4 juin 1833 (salubrité de la cité), le 8 avril 1842 (canaux publics et privés), le 15 avril 1842 (dalles et gouttières), le 12

---

13. Réal BRISSON, L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, manuscrit non publié, page 67.

14. Le lecteur désireux d'en connaître plus sur l'organisation municipale aura avantage à lire le rapport de Réal BRISSON, op. cit., 259 p.

juin 1844 (défense de hisser dans les rues), le 9 juin 1845 (traitement ignifuge du bois au lait de chaux salé), le 13 juin 1845 (prévention des accidents par le feu et techniques de construction), le 4 juillet 1845 (construction des édifices et diminution des dangers de feu), le 19 décembre 1845 (responsabilité du déblaiement des rues par les particuliers), le 22 mai 1846 (financement des dépenses de la cité), le 23 mai 1851 (ramonage des cheminées), le 10 décembre 1852 (défense d'atteler les chiens), le 12 mars 1855 (charroyage des barriques), le 30 mai 1856 (conditions pour faire une cave) et le 21 mai 1857 (bâtiments en ruines). Plusieurs de ces règlements sont publiés dans les journaux ou dans les annuaires de l'époque[15].

2.3.2 L'éclairage à l'huile remplacé par le gaz

En 1820, un système d'éclairage est en fonction dans la ville de Québec. Des flambeaux, ou fanaux sont installés aux

---

15. Les annuaires ("directory") contiennent habituellement un regroupement des divers règlements municipaux tels:

    1. "Rules and regulations of police "for the District of Quebec" dans John SMITH, The Quebec Directory or Stranger Guide in the City for 1826, Québec, T. Gray and Co., 1826.
    2. Municipal Rules, Regulations and Statutes of the City of Quebec, Quebec, 1833.
    3. "Municipal Regulations and Taxes" dans A. HAWKINS, The Quebec Directory and City Register 1847-1848, Montreal, Canada Gazette Office, 1847.
    4. M. CHOUINARD, Règlements du Conseil de Ville de la Cité de Québec, Québec, Imprimerie de C. Darveau, 1888.

endroits propices dans les rues, places et ruelles. En 1819, le règlement avait été modifié afin d'assurer un éclairage par fanaux lors des travaux exécutés sur la voie publique. En 1826, un règlement oblige tout aubergiste ou cabaretier à installer au-dessus de sa porte extérieure une lampe dont il assure l'entretien et le bon fonctionnement.

Les fanaux sont fixés aux murs des édifices par une sorte de potence métallique, au bout de laquelle se trouve le globe (figure 21). Curieusement, ces fanaux se retrouvent à peu près tel quel dans les quartiers de Londres à la même époque[16] et il y a de fortes chances qu'il s'agisse là de la provenance de ce modèle utilisé à Québec.

En avril 1847, la Compagnie de Gaz, à laquelle la corporation municipale avait cédé ses droits d'exploitation, commença l'installation d'un réseau sur les rues Champlain, Sous-le-Fort, Notre-Dame et Saint-Paul. Les spécifications de l'entente prévoyaient l'installation de 200 lampes à 150 pieds de distance l'une de l'autre. L'inauguration eut lieu en 1848. Lorsque l'écrivain américain Henry David Thoreau visite Québec en 1850, il note cet éclairage qui lui semble produire un effet merveilleux:

---

16. Peter JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City 1820-1850, London, John Murray, 1987, 154 p.

Figure 21. L'éclairage public à Québec.

Modèles d'éclairage à l'huile rencontrés à Québec vers 1830, dessinés d'après J.P. Cockburn (en haut).

Modèle d'éclairage au gaz, tel qu'on pouvait en rencontrer à Londres et probablement aussi à Québec au milieu du XIX^{e} siècle (au centre). Dessinés d'après George Scharf.

Modèles d'éclairage à l'huile rencontrés à Londres vers 1830. Dessinés d'après George Scharf (en bas).

Dessins de Nathalie Hautcoeur, d'après des reproductions contenues dans: P. JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City, 1820-50, London, John Murray, 1987.

C. CAMERON et J. TRUDEL, Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Editions Garneau, 1976.

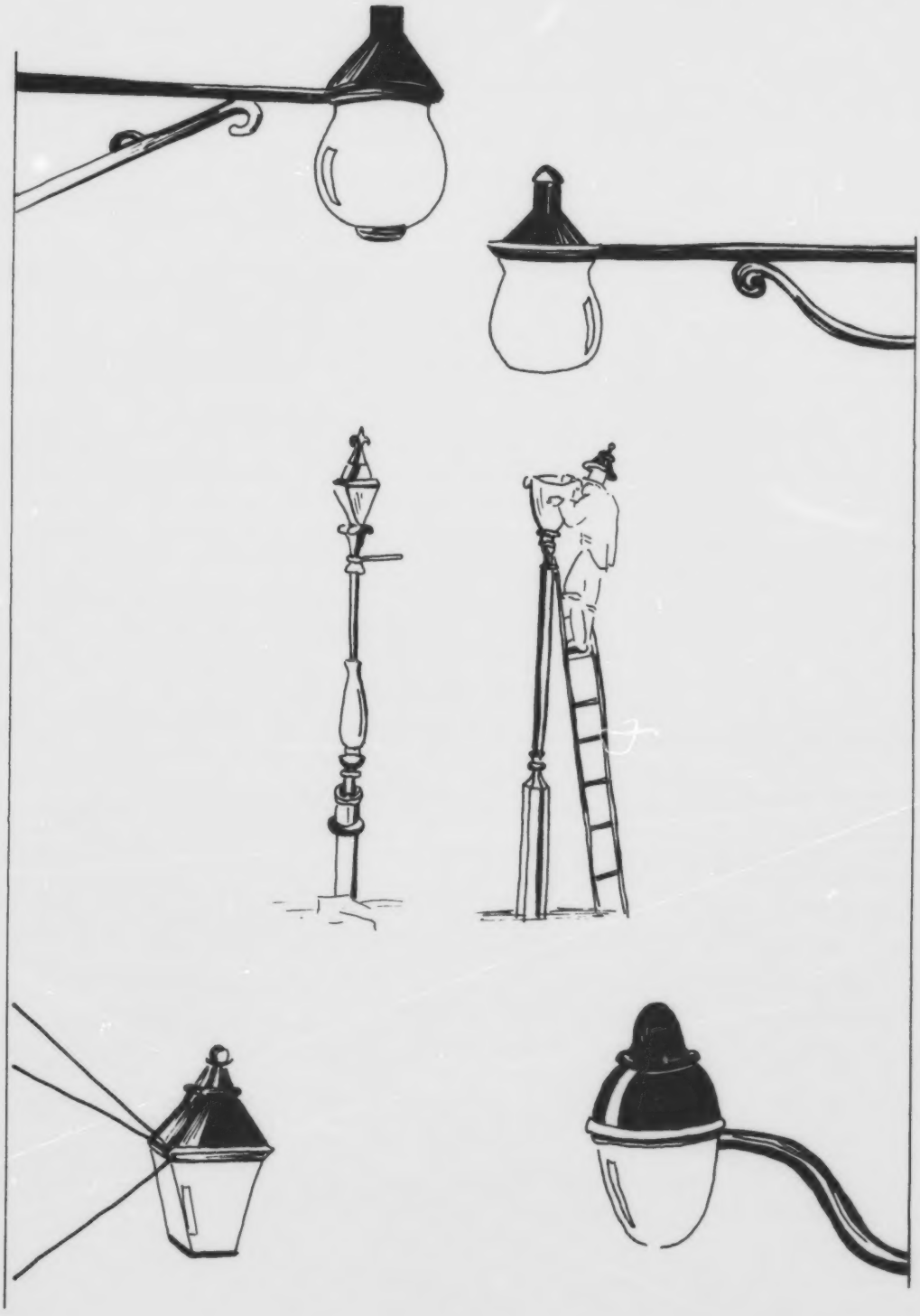

"Quand nous fûmes en face de Québec, je fus surpris de voir qu'à la Basse-Ville, dans l'ombre du roc, les lampes étaient allumées et scintillaient comme des cristaux dans une caverne..."[17]

2.3.3 Les débuts d'un contrôle de l'affichage

Le premier article concernant l'affichage public apparaît en 1826 dans un règlement municipal. On exige de tout tavernier ou aubergiste qu'il inscrive son nom et autres informations pertinentes au-dessus de sa porte extérieure. L'objectif de ce règlement ne vise probablement pas, comme aujourd'hui, à un contrôle esthétique de l'apparence extérieure des bâtiments mais vise plutôt à les faire connaître du public et des inspecteurs et à s'assurer que les autres règlements sur l'ordre public y soient respectés (figure 22).

En 1852, l'affichage des numéros civiques est à son tour pris en charge par l'administration municipale. Après un appel d'offres public, on engage un artisan menuisier pour la confection d'enseignes identifiant les noms des rues et les numéros de portes[18]. Il s'agit de planchettes de pin peintes

---

17. Henry D. THOREAU, Un Yankee au Canada, Traduit de l'américain par Adrien Thério, Montréal, Les Editions de l'Homme, 1962, page 108.

18. QQAV, Noms de rues et numéros civiques, Greffe de C.M. DeFoy, Agreement between P.W. Hartigan and the Corporation of Quebec, no. 6203, 23 janvier 1852.

Figure 22. L'auberge Neptune vue du pied de la côte de la Montagne, par James Pattison Cockburn, 1830

Inventaire des biens culturels du Québec
Nég. no.: FM-14324-XX-10

L'affichage de l'auberge Neptune (au centre), en 1830, résulte tout probablement de la réglementation de 1826 qui oblige tout tavernier ou aubergiste à inscrire au-dessus de la porte extérieure sa raison sociale.

en noir (3 couches), sur lesquelles on appose des lettres découpées dans des feuillards de zinc, de quatre pouces de hauteur, préalablement sablées puis peintes en blanc. La planche portant ainsi le nom de la rue est fixée avec des pattes de fer au coin des rues, sur les murs. Les adresses des maisons sont constituées de chiffres de deux pouces et demi peints en blanc sur des pièces de tôle ou de fer-blanc peintes en noir et fixées sur chaque maison au moyen de braquettes[19]. L'administration municipale fait donc un nouveau pas dans son contrôle du milieu urbain et de la propriété privée, par une identification préalable et systématique des édifices qui occupent son territoire. Les communications en seront d'ailleurs facilitées.

2.3.4 Le grand problème des égouts et aqueducs

Pendant une bonne partie du XIX^{e} siècle, l'approvisionnement en eau ne se fait que par transport terrestre: l'eau est cueillie directement au fleuve, ou distribuée par les charretiers. Les eaux usées sont acheminées au fleuve par des canaux enfouis à quelques pieds sous la surface des rues. Ces canaux, de section carrée, ont des parois de madriers (figure 23).

---

19. Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 4650-40-16, Titres, Archives officielles, Voirie, Marchés, Devis des enseignes des rues et des numéros par J. Hamel, Inspecteur de la Cité.

Figure 23. Plan de la ruelle des Soeurs, par Jean-Baptiste Larue, 8 mai 1821

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: N-1075-79

Ce plan de Larue, en plus de prévoir la nature du pavage qui recouvrira la ruelle des Soeurs, spécifie les caractéristiques d'un canal qui la parcourra au centre: trois pieds carrés en section, avec madriers de pin de 4 pouces d'épaisseur sur les côtés et de 3 pouces sur le dessus. Le canal est enfoui à 5 pieds et 6 pouces de profondeur.

Avant l'installation du système d'égout et d'aqueduc, ce type de canalisation semble avoir prédominé dans la basse-ville.

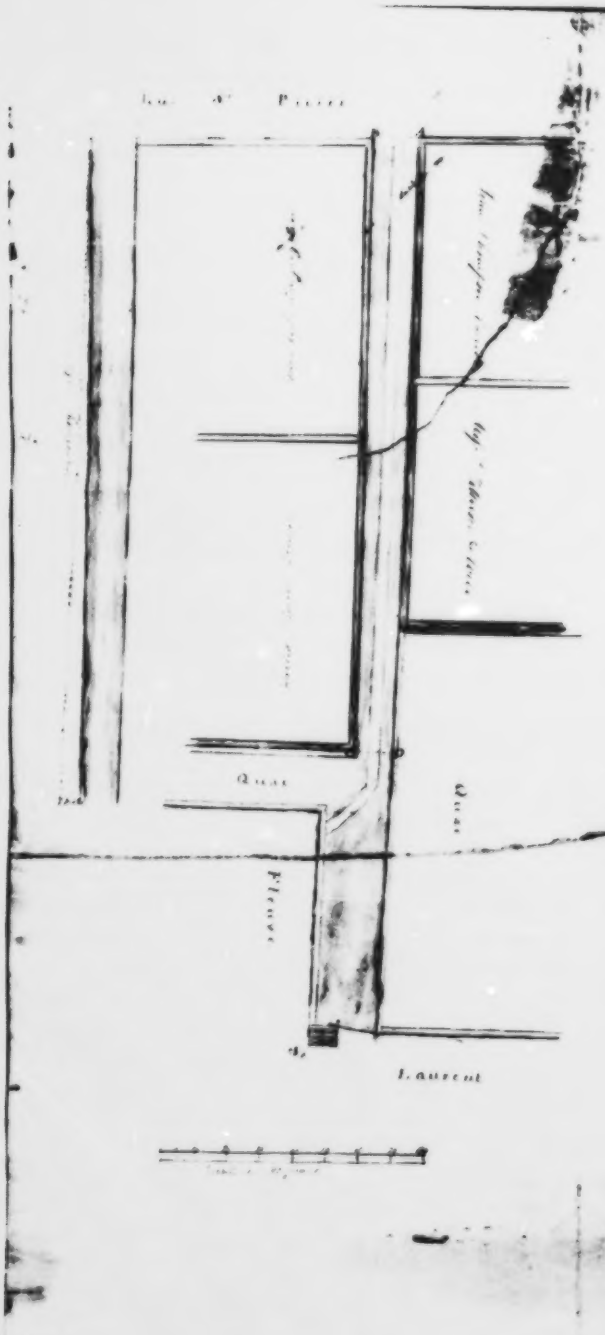
Rue St Pierre
Rue
Rue
Rue
St Laurent

Le premier service d'aqueduc public ne fut construit qu'en 1852. Avant cette date, l'eau potable provenait des puits, des sources et du fleuve. L'évacuation des eaux usées se faisait principalement par des rigoles situées au centre de la voie publique. On comprend dès lors le sens de l'expression ancienne: "tenir le haut du pavé". Ce sont des raisons liées à l'hygiène et à la protection contre les incendies qui insufflèrent finalement la motivation nécessaire à la collectivité et à ses élus pour investir des sommes importantes dans ces équipements urbains.

Les premières tentatives de réaliser la plus grande entreprise de la ville au XIX^{e} siècle débutèrent en 1842, réapparurent en 1847, mais se concrétisèrent en 1852 avec le début des travaux, dirigés par un ingénieur américain, George R. Baldwin, du Massachusetts. Le choix d'une source d'approvisionnement se porta sur la rivière Saint-Charles, dans la municipalité de la Jeune-Lorette, au débouché du lac Saint-Charles. Un tuyau de dix-huit pouces de diamètre atteint la ville en 1852 et en 1854 eut lieu l'inauguration du système. Des compteurs sont imposés aux industries (figure 24).

2.3.5 Les rues et leur pavage: une période d'expérimentation

En 1820, le réseau routier de la basse-ville de Québec, en particulier dans le secteur de la place Royale est parvenu

Figure 24. Plomberie et gaz.

L'introduction de véritables systèmes de plomberie dans la maison, incluant un système d'approvisionnement en eau et un système d'évacuation, ne fut rendue possible que par la création par la cité, en 1852, du premier système d'aqueduc et d'égout public (en bas).

Ce dessin d'après George Scharf donne une idée de ces deux systèmes et de l'apparence qu'ils pouvaient avoir à l'époque. Il en est de même du système au gaz, consistant en tuyaux et valves de sécurité (en haut).

Dessins de Nathalie Hautcoeur, d'après des reproductions contenues dans P. JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Water-colours of a Changing City, 1820-1850, London, John Murray, 1987.

HAUTCUEU

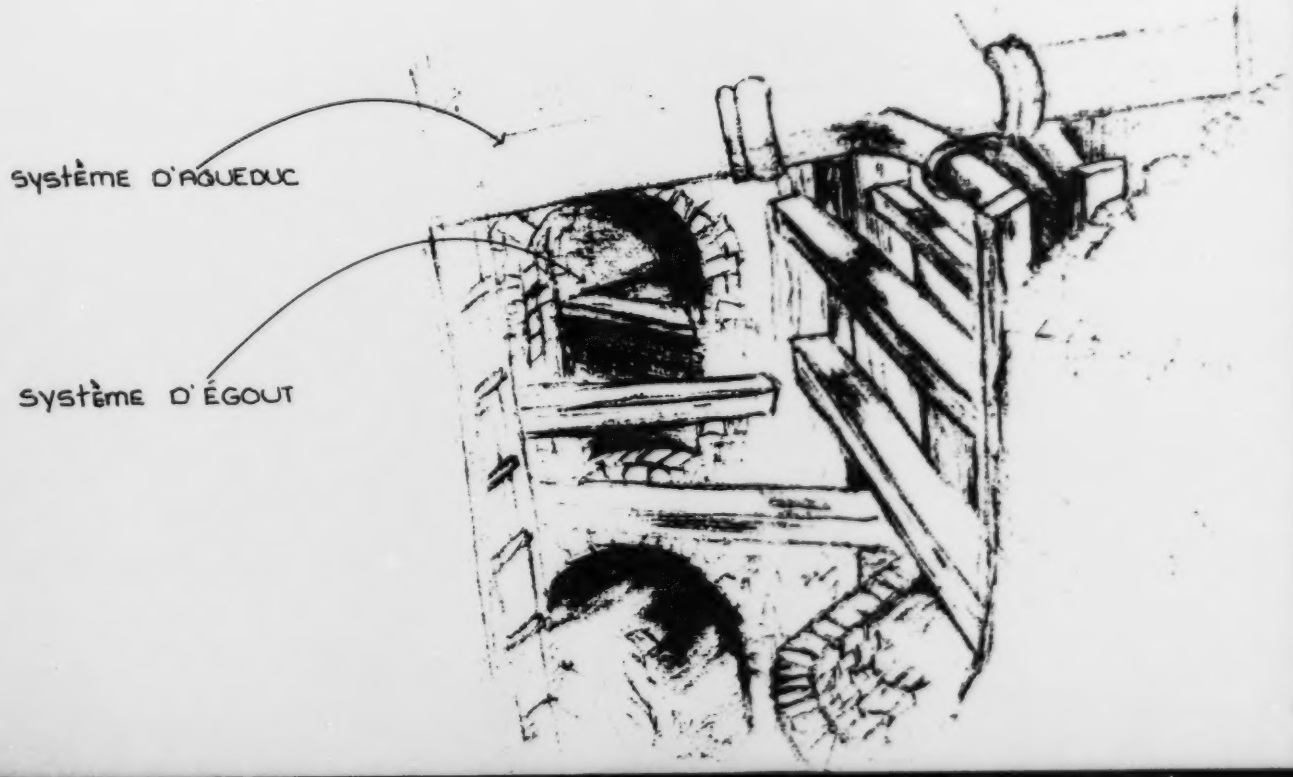

à sa configuration finale. Les rues sont tracées et leur parcours ne sera plus modifié, car le réseau lui-même est devenu trop rigide pour se prêter à des modifications importantes. Une demande de citoyens pour l'ouverture d'une rue entre le Cul-de-Sac et le Cap Diamant en 1828 est refusée, la cotisation des habitants du secteur étant jugée insuffisante pour en défrayer les coûts. La ville vit les problèmes d'entretien et d'ajustement de son réseau: ajustements parce que certaines rues sont allongées en fonction d'une progression des quais sur le fleuve, entretien parce que le pavage des surfaces n'est pas encore au point et traverse une période d'expérimentation.

Les rues Saint-Antoine, Notre-Dame et Sous-le-Fort font l'objet de travaux d'aménagement ainsi que le passage public qui va de la rue Sous-le-Fort au Cul-de-Sac.

En 1826, il est décidé de prolonger et d'élargir la rue Saint-Antoine entre les rues Saint-Pierre et Sault-au-Matelot et de recouvrir de macadam la nouvelle section à l'exemple de l'ancienne (figure 25). Trois ans plus tard, la même rue est prolongée de 198 pieds de longueur, à la demande des citoyens qui désiraient avoir à cet endroit un quai et un escalier permettant la communication à l'eau et le débarquement des bateaux et chaloupes à haute et basse marée (figure 26).

Figure 25. "Plan figuratif de la rue d'Antoine et de sa prolongation directe...", par Jean-Baptiste Larue, 11 juillet 1826

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-275-76-77-78-79-80

Prolongement et élargissement de la rue Saint-Antoine.

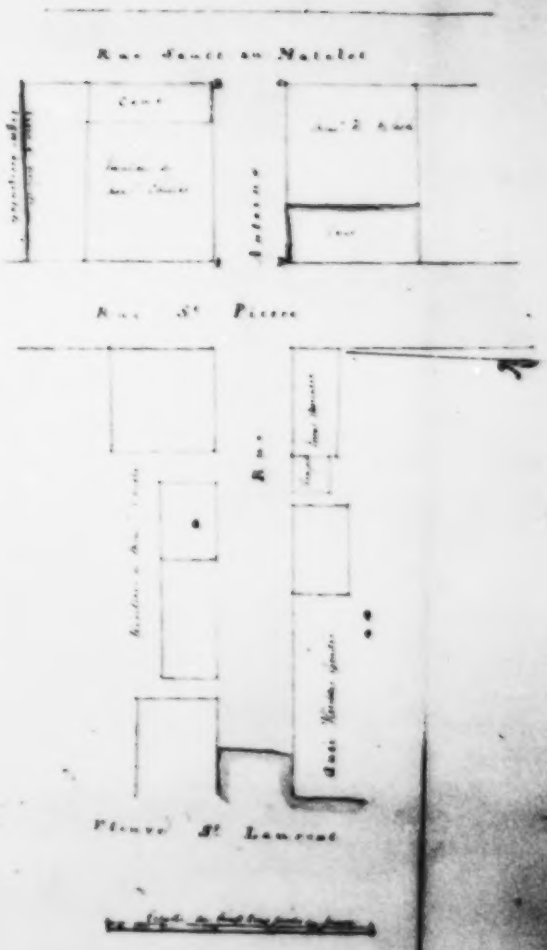
Rue Sainte au Matelot
Rue St Pierre
Fleuve St Laurent

Figure 26. "Plan Figuratif de la rue d'Antoine...", par Jean-Baptiste Larue, 26 mai 1829

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-195

Prolongement de la rue trois ans plus tard. Remarquer le prolongement des quais vers le fleuve, par rapport à 1826.

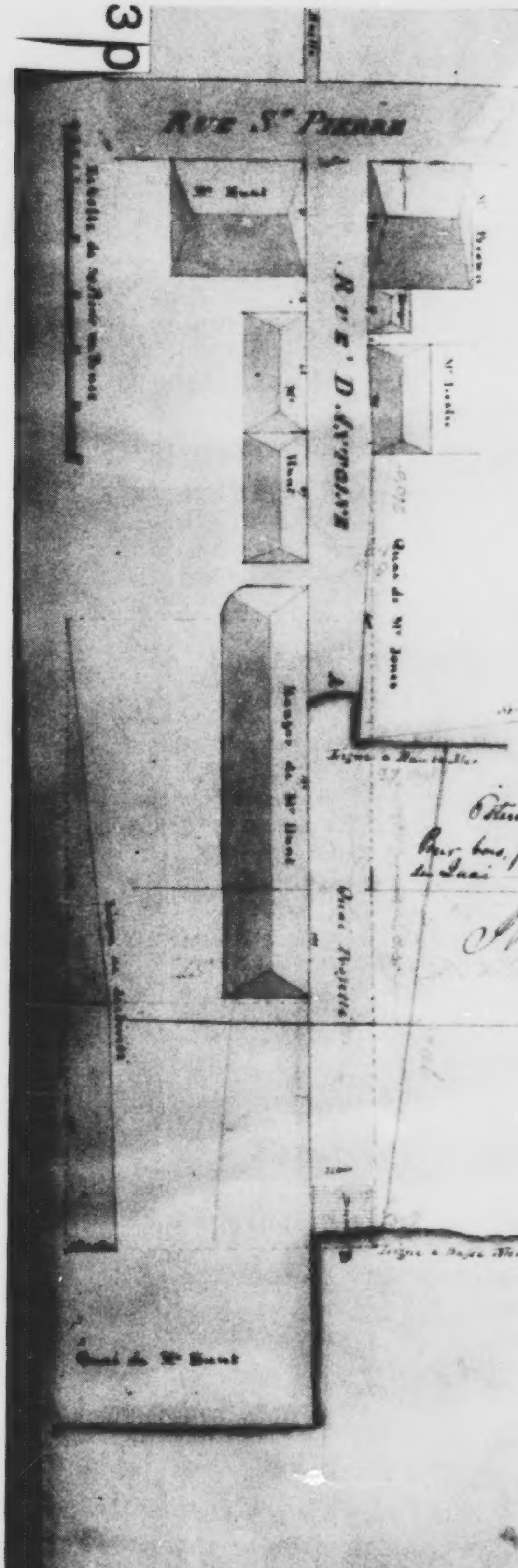

Le Soussigné Inspecteur des chemins pour la Cité & Banlieue de Québec certifie qu'en vertu d'un Ordre donné par les Juges de Paix [illegible] en Assemblée Générale, en date du [illegible] et en conformité à l'acte des chemins passé dans la 39me année de Sa Majesté George III Chap. V Section XIV a été en personne dans la Basse Ville [illegible] afin de procéder à former un Plan [illegible] de la Rue [illegible] [illegible] [illegible]

Après avoir [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la Basse Ville [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à tout temps de la marée.

Premièrement j'ai [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] jusqu'à la plus haute [illegible] [illegible] cent quatre vingt quatorze pieds qui se termine au Point A marqué sur le Plan [illegible] ci joint.

Secondement j'ai continué [illegible] [illegible] Point A [illegible] [illegible] [illegible] Plan au Point B [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] mesure française [illegible] [illegible] entre les Points A & B [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] plus hautes eaux.

Il y aura [illegible] [illegible] l'alignement Nord de cette Rue [illegible] [illegible] de Mons. Jones et l'alignement Sud [illegible] le Quai [illegible] Mr. Hunt.

Le dit Plan & Procès verbal pour être [illegible] au greffe de la Paix et [illegible] suivant la Loi.

Québec le 21 [illegible] 1829

Estimation

Pour bois, pierre, fer & Façon du Quai [illegible]

J. B. [illegible]

Homologué le 24 [illegible] 1829

[illegible]

Greffier de la Paix

J. B. [illegible] Inspt.

des chemins

En 1834, la rue Notre-Dame est prolongée jusqu'au Cul-de-Sac et se termine là aussi par un quai et un escalier (figure 27). Dans le même secteur, le passage public qui va de la rue Sous-le-Fort au Cul-de-Sac présente des problèmes de circulation, car l'un des propriétaires qui le jouxte, Georges Arnold, possède deux propriétés, l'une construite, l'autre en construction, qui y empiètent. Notifié de cette contravention par l'inspecteur, le contrevenant réussit à éviter d'avoir à démolir ses constructions en cédant en échange une partie de son terrain au domaine public. Le tracé du nouveau passage est ainsi légèrement modifié par rapport à l'ancien (figure 28).

En 1840, c'est au tour de la rue Sous-le-Fort d'être prolongée en direction du quai de la Reine (figure 29). Il en est ainsi des rues: elles suivent les quais pas à pas, au fil de leurs agrandissements successifs.

Les procédés de pavage

De 1820 à 1860, trois types de pavage de rues ont cours: le pavage en pierre, le pavage en macadam et le pavage en bois.

Figure 27. "Plan de la Prolongation de la Rue Notre Dame avec les niveaux et déclevetés d'icelle jusqué dans le Cul de Sac", par Jean-Baptiste Larue, 15 mai 1834

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: N-1075-69

Là encore, la création de nouveaux quais terminés par des escaliers va de pair avec la prolongation de la rue.

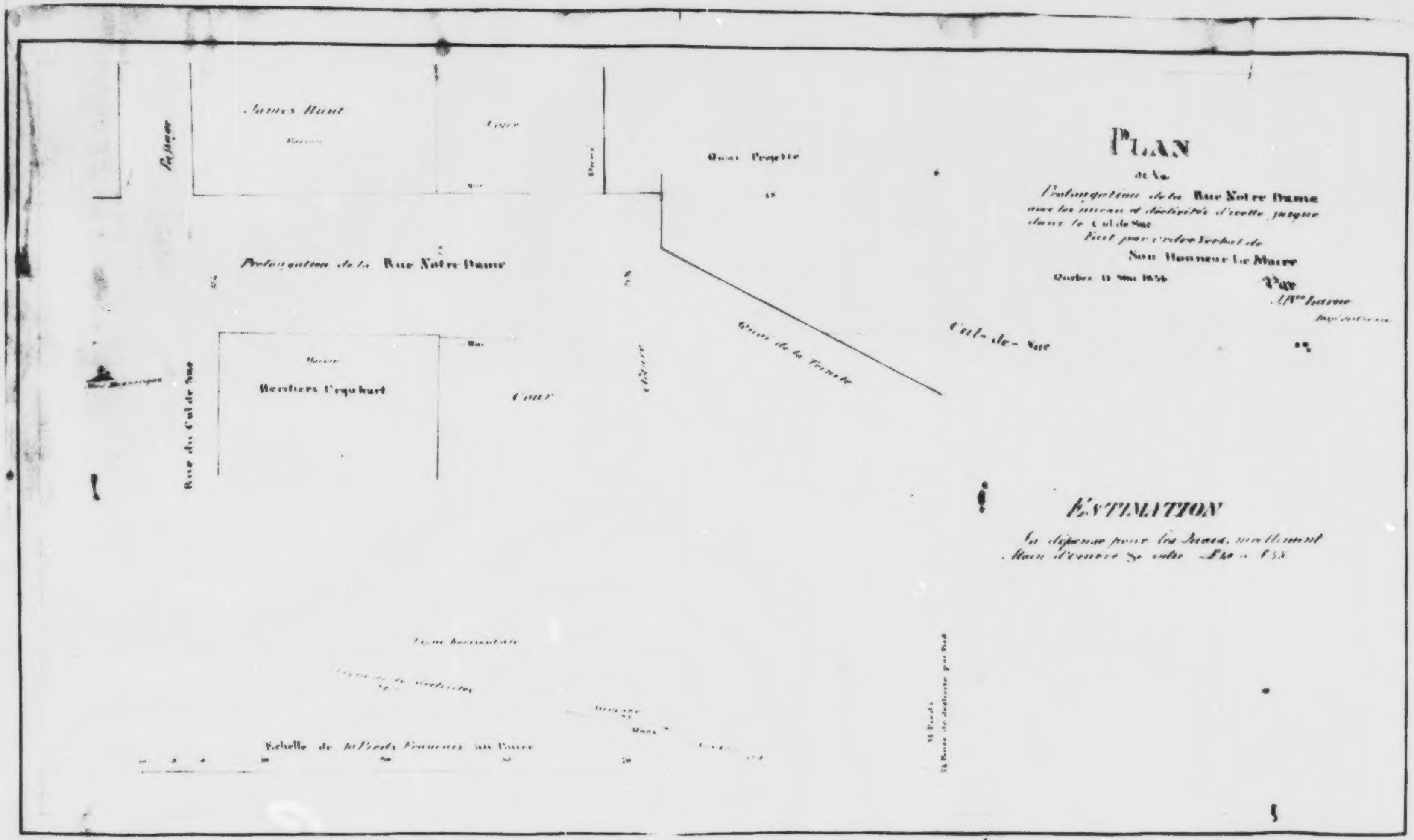

PLAN
de la
Prolongation de la Rue Notre Dame
Son Honneur Le Maire
Cul-de-Sac
ESTIMATION
James Hunt
Quai Projetté
Prolongation de la Rue Notre Dame
Herbiers Urquhart
Cour
Rue du Cul de Sac
Echelle de 10 Pieds Français au Pouce

Figure 28. "Plan Figuratif du Nouveau Passage Public depuis la Rue Sous le Fort jusqu'au Cul de Sac situé sur la Propriété de George Arnold Ecuier", par Jean-Baptiste Larue, 22 juin 1836

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-294-95-96-97-98-99-300 et 301

Les accès au fleuve demeurent un problème aigu au XIX^{e} siècle, d'autant plus qu'ils sont peu nombreux et très étroits. Raison de plus si leur tracé contient des empiétements privés.

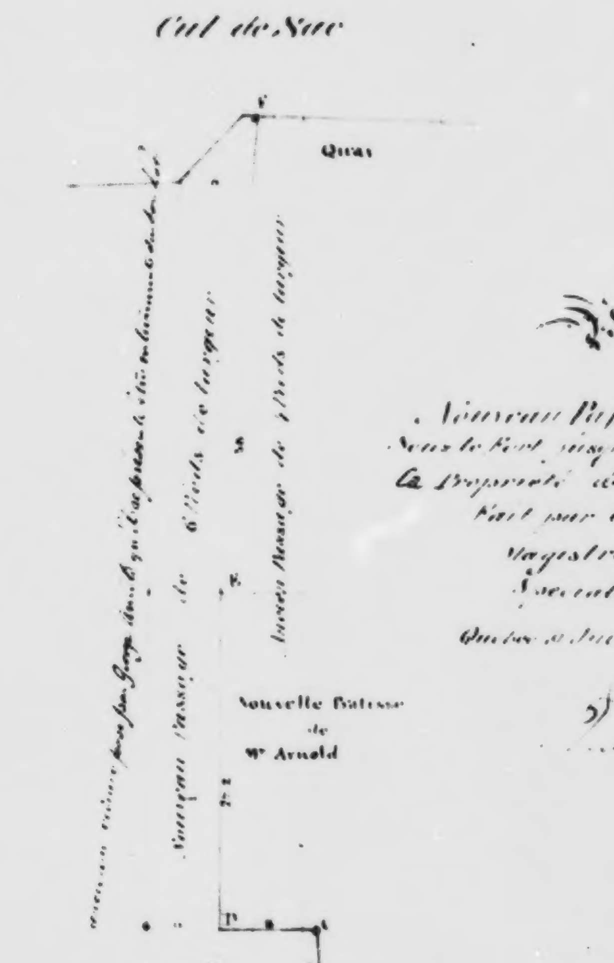

Plan Figuratif

du

Nouveau Passage Public depuis la Rue Sous le Fort jusqu'au Cul de Sac situé sur la Propriété de George Arnold Ecuier Fait par ordre de Messieurs les Magistrats siégeants en Session Speciale sous l'acte des Chemins

Quebec 10 Juin 1836.

Par

[illegible]

[illegible] 22 1836

[illegible]

Figure 29. [Plan du prolongement de la rue Sous-le-Fort], par Joseph Hamel, 19 octobre 1840

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-531

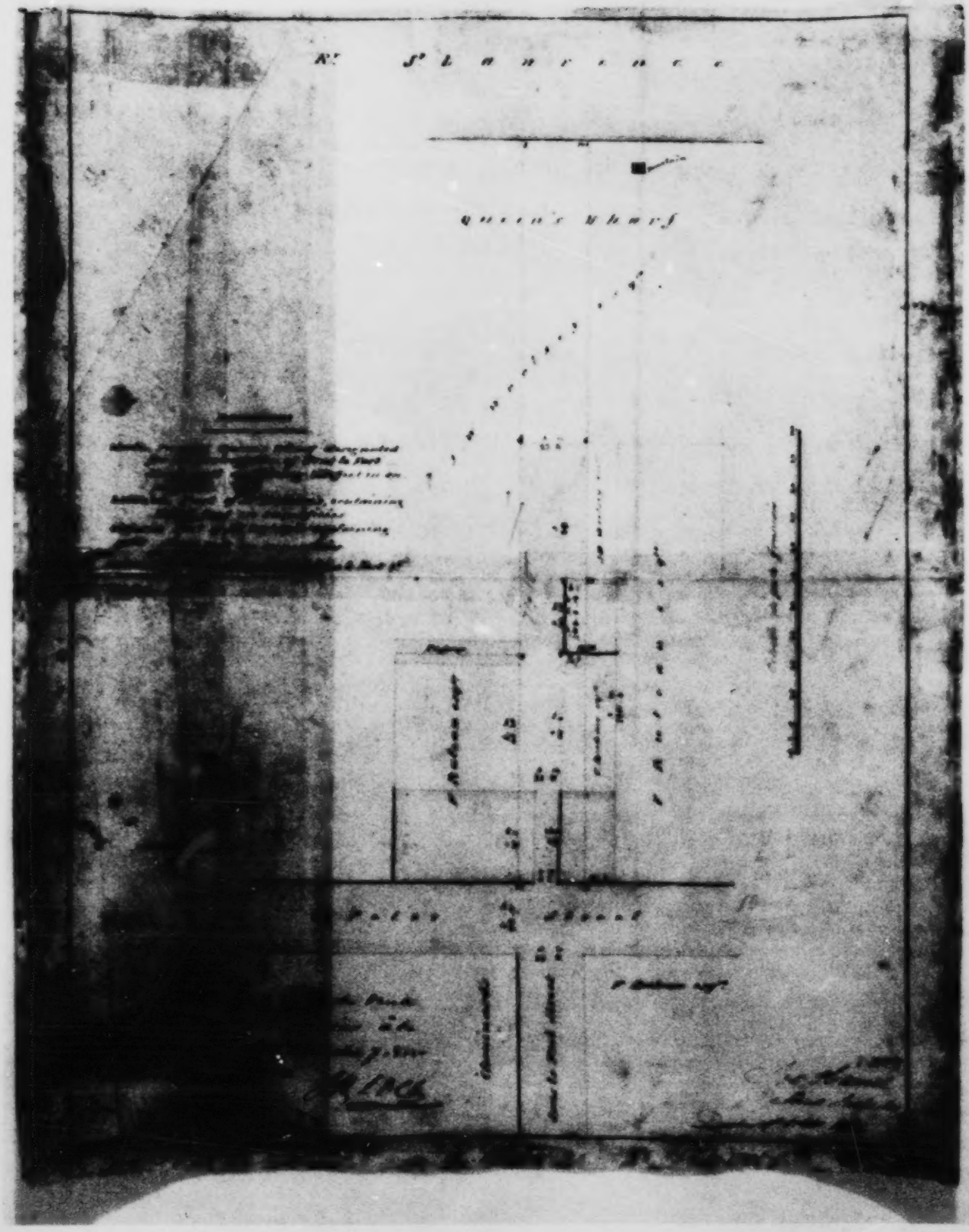

Le pavage en pierre

Le pavage en pierre a déjà fait, l'objet d'un examen dans l'étude, pour la période antérieure, de la fonction résidentielle et la technologie demeure la même en 1820[20]. Cependant, la qualité de l'information dont nous disposons nous amène à revenir sur ce sujet afin de le détailler. Les fouilles archéologiques récentes effectuées sur la place Royale ont mis au jour des blocs de grès gris-verdâtre aux dimensions moyennes de 54 centimètres de longueur par 25 d'épaisseur et dans la partie nord-est du marché Finlay des blocs de grès, de calcaire et de granit grossièrement taillés mesurant en moyenne 30 par 20 centimètres (figure 30). Dans ce dernier cas, il est manifeste que certaines pierres proviennent de récupération de bâtiments. Sur la place Royale, les pierres étaient déposées sur un lit de sable, sur le chant. Souvent taillés légèrement en oblique, les blocs voyaient leur plus petite extrémité orientée vers le bas et des petites cales constituées d'éclats prenaient place dans les interstices et les maintenaient solidement en place.

Une relation peut être établie avec les documents d'époque. En 1799, une soumission pour le pavage de la rue

---

20. Yves LAFRAMBOISE et al., (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1986, manuscrit non publié, 329 p.

Saint-Pierre faisait état de cette technique où des cailloux de 8 à 10 pouces de longueur par 3 à 10 pouces d'épaisseur étaient posés la pointe en bas sur un fond de sable[21]. Pour le marché Finlay, un contrat de 1822 stipule que l'entrepreneur aura la tâche de:

> paver ou faire paver le nouveau marché sur le quai de la Basse ville près de la place, le centre ou milieu en bonne pierre de Cap-Rouge et les trottoirs ou parapets en bonne pierre à paver de l'Ange Gardien [...] les pierres seront posées sur le can [...][22]

En 1843, un marché de construction mentionne de façon explicite la fourniture de pierre de Cap-Rouge ou de Pointe-aux-Trembles pour la confection de chaînes de trottoir des rues Saint-Pierre, La Montagne, Notre-Dame, Sous-le-Fort et Cul-de-Sac. La pierre est ébauchée sur trois faces:

> [...] 3500 pieds de chaîne de pierre de Cap-Rouge ou de la Pointe aux Trembles [Neuville] taillée et ébauchée correcte sur trois faces de haut en bas et taillée d'environ trois pouces de haut sur la face du côté des bâtisses. Elle ne mesurera pas moins de 15 pouces de hauteur, 5 pouces d'épaisseur et pas moins de 12 pouces de longueur de rang

---

21. Antonio DROLET, La ville de Québec, histoire municipale II. Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833). Québec, La Société historique de Québec, 1965, (Cahiers d'histoire no. 17), p. 81.

22. QQAN, Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et John Graves, 15 mai 1822.

[...][23]

On voit donc une concordance très claire entre le procédé décrit dans les documents d'époque et les conclusions des investigations archéologiques, en regard des dimensions des pierres, de leur forme, de leur technique de pose et du support sur lequel elles prennent place. Par contre, les mentions de l'origine de ces pierres, soit l'Ange-Gardien, Cap-Rouge et Pointe-aux-Trembles retrouvées dans les actes notariés diffèrent curieusement des échantillons prélevés à Place-Royale et au marché Finlay lors des fouilles archéologiques récentes. Si on fait exception de quelques pierres calcaires trouvées au marché Finlay, probablement récupérées de matériaux de démolition, le reste des blocs révèle une nature autre: il s'agit principalement de blocs de grès et de quelques blocs de granit (figure 30). Qui plus est, ce grès, manifestement de la formation de Sillery, ne se retrouve ni à l'Ange-Gardien ni à Neuville mais plutôt à Sillery et du côté sud du fleuve (Lévis et Saint-David-de-l'Auberivière). Il pourrait en exister aussi à Cap-Rouge.

Le pavage en macadam

Le pavage en macadam apparaît en 1824 alors que la rue

---

23. QQAN, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre René Edouard Caron et Georges Blaiklock, 1er août 1843.

Sainte-Ursule en est recouverte. Un marché passé en 1837 donne un aperçu de cette technique (figure 31):

> de bien niveler ledit chemin dans toute sa largeur et d'y poser ensuite un pilotis ou pavé fait en Crouttes de couvrir lesdits pilotis ou pavés en gravois ou terres pris à même le Cap ou de Celles qui auront été enlevées sur le nivelage du dit chemin dont l'épaisseur posée sur les dites Croutes ne sera pas moins de cinq à six pouces de poser ensuite sur Les dites croutes après les terres foulées un lit de bonnes petites pierres noires concassées de pas moins de 8 pouces d'épaisseur[24].

Ce procédé est abandonné dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle à cause de son coût élevé et de sa faible résistance.

Le pavage en bois

Le pavage en bois fait appel à des techniques différentes: blocs de bois ou madriers posés sur le long. Les blocs de bois sont en pin ou épinette rouge. On les taille selon un procédé qu'a observé Henry David Thoreau:

> En route, nous vîmes des hommes dans les rues qui, au moyen d'un trou pratiqué dans le sol, sciaient des billots dans le sens de la longueur et qui ensuite, avec

---

24. Marie-Thérèse THIBAULT, Etude du pavage à la Place-Royale, Dossier 4650-30-09, Centre de documentation de Place-Royale, ministère des Affaires culturelles, 1972, 20 pages.

> un godendard et un chevalet, coupaient les madriers en carrés pour paver les rues[25].

Cette technique peut paraître de portée essentiellement locale, voire même propre à la ville de Québec alors qu'au contraire elle fut utilisée dès 1830 à Londres, où elle fut évaluée à la grande satisfaction de certains, dont le Gentleman's Magazine de février 1839 (figure 32):

> the noiseless tendency of which made the vehicles passing along appear to be rolling over a thick carpet or rug[26]

Par d'autres documents d'époque, nous savons que les blocs sont en pin blanc ou en épinette rouge (mélèze), de 9 à 12 pouces d'épaisseur[27]. Les côtés sont sciés en oblique, à angle de 75 degrés. Les blocs sont livrés ronds (pas moins de 6 pouces de diamètre)[28] ou rectangulaires[29].

---

25. Henry D. THOREAU, Un Yankee au Canada, Traduit de l'américain par Adrien Thério, Montréal, Les Editions de l'Homme, 1962, page 58.

26. Cité dans P. JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City, 1820-50, London, John Murray, 1987, page 75.

27. QQAV, Voirie, Marché entre H.C. Richard et O. Stuart, 25 janvier 1847.

28. QQAN, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre G.O'Kill Stuart, maire de Québec et H.C. Richard, 25 janvier 1848.

29. QQAV, Voirie, Marché entre M. Dibigaré et O. Stuart, 22 mai 1846.

Figure 30. Pierres de pavés de la collection de Place-Royale.

a. Pierre de pavé en grauwake (sorte de pierre sédimentaire), CeEt9-14A18-1102
Nég. no.: MAC-89-011(35)#19

b. Pierre de pavé en grès, CeEt9-14A18-1103
Nég. no.: MAC-89-011(35)#16

c. Pierre de pavé en calcaire schisteux, CeEt137-6X6-646
Nég. no.: MAC-89-007(35)#38

d. Pierre de pavé en granite, CeEt137-6X6-645
Nég. no.: MAC-89-007(35)#27

e. Pierre de pavé en grauwake CeEt137-6X6-648
Nég. no.: MAC-89-007(35)#36

f. Pierre de pavé en grauwake, CeEt137-6X6-644
Nég. no.: MAC-89-007(35)#32

Tous ces pavés ont été retrouvés à un endroit ou un autre de Place-Royale. De forme généralement rectangulaire, ils sont pour la plupart en grès mais certains sont en grauwake et en granite.

a

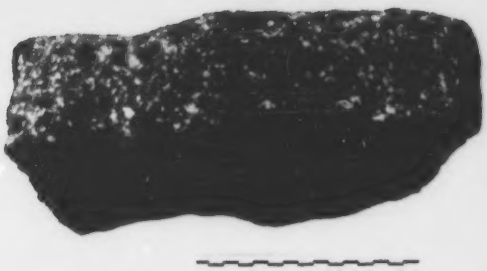

b

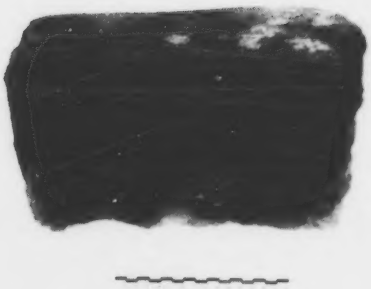

c

d

e

f

Figure 31. Plan de deux machines à broyer la pierre pour faire du macadam, par James Downes, 6 janvier 1823

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-380 et FC-2620

Le pavage en macadam nécessite la mise au point de machines capables de broyer en cailloux les roches. Ces deux plans témoignent de la recherche d'inventions capables de répondre aux nouveaux besoins des villes aux prises avec des problèmes nouveaux.

La première planche montre la machine en section, avec une roue circulaire qui broye les cailloux. La seconde planche montre la machine de face, avec une sorte de chariot contenant les éclats de pierres.

Stepping Wheel, for pounding [illegible]

By [illegible]

Quebec Jan 6th 1823

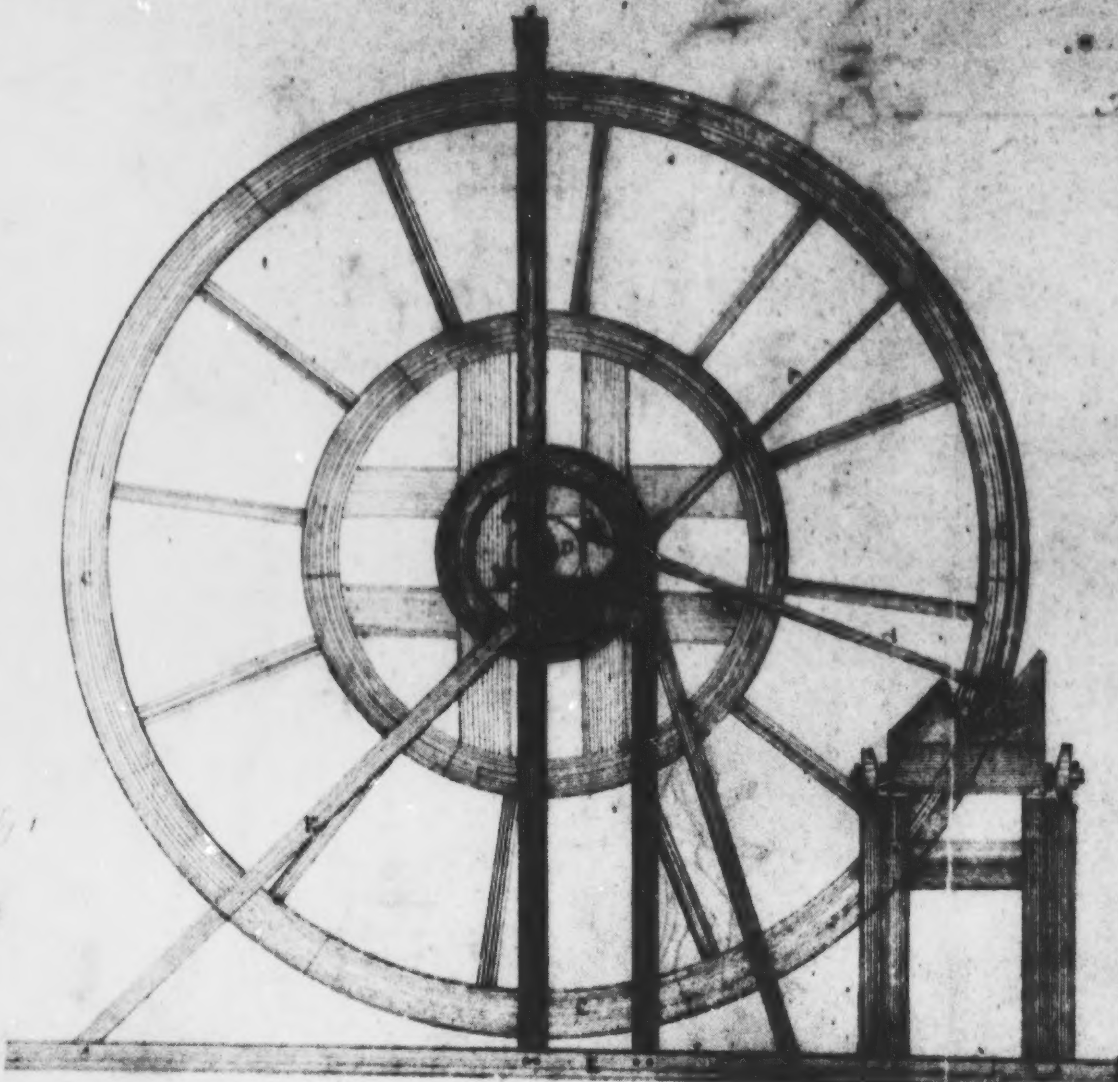

Fig 1

End View

Fig 2

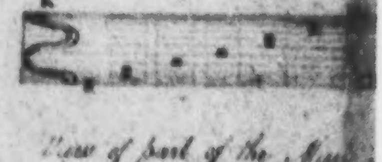

View of part of the Main [illegible]

inserted in a Spiral [illegible]

Reference

AA The Pounders, the Heads 2 ft [illegible]

BBBB The Lifters inserted in the Main Shaft [illegible]

CCCC The Stepping Wheel 20 feet in Diameter [illegible]

D End View of the Main Shaft Showing [illegible]

E The Frame and Braces

F The Pounding Trough [illegible]

G Frame plates for the Trough to [illegible] Back & forward, that [illegible] which is performed by the [illegible]

[illegible]

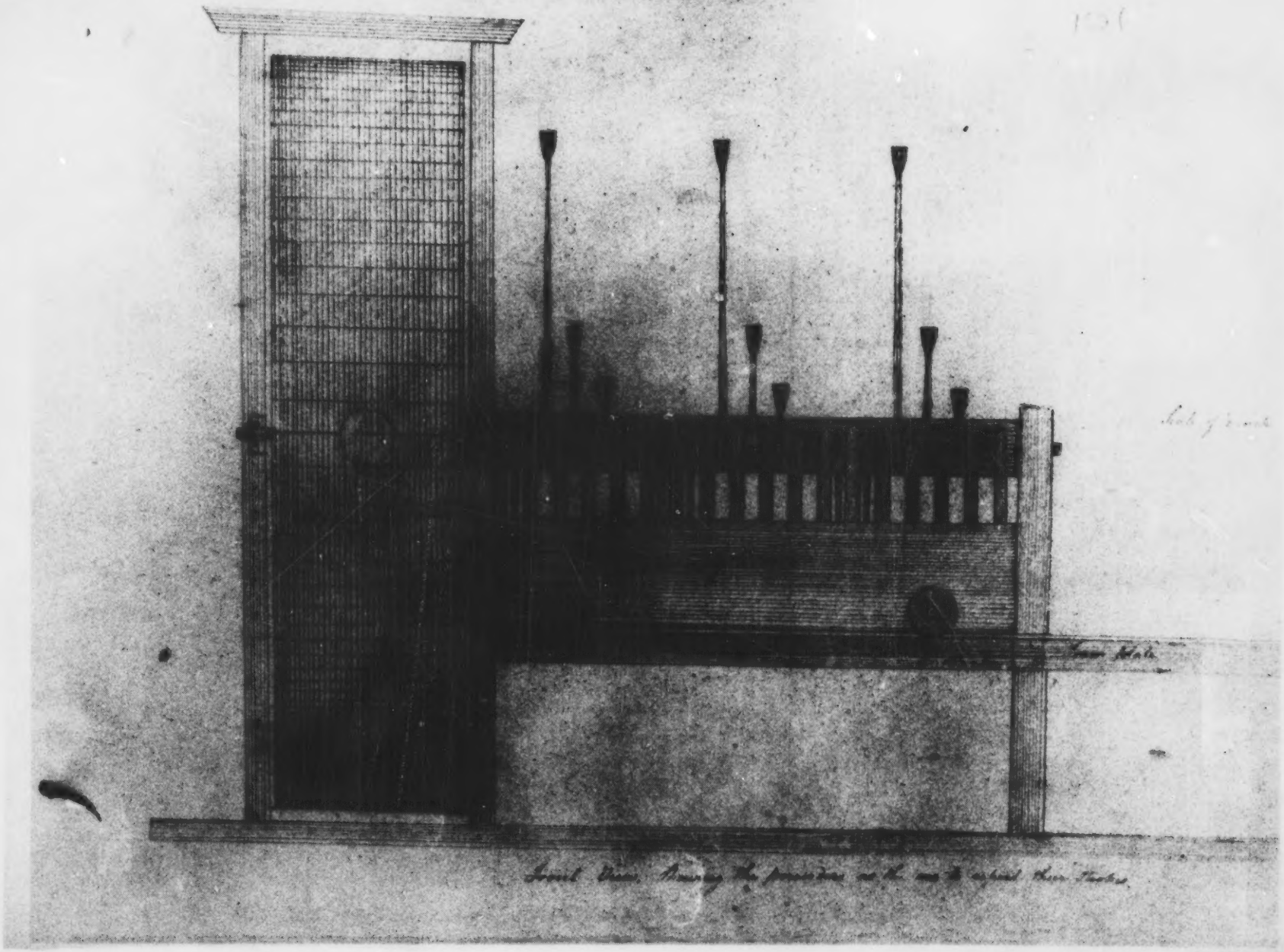

Figure 32. **Technique de pose des pavés en blocs de bois.**

Cette reconstitution faite à partir d'un dessin de George Scharf montre l'opération consistant à paver une rue en blocs de pin. Chaque pièce est coupée et ajustée. Un pilon sert à bien taper la surface. Le grand avantage de ce pavage résidait dans le faible bruit qu'occasionnait le passage des roues des véhicules hippomobiles, au contraire du pavage en pierre dont le bruit, surtout la nuit, constituait une véritable nuisance publique.

Dessin de Nathalie Hautcoeur, d'après des reproductions dans P. JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City, 1820-50, London, John Murray, 1987, page 75.

HAUTCOEUR

L'autre technique, le pavage de madriers posés sur le long fait appel à une sorte d'ossature en bois sur laquelle on fixe à l'aide de clous des madriers d'épinette rouge ou de pin. Le centre de la rue dépasse d'au moins trois pouces la hauteur des bordures et le trottoir excède le pavé de six pouces:

> 1° Elles seront planchéiées avec des madriers de rebuts à être fournis par la Corporation posés sur le long sur des corps-morts de madriers de 7 pouces de large couches de 3 pieds en 3 pieds, de centre en centre.
> 2° Il sera posé des chaînes neuves de chaque côté de la rue des Soeurs.
> 3° Il sera posé deux lisses en madriers parallèles aux chaînes et près du centre, distante de 4 pieds l'une de l'autre pour former un espace ou trappe pour communiquer plus facilement aux tuyaux du gas ou de l'aqueduc.
> 4° Le pavé sera cloué de 2 clous à chaque bout et un clou à chaque corps-mort sera emplie de terre battue jusqu'au niveau d'iceux, avant de poser les madriers.
> 6°, 7°, 8° Cas particuliers.
> 9° Le centre de chaque rue sera courbé de 3 pouces au moins.
> 10° La Chaîne sera posée six pouces plus haut que le pavé pour former le cours d'eau[30].

Les rues des Soeurs et Champlain (figure 33) reçoivent un pavage semblable respectivement en 1859 et en 1864. Mais ce procédé avait déjà été utilisé en 1843 pour une portion de la rue Champlain à proximité de la chapelle des mariniers.

---

30. QQAV, Voirie, Comité des chemins, boîte 1832, Devis pour le planchéiage des rues.

Figure 33. La rue Petit Champlain, par William Notman

Archives photographiques Notman, Musée McCord d'histoire canadienne
Nég. no.: 5686

Bel exemple de pavage en madriers sur la rue Petit Champlain. Une faible pente converge vers le milieu de la rue. Les trottoirs, très étroits, sont eux aussi en madriers.

Remarquer aussi les vénitiennes sur les fenêtres des bâtiments.

Un marché passé avec la ville de Québec pour paver la rue décrivait le procédé utilisé, apparenté à celui contenu dans le devis type:

> [...] 2°
> La chaussée de cette rue ne mesurera pas moins de 14 pieds au plus étroit et les trottoirs de chaque côté seront de trois pieds et trois pouces de large et pas moins de six pouces delevation au dessus de la chaussée et pas plus de neuf pouces dans les endroits où les portes des batifses nempêcheront pas d'atteindre a cette hauteur.
>
> Les lambourdes seront de flottes de pin ou de pruche posées de 4 en 4 pieds sur toute la largeur de la rue et appuyées sur une pièce courante qui sera posée le long des maisons du côté de la grève, laquelle pièce sera appuyée sur des étançons partout où il sera jugé nécessaire, et ces étançons seront afsujettis à la pièce courante par une fiche grillée de fer de 5/8 carré. Les lambourdes seront aussi supportées fur des blocs au milieu, lorsquelles ne porteront pas sur le sol; elles seront posées de niveau sur le travers de la rue, et l'entrepreneur fera miner à tous les endroits ou il se rencontrera du roc qui empêcherait d'atteindre à ce niveau.
>
> L'entrepreneur fera emplir de vidanges prises du Cap des environs, tout le vide entre les lambourdes de manière à ce que les madriers portent sur la terre.
>
> Le pontage sera posé a plomb sur chaque lambourde, sur le long de la rue, et il sera appuyé sur et solidement cloué aux lambourdes avec du clou de six pouces, pas moins de six clous par chaque madrier...[31]

---

31. QQAV, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre R.E. Caron et Jean Delage et Henri Giroux, 3 juin 1849.

Ce pavage ne fit sûrement pas l'unanimité car en 1846, une pétition en exigea un nouveau en blocs de bois, installé partiellement en 1850.

Les rues et leur pavage

Les rues de Place-Royale connurent de 1820 à 1860 plusieurs techniques de pavage et fréquemment on revint à l'utilisation du bois après celle de la pierre. Cette période en est une de tâtonnements et d'expérimentations diverses. Chaque rue est un cas d'espèce.

La rue Sous-le-Fort semble avoir été macadamisée pendant la majeure partie de la période. Les rues du Porche et Union furent pavées en pierre de Cap-Rouge posée sur le chant, avec égout central, respectivement en 1819 et 1818.

La rue des Soeurs fut à son tour pavée en 1822: pierre de Cap-Rouge au milieu et pierre de l'Ange-Gardien pour les trottoirs. Les pierres étaient posées sur le chant au milieu et sur le plat pour les trottoirs[32]. En 1859, la même rue reçut un pavage de madriers.

La place de Débarquement reçut un pavage en pierre de

---

32. QQAN, Greffe de L. Panet, Marché entre J.B. Larue et J. Graves, 15 mai 1822.

Cap-Rouge au centre et des trottoirs en pierre de l'Ange-Gardien. En 1824, un marché stipule la construction d'un pontage dans une partie de cette même place:

> faire un pontage de cent vingt cinq pieds ou environ plus ou moins [mesures françaises] de longueur sur trente pieds de largeur, à partir dans la prolongation de la dite rue qui traverse les rues St-Pierre et d'Union à l'endroit de la plus haute mer jusqu'à l'étal de la plus basse mer, faire ce pontage à l'horizon de la grève[33].

La rue Saint-Pierre reçut du macadam en 1827 et en 1857. La ruette entre les maisons Hunt et Urquart fut pavée en pierre plate de l'Ange-Gardien en 1824. En 1829, l'inspecteur des chemins propose de dépaver la rue Notre-Dame et de la recouvrir de macadam. Le projet est refusé. Jean-Baptiste Larue revient à la charge en 1834 mais il semble que ces travaux n'aient été exécutés qu'en 1856.

En 1861, la rue du Cul-de-Sac était revêtue de madriers entre le fleuve et la rue Notre-Dame, alors qu'un macadam en recouvrait le tronçon restant.

En 1825, on pave en pierre de Cap-Rouge la rue Champlain:

---

33. QQAN, Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et Joseph-Marie Destroismaisons dit Picard, 19 mai 1824.

> [...]de niveller et paver en bonne pierre du Cap Rouge la rue Champlain en la Basse ville de Québec, à prendre du niveau sud de la rue Sous le Fort à aller jusqu'à l'allignement Sud de la rue qui communique de la dite rue Champlain à la rue du Cul de Sac près du Corps de Garde [...] Lequel pavé sera fait de manière à ce que les eaux puissent s'écouler par le centre, de la même manière que celui fait dans la ruelle des Soeurs en la dite Basse ville[...][34]

2.3.6 Des escaliers aux fonctions multiples

La ville, pour diverses raisons reliées à la nécessité de faciliter l'accès à des niveaux différents, comporte de nombreux escaliers ici et là. Le plus connu, et peut-être le plus important, est celui de la rue Champlain (aujourd'hui Petit-Champlain). En 1824, cet escalier existe déjà et relie la rue de la Montagne à la rue Sous-le-Fort (figures 34 et 35). Mais en 1837, un marché est passé avec le menuisier François Julien de Saint-Roch pour le refaire en neuf, tout en bois à l'exception de gardes en fer. L'escalier est peint[35]. En 1856, un nouvel escalier est construit[36]. Il est constitué de deux longues lisses de 48 pieds de longueur posées à six pieds l'une de l'autre et supportées par des tréteaux de bois. Des marches et contremarches, des paliers

---

34. QQAN, Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et Jean-Baptiste Fournier dit Larose, 29 juillet 1825.

35. QQAN, Greffe de A.B. Sirois, Marché entre la cité de Québec par Jean-Baptiste Larue, et F. Julien, 11 août 1837.

36. QQAN, Greffe (?), Marché entre O. Robitaille et J. Ryan, 8 septembre 1856.

Figure 34. "Plan figuratif de la rue Lamontagne à compter depuis le niveau nord Est de la rue St. Pierre...", par Jean-Baptiste Larue, 28 mai 1822

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-251

Sur ce plan, l'escalier de la rue Champlain apparaît en haut à droite.

[illegible] [illegible] pieds de [illegible]
[illegible] [illegible] dans la
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] de terre [illegible]
donne £[illegible]-7-6
180 Toises en longueur [illegible]
Toise et demi de Largeur [illegible]
270 Toises pour [illegible]
en fournissant les pierres [illegible]
[illegible] manquer au [illegible]
et [illegible] à 2[illegible] par Toise
donne £337-10- [illegible] [illegible]-7-6

[illegible] le plan ci-contre à compter depuis le [illegible] [illegible] rue St Anne au droit de la [illegible] des Soeurs et à [illegible] d'un canal fait l'année dernière dans la dite [illegible] à la jonction des rues Buade et du Fort dont [illegible] les terrains figurés dans le dit plan ainsi que [illegible] qui les avoisinent leurs distances et les noms des [illegible] avec les distances d'un Canal projetté qui doit être fait de cinq pieds en terre avec des boîtes de trois pieds quarrés [illegible] dont les cotés doivent être de barres de pin de quatre pouces d'épaisseur foncé en planche d'un pouce [illegible] de madriers de trois pouces sur le travers le tout de bois de pin, tel que celui fait dans la dite des Soeurs, Le tout fait en conformité d'un ordre rendu par Messieurs les Magistrats assemblés en Cour Spécial en date du premier Mai présent mois, en considération d'une requête présentée à la dite Cour et signée de plusieurs individus sont leurs propriétés avoisinant les dites rues demandant qu'un Canal y fut fait pour recevoir les eaux et égoutter leurs dites propriétés la dite Requête datée du 20 Avril dernier

Québec 28 Mai 1822

J. B. [illegible] [illegible]
[illegible]

Figure 35. "Plan Figuratif d'une partie de la rue Champlain à compter et depuis le niveau Sud de la Rue Sous le Fort jusqu'à son extrémité Nord...", par Jean-Baptiste Larue, 28 juillet 1824

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-212

Ce plan nous montre de façon plus détaillée l'escalier qui relie la rue de la Montagne à la rue Sous-le-Fort.

Il faut aussi noter la présence d'un canal semi-circulaire qui traverse la rue Champlain.

37

[illegible] figuratif d'une partie de la Rue [illegible] Champlain à compter depuis le niveau de la Rue Sous le Fort jusqu'à son [illegible] Nord au haut des Escaliers [illegible] par le soussigné Inspecteur des [illegible] par ordre de Messieurs les [illegible] siégeant en Cour Spéciale [illegible] du 28 Juillet 1824 —

Québec le 4 Aout 1824. —

J. Bte Larue inspt [illegible]

Reference

[illegible] Canal fait actuellement dans [illegible] Champlain [illegible] de cinq pieds [illegible] horizontalement à [illegible] du Droit [illegible] au point [illegible] [illegible] sous la route figurée [illegible] Plan, [illegible] le Canal de [illegible] à [illegible] à l'extrémité Nord [illegible]

[illegible] partie de [illegible] à [illegible] grandeur [illegible] pour [illegible] l'égout [illegible]

J. Bte L.

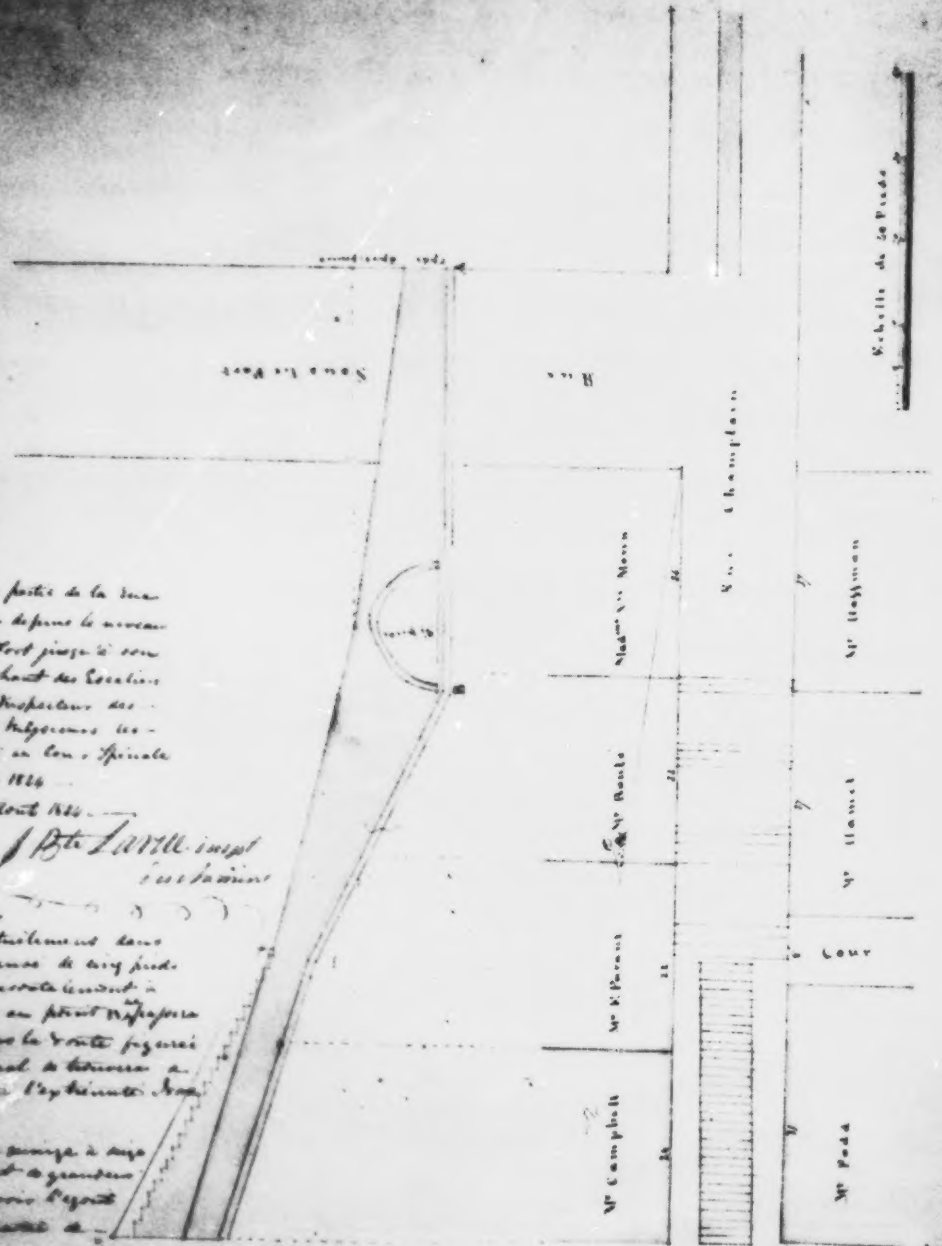

et une charpente élaborée en complètent la structure. L'escalier reçoit trois couches de peinture grise et une couche de "caltar" sur les lisses et les tréteaux.

Un autre escalier a peut-être existé entre les rues Sous-le-Fort et Cul-de-Sac, si l'on en juge par un plan de 1850 (figure 36).

A ces structures reliant des niveaux de terrain différents, il faut rajouter tous les escaliers qui, fixés aux quais, en permettent la circulation et, surtout, l'accès aux particuliers en quête d'approvisionnement en eau fraîche (figure 37).

2.3.7. Poursuite de la lutte contre les incendies

De 1820 à 1831, la protection contre les incendies reposa dans les mains d'initiateurs privés, regroupés dans une association du nom de Société du feu. En 1822, elle disposait de pompes importées d'Angleterre et des accessoires connexes: seaux de cuir, barriques, haches, piques, gaffes, béliers, échelles et lanternes. On garait l'une de ces pompes sur la rue du Cul-de-Sac et, en l'absence de système d'aqueduc, l'eau était puisée dans des réservoirs situés à proximité des marchés, ou directement dans le fleuve. En plus des règlements déjà édictés dans les années précédentes,

Figure 36. "Plan of a Projected Avenue from Sous-le-Fort to Cul-de-Sac Streets", fonds A. Larue, 4 mars 1850

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: NC-86-4-48

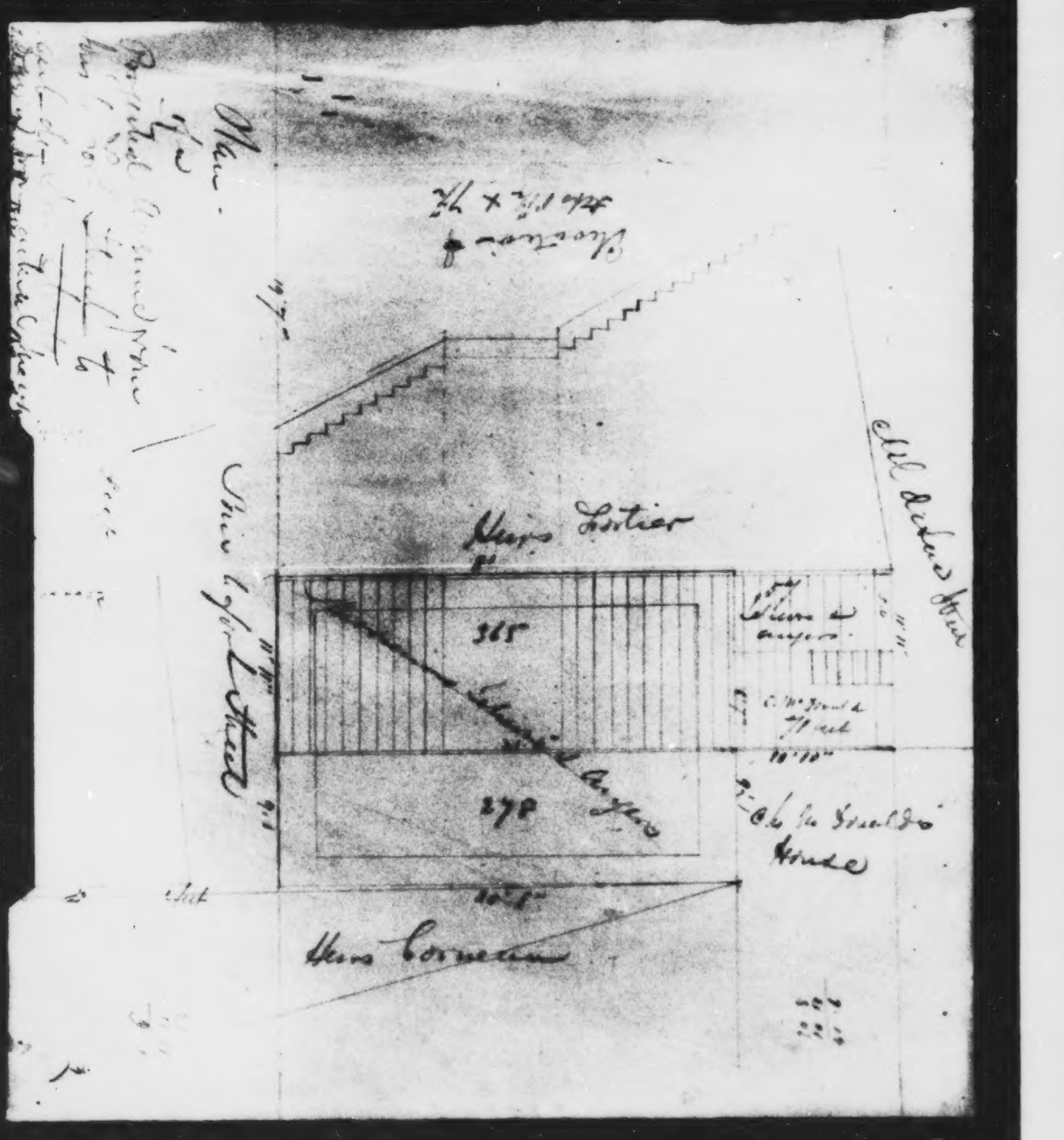

365
278
House

Figure 37. "Plan Figuratif de la Ruelle des Soeurs et des quais fait et projetté appartenant à William Finlay Ecu^{r}...", par Jean-Baptiste Larue, 30 avril 1832

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-286-87-88

Dans le texte qui accompagne ce plan, la mention suivante est intéressante:

> de faire un Escallier tel que désigné dans le dit plan avec deux Pompes tel que celle posés dans lahue d'antoine, et posés près de ladite Escallier, pour faciliter Le Public à se procurer de l'eau sans monter ny descendre la dite Escalier.

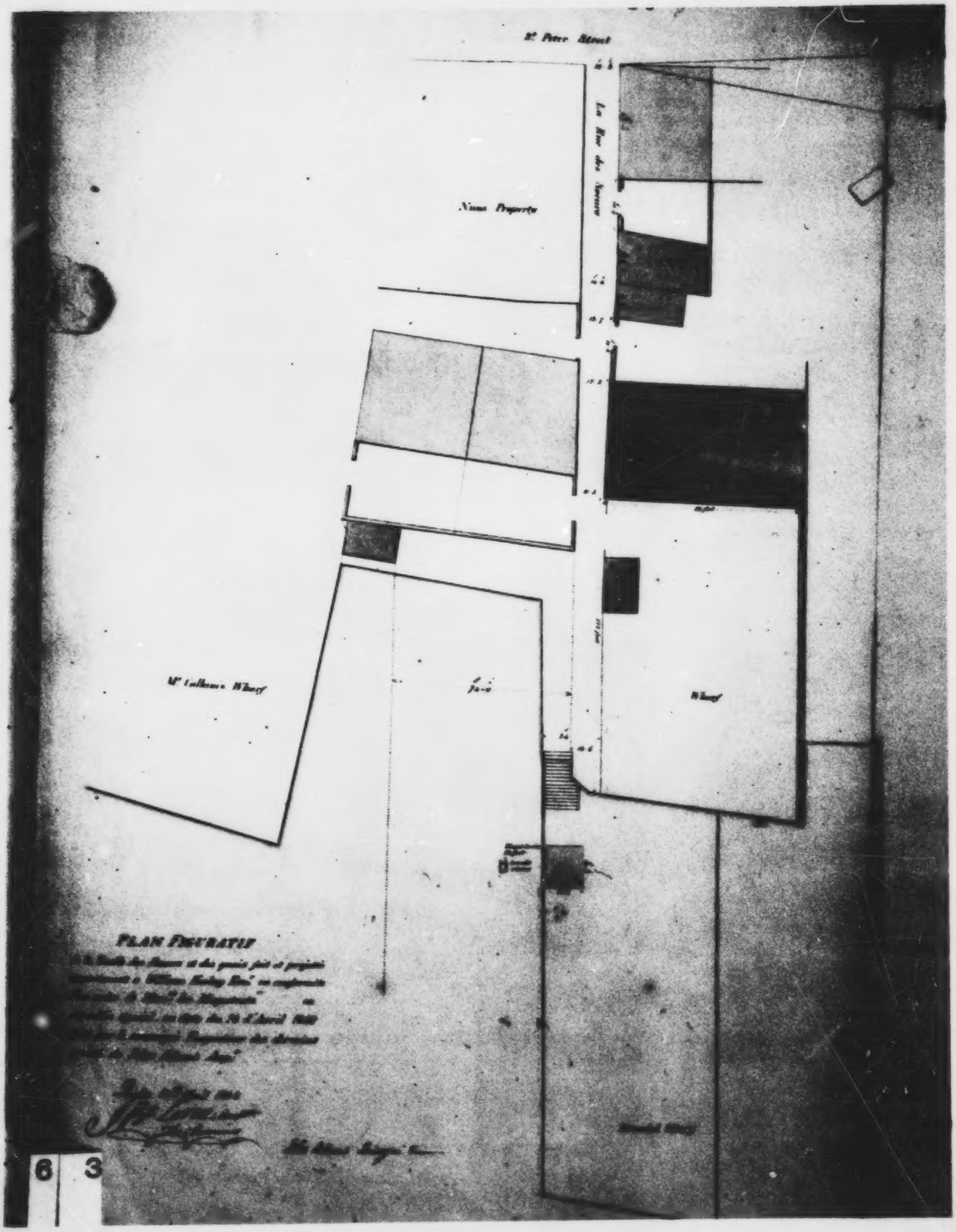

6 3

la Société obtint que les murs des pignons des nouvelles constructions soient exhaussés d'au moins 3 pieds par rapport à la console en pierre de taille sur laquelle ils reposaient et que toute cheminée soit de pierre ou de brique. Les pouvoirs de la Société furent transférés à la Cité au moment de son incorporation.

La Société cessa donc ses activités en 1834. Une période de flottement suivit, où l'efficacité du service des incendies laissa des doutes aux citoyens. On le réorganisa en 1844. Les anciens règlements de prévention des incendies furent maintenus dont ceux de 1826, concernant l'entretien et le nettoyage des cheminées et la disposition des matières combustibles:

> [...]
> 3. That hereafter the overseer of chimnies, to prevent accidents by fire, shall examine gables of pinion walls and chimnies of the houses in the city of Quebec, and where he finds any such in decay, so as to endanger the lives or property of His Majesty's subjects, that he give notice in writing to the owner or occupier of such houses where the walls or chimnies are in decay, who shall be bound to repair the same in one month from the date of such notice; any person refusing to comply with such order or notice, shall forfeit the sum of five shillinpgs for every day he shall so neglect to comply therewith.
>
> 4. That hereafter, if any person shall put or throw, or cause to be put or thrown into any of the streets, lanes, alleys, market places or yards, or any other place whatsoever within the city of Quebec, where any property may be exposed to take fire, any coals, embers, cinders, or other matter or things that may occasion or communicate fire to

> houses, out houses, stores or any other property, he, she or they, shall be liable to a penalty of fifty shillings for the first offence, and for the second and every subsequent offence, to the penalty of five pounds[37].

Les règlements municipaux de la ville en 1833 reprirent à leur tour tout un ensemble de moyens destinés à prévenir les incendies: précautions à prendre relatives aux poêles et à leur installation, à l'utilisation des bouilloires, à l'utilisation des pipes et cigares dans les endroits publics, à l'installation d'échelles sur les toits, à l'installation de lucarnes d'au moins 2 pieds de large par 3 pieds de hauteur et au ramassage des copeaux dans les boutiques de menuisiers et ébénistes[38].

Ces moyens ne suffirent pas à épargner des conflagrations le secteur de la basse-ville. En 1836, 40 maisons prirent feu sur les rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre (figure 38). En 1840, au même endroit 14 maisons furent perdues (figure 39). Un nouveau règlement fut adopté en 1845 où se traduisait l'exaspération des élus dans la lutte contre ce fléau. De nouvelles règles furent édictées successivement le 9 juin 1845 obligeant à blanchir les maisons et les clôtures

---

37. "Rules and regulations of police for the District of Quebec", dans John SMITH, The Quebec Directory or Stranger Guide in the City for 1826, Quebec, T. Gray and Co., 1826.

38. Municipal Rules, Regulations and Statutes of the City of Quebec, Quebec, 1833.

en bois:

> Sect. 1 Il est ordonné et statué par le présent par le conseil de ville, que toutes les parties ou portions extérieures d'aucune maison ou autre bâtiment situé en cette cité, et toutes les clôtures en bois, seront blanchies avec une solution de chaux et de sel tous les ans entre le dix mai et le dix juin, excepté cette année que le délai sera et est par le présent prolongé au dix juillet, ou peinturées avec deux bonnes couches de peinture à l'huile une fois tous les cinq ans[39].

le 13 juin 1845: défense de construire des maisons en bois dans les limites des quartiers Saint-Louis, du Palais et Saint-Pierre, défense d'utiliser des linteaux ou piliers en bois pour soutenir des murs de pierre, défense d'utiliser du bois dans les façades, recouvrement obligatoire des couvertures en matériau incombustible, puis le 4 juillet 1845:

> 1°. Qu'il soit donc ordonné statué, qu'il ne soit plus permis de bâtir de maisons, logements ou édifices destinés à être habités, ou dans lesquels on se proposera de faire ou de placer du feu; ou de placer des cheminées, des fours, fourneaux ou des poêles ou autres ustensiles ou machines destinées à recevoir ou faire du feu, à moins que telle maison, logement ou édifice n'ait les quatre côtés construits en pierre, (en brique ou autre matériaux incombustibles, et que la couverture s'en soit en entier, ou recouverts à l'extérieur, en tuile, ardoise, fer-blanc, taule ou autre matière incombustible.

---

39. Gazette de Québec, 9 juin 1845.

Figure 38. Incendie de 1836 à la basse-ville de Québec

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-720

Le feu s'est concentré dans le secteur avoisinant l'intersection des rues Saint-Pierre et Sous-le-Fort.

INCENDIE DE 1838
à la basse ville de Québec

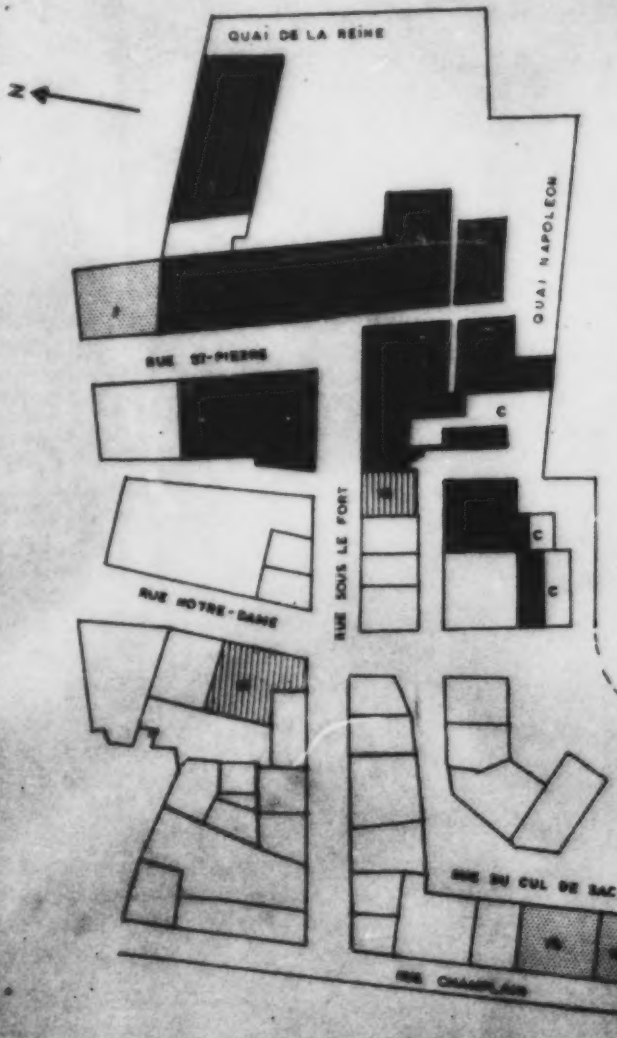

1	F. BUTEAU	lot	2295
2	J.W. WOOLSEY	lot	2296
3	J.W. WOOLSEY	lot	2137
4	J.W. WOOLSEY	lot	2137
5	J.W. WOOLSEY	lots	2134 - 2135
6	Hers MARRET	lot	2136
7	Hers BELLET	lot	2130
8	E. BAIRD	lot	2142-1
9	J. CHOUINARD	lot	2138
10	F. BUTEAU	lot	2295 NE
11	F. BUTEAU	lot	2295 SE
12	W. WILSON	lot	2295 NO
13	G. ARNOLD	lot	2294 N
14	G. ARNOLD	lot	2294 SE
15	G. ARNOLD	lot	2294 SE
16	G. ARNOLD	lot	2294 SO
17	J. HUNT	lot	2293 - 3
18	Hers LECOURS	lot	2277
19	R. DALKIN	lot	2276
20	P. LAVIOLETTE	lot	2279
21	L. FORTIER	lot	2232

P : [illegible]
C : [illegible]

Figure 39. Incendie de 1840 à la basse-ville de Québec

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: FC-721

Le même secteur, touché lors de la conflagration de 1836, est à nouveau la proie des flammes trois ans plus tard.

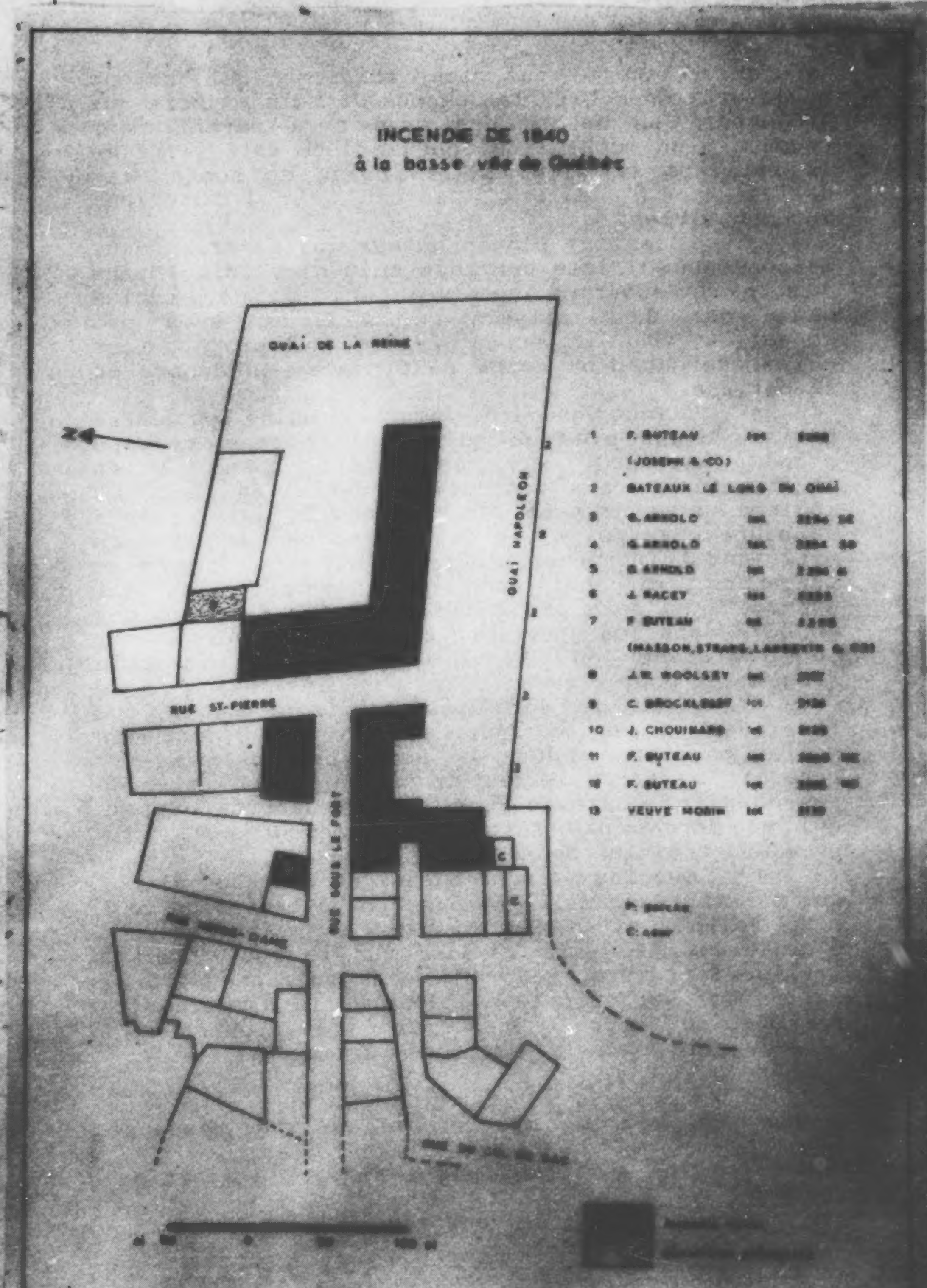

INCENDIE DE 1840
à la basse ville de Québec
QUAI DE LA REINE
QUAI NAPOLEON
RUE ST-PIERRE
RUE SOUS LE FORT
N
1 F. BUTEAU
(JOSEPH & CO)
2 BATEAUX LE LONG DU QUAI
3 G. ARNOLD
4 G. ARNOLD
5 G. ARNOLD
6 J. RACEY
7 F. BUTEAU
8 J.W. WOOLSEY
9 C. BROCKLEBANK
10 J. CHOUINARD
11 F. BUTEAU
12 F. BUTEAU
13 VEUVE MORIN

2°. Qu'à tous les édifices qui seront recouverts en métal, le dessous du toit en bois qui projettera en dehors des murs sera pareillement recouvert en métal ainsi que la joue extérieure de la sablière si elle est en bois; et toutes les dalles et dallots seront en matériaux incombustibles.

3°. Que tout pignon ou mur qui séparera deux maisons ou édifices contigus soit élevé d'au moins deux pieds audessus du niveau du toit de la plus haute des deux maisons ou édifices, avec des consolles, en avant et en arrière, qui projetteront ou excéderont d'au moins neuf pouces en dehors de la bâtisse.

4°. Tout hangard, écurie, usine ou autre bâtisse ayant plus de quinze pieds dans sa plus grande hauteur, sera assujetti, quand à sa construction, aux conditions établies par ce règlement: toutes telles bâtisses de quinze pieds de hauteur au moins, seront néanmoins couvertes en matériaux incombustibles, d'hui au premier septembre, mil hui cent quarante sept, ce qui néanmoins ne sera pas censé permettre des édifices en bois dans les quartiers ou cela est défendu par le réglement du 19 juin dernier, intitulé "Réglement pour prévenir les incendies."

5°. Il ne sera pas permis d'ériger des cheminées, fours ou fourneaux, ni de placer des poêles ou autre machine ou ustensile destinés à y recevoir ou faire du feu, ni de mettre ou faire du feu dans les cours ou rues, ni dans aucune bâtisse qui ne seront pas faites conformément aux trois premiers articles de ce réglement.

6°. Que les maisons ou autres bâtisses en bois qui existent actuellement dans toute l'étendue de la cité soient lattées et crépies au moins un pouce d'épaisseur, à leurs façades sur la rue, d'hui au premier Septembre, mil huit cent quarante-sept; et celles qui seront érigées ci-après là où cela n'est pas défendu, devront être lattées et crépies de la même manière lors de leur construction[40].

Toutes ces règles, même si elles sont respectées de façon générale, ne suffiront pas à sauver le quartier d'une nouvelle conflagration, la dernière d'importance, qui se

---

40. Gazette de Québec, Juin et Juillet 1845.

produit en 1854 et touche environ cinq propriétés à l'intersection des rues Notre-Dame et Sous-le-Fort (figure 40).

Figure 40. Incendie de 1854 à la basse-ville de Québec

Archives de la ville de Québec
Nég. no.: MAC-89-002 (45)

INCENDIE DE 1854
a la basse ville de Québec

	PROPRIETAIRES	LOCATAIRES	LOTS
1	J. HARDY	Marcnildon et Servais	2140
2	E. MOREAU veuve Peleber	C. Léveillé	2139
3	Hers HUNT	S. Shaw	2252-1 0
4	L. FORTIER	Marcnildon	2222
5	L. FORTIER	Montmigny	2222
6	J. CHOUINARD	E. Caron	2221

incendie total

incendie partiel

pi 20 0 20 40 pi

PARTIE III

INNOVATIONS ET CHANGEMENTS DANS LA RÉPARATION DU STOCK IMMOBILIER

3.1 LE CONTEXTE ARCHITECTURAL DE L'ÉPOQUE

Avant d'aborder l'aspect des techniques et des procédés propre à la période 1820-1860, il est important de comprendre le contexte général dans lequel se font les travaux et de connaître les conditions qui les affectent. Pour ce faire, nous examinerons d'abord le contexte général des inventions dans la première moitié du XIX^{e} siècle, la main-d'oeuvre affectée aux travaux, puis les types d'intervention requis sur le bâti.

3.1.1 À l'aurore de véritables progrès techniques

Au XIX^{e} siècle, le progrès des techniques extérieures à l'architecture a commencé à influencer l'art de bâtir. Cet art de bâtir ne vit pas une révolution de ses procédés, au contraire. La tradition était toujours forte, et l'architecture a continué de se perpétuer dans des formes connues. Mais des changements intervinrent. D'autre part, des conditions économiques et sociales liées au progrès de l'industrialisation, à la spéculation immobilière, au déplacement de populations vers les villes et au recyclage d'une architecture coloniale usée engendrèrent des problèmes urbains, auxquels politiciens, ingénieurs et architectes durent trouver des réponses. Examinons plus en détail ces conditions propres au XIX^{e} siècle.

Plusieurs des changements qui surviennent dans l'architecture du XIX^{e} siècle sont attribuables à des raffinements de la stéréotomie (ou coupe des pierres) et à des améliorations ou perfectionnement de l'outillage. Il en est ainsi de l'appareillage des pierres, de l'apparence des joints, et de la finition de parements bouchardés, bosselés, etc. qu'on retrouve abondamment dans la basse-ville de Québec.

L'industrie du verre, pour sa part, connaissait des progrès décisifs depuis le XIX^{e} siècle mais l'abaissement de son prix de revient et la capacité technique de fabriquer des plus grands carreaux n'eurent que des incidences faibles sur une architecture aux modèles déjà établis, où les ouvertures continuèrent de respecter la tradition du cadre de bois séparé de "petits bois".

Le XIX^{e} siècle connaît aussi des changements avant tout formels, attribuables à des causes sociales et culturelles à la fois communes aux pays occidentaux et propres à chaque communauté nationale. Une volonté commune se dessine et veut rompre avec les formes classiques constamment répétées depuis près de deux siècles. L'architecte recherche des modèles nouveaux dans l'antiquité reculée et dans des pays lointains. De là le néo-classicisme, sorte de retour à l'antiquité grecque, où postiches et interprétations se disputent le champ de bataille des innovations. On converge par après

vers l'éclectisme, terme qualifiant une période de coexistence de styles créés. Dans les quartiers anciens, ces tendances se heurtent à un stock immobilier déjà construit, où il est difficile d'apporter des modifications importantes, les lois de la construction ayant déjà été définies en fonction de l'architecture classique.

Du point de vue des matériaux, l'introduction du métal dans la construction apporte un genre de changements dont on n'apprécie pas tout de suite l'importance. Les Darby, métallurgistes de Coalbrookdale en Angleterre, avaient, entre 1775 et 1779, conçu et réalisé un pont en fonte sur la rivière Severn. La fonte, forme sous laquelle le métal connut des débuts prodigieux, travaillait surtout en compression, ce qui représentait sa meilleure utilisation (au contraire du fer qui travaille mieux en tension). Dans l'architecture civile, on utilisa d'abord la colonne de fonte. Elle dut son succès et sa popularité à l'apparition, dans le secteur industriel manufacturier, de nouvelles machines à coton nécessitant de grands espaces de logement et d'opération. Au début du XIX^{e} siècle, on commença ainsi à substituer aux poteaux de bois et aux solives des colonnes de fonte sur lesquelles s'appuyaient des poutres en fer. Dès lors, la colonne de fonte acquit une réputation de matériau à tout faire. Le perfectionnement des métaux et de leur assemblage, de même que l'imposition de programmes architecturaux destinés à répondre à de nouveaux

besoins amena cette tendance à des stades de développement beaucoup plus avancés, mais qui échappent à notre champ actuel d'investigation, limité à la construction résidentielle avant 1860.

Curieusement, le bois, matériau traditionnel par excellence, connut lui aussi des modifications technologiques substantielles au XIX^{e} siècle. A côté de techniques séculaires employant le rondin et la pièce apparut une technique proche de la préfabrication industrielle. En effet, l'exploitation du bois de la vallée du Saint-Laurent destiné au marché anglais passa rapidement du bois équarri au bois scié. Le bois scié incluait en fait le madrier, des solives et des colombages débités à la scie à châsse, où la faible qualité du matériau laissait place à une augmentation considérable de la production. Il trouva un débouché en Angleterre mais surtout aux États-Unis, alors en pleine expansion industrielle et démographique. Le procédé d'assemblage, appelé "balloon frame", utilise des bois sciés où les embrèvements traditionnels somt remplacés par des clous. Le principe est simple: on dresse sur une sole des poteaux fixés par des clous en biais. On appose sur cette ossature un revêtement lui aussi cloué. Une autre caractéristique de cette construction consiste à normaliser les dimensions: les solives et les poteaux présentent des dimensions standard, de même qu'un écartement identique. On parvient ainsi à une cons-

truction simple, rapide, où la main-d'oeuvre artisanale perd de son importance.

C'est donc à la lueur de cet éclairage général que nous examinerons ensuite les caractéristiques générales de la construction à Place-Royale pour la période 1820-1860 et que nous verrons de quelle façon ces innovations trouvèrent leurs applications dans son architecture.

3.1.2 Consolidation d'une emprise française sur la main-d'oeuvre

Mais avant d'examiner le détail des techniques et procédés utilisés dans la construction et les importantes modifications qu'ils subissent, nous nous sommes demandés si des modifications aussi importantes étaient survenues dans la main-d'oeuvre chargée de la réalisation des travaux, en particulier chez les artisans appartenant à une tradition culturelle différente, principaux responsables des nouveaux apports.

De 1760 à 1820, nous avions vu apparaître dans la main-d'oeuvre affectée à la construction des édifices à Place-Royale des hommes de métier d'origine anglaise, presque essentiellement dans les deux premières décennies du XIX^{e} siècle. Cette présence nouvelle, en conjonction avec les premiers symptômes de modifications des traditions françaises

de la construction laissait croire à des bouleversements importants dans les années suivantes.

De tels bouleversements ont lieu, de fait, dans les procédés et techniques utilisés. Il est d'ailleurs manifeste que ces nouveaux apports proviennent de la tradition anglaise de la construction. Mais à ce bouleversement des techniques ne correspond aucun bouleversement de la main-d'oeuvre! Bien au contraire.

De 1820 à 1840, les gens de métier d'origine française dominent la construction, dans les principaux secteurs de la maçonnerie, de la menuiserie et de la charpenterie, en détenant la majorité des contrats à réaliser à Place-Royale (voir à ce sujet l'annexe 1). De 1840 à 1860, alors que des techniques nouvelles font leur apparition, on aurait pu croire à une augmentation de leur présence. Pas du tout! La suprématie francophone s'affirme encore plus. Ces derniers réalisent cinq fois plus de contrats que leurs semblables anglophones. On assiste donc, de 1820 à 1860, à un quasi monopole de la main-d'oeuvre francophone sur la construction. (voir à ce sujet la liste des gens de métier reliés à la construction à Place-Royale dans l'appendice 5). Ce constat est étonnant. Il nous amène donc à conclure à une surprenante capacité d'adaptation de cette dernière qui a su, dans un milieu dominé par les commerçants anglais, proposer et

livrer des services conformes à leurs attentes. Comment a-t-on réussi cet exploit? Les données dont nous disposons ne permettent pas de répondre à cette question. Nous ne pouvons que croire à une solide implantation de l'artisan d'origine française dans son milieu, sans nécessité d'opérer avec de grands capitaux, au contraire du commerçant qui s'appuyait, lui, sur les vastes réseaux et les importants moyens financiers de la métropole anglaise.

3.1.3 Un stock immobilier en cours de recyclage

Contrairement à la période de 1760 à 1820, où l'on constatait un important effort de reconstruction au début suivi de fréquents rehaussements des bâtisses, la période de 1820 à 1860 n'est dominée par aucune tendance majeure, si ce n'est la réparation des bâtiments, ou leur remplacement pour des motifs d'usure. Il faut se rappeler en effet qu'en 1820, la majorité des maisons en pierre de Place-Royale sont âgées en moyenne d'un demi-siècle et que le temps a fait son oeuvre. Ce stock immobilier exige donc un effort important d'entretien. De 1820 à 1860, la consultation du nombre de marchés de construction ou de réparation, par décennie et par année révèle une certaine uniformité (voir l'appendice 2). Aucune décennie ne peut prétendre en avoir été une de construction ou de reconstruction. Quelques petits sommets sont atteints ici et là, mais ils sont dus aux reconstruc-

tions obligées par des incendies, en particulier celui de 1836: incendie sur les rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre (40 maisons détruites) et celui de 1840: incendie au même endroit que précédemment.

Dans l'ensemble, comme nous l'avons dit déjà, les travaux effectués sur les maisons ont pour objet de les réparer: refaire la couverture, refaire des recouvrements, construire un nouvel escalier, installer de nouvelles cloisons, fixer de nouvelles fenêtres, refaire les enduits, etc. Des hangars sont aussi concernés par ces travaux. Quelques marchés seulement consistent en des reconstructions. Contrairement à la période antérieure, où ils étaient plus nombreux, un seul marché spécifie le rajout d'un étage à un immeuble existant: lever un quatrième étage à la maison Amiot en 1828[1].

Des nouveautés apparaissent cependant. En 1824 est signé le premier marché consistant essentiellement à peinturer la totalité d'un immeuble (il s'agit de l'un ou l'autre des lots 2125 ou 2137, maisons Saint-Amant ou Leber[2]). La

---

1. QQAN, Greffe de A. A. Parent, Marché entre Julie Defoi (veuve de Michel Lecour) et Joseph Héli dit Breton, 2 avril 1828. Il s'agit du site de la maison Amiot, lot 2277.

2. QQAN, Greffe de L. T. McPherson, Contract between James Stansfeld and William Haydon, 18 décembre 1824. Il s'agit des sites des maisons Saint-Amant ou Leber, lots 2125 ou 2127.

construction de maisons en briques fait son apparition à Place-Royale. En 1854, la maison Pinault, aujourd'hui disparue, est érigée en brique rouge et en brique à feu par Charles Parent, maître maçon[3]. Il s'agit là d'une nouveauté dans le secteur, alors que toutes les constructions arboraient unanimement des murs de pierre. On utilise aussi, comme nous le verrons plus loin, le bois selon des procédés nouveaux et la plomberie fait son apparition dans la dernière décennie.

La grande majorité des métiers cités dans les marchés de construction restent les mêmes qu'au XVIII^{e} siècle: maçon, menuisier, charpentier et entrepreneur. Quelques nouveaux métiers font leur apparition. Nous retrouvons des mentions de "house painter", de "stucco man", d'architecte, de "bricklayer" et finalement de maître plombier et poseur de gaz.

3.1.4 Des interventions types sur le bâti

La consultation des marchés de construction de la période 1820-1860 montre un stock immobilier en cours de réparation ou de modification de son aménagement intérieur, à cause d'une part de l'état de dégradation auquel il est parvenu, à cause d'autre part d'une nouvelle conjoncture où

---

3. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Isaac Dorion et Charles Parent, 23 septembre 1854. Il s'agit du site de la maison Pinault, lot 2140.

des espaces locatifs ou non locatifs sont requis à des fins d'habitation et de commerce (magasins et bureaux). Dans ce contexte, des interventions types se font tout au long de ces décennies et elles caractérisent cette nouvelle orientation de la construction du milieu du XIX^{e} siècle. Ainsi fréquemment des propriétaires feront-ils appel à des artisans soit pour effectuer de simples travaux d'entretien d'un immeuble vétuste, soit pour transformer un ou plusieurs étages en logements ("flats") ou encore pour aménager des magasins à l'intérieur d'une maison d'habitation. Voyons en quelques exemples.

Réparations diverses

Dame veuve Urquhart demande à un menuisier du faubourg Saint-Rock, en 1822, de procéder à des réparations diverses à sa maison du Cul-de-Sac[4]. Le printemps s'annonce et il est temps de s'occuper de remettre en état l'extérieur de l'édifice, dont les faiblesses furent rendues sans doute plus évidentes par l'effet d'un hiver rigoureux. Plusieurs châssis sont à remplacer: un châssis en croisée de 6 vitres sur 4 au 3^{e} étage, un châssis de 4 vitres au 4^{e} étage, et des contrevents doivent être installés ou remplacés. Elle en profite aussi pour procéder à des réparations à l'intérieur

4. QQAN, Greffe de L.T. McPherson, Marché entre Dame veuve Urquhart et Paul Vermette, 18 mars 1822. Il s'agit possiblement du lot 2291-A.

de la maison: refaire des cloisons, poser des portes, raccommoder l'escalier menant au 2e étage, retoucher un plancher, etc. Ce type d'intervention sur une maison revient constamment de 1820 à 1860 et à peu près toutes les parties de l'édifice sont touchées, mais en particulier les couvertures, les planchers, les escaliers, les galeries et les fenêtres.

Transformation en logements

Fréquemment, des parties de maisons, ou la totalité, sont transformés en logements locatifs ("flats"). En 1824, le gentleman George Arnold transforme la partie inférieure de sa maison en logements et demande pour ce faire l'aide de menuisiers[5]. L'aménagement intérieur consiste à faire 3 chambres par unité locative, 2 placards, des manteaux de cheminées. Les planchers sont à refaire, probablement parce que déjà fort usés. Ce réaménagement de l'intérieur ne convient plus à l'ordonnance actuelle des ouvertures de façade. La fenêtre du milieu sera donc transformée en porte et l'actuelle porte recevra le cadre en bois de la dite fenêtre. De telles transformations se produisent occasionnellement entre 1820 et 1860. Le marché de construction ne

---

5. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et Pierre Dasilva, Pierre Bourré et Etienne Moisan, 25 novembre 1824. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

fait pas explicitement référence à de tels travaux mais la lecture du devis détaillé ou de la description des travaux révèle l'existence de logements qu'il faut soit faire, soit réparer.

Transformation en magasin

La transformation d'une partie d'une maison en magasin se produit fréquemment. En 1829, Jean Huot, propriétaire du lot 2224, fait exécuter des ouvrages de menuiserie et de charpenterie à sa maison de deux étages[6]. Le rez-de-chaussée est divisé en deux parties destinées chacune à abriter un magasin. Les plafonds et les planchers sont refaits[7].

En 1833, un comptoir en assemblage de 24 pieds de long, c'est-à-dire avec panneaux, travers et montants, est installé dans la maison de Rosalie Roy par un menuisier. Des tablettes et des tiroirs le complètent.

Même si l'aménagement d'un magasin nécessite l'exécution de travaux pour des raisons d'ordre pratique, on en profite quand même pour en améliorer l'apparence et décorer même

---

6. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre Jean Huot et Pierre Trépanier, 12 mars 1829. Il s'agit du site de la maison Chasles, lot 2224.

7. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre Rosalie Roy (veuve de Louis Labbé) et Charles Touchette, 26 mars 1833. Il sagit du site de la maison Sagot, lot 2292-1.

sobrement. Ainsi procède le marchand Jean-Baptiste Hardy en 1835. En plus de faire installer des armoires et des tablettes, de faire réparer le plancher et d'ériger une cloison entre le passage et le magasin, il fait poser des portes vitrées ouvrant en deux battants, une vitrine de 7 pieds de large et un devant de cheminée. Même les poutres sont réduites quelque peu d'épaisseur et boisées à neuf[8].

Il arrive aussi, lorsqu'une maison est entièrement reconstruite, que les travaux soient plus importants. Les frères Hamel font entourer les murs du magasin de planches de un pouce d'épaisseur et de 7 à 9 pouces de largeur. Les comptoirs ont 3 pieds de hauteur et 2 pieds et demi de largeur, avec une plinthe au bas. Des tablettes de 8 pieds et demi de hauteur sont séparées par des montants et des pilastres de 6 à 9 pouces de diamètre. Au sommet, une frise et une petite corniche couronnent l'ensemble. Les comptoirs sont en érable uni et piqué, les volets des vitraux en bois de chêne ou d'érable, les croisées couleur bronze. Des motifs de fleurs en plâtre ornent le plafond et les vitrines et une corniche en plâtre de 5 à 6 pouces de contour ceinture l'espace du magasin. Les vitrines sont doubles, de sorte qu'à l'intérieur du magasin, des poulies permettent de lever les parois vitrées intérieures pour donner accès dans la

---

8. QQAN, Greffe de L.T. Besserer, Marché entre J.-B. Hardy et A. Paquet, 31 décembre 1835. Il s'agit du site de la maison Pinault, lot 2140.

vitrine[9].

Le principe de vitrines s'ouvrant de l'intérieur n'est pas unique. Le même système semble avoir cours dans le magasin de Florent Guay en 1860: des doubles vitraux dont la partie du centre s'ouvre avec une pesée (un système de poids). Les portes du magasin sont du type vénitiennes et les marches sont en chêne. Même le comptoir, afin qu'on puisse le changer de place à demande, n'est fixé que par des équerres en fer et des vis[10].

3.2 PERSISTANCES ET NOUVEAUTÉS DANS LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

Après avoir vu le contexte général de l'époque, tant en regard des progrès techniques réalisés, de la main-d'oeuvre chargée de la réalisation des travaux que des types d'intervention effectués sur les édifices, abordons maintenant le détail de la construction et voyons en quoi ces techniques et procédés sont en cours de mutation.

---

9. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et M. Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

10. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre F. Guay et Joseph et Paul Breton, 19 janvier 1860. Il s'agit du site des maisons Barbier-Duburon, lot 2219.

3.2.1 Généralités propres aux travaux

Nous avons inclus dans cette section les conditions générales, les démolitions et les excavations.

3.2.1.1 Conditions générales

Les conditions générales sont les termes sur lesquels s'entendent les parties en regard de la fourniture des outils et des matériaux, des règlements à respecter, des responsabilités en cas d'accident, de la sécurité sur le chantier et du nettoyage des lieux. Ces conditions générales apparaissent plutôt vers la fin de la période et lorsqu'un devis complet et détaillé accompagne le contrat.

L'entrepreneur fournit habituellement ses outils et les matériaux nécessaires à la construction. On précisera, de façon exceptionnelle, que les frais d'échafaudage sont à sa charge[11]. L'entrepreneur doit aussi se conformer à des nombreuses règles et règlements: respect des plans et devis, exécution des ouvrages selon les règles de l'art (c'est-à-dire selon la tradition du métier ou la façon courante de faire à l'époque), respect des règlements de police relatifs

---

11. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre Pierre Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et Régis Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

à l'éclairage du chantier par un fanal allumé et respect des alignements afin de ne pas empiéter sur la voie publique. Au cas où l'observance de toutes ces règles ne suffirait pas à empêcher des cas de perte, de vol, de dommages ou de destruction, une assurance peut être prise par le propriétaire ou partagée par l'un et l'autre[12].

Dans certains cas, le propriétaire fera affirmer par écrit son droit de faire démolir les ouvrages mal exécutés, tout en ayant au préalable précisé qu'aucun ouvrage non explicitement prévu aux plans et devis ne peut être exécuté sans un ordre écrit du surveillant du chantier.

3.2.1.2 Démolitions

La rubrique démolitions apparaît à l'occasion dans les devis, on le comprendra aisément, parce que souvent l'ampleur des réparations apportées à un bâtiment nécessite d'en retrancher des parties importantes. On démolit habituellement des parties de murs, des souches de cheminées et quelquefois aussi on enlève des vieux planchers, des lieux d'aisance, des fours, etc. En 1854, Marc Pascal de Sales Laterrière fait démolir par le contracteur Germain Saint-Pierre une partie du mur de son magasin: le reste du mur

12. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et M. Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

doit être bien étançonné et supporté par une pièce de chêne de 18 pouces par 18 pouces[13]. En 1860, le marchand Florent Guay fait démolir toute la façade du premier étage de sa maison, après avoir fait étançonner les étages supérieurs et les poutres des étages[14]. Dans d'autres cas, les murs sont démolis entièrement et même les fondations sont défaites jusqu'à trois pieds plus bas que le niveau de la rue[15].

Qu'arrive-t-il des matériaux ainsi récupérés? On les envoie aux rebuts, à moins qu'on n'utilise la bonne pierre pour les nouveaux murs et les briques encore bonnes pour les foyers et les conduits de cheminée[16].

3.2.1.3 Excavations

Les excavations sont faites afin d'établir les assises des fondations de la nouvelle construction. Ces assises reposent sur le roc ou sur pilotis.

---

13. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre M.P. de Sales Laterrière et G. Saint-Pierre, 6 mai 1854. Il s'agit du site de la maison Milot, lot 2150.

14. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre F. Guay et Joseph et Paul Breton, 19 janvier 1860. Il s'agit du site de la maison Barbier-Duburon, lot 2219.

15. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre I. Dorion et Charles Parent, 23 septembre 1854. Il s'agit du site de la maison Pinault, lot 2140.

16. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre G. Arnold et D. Pagé et J. Marcot, 14 octobre 1837. Il s'agit du site des maisons Grenon et Quessy, lot 2294 et 2294-S.O.

A la fin de la période 1820-1860, l'entrepreneur doit fréquemment à cette même étape creuser des fosses d'aisance et des canaux d'écoulement et même des trous pour des glacières. En 1859, Abraham Joseph fait excaver le sous-sol de sa maison. Des canaux d'égout avec la bonne déclivité pour qu'un écoulement naturel mène au canal public, sont exécutés au moyen de tuyaux de grès de 6 pouces de diamètre, dont les joints sont fermés à l'aide de ciment hydraulique[17]. Un système semblable est installé dans une autre maison en 1849. Des fosses d'aisance creusées dans le sol se déversent dans le canal public au moyen d'une conduite de quinze pouces carrés[18].

3.2.2 La maçonnerie

3.2.2.1 Le mur de pierre

La pierre est un matériau encore largement utilisé à Place-Royale de 1820 à 1860. On privilégie encore les pierres dont la réputation est acquise depuis près de deux siècles: pierre de Beauport, pierre de Deschambault, pierre de l'Ange-Gardien, pierre de Cap-Rouge et pierre de Pointe-

---

17. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and L. Fournier dit Larose, 1er décembre 1859. Il s'agit du site de la maison Amiot, lots 2274 et 2277.

18. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

aux-Trembles. Dans bien des cas, en particulier pour la région de Beauport, ces pierres aux appellations différentes sont très semblables les unes des autres, étant toutes des variétés d'un même calcaire se distinguant par la grosseur du grain, la proportion des composantes minérales, la couleur et la dureté[19].

L'utilisation de ces pierres dans le bâtiment commence tôt à présenter des différences par rapport aux périodes antérieures. La notion de moellon ("rubble stone") par opposition à la pierre taillée ("cut stone") existe toujours. Mais on va plus loin qu'utiliser deux pierres différentes, l'une pour l'arrière du bâtiment et l'autre pour l'avant ou que de souligner les angles de la façade avec la pierre de taille. En 1835, George Arnold fait ériger le mur arrière de sa maison en moellons, alors que la façade sera en pierre de Cap-Rouge taillée, de 9 à 12 pouces de hauteur, afin de la disposer en assises plus régulières. On voit donc une première apparition de façade en pierre de taille sur un édifice de Place-Royale[20], fait tout nouveau. Le même phénomène se reproduit l'année suivante à proximité de la même maison. Les deux propriétaires se sont-ils parlé, ou à

---

19. Voir à ce sujet W.A. PARKS, Rapport sur les Pierres de Construction et d'Ornement du Canada, Vol. III, Ottawa, Imprimerie du gouvernement, 1916, pages 102 à 107.

20. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

tout le moins influencé sans le vouloir? Toujours est-il que le même maçon, François Fortier, exécute pour le marchand François Buteau des réparations à ses hangars et à sa maison des rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre. Les façades de la maison doivent être en pierre par rangs réguliers[21]. Dans un autre cas, une assise régulière de pierre de taille de 6 pouces d'épaisseur ceinture la façade sur la rue Champlain et un larmier de 3/4 de pouce favorise un égouttement des eaux pluviales: "level of Champlain street, where there must be a beltin of course of cut stone six inches thick, with a drip of three quarters of an inch [22]. Ce larmier, appelé aussi renvoi d'eau, est une nouveauté en regard de son utilisation sur des façades en pierre de taille. On peut se demander ce qu'il advient d'un mur si sa face extérieure est en pierre de taille. Sa face interne est en moellons, ou en toute autre pierre brute.

Avec l'apparition de la pierre de taille pour couvrir des façades complètes surgit une nouvelle façon de réaliser les joints. On parle en effet de "joints tirés quarrés"[23].

---

21. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et F. Fortier, 4 octobre 1836. Il s'agit de l'un des sites des maisons Guéroult, Chinic ou du Roy, lots 2295-S.E., 2295-N.O. ou 2295-N.E.

22. QQAN, Greffe de E.G. Cannon, Contract between A. Hennessy and T. Fahey, 27 avril 1848.

23. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et F. Fortier, 21 octobre 1840. Il s'agit du site de la maison Parent, lot 2138.

Cette expression doit sans doute être rapprochée d'une explication retrouvée en 1835 dans un marché: "care must be taken that the joints of cut stone are so wrought that when laid a joint will scarcely be perceptible..."[24]. Il s'agirait alors d'un joint droit, légèrement en retrait par rapport au parement. À l'occasion, on parlera de joints noircis: "all the joints in both fronts shall be well blackened..."[25].

Par contre la technique de montage du mur semble être restée très semblable. Les pierres sont posées à bain de mortier c'est-à-dire en contact avec le mortier sur leurs quatre faces, avec ou sans cales selon qu'il s'agit de pierres brutes ou de pierres de taille. Un fruit est obtenu sur la hauteur, en donnant, par exemple, deux pieds et quatorze pouces d'épaisseur au mur du premier étage, deux pieds d'épaisseur au mur du deuxième et vingt pouces au mur du troisième[26]. Le mortier est constitué de deux parties de

---

24. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

25. QQAN, Greffe de E.G. Cannon, Contract between A. Hennessy and T. Fahey, 27 avril 1848.

26. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

sable pour une de chaux[27].

La finition du parement des pierres de taille est habituellement bouchardée. Ainsi, à l'aide d'une sorte de marteau à tête carrée munie de plusieurs pointes, on laisse sur les pierres une sorte de motif en damier caractéristique (figure 45a). Le fini peut être gros ("bouchardé en gros"), demi-fin ou fin ("bouchardé en fin"). On retrouve en 1835 la mention de pilastres au fini rustique (figure 41): "course or base of pilasters in square rustic chisel wrought..."[28]. Le même marché mentionne un fini poli: "polished hearth stones to all the Fire Places & the ground and First Floor and the remainder chisel wrought..." On se soucie beaucoup à l'époque de réaliser des parois intérieures de cheminées lisses, afin de réduire au minimum l'accumulation de suie et de créosote, causes fréquentes de feux de cheminée. La réalisation de finis lisses est donc techniquement possible mais recherchée dans des situations très précises. Quant au fini au ciseau, il doit être considéré comme décoratif et commun.

Comme aux époques antérieures, la pierre sert, en plus

---

27. QQAM, Greffe de A.A. Parent, Marché entre L. Fiset et P. Châteauvert, 28 juin 1849. Il s'agit du site de la maison Marchand, lot 2147.

28. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835.

Figure 41: De nouveaux éléments de support utilisés dans le recyclage des bâtiments décrépis: les piliers de maçonnerie et la colonne de fonte.

En haut: piliers de maçonnerie à l'étage inférieur de la maison Guyon (lot 2281).
Nég. no.: MAC-C89-236-6-(35)

En bas: une colonne de fonte qui supporte une poutre au rez-de-chaussée de la maison Chasle (lot 2224).
Nég. no.: MAC-C89-236-9(35)

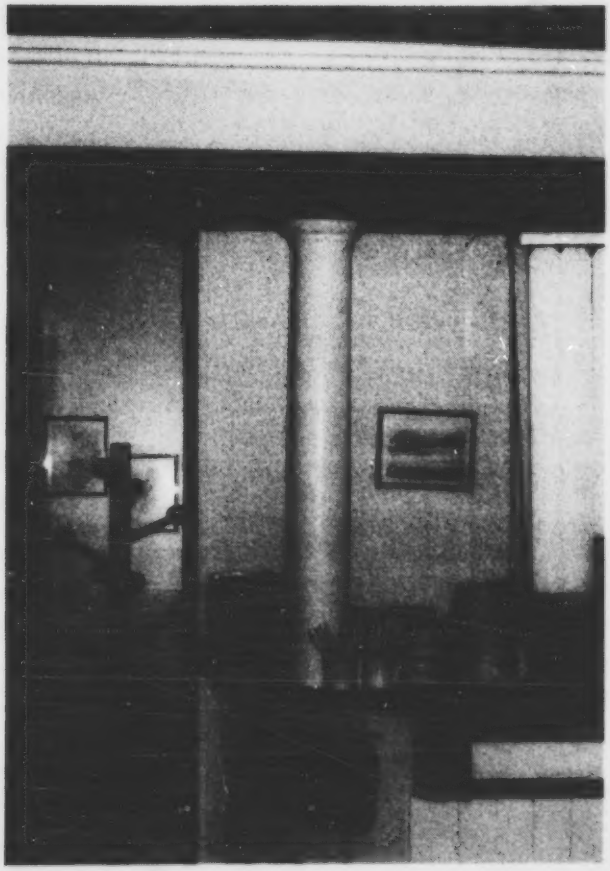

des murs extérieurs et des murs de refend, à ériger de nombreuses et diverses structures dans la maison: celliers, voûtes, éléments décoratifs de façades (bandeaux, plinthes, consoles, piliers), entourages d'ouvertures, canaux d'égout, pavages, lieux d'aisance, glacières, voûtes, cordons de cheminées (figure 46), etc. Les précisions les plus fréquentes concernent les foyers de cheminées entièrement de pierre de taille, munis de trous de tuyaux simples ou doubles. On connaissait déjà les trous de tuyaux simples mais les doubles sont nouveaux. On en déduit que plusieurs poêles peuvent alors être branchés sur un même conduit de cheminée.

3.2.2.2 Le mur de brique

L'utilisation de la brique dans la construction des édifices de Place-Royale (et du Bas-Canada en général) est un phénomène caractéristique du milieu du XIX^{e} siècle. En effet, principalement le bois et la pierre avaient été employés jusqu'à maintenant. L'introduction de la brique dans la construction est un apport anglais, non pas que le matériau n'existât pas antérieurement ni ne fût employé, mais son utilisation se fait dans des conditions tout à fait nouvelles, tant en regard de la diversité même des briques, des techniques de pose et des quantités en présence. Ce matériau avait fait son apparition dans l'architecture vernaculaire de l'Angleterre aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles puis

se répandit largement dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, époque où sa résistance au feu fut grandement appréciée[29]. A Québec, la brique apparaît dans la décennie 1830-40. Son ascension se poursuit de 1840 à 1850, alors que la pierre et le bois dominent encore l'ensemble du secteur de la construction. Entre 1850 et 1860, la brique devient le matériau le plus employé[30], reléguant ainsi le bois et la pierre respectivement aux deuxième et troisième rangs.

A Place-Royale, cette courbe ascensionnelle ne peut être évidemment identique, tenant compte du fait que le stock immobilier est déjà constitué. La brique sera alors employée dans les réparations, et dans les reconstructions lorsqu'un édifice aura péri dans un incendie, seule ou en conjonction avec la pierre de taille (figure 42).

Difficultés de départ

La construction en brique, comme il arrive à tout nouveau matériau, se heurta dès les débuts à de nombreuses difficultés: résistance de la tradition locale représentée par des artisans habitués aux techniques françaises, faible

---

29. R.W. BRUNSKILL, Illustrated Handbook of Vernacular Architecture, London, Faber and Faber, 1970, page 46.

30. Yves LAFRAMBOISE, Technologie traditionnelle de la taille de la pierre à Québec aux XVIIIe et XIXe siècles, Québec, U. Laval, thèse de maîtrise, 1979, page 73.

disponibilité du matériau et qualité douteuse. Ce dernier élément peut facilement se déduire à la lecture d'annonces de journaux où l'emphase est constamment mise sur leur qualité, comme si on les opposait à des produits plus grossiers existants.

Il semble que ce ne soit qu'en 1816 qu'un américain d'origine tente de faire démarrer à Québec la production de briques locales mais sa mort l'année suivante rend douteuse la survie de son entreprise.

En 1819, une première maison est construite en brique anglaise sur la rue Saint-Louis dans la haute-ville. S'agit-il véritablement de brique en provenance d'Angleterre ou de brique fabriquée selon les standards anglais? Nous l'ignorons. La production locale ne démarrera vraiment que dans la décennie après 1830, période pendant laquelle ces industries apparaîtront graduellement dans le Bas-Canada. Cette époque correspond aussi à celle de leur essor à Québec.

Les types de brique

On retrouve les désignations suivantes de briques dans les marchés de construction: brique blanche à feu, brique à feu, brique rouge du pays, brique rouge, brique rouge de Trois-Rivières, "canadian brick", et finalement "english

brick". Malgré leur nombre élevé, ces appellations désignent en fait deux principaux types de briques: d'une part la brique réfractaire (brique à feu, brique blanche à feu, "english brick"), habituellement posée en appareil flamand (figure 45 f), d'autre part la brique rouge (brique rouge du pays, brique rouge de Trois-Rivières, "canadian brick") disposée habituellement en appareil anglais[31] (figure 45 d et e).

La brique réfractaire semble importée d'Angleterre ou d'Ecosse, alors que la brique rouge ou commune est une production locale (figures 43 et 45). Les briques communes de la collection archéologique de Place-Royale se rapprochent des mesures anglaises de l'époque, soit une moyenne de dix-neuf à vingt centimètres de longueur, dix à onze centimètres de largeur et quatre à cinq centimètres d'épaisseur. Malgré que leurs dimensions aient été réglementées en Angleterre au XVIII^{e} siècle, elles ont pu varier légèrement, même si les écarts notés demeurent minimaux entre le XVIII^{e} siècle et le XIX^{e} siècle. Ces variations de dimensions pouvaient dépendre du procédé de fabrication, manuel, à partir d'un moule rempli d'une quantité d'argile au volume variable.

---

31. Cette dualité est confirmée par l'analyse de la collection archéologique de Place-Royale. Par contre, on constate aussi, suite à la présence de plusieurs spécimens, que la brique dite "française" a pu persister jusqu'à cette période mais dans des quantités plus faibles.

Figure 42. Élévations de maisons

A. La maison Pinault

La maison Pinault, construite en 1855 sur le lot 2140, représente bien le nouveau type d'élévation apparu au milieu du XIX^{e} siècle, caractérisé par l'utilisation de la pierre de taille seule, ou par l'utilisation mixte de la pierre de taille et de la brique dans le parement de façade (maison Pinault), et par la présence fréquente de vitrines commerciales même sur les édifices résidentiels.

Le toit est recouvert de tôle.
La partie inférieure et les coins sont en pierre de taille. Le restant de la façade peut être en brique à la flamande. La vitrine commerciale n'apparaît qu'au rez-de-chaussée. La reconstruction, hypothétique car l'édifice n'existe plus, est basée sur les marchés numéros 110, 111 et 112 de l'annexe 1:

Greffe de J. Petitclerc, Marché entre S. Morin et I. Dorion, 23 septembre 1854.
Greffe de J. Petitclerc, Marché entre I. Dorion et C. Parent, 23 septembre 1854.
Greffe de J. Pelchat, Marché entre I. Dorion et G. Fréchette, 6 mars 1855.

B. Une maison londonienne

Cette élévation d'une maison londonienne montre une certaine parenté avec le modèle précédent en regard de la disposition des ouvertures, de la similitude des fenêtres et de la vitrine du rez-de-chaussée. Les façades sont tout en pierre ou tout en brique.

Dessins de Yves Laframboise, d'après P. JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City, 1820-1860, London, John Murray, 1987.

A

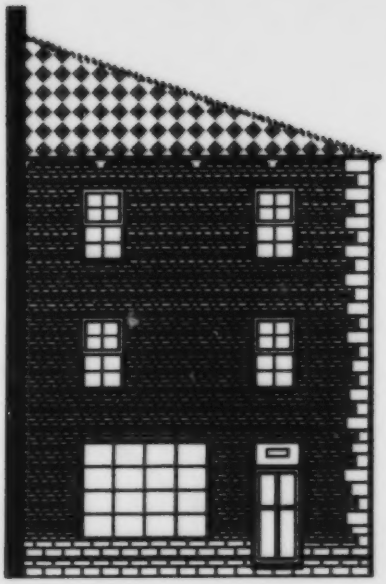

Notre-Dame

Sous-le-Fort

B

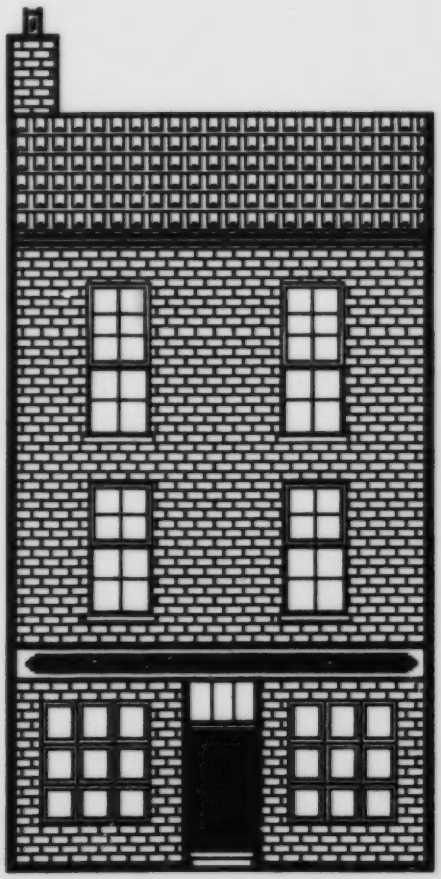

Dessin Yves LAFRAMBOISE

Figure 43. Briques de la collection de Place-Royale

a. Brique d'argile commune,1QU-2130-VA3-2213
Nég. no.: MAC-89-007 (35) #14

b. Brique d'argile commune, CeEt16-4A2-97
Nég. no.: MAC-89-007 (35) #20

c. Brique d'argile commune, CeEt16-4A2-96
Nég. no.: MAC-89-007 (35) #17

d. Brique réfractaire "RUTE", CeEt137-7B2-634
Nég. no.: MAC-89-006 (35) #31

e. Brique réfractaire "FARL", 1QU-2134-4
Nég. no.: MAC-89-009 (35) #1

f. Brique réfractaire "T. CARR", CeEt137-6A2-637
Nég. no.: MAC-89-006 (35) #28

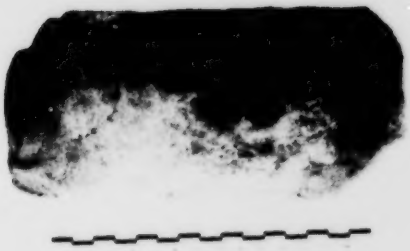

a

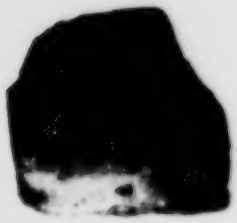

b

c

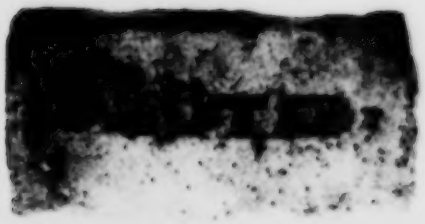

d

e

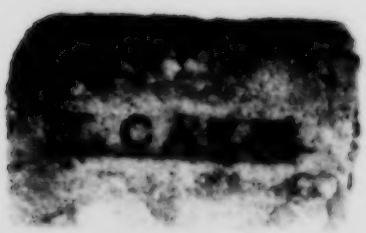

f

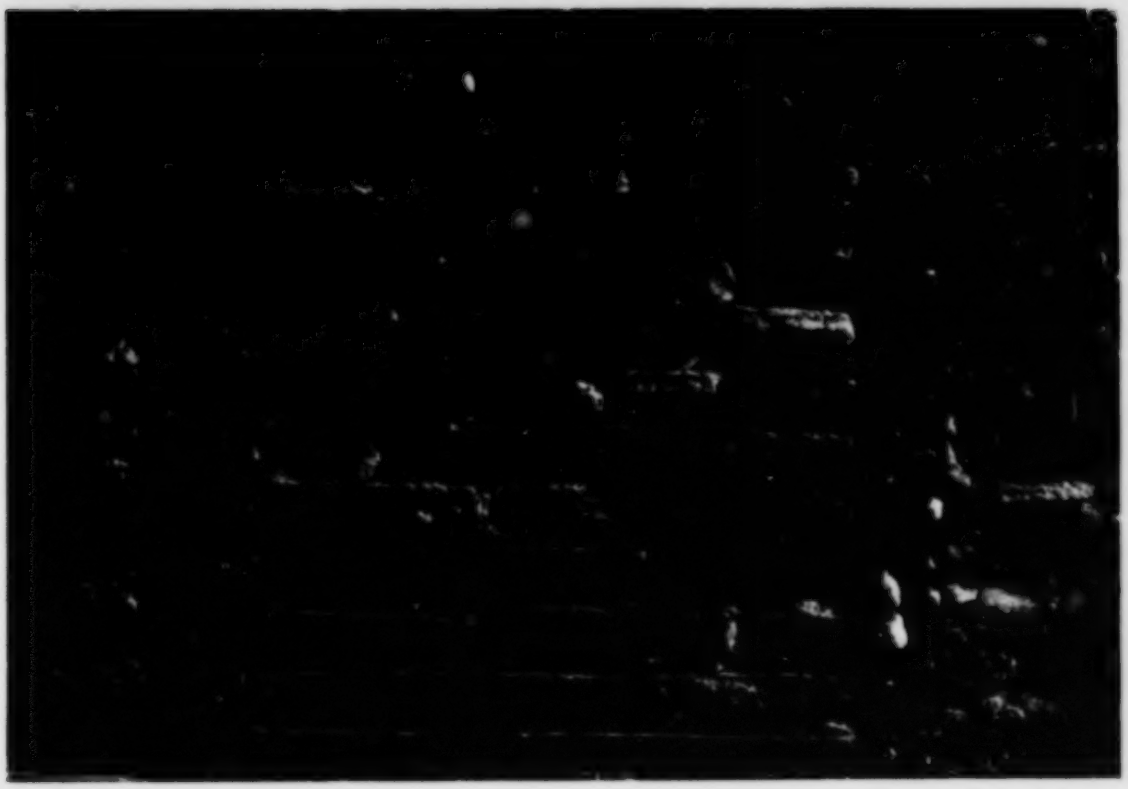

Figure 44. Cloison de brique dans la maison Pagé-Quercy

Nég.: Collection particulière

Cette cloison se trouvait dans la cave de la maison Pagé-Quercy et fut démolie lors de la construction du Musée de la civilisation. L'intérêt de ce vestige résidait dans la combinaison qu'il faisait de colombages sciés et de brique, deux innovations propres à notre période.

Figure 45. La maçonnerie de brique.

A. Une pierre taillée bouchardée. La boucharde, sorte de marteau à plusieurs dents disposées en forme de carré, laisse sur le parement de la pierre des marques typiques, constituées de regroupements réguliers de petites cavités.

B. Une brique d'argile grossière, de faible épaisseur, aux dimensions variables.

C. Une brique flamande ou anglaise, habituellement de 4,5 centimètres de hauteur, 10 à 11 centimètres de largeur et 19,2 centimètres de longueur.

D. L'appareillage anglais, avec un rang en boutisse pour un rang en carreau.

E. L'appareillage anglais, cette fois-ci avec un rang en boutisse pour quatre rangs en carreau.

F. L'appareillage flamand, dont chaque rang alterne brique en boutisse et brique en carreau.

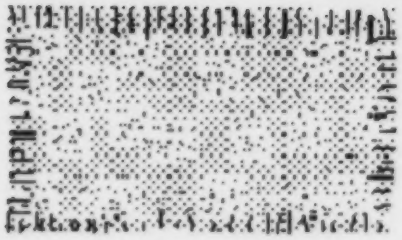

A

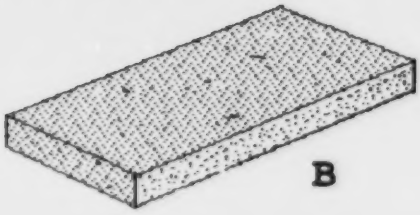

B

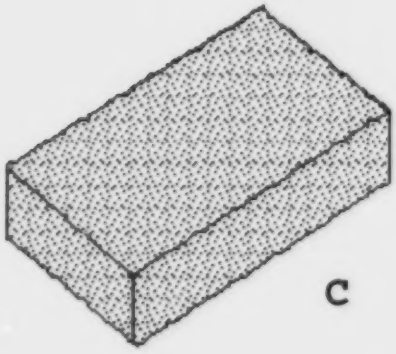

C

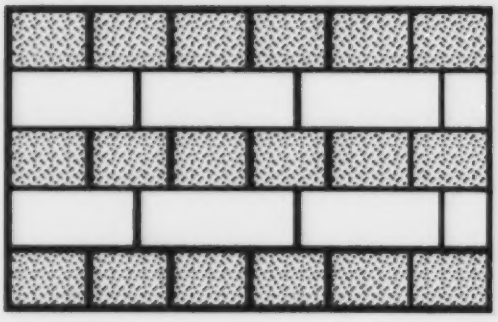

D

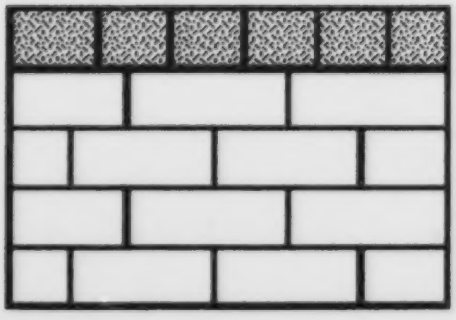

E

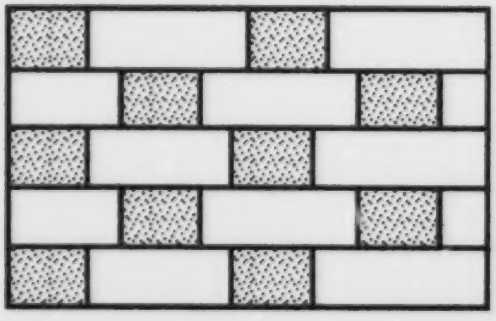

F

Dessin Yves LAFRAMBOISE

Les briques réfractaires, fabriquées surtout à partir d'argile sédimentaire extraite de puits de houille qu'on pulvérise à la meule, puis qu'on humidifie et moule à la main dans des chapes individuelles, portent plusieurs marques dont une seule a pu être rattachée à son lieu d'origine. Il s'agit de la marque "T. CARR" provenant de la firme Thomas Carrand active à Newcastle-Upon-Tyne en Angleterre de 1827 à 1918. Leur argile offre habituellement une couleur jaune-beige et leur texture granuleuse et très dure les distingue aisément des briques communes. Leur composition type, consistant en 64% de silice, 27% d'alumine et 9% d'impuretés, ne semble pas avoir varié beaucoup d'une firme à l'autre. Ces briques ont envahi le marché dans la décennie 1830-40 et l'ont dominé jusqu'au début du XX^{e} siècle.

Utilisations de la brique

L'utilisation de la brique s'avère très diversifiée. On l'emploie par exemple assez souvent pour faire des cloisons (figure 44). En 1835, George Arnold fait exécuter de gros travaux sur sa maison, incluant maçonnerie, vitrerie, charpenterie, menuiserie, plomberie, etc. Plusieurs murs sont démolis. La maison est reconstruite en pierre grise mais les cloisons adjacentes à l'escalier et au passage afférent sont en brique, peut-être pour s'assurer d'une

évacuation sécuritaire en cas d'incendie[32]. L'année suivante John William Woolsey, marchand, fait exécuter des travaux importants à deux maisons en pierre situées sur le quai de la Reine. Un mur de division en brique repose sur une fondation en pierre elle-même supportée par un pilotis. Il sépare les deux maisons et son épaisseur équivaut à quatorze briques et demie jusqu'au niveau de la couverture. Un autre mur, celui-là d'une seule brique d'épaisseur, divise un cellier en deux[33]. Dans certains cas, il apparaît pratique d'employer la brique comme matériau pour rehausser d'un ou de plusieurs étages une maison existante. La brique s'affirme, il fallait s'y attendre, comme un matériau de choix pour la construction d'éléments architecturaux dont la résistance au feu s'avère indispensable. Il en est ainsi des cheminées et des voûtes. Abraham et Joseph Hamel, marchands, font exécuter en 1850 d'importants travaux à une maison de pierre à trois étages sur la rue Sous-le-Fort. Il s'agit en fait d'une reconstruction totale, puisque la vieille bâtisse est démolie dans une large partie. Les jambages du foyer de cuisine sont en pierre taillée mais la plate-bande est en brique à feu que supporte une bande de fer. On trouve aussi une voûte dans l'édifice construite en brique à feu de deux rangs d'épais-

---

32. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294 N.

33. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre E. de Varennes et A. Paquet et Godfroy St-Cyr, 24 novembre 1836. Il s'agit des lots 2134 et 2135.

seur[34]. Dans un autre cas, on retrouve des précisions relatives à la construction d'une voûte en bonne brique avec murs de dix-huit pouces d'épaisseur. Des briques disposées sur le côté pavent son sol[35]. Enfin, en 1858, un marché prévoit la construction de deux cheminées entièrement en brique, à l'exception des masses qui les supporteront à hauteur de cave: les deux cheminées, chacune à deux feux, seront en brique canadienne et les têtes (les souches) en brique à feu. Détail intéressant, on précise à cette occasion que l'intérieur comportera des tuyaux en poterie de neuf pouces de diamètre. On doit ainsi tenter de se garantir contre l'accumulation de créosote et de suie à l'intérieur des conduits de cheminées par des parois lisses. Nous savions déjà que l'intérieur des cheminées, s'il ne comportait pas de tels tuyaux, devait alors être recouvert d'un enduit lisse: "a fire place in each flat, the flues well plastered inside..."[36].

Plusieurs épaisseurs différentes de brique seront utilisées dans un même édifice, dépendamment de leur usage.

---

34. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226. Il s'agit du site de la maison Amiot, lots 2274 et 2277.

35. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and L. Fournier dit Larose, 26 août 1859.

36. QQAN, Greffe de E.G. Cannon, Contract between A. Hennessy and T. Fahey, 27 avril 1848. Il s'agit d'une maison à l'emplacement indéterminé.

Dans un contrat de 1848, le maçon Thomas Fahey doit se conformer à un devis très précis à ce sujet. Le mur arrière doit être en brique de Trois-Rivières de une brique et demi d'épaisseur. Sur la face extérieure des pignons: un pied d'épaisseur du sol au sommet du mur, et huit pouces du sommet des murs au sommet des pignons. Deux murs coupe-feu auront huit pouces d'épaisseur et un excédent de dix-huit pouces par rapport à la couverture. Un mur longitudinal aura vingt pouces d'épaisseur. Les murs de façade auront deux briques d'épaisseur sur une première hauteur, et une et demie sur la suivante. Les briques seront assemblées à la flamande sur les façades et à l'anglaise sur les murs pignons[37]. L'épaisseur des briques variera aussi dans un même mur d'un étage à l'autre, en combinaison avec la pierre: alors que le mur de façade sera en pierre de taille, le mur arrière d'une maison emploiera la pierre au premier étage, deux rangs de brique au deuxième étage et un demi au troisième[38]. Le type de brique employé variera aussi en fonction de la destination: les faces extérieures sont habituellement en brique à feu posée à la flamande, elle-même adossée à la brique canadienne posée à l'anglaise.

De façon générale, on constate que la brique réfractaire

---

37. Idem.

38. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

est privilégiée en façade, pour la face extérieure du mur (c'est-à-dire comme parement), alors que la structure même du mur et les murs pignons sont plutôt en brique rouge commune. On se sert aussi de la brique réfractaire pour créer des effets décoratifs autour des ouvertures et en conjonction avec la brique rouge commune comme revêtement extérieur de voûtes ignifuges et comme chemisage intérieur de cheminées. Quant à la brique rouge, matériau fort probablement de production locale, elle sert, comme nous l'avons dit, dans les parties de murs peu visibles, dans les murs de divisions, dans les cloisons et comme maçonnerie de remplissage.

Appareillage et assemblage

Deux appareillages sont mentionnés à notre époque: à la flamande et à l'anglaise. L'appareillage flamand comporte dans chaque rangée une alternance de briques présentant le côté et l'extrémité. L'effet obtenu est ainsi fort attrayant. Au contraire, l'appareillage à l'anglaise comporte successivement des rangées superposées de briques présentant le côté et l'extrémité. Moins décoratif, il semble par contre que sa solidité dépasse celle de l'appareillage à la flamande (figure 45). Deux types existent: l'un avec un rang en boutisse pour un rang en carreau, et l'autre avec un rang en boutisse pour quatre rangs en carreau.

Peu de mentions concernent la pose même de la brique. Une fois, on dit qu'elle sera à bain de mortier, c'est-à-dire complètement entourée de mortier sur ses quatre faces. Pourrait-elle l'être autrement? Nous ne disposons d'aucune information à cet égard. Quant au mortier, il n'est habituellement pas précisé, ou alors il fait partie des spécifications générales du devis au chapitre de la maçonnerie de pierre.

Dans un cas, un devis précise de quelle nature sera le mortier utilisé comme liant: du sable de rivière très clair mélangé à la chaux éteinte. On stipule de plus que le mortier devra être enlevé de l'extérieur de la brique sur une épaisseur de un demi-pouce, probablement afin d'obtenir un joint creux[39].

Dans tous les cas, le mur lui-même apparaît comme une structure pleine. Le mur creux en brique appartient donc à une époque ultérieure même si cette innovation marque l'évolution des techniques de construction en Angleterre dès 1821.

---

39. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and T. Routier and L. Savard, 26 août 1859. Il s'agit du site de la maison Amiot, lot 2277.

3.2.2.3 Les cheminées

Quelques modifications affectent le procédé de construction des cheminées mais dans l'ensemble, on peut affirmer sans hésitation que de 1820 à 1860, la technique de leur montage demeure la même qu'aux périodes antérieures.

La crainte des incendies, et l'adoption qui s'en suit de règlements municipaux, consacrent ou modifirent légèrement des habitudes bien ancrées tant chez les artisans que les propriétaires. Les cheminées doivent continuer d'être ramonées et entretenues en bon état. En 1833, on défend de faire des conduits parallèles aux conduits existants d'une cheminée, à moins que ce ne soit dans le but d'y installer un poêle de type Franklin ou autre. D'autres normes concernent les poêles: les tuyaux doivent s'éloigner de six pouces des cloisons et se fixer au moyen de crochets métalliques. Les poêles quant à eux doivent s'éloigner de huit pouces d'une cloison de bois, à moins que du fer-blanc ne la recouvre, auquel cas la distance va jusqu'à 12 pouces. Mais c'est là tout ce qui concerne les cheminées.

Les jambages, les plate-bandes, les chapeaux (figure 46) et les trous de tuyaux destinés aux poêles continuent d'être majoritairement en pierre taillée. Une mention de brique en 1840 apparaît: les plate-bandes et les jambages l'utilise

Figure 46. Souche de cheminée.

..." and the Chimney tops finished with a cut stone coping as shown in the margin..."

La partie hachurée représente le conduit lui-même, soit la partie vide intérieure. Le dessin ne fournit que le profil général de la souche de cheminée, sans l'appareillage des pierres. La partie en saillie représente un large cordon ou bandeau décoratif dont l'angle incliné de la partie supérieure renvoie l'eau vers l'extérieur.

Tiré de:

QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

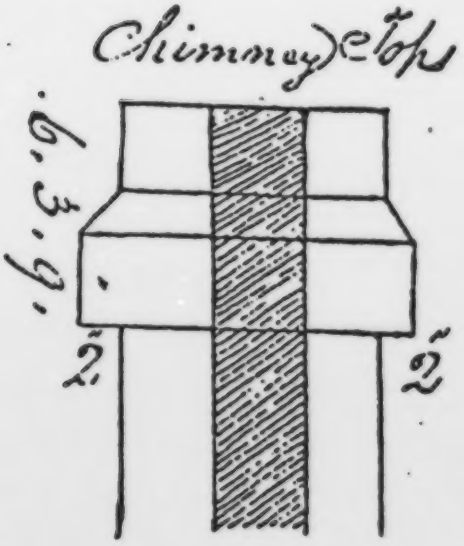

ront[40]. D'autres mentions apparaissent fréquemment dans les décennies suivantes. Il arrive que seule la plate-bande soit en brique: "plate-bande au-dessus en brique à feu sur bande de fer...[41]".

De longues années de ramonage obligatoire amènent de petites améliorations pratiques. Les angles intérieurs des cheminées sont arrondis pour faciliter l'ascension de la fumée[42]. Des petites portes de fer à la base des conduits permettent plus facilement le nettoyage après une opération de ramonage en donnant accès directement aux accumulations de suie[43] (figure 58 a). On trouve même, derrière des portes de fonte, une boîte de tôle de six pouces de hauteur recueillant les mêmes résidus[44]. On trouve probablement là la raison de l'utilisation de tuyaux de poterie pour la fabrication des conduits de cheminées: "all flues for thoroughly warming and ventilating the building to be made with earthenware,

---

40. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et F. Fortier, 21 octobre 1840. Il s'agit du site de la maison Parent, lot 2138.

41. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

42. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

43. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et F. Fortier, 21 octobre 1840. Il s'agit du site de la maison Parent, lot 2138.

44. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

cylindrical tube 12 inches diameter...[45]".

Est-ce l'expérience ou les règlements municipaux qui amènent à boucher les ouvertures de tuyaux et de foyers non utilisés? Dès 1841, on parle de bouchons destinés à la fermeture de ces ouvertures" "... deux ouvertures de poêles avec chambranles unis et bouchons d'assemblage...[46]". Dans ce cas, le bouchon lui-même est en bois. Mais il arrive qu'il soit de métal et qu'il se fixe dans des rainures: "rainures dans les cheminées de la cuisine et du 3^{e} étage pour un bouchon de grosse tôle...[47]". Dès 1833, un règlement municipal exigeait la fermeture des orifices non utilisés, afin de limiter les causes d'incendie. Par ailleurs, on avait peut être aussi réalisé combien ces orifices étaient cause de perte de chaleur dans les maisons.

3.2.2.4 Les latrines

Il n'est pas étonnant qu'en 1826, un premier règlement

---

45. QQAN, Greffe de J. Clapham, Contract between A. Joseph and L. Fournier dit Larose, 26 août 1859. Il s'agit du site de la maison Amiot, lots 2274 et 2277.

46. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre E. Dugal (procureur pour Magdeleine Labadie, veuve de feu Joseph Morin) et Louis et Abraham Amiot, 1er février 1841. Il s'agit du site de la maison Cugnet, lot 2139.

47. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

sur les latrines et fosses d'aisance fut adopté par la ville de Québec[48]. On peut se demander même pourquoi une réglementation arrive si tard. Là encore, la densification du tissu urbain explique sans doute cette prise de conscience des autorités municipales: les fosses d'aisance sont utilisées plus intensément qu'auparavant et nécessitent des vidanges plus fréquentes. Le règlement municipal stipule qu'un permis est nécessaire pour les vider. Ce permis doit contenir le nom des ouvriers chargés de l'exécution de la tâche, le jour et l'heure des travaux et l'endroit où seront acheminés les déchets. La réglementation n'en dit pas plus sur les fosses elles-mêmes, comme si les anciennes normes prévues par la Coutume de Paris étaient suffisantes.

Pourtant, la période 1820-1860 en est une de changements, surtout en regard du perfectionnement des systèmes et des conduits, malgré que les modèles anciens persistent. On continue de creuser dans les caves et dans les cours (figures 47 et 48) des fosses d'aisance mais on précise que la communication doit se faire avec le canal public. La pente doit donc être calculée avec attention. Les canaux d'écoulement atteignent des dimensions importantes: "fosses d'aisance creusées d'une profondeur suffisante, avec canal communiquant au canal public, n'ayant pas moins de 15 pouces

---

48. John SMITH, The Quebec Directory or Stranger Guide in the City for 1826, Quebec, T. Gray and Co., 1826.

Figure 47. "Plan of the Property of James Douglass Esqr. situate in Mountain Street Quebec drawn from actual survey by John Bignell", 18 Août 1845

Ministère de l'Energie et des Ressources, C.I.G.F., section arpentage
Nég. no.: 89-025-7(35)

Sur ce plan apparaît l'indication de latrines ("closets") sur le côté de la maison de James Douglass. A cette époque, les latrines sont encore une sorte de dépendance de la maison principale qu'on localise sur les côtés ou à l'arrière de la maison. Elles deviendront bientôt un accessoire noble de la maison en accédant au statut de véritables espaces fermés, de pièces, décorées au même titre que les autres espaces de la maison.

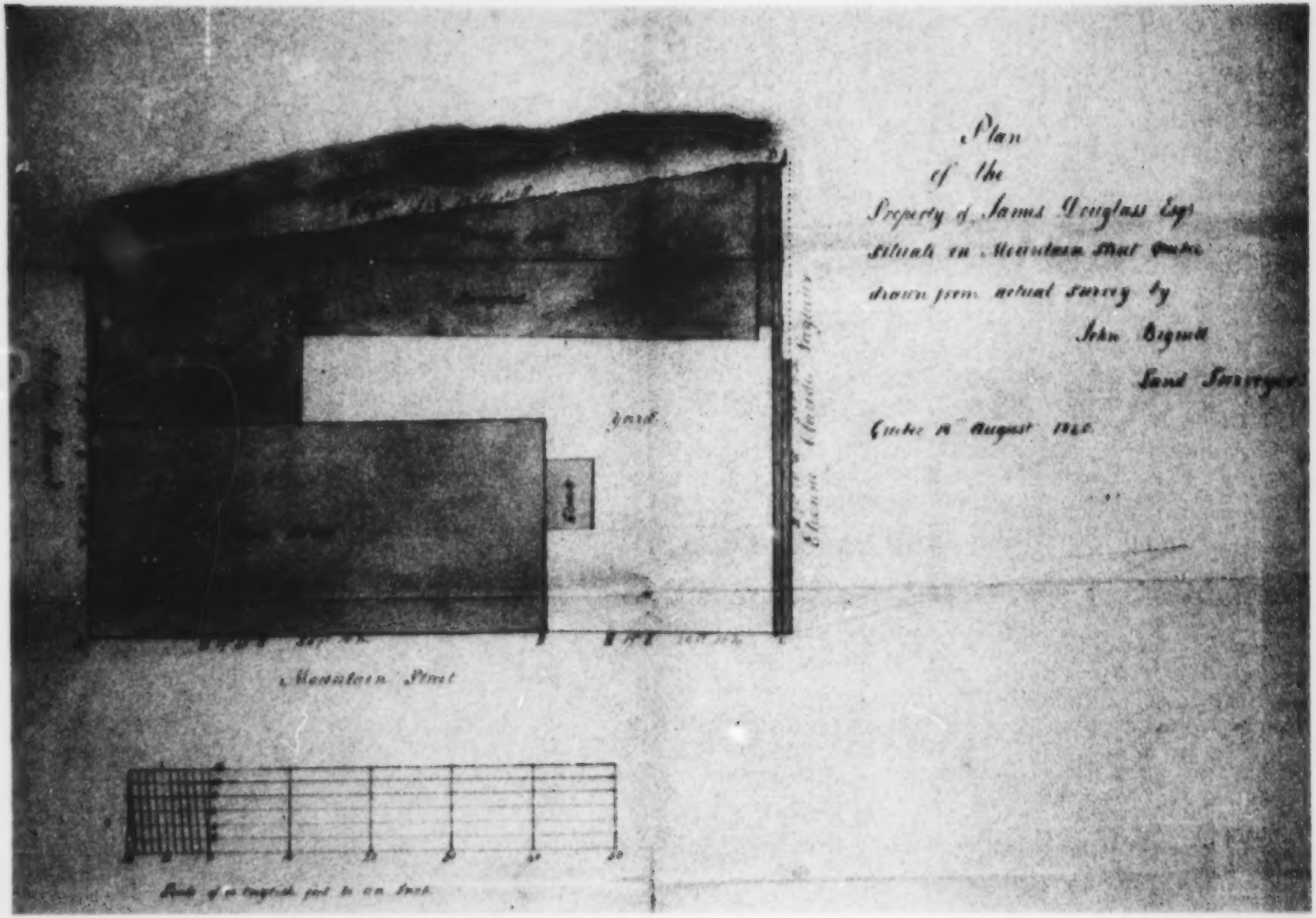
Plan
of the
Property of James Douglass Esqr
Situate on Mountain Street Quebec
drawn from actual survey by
John Bignell
Land Surveyor
Quebec 18th August 1845
Yard
Mountain Street

Figure 48. Latrines

Ces latrines, photographiées à Meursault en Bourgogne (France), montrent bien l'allure que pouvait avoir la structure de pierre superposée à la cavité creusée dans le sol. Construites dans la cour arrière d'un ancien hôtel particulier, elles comportent même un siège percé de trous.

Nég.: Collection particulière.

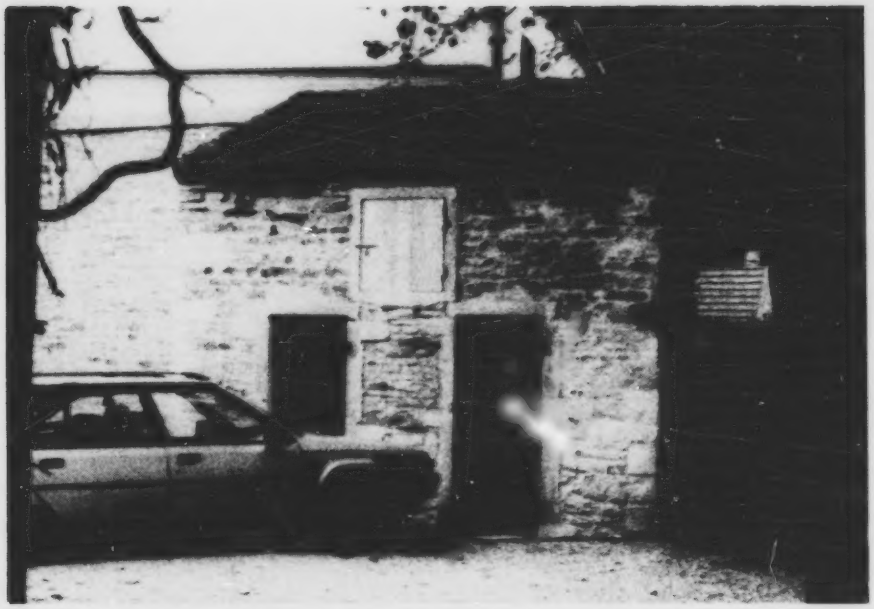

carrés...[49]". On creuse aussi peut-être de simples trous sans maçonnerie de support, à moins qu'on ne comble des cavités précédemment utilisées à d'autres fins. Le site de la maison Imbert comporte en plus de latrines, dont nous avons parlé dans le rapport antérieur sur la période 1760-1820, une cavité constituée d'un tonneau de bois enfoui dans le sol. Utilisé d'abord comme glacière ou cellier, il a été rempli par la suite de rebuts, sur une période assez courte. Mais si cette cavité n'a pas été utilisée en l'occurrence, cet expédient a peut-être constitué une solution à d'autres endroits.

Une maison peut renfermer des latrines de divers types: un lieu d'aisance dans la cave, auquel on peut communiquer par une porte de dehors et par un escalier de meunier, en plus de transporter sur la galerie un lieu d'aisance avec dallot conduisant au canal principal, "dallot recouvert en tôle galvanisée à l'intérieur...[50]".

Les lieux d'aisance deviennent ainsi une petite pièce, un lieu spécialisé de la maison, dont le devis devra tenir compte au niveau des spécifications. Dans une maison, on

---

49. Voir à ce sujet l'annexe 3: Répertoire des vestiges apparents et enfouis 1820-1860.

50. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre M.P. de Sales Laterrière et G. Saint-Pierre, 6 mai 1854. Il s'agit du site de la maison Milot, lot 2150.

retrouve des lieux d'aisance à chaque étage, dont les intérieurs seront crépis et glacés[51]. Dans une autre, les latrines au premier et au deuxième étage auront un plancher, une fenêtre, une porte, avec un siège sur lequel sera fixé un couvercle[52] (figure 56).

3.2.3 La charpenterie

3.2.3.1 Les supports de plancher et autres

Pendant le montage des murs de la maison, on installe les éléments de charpente qui auront pour fonction de supporter les planchers et le sommet de certaines ouvertures. Ces éléments subissent plusieurs transformations par rapport à la période antérieure. En fait, seules les lambourdes supportant les planchers de rez-de-chaussée conservent leur ancienne forme, c'est-à-dire des troncs de cèdre ou d'épinette rouge (le mélèze, appelé aussi à l'époque tamarac), de 9 à 12 pouces au petit bout, placés de trois pieds en trois pieds environ (figure 49).

---

51. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

52. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

Les étages supérieures consistent en soliveaux entendus au sens du XX^{e} siècle. Il s'agit de pièces de bois de la forme des madriers, mais plus épaisses. La dimension peut varier d'un étage à l'autre: au premier étage, soliveaux de 4 pouces par 15 pouces disposés de deux pieds en deux pieds centre à centre, ceux des autres étages de 3 pouces par 12 pouces en pin blanc, disposés de façon identique[53]. Dans un autre cas, on a des soliveaux de 4 pouces par 11 pouces au premier étage et 3 et demi par 10 pouces aux deuxième étage et troisième étage[54]. Ces soliveaux sont évidemment disposés sur le chant.

On utilise aussi des poutres qui reposent sur des piliers, lorsqu'il s'agit de supporter les étages supérieurs d'une façade dont le rez-de-chaussée a été ouvert. Il faut alors une très grosse pièce de bois, par exemple une poutre de chêne de 18 pouces par 15 pouces. Cette transformation doit probablement correspondre à l'aménagement d'un magasin. Les piliers procurent ainsi un avantage: ils permettent de percer de grandes fenêtres fort utiles à un commerce[55].

---

53. QQAM, Greffe de H. Bolduc, Marché entre T.H. Hardy et M. Poitras, 6 décembre 1858. Il s'agit du site de la maison Fornel, lot 2143.

54. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

55. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between O.L. Richardson and P. Châteauvert, 18 mars 1854. Il s'agit du site des maisons Soulard et Gaillard, lot 2212.

Figure 49. Charpenterie

Charpente de cloison: la cloison que l'on connaît aujourd'hui apparaît à l'époque. Elle comprend une lisse supérieure (A), des entretoises (B), des colombages (C) de trois pouces par quatre pouces ou de trois pouces par trois pouces espacés de neuf pouces de centre à centre (E) et une lisse inférieure (D).

Charpente de plancher: elle est constituée de soliveaux (A) le plus souvent de quatre par quinze pouces, disposés sur le chant et espacés de 24 pouces de centre à centre (B).

CHARPENTE
DE
CLOISON

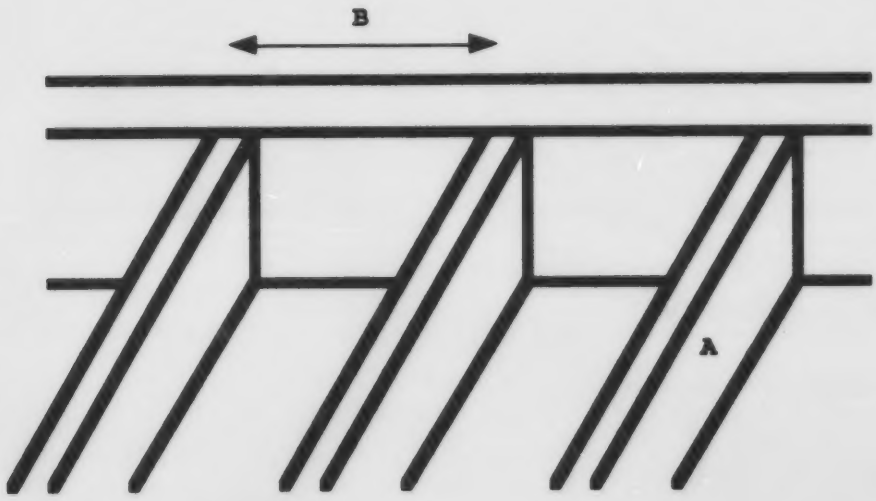

CHARPENTE DE PLANCHER

Dessin Yves LAFRAMBOISE

On combine de même les poutres de bois à un nouveau matériau: la fonte. Pour supporter les étages supérieurs et de nouvelles cloisons qui les séparent, on installe une poutre de pin de 8 pouces par 12 pouces dont les extrémités pénètrent les murs de 8 pouces de profondeur et dont le centre repose sur deux colonnes de fonte[56]. Cette apparition d'un nouveau matériau n'entraîne pas encore la disparition des colonnes de bois, en merisier ou en chêne, dont l'usage persiste.

3.2.3.2 Les cloisons

Deux types se rencontrent, l'un, déjà employé aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, formé d'une épaisseur de planches ou madriers, et l'autre, nouveau, formé d'une structure vide.

Le procédé ancien utilise toujours des planches ou des madriers bruts ou blanchis, embouvetés ou non, de quelques pouces d'épaisseur (figure 51). Fait nouveau cependant, ce madrier peut être latté, l'effet final obtenu étant à toutes fins pratiques celui d'une cloison à claire-voie: "cloisons des passages en madriers et lattées...[57]".

---

56. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre F. Guay et J. et P. Breton, 19 janvier 1860. Il s'agit du site des maisons Barbier-Duburon, lot 2219.

57. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Huot et P. Trépanier, 12 mars 1829. Il s'agit du site de la maison Chasles, lot 2224.

Le nouveau procédé, assez semblable à celui que nous connaissons aujourd'hui, est constitué d'une ossature de colombage à claire-voie lattée et recouverte d'enduit (figure 49). Des colombages verticaux de 4 pouces par 3 ou de 3 pouces par 3, sont fixés dans deux lisses supérieure et inférieure de neuf pouces en neuf pouces centre à centre[58]. Des croix-de-Saint-André ou des entretoises de contreventement sont ajoutées à l'occasion[59].

Il n'est pas possible de clore ce chapitre sur les cloisons sans parler d'un accessoire qui leur est fréquemment associé, il s'agit de l'armoire, qu'il serait plus juste de désigner de son terme anglais "cupboard". En effet ces espaces de rangement sont fréquemment mentionnés et il semble qu'on les ait particulièrement affectionnés, surtout à la fin de la période 1820-1860. Cet accessoire d'ailleurs fait partie d'une tradition anglaise. Dès la fin du XVII^{e} siècle, ces armoires prenaient déjà place dans des cloisons de bois des maisons vernaculaires. De plus petits modèles prenaient place dans les murs des cheminées. On y mettait récipients

---

58. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

59. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault, 17 mai 1850 et Greffe de H. Bolduc, Marché entre T.H. Hardy et M. Poitras, 6 décembre 1858. Il s'agit respectivement des maisons Larchevêque, lot 2226 et Fornel, lot 2143.

divers et assaisonnements[60].

3.2.3.3 Le toit

De 1760 à 1820, nous avions constaté une simplification de la charpente de toit. En effet, le type de charpente dite française, lourde, avec poinçons et chevrons de contreventement avait été simplifié pour obtenir des fermes à chevrons et faux-entraits pouvant supporter des pannes. Malgré tout, d'anciens types persistent de 1820 à 1840: on rencontre encore des modèles de charpente avec fermes, poinçons et pannes. Un contrat de 1835 prévoit ainsi les pièces de charpente: chevrons de 11 pouces par 6 pouces à la base, faux-entraits de 8 pouces par 6 pouces au sommet, doubles poinçons de 11 pouces par 6 pouces et pannes de 4 pouces par 4 pouces[61]. Cette charpente contient même deux poinçons, désignés en anglais par "King Post" et "Queen Post". Un autre contrat prévoit une charpente semblable mais à un seul poinçon: chevrons de 10 pouces par 5 à la base, 7 pouces par 5 au sommet, faux-entraits de 10 pouces par 5, poinçon de 10

---

60. R.W. BRUNSKILL, Illustrated Handbook of Vernacular Architecture, London, Faber and Faber, 1970, page 130.

61. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau 30 nov. 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, 2294-N.

pouces par 5 et pannes de 4 pouces par 4[62].

Par contre des modèles très simplifiés apparaissent (figure 50). En effet, des mentions réfèrent uniquement à des chevrons et entraits: en 1850, une charpente est érigée à partir de chevrons de 4 pouces par 9 au gros bout, 4 pouces par 7 au petit bout et des entraits de 4 pouces par 11[63]. On notera que c'est la première fois que des pièces de charpente sont si minces, soit 4 pouces. Cette dimension est frappante car elle rejoint celle de certaines solives de planchers, et, comme nous le verrons plus tard, celle de pièces de colombage utilisées dans les cloisons. Jusqu'à maintenant, de telles pièces de charpente avaient au moins 5 ou 6 pouces dans leur plus petite dimension.

On note même des dimensions plus petites. Un marché de 1850 mentionne uniquement dans la composition de la charpente une poutre faîtière et des chevrons de 3 pouces par 12 pouces reposant sur une sablière de 3 pouces par 9 pouces[64]. Le pas est pratiquement franchi vers les charpentes très simples, de

---

62. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et E. de Varennes, 24 novembre 1836. Il s'agit du site du quai de la Reine, lots 2134 et 2135.

63. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

64. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and T. Routier and L. Savard, 26 août 1859. Il s'agit du site de la maison Amiot, lots 2274 et 2277.

provenance anglaise de toute évidence, où les planches du toit font office de contreventement sur une ossature composée uniquement de chevrons. Il s'agit là d'une nette tendance de la période, qui s'affirme dans les dernières années.

3.2.3.4 La couverture

De façon générale, les couvertures sont constituées d'une épaisseur de madriers ou de planches de pin de un pouce et demi d'épais, cloués sur des chevrons. Les revêtements sont nombreux: fer-blanc, zinc, tôle et bardeau ordinaire ou avec chanfrein rabattu. Les coupe-feux semblent arborer le même matériau que la couverture, soit la planche si le toit est de bardeau[65] ou le zinc si tel est le cas pour la couverture[66]. Les mentions de bardeau sont nombreuses au début de la période mais plus rares à la fin, comme si les interdictions d'utiliser des matériaux combustibles au dehors des édifices, surtout à partir de 1845, avaient une incidence. Il faut se rappeler en effet qu'un règlement municipal du 13 juin 1845 défend tout simplement la présence de foyers, fours ou poêles dans une maison dont le toit ne serait pas recouvert de métal.

---

65. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre E. Dugal (procureur de Magdeleine Labadie, veuve de feu Joseph Morin), et L. et A. Amiot, 1er février 1841. Il s'agit du site de la maison Cugnet, lot 2139.

66. QQAN, Greffe de A.A. Parent, Marché entre L. Fiset et P. Chateauvert, 28 juin 1849. Il s'agit du site de la maison Marchand, lot 2147.

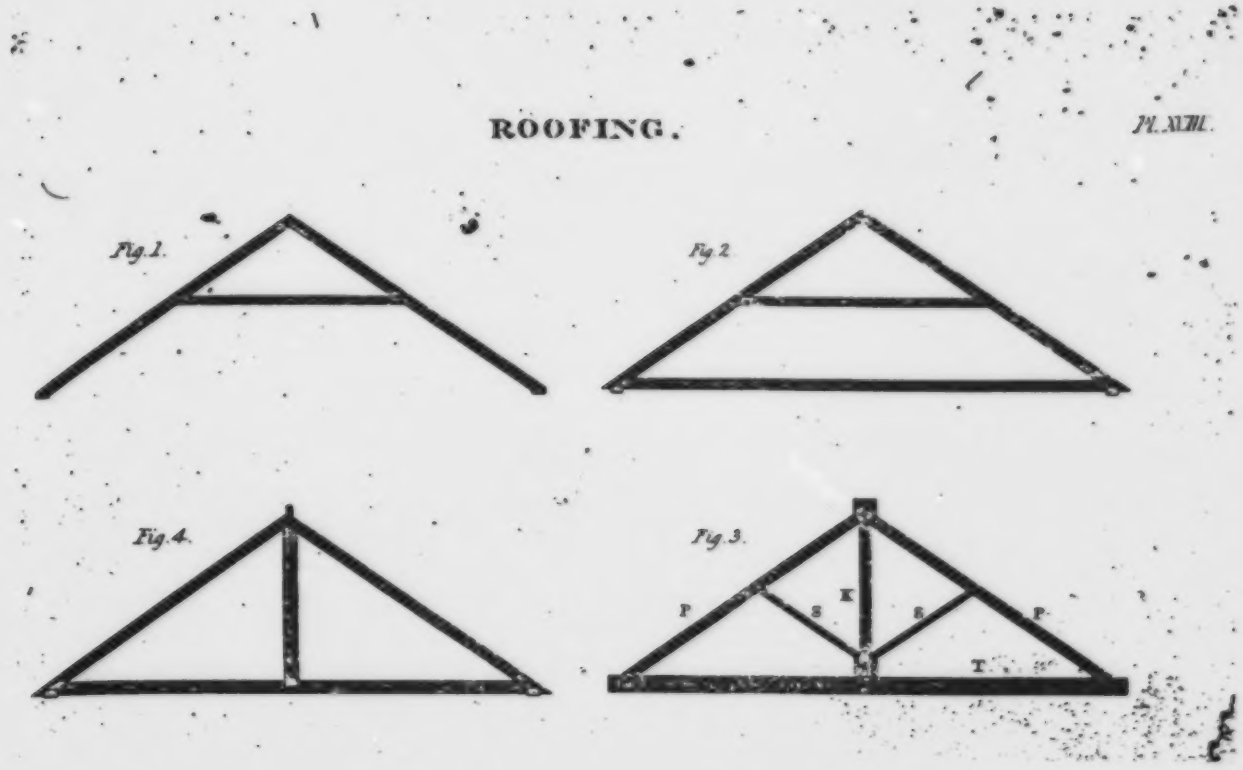

Figure 50. Charpentes de toit

Ces quatre modèles de charpentes de toit, identifiés Fig. 1 à 4 par leur auteur, sont présentés dans un traité anglais de 1836. Tous les quatre ont pu être utilisés à Québec de 1820 à 1860, en particulier le premier modèle (Fig. 1) dont la simplification le rendait peu coûteux et facile d'exécution. Dans la Fig. 3, P désigne le chevron-arbalétrier, K le poinçon, T l'entrait et S la contrefiche.

Tiré de:

Practical Carpentry, London, Published by Thomas Kelly, 1836, [s.p.].

A l'occasion on combine métal et bois: une couverture recouverte de bardeau avec des noues en fer-blanc[67].

3.2.4 La menuiserie

3.2.4.1 Les planchers

Le recouvrement des planchers ne change à peu près pas. On utilise toujours des madriers de pin ou d'épinette blanchis ou bruts, assemblés à rainure et languette, disposés à coupe perdue le plus souvent, et cloués à tête perdue. Leur épaisseur la plus commune est de un pouce et demi mais peut aller jusqu'à deux pouces et même trois dans un magasin. La largeur varie de cinq à neuf pouces.

Trois nouveautés apparaissent à cette époque. La première concerne l'entreplancher. Il est en effet courant de mettre du mortier entre le plafond et le plancher, dans le but dit-on, d'assourdir la propagation des sons d'un étage à l'autre. On parle alors de "deafening mortar". Est-ce là l'unique raison de ce procédé, ou y a-t-il aussi la volonté de restreindre la propagation des incendies d'un étage à l'autre? Nous ne saurions y apporter une réponse catégorique.

---

67. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché), et R. Lapointe, 21 déc. 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

Figure 51. Menuiserie

A. Ce type de plafond, appelé à l'occasion plafond à recouvrement, est constitué de planches espacées réunies par une tringle. Apparu au milieu du siècle, il constitue une nouveauté pour l'époque. La photographie a été prise dans la maison Paradis.

Nég. no.: MAC-C89.236(35)16

B. Cette cloison, photographiée en 1989 dans la maison Paradis, se compose de planches verticales embouffetées recouvertes à la base par une plinthe.

Nég. no.: MAC-C89.236(35)13

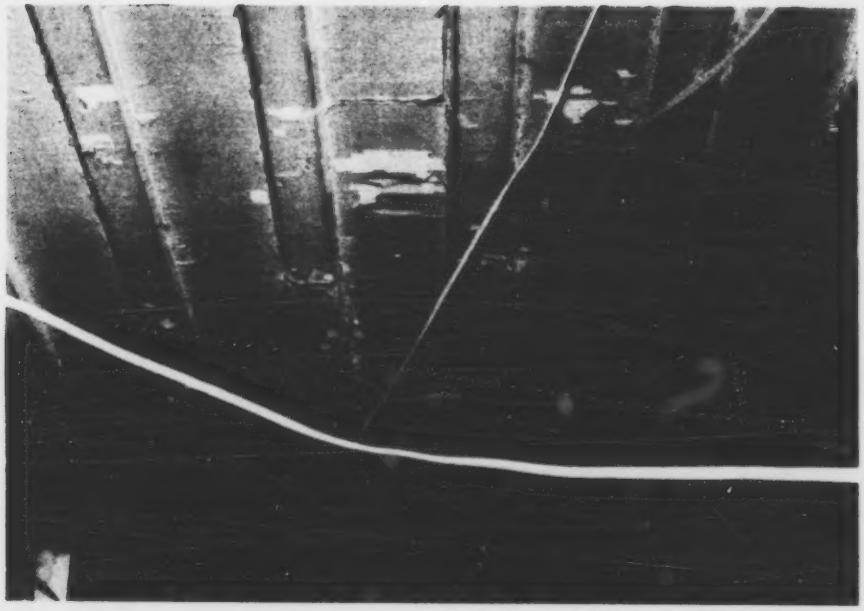

a

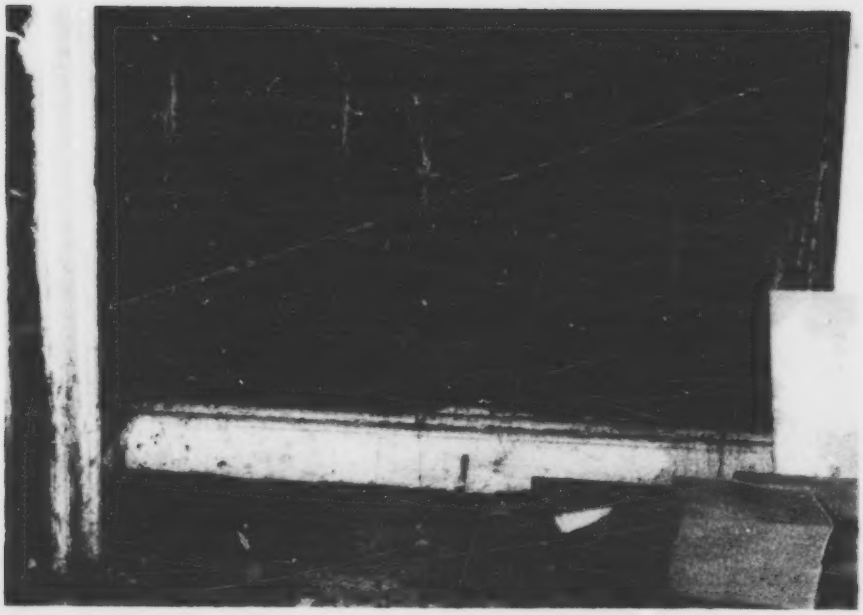

b

La deuxième nouveauté concerne l'utilisation de tasseaux (appelés "batten" en anglais). Il s'agit de pièces de bois utilisées entre les solives et les madriers des planchers. On indique que les madriers doivent être cloués: "2 inch wrought grooved and tongued edge nailed batten floor on joists...". Dans un cas, nous connaissons la dimension de cette pièce: quatre pouces par cinq pouces[68]. Nous ne connaissons pas leur nombre mais il s'agit vraisemblablement d'une ossature couvrant l'ensemble de la charpente du plancher.

La troisième nouveauté concerne la finition du bois des planchers et possiblement du bois servant à d'autres usages. En effet, quelques mentions de bois "blanchi au moulin", apparues à la fin de notre période, laissant entendre que des madriers des planchers étaient passés sur un planeur afin d'en aplanir les surfaces. Cet apport semble tout à fait possible, tenant compte de la présence de moulins à scie le long du fleuve dans la région même de la ville de Québec.

3.2.4.2 Les plafonds

La construction des plafonds est un autre aspect de la construction où des transformations importantes apparaissent

---

68. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

dans les goûts et les procédés utilisés. Le début du XIX^{e} siècle annonçait déjà des changements à cet égard. Nous les verrons de façon plus précise entre 1820 et 1860.

Diverses mentions, plus fréquentes au début qu'à la fin de notre période font état de toutes sortes de travaux démontrant l'existence de plusieurs types de plafonds tant nouveaux que transformés. Un marché de 1829 parle de "faire poser plafonds et planchers dudit premier étage, lequel plancher sera brutes", ce qui nous laisse perplexe sur le type de plafond en question[69]. Un autre parle de "diminuer les poutres si possible et les boiser en neuf au premier étage...". Il s'agit probablement d'un plafond existant qui sera recouvert de planches au goût de l'époque[70].

Un troisième marché parle de souffler le plafond, soit de "faire un plafond en dessous de celui qui existe actuellement en planches, en soliveaux avec corniches élégantes..."[71] On doit alors comprendre que les espaces entre les solives d'un ancien plafond seront recouverts de nouvelles planches

---

69. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Huot et P. Trépanier, 12 mars 1829. Il s'agit du site de la maison Chasles, lot 2224.

70. QQAN, Greffe de L.T. Besserer, Marché entre J.B. Hardy et A. Paquet, 31 décembre 1835. Il s'agit du site de la maison Pinault, lot 2140.

71. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Bail entre L. Fortier et Jean-Baptiste et Joseph Hardy, 24 janv. 1848. Il s'agit du site de la maison Riverin, lot 2222.

et que le joint avec les soliveaux sera recouvert d'une corniche décorative[72]. Dans un autre cas, la même modification est apportée mais sans soliveaux. Peut être ceux-ci sont-ils alors cachés? C'est possible, car un autre marché, celui-là de 1836, fournit les mêmes indications, soit un plafond de planches avec corniches unies sans mention de solives[73].

A côté de ces transformations apparaissent par ailleurs de nouveaux procédés, évidemment bien connus au XIX^{e} siècle, mais sûrement représentatifs des nouvelles modes de l'époque: le plafond en plâtre et le plafond de planches (sans solives apparentes). Le plafond en plâtre consiste à enduire un fond de clouage constitué de lattes et à décorer l'ensemble de corniches et de motifs floraux. Ce procédé ne fait l'objet de mentions qu'à la toute fin de la période. Le plafond en planches a probablement eu cours dès les premières décennies du XIX^{e} siècle mais on doit recourir à un devis de 1854 pour en avoir une description sans équivoque: "new ceiling will be required in the proposed new shop, it must be formed of narrow battens molded at the edges and grooved or rebated to receive 1/2 inch boarding 9 inches wide, and finish round

---

72. QQAN, Greffe de A.A. Parent, Marché entre L. Fiset et P. Châteauvert, 28 juin 1849. Il s'agit du site de la maison Marchand, lot 2147.

73. QQAN, Greffe de J. Childs, Marché entre L. Massue (pour les héritiers de feu James Lamprien Marrett) et I. Dorion, 11 octobre 1836. Il s'agit du site du quai de la Reine, lots 2134 et 2135.

all the angles with a margin and a molded cornice 6 inches deep..."[74]. Ce type de plafond, qu'on a désigné à l'occasion de plafond à recouvrement, à cause de la tringle qui réunit, avec un recouvrement, deux planches parallèles, se retrouve communément au XIX^{e} siècle dans toutes les maisons tant rurales que citadines. ° Place-Royale, les plafonds, actuels du rez-de-chaussée de la maison Paradis en fournissent un bel exemple (figure 51).

3.2.4.3 Les escaliers

De 1820 à 1840, les modèles antérieurs d'escalier sont conservés: escalier de meunier, escalier droit avec ou sans paliers et escalier enfermé par une cloison. Les nouveautés de la période 1820 à 1860 concernent tant les modèles d'escaliers que les matériaux et leur façon.

° l'égard des modèles, l'escalier droit (figure 52) est déclassé par un nouveau type de forme elliptique qu'on appelle à l'époque "escalier tournant", "escalier ovale", "grand escalier ovale". Il s'agit d'une construction prestigieuse, à la mode de l'époque, qu'on qualifie à l'occasion dans les documents anciens "d'élégant". Ce qualificatif revient d'ailleurs à propos d'autres éléments décora-

---

74. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between O.L. Richardson and P. Châteauvert, 18 mars 1854. Il s'agit probablement du site des maisons Soulard et Gaillard, lot 2212.

tifs ou d'accessoires de la maison et révèle un aspect de la motivation des propriétaires désireux de se conformer aux goûts de l'époque. Le nouveau modèle, une fois réalisé et accepté comme référence, sera répété, par exemple lorsqu'il s'agira de se faire construire des escaliers "semblables à ceux que les dit Gingras a faits l'an dernier pour une autre des maisons du dit Baird[75]". Le modèle d'escalier tournant réunit habituellement trois étages complets et sa construction affiche un soin particulier de réalisation technique, mais certains escaliers droits semblent aussi soignés.

L'escalier est constitué des limons, des marches et contre-marches, des rampes et des balustres ou barrotins. Les rampes, les barrotins et les balustres sont généralement de merisier, poli et verni. Dans un cas, un marché fait référence au "mahogany", bois d'acajou d'importation très recherché. Il semble que les marches, les contre-marches et les limons soient en pin mais les mentions à cet égard sont rares. A l'occasion, on précise que le bord des marches doit être arrondi: "wrought treads with molded nosigns...[76].

---

75. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre J. Vézina et E. Gingras, 12 décembre 1837. Il s'agit du site des maisons Lagorgendière, lot 2142-1 ou Pachot, lot 2142.

76. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

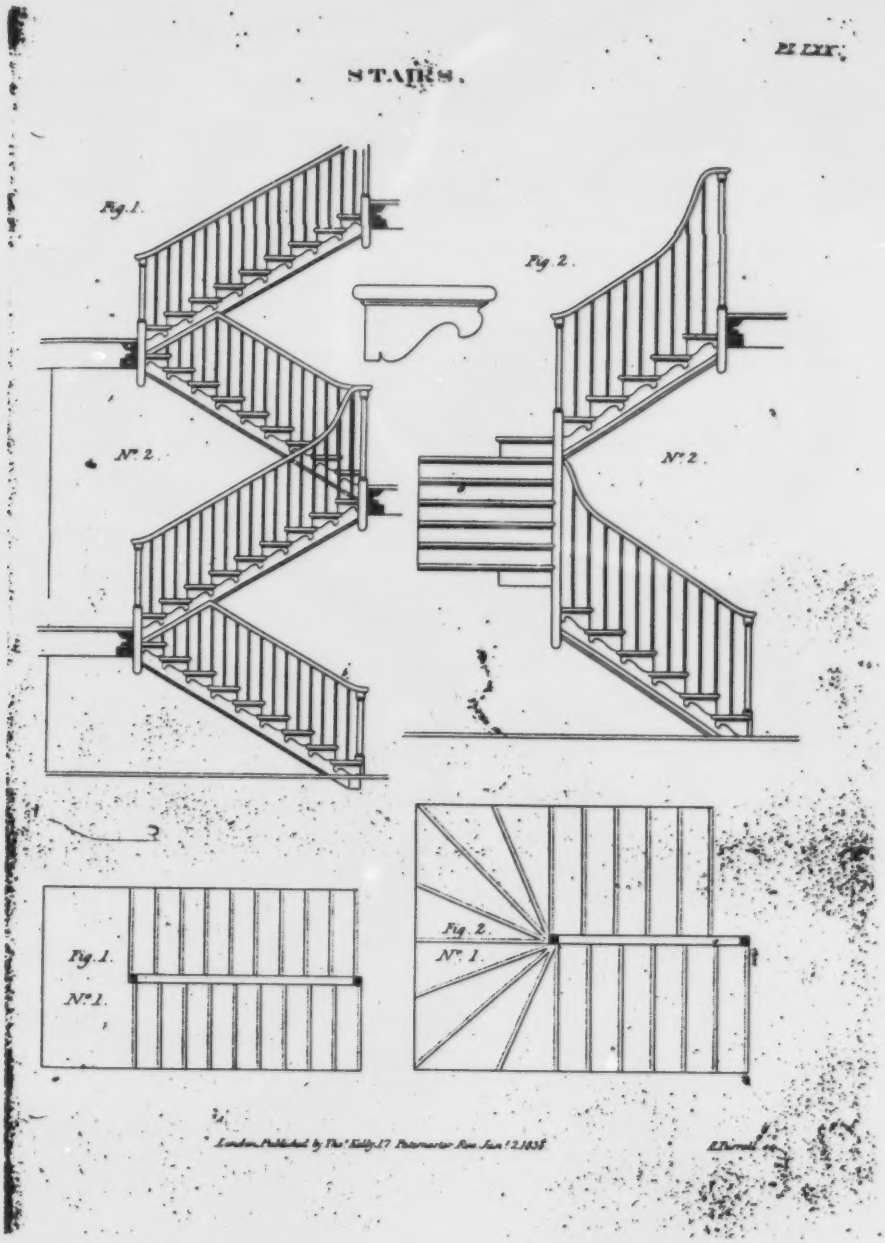

Figure 52. L'escalier

Ce dessin d'escalier du début du XIX^{e} siècle montre bien l'évolution que subit alors cet accessoire de la maison: beaucoup plus léger que les modèles antérieurs, bordé d'une fine rampe, constitué de marches décorées et moulurées, il se prêtre à toutes sortes de configurations, courbes ou rectangulaires, dépendamment de sa localisation et de son importance dans l'édifice.

Tiré de:

Practical Carpentry, London, Published by Thomas Kelly, [s.p.].

Dans ce même marché, où plusieurs escaliers sont construits, les limons des escaliers des étages habités doivent être décorés de consoles en formes d'appliques sur le côté visible.

On voit donc que l'escalier parvient à un niveau de raffinement et de finesse dans son exécution qu'il n'avait pas atteint jusqu'à maintenant. Les formes sont plus complexes, le matériau plus recherché, et la menuiserie des rampes plus fine et légère. Il ne manquait plus, en regard des innovations, que l'introduction d'un nouveau matériau. C'est fait en 1858, alors que des rampes en fer à profil rond bordent de chaque côté un escalier dans la maison de T.H. Hardy...[77].

3.2.4.4 Les lambris

Peu de mentions concernent les lambris mais nous avons choisi d'en parler dans une section propre car ce phénomène mérite d'être noté.

On parle occasionnellement de recouvrir l'extérieur des maisons en planche soit de lambrisser le dehors de la maison à clin. Cette pratique n'est pas courante et elle consiste

---

77. QQAN, Greffe de H. Bolduc, Marché entre T.H. Hardy et M. Poitras, 6 décembre 1858. Il s'agit du site de la maison Fornel, lot 2143.

probablement à recouvrir des surfaces exposées, ou menacées d'une dégradation plus profonde si elles ne font l'objet d'aucune protection. La crainte des incendies explique probablement la raison pour laquelle cette technique est rare et peut-être même victime d'abandon dans la décennie 1840-50. Dès 1845, le lambrissage des élévations extérieures des maisons est défendu par les règlements municipaux.

Même si on parle à peu près pas de lambris pour l'intérieur des maisons, il faut quand même en noter l'existence dans la maison Paradis. En effet, le recouvrement de planches des murs, identique à celui des cloisons, peut être assimilé à un lambris. Il s'agit d'une planche de pin embouffetée avec une moulure d'un côté. Les longueurs sont variables mais varient entre quatre à cinq pouces. Le côté non visible de la planche est brut: des traces de courbes très inégales et l'apparence du grain du bois laissent croire à un sciage au moyen d'une scie ronde, dont la lame de grand diamètre (quelques pieds?) aurait peu de dents (une scie à débiter...) et présenterait des oscillations importantes sur son essieu, peut-être à cause d'un équipement de peu de qualité[78]. Ce lambris d'époque nous apprend ainsi beaucoup sur les techniques utilisées au milieu du XIX^{e} siècle. Pourquoi les mentions de lambris n'apparaissent-elles que

---

78. Ces observations résultent d'une visite de l'auteur dans la maison Paradis, et d'un examen des lambris en place. La visite a été effectuée en avril 1989.

rarement dans les documents d'époque? D'abord parce qu'ils sont peut-être peu fréquents. Peut-être aussi parce qu'ils sont assimilés aux cloisons et à la description générale qu'on en fait dans le devis.

3.2.5 Les ouvertures

De 1820 à 1830 environ, les mentions d'ouverture restent à peu près les mêmes que dans la période antérieure. On parle alors de portes, de fenêtres, de croisées, de vitraux, sans plus de précisions. On spécifie à l'occasion le nombre de carreaux, leur dimension, la présence de contrevents et leur assemblage. Les portes sont avec ou sans panneaux et avec ou sans vitrage. A partir de 1830 environ, et de la décennie qui s'ensuit, les spécifications relatives aux ouvertures sont nombreuses et plus précises. Elles laissent entrevoir une diversité des modèles inconnue jusqu'alors: portes extérieures de magasins, portes de maisons, portes intérieures de cloisons, fenêtres de magasins, fenêtres ordinaires et ouvertures diverses. Examinons ces éléments successivement.

3.2.5.1 Portes extérieures de magasins

Il fallait s'y attendre, la prolifération des magasins dans les maisons de Place-Royale et de ses environs apporte

des modifications importantes aux portes extérieures. En fait, ces portes deviennent plus sophistiquées. La grande mode est aux portes ouvrant en deux: l'ouverture est fermée par deux battants, la plupart du temps d'assemblage. On rencontre fréquemment des petites baies sur les côtés ("side lights") ou au-dessus ("fan light", vitrau) (figure 55 c). Le pourtour de l'ouverture dans lequel prennent place les portes offre une finition toute particulière: panneaux d'assemblage avec moulures ("with pannels and mouldings on both sides"). Les portes possèdent de plus des contrevents ("paneled shutters with mouldings") et des volets intérieurs. Ces deux termes sont d'ailleurs occasionnellement confondus puisqu'on parle de volets extérieurs et intérieurs, ou de contrevents en volets portatifs. Une mention de portes en vénitiennes[79] pourrait signifier deux battants fermés par des planchettes horizontales disposées en oblique: "... portes de magasin vénitiennes...".

Les portes ferment sur la feuillure du cadre (figure 53), ce qui assure une meilleure étanchéité. Leur épaisseur peut atteindre deux pouces et demi ("wrought paneled molded and bead-flush sash Doors 2 1/2 inch thick..."[80] et même

---

79. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre F. Guay et Joseph et Paul Breton, 19 janvier 1860. Il s'agit des maisons Barbier-Duburon, lot 2219.

80. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

trois pouces dans certains cas.

3.2.5.2 Portes ordinaires de maisons

Les modèles de portes des maisons ne diffèrent pas des portes de magasins en regard des procédés utilisés mais leur allure générale est moins recherchée et leur décoration plus simple. Par exemple, on retrouve la porte à six panneaux moulurée avec vitrau au-dessus, ou la porte ordinaire avec contreportes: "... 3" paneled sash doors with shutters, plain soffit"[81].

3.2.5.3 Portes intérieures

Les portes intérieures sont habituellement d'assemblage (à quatre, cinq ou six panneaux) avec une épaisseur de un pouce et demi. Le cadre dans lequel elles prennent place comporte une feuillure ("rebate") et une moulure ronde, ou sorte de boudin ("bead"). La figure 53 illustre le détail de construction après 1830. Les portes de même que les fenêtres peuvent aussi présenter un chambranle décoratif tout autour de l'ouverture (figure 54).

---

81. QQAN, Greffe de J. Childs, Marché entre L. Massue (pour les héritiers de feu James Lamprien Marrett) et I. Dorion, 11 octobre 1836. Il s'agit du site du quai de la Reine, lots 2134 et 2135.

Figure 53. Section de moulure de porte.

A. La partie hachurée indique le profil du cadre qui fait le pourtour de l'ouverture. La feuillure qu'il contient reçoit le battant. Des moulures sont appliquées de part et d'autre de la cloison et dissimulent le joint de cette dernière avec le cadre.

"Solid wrought rebated and beades Door frames in the partitions 6 x 6, 6 feet 6 ic. by 3 feet as shewn on the margin, finished with an Molding".

Tiré de:

QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

B. Cette section de moulure de porte ressemble à bien des égards à celle du cadre précédent.

Elle est tirée de: Practical Carpentry, London, Published by Thomas Kelly, 1836, [s.p.].

a

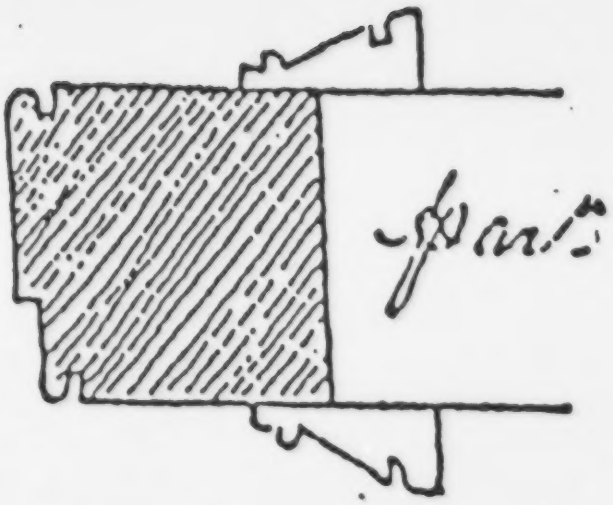

Fig. 21.

b

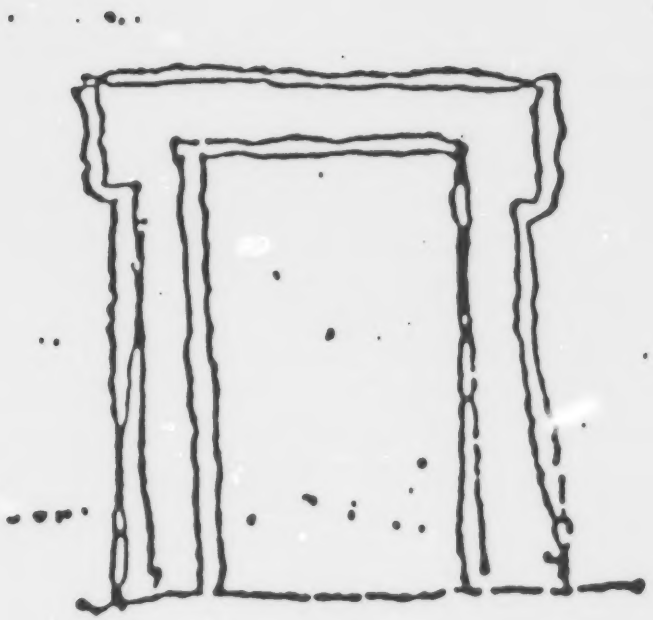

Figure 54. Chambranle d'ouverture.

"Des garnitures pour tous les châssis du second étage de même que pour les portes, ces garnitures seront comme à la marge..."

Tiré de:

QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

3.2.5.4 Fenêtres

Les fenêtres, par leurs dimensions surtout, annoncent peut-être les débuts des vitrines commerciales dans la basse-ville (figures 55 c et d). Alors qu'auparavant, fenêtre habituelle de maisons et fenêtre de magasins se confondaient, au milieu du XIX^{e} siècle apparaissent divers types de fenêtres.

Lorsqu'en 1840, François Fortier doit, pour son client, "archer les vitraux des magasins...[82]", on a l'impression qu'il s'agit de faire une ouverture avec sommet en forme d'arc. S'agit-il d'un véritable arc en pierre ou d'une simple décoration appliquée? Nous ne saurions le dire. Les surfaces vitrées acquièrent dans certains cas beaucoup de place. En 1854, Pierre Chateauvert doit exécuter deux cadres de fenêtres de huit pieds et six pouces de hauteur par huit pieds de large et des châssis de deux pouces et demi d'épaisseur, suffisamment solides pour combler un si grand espace. La vitrine sera de plus ornée d'un soffite et de chambranles décoratifs en planche de un pouce et demi d'épaisseur: "...and soffits with 1 1/2 inch window boards to the shop

---

82. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et F. Fortier, 21 octobre 1840. Il s'agit du site de la maison Parent, lot 2138.

Figure 55. Portes et fenêtres

a. Un modèle anglais de chassis double, simple à 9 carreaux.

b. Un modèle de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, à coulisse. Le cadre extérieur traduit une influence néo-gothique.

c. Une vitrine de magasin, à grands carreaux, avec une porte à battants surmontée d'un vitrail.

d. La vitrine de magasin, vers 1830, adapte un décor néo-classique à son pourtour.

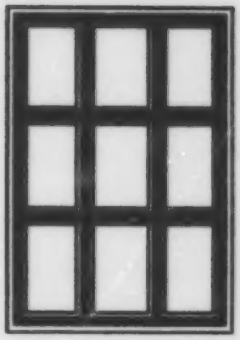

A

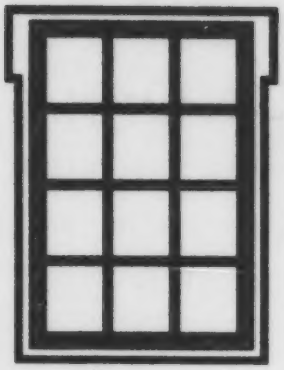

B

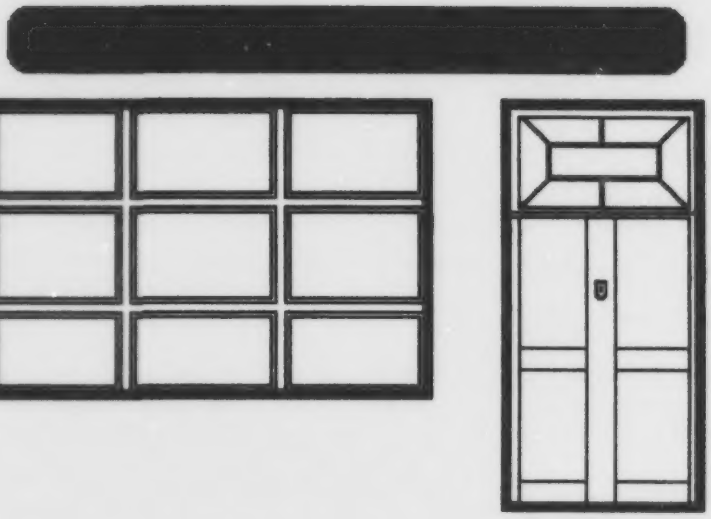

C

D

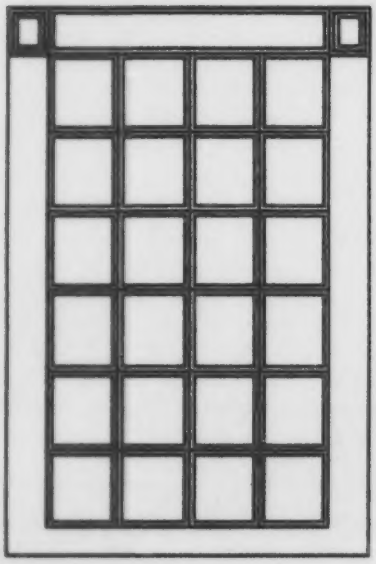

Dessin Yves LAFRAMBOISE

windows...[83]". Les fenêtres intérieures auront de plus un châssis latéral et des châssis inférieurs coulissants: "2 inches inside sashes with a side light to cach... each sash to be divided into two heights, lower compartments madde to slide".

3.2.5.5 Fenêtres de maisons

Les fenêtres de maisons sont habituellement fabriquées en pin, de un pouce et trois quarts ou deux pouces d'épaisseur. Deux modèles co-existent: l'ancien modèle à battants: "... outside frames to the openings filled in with canadian casement[84]" et le nouveau modèle d'origine anglaise, à coulisse (figure 55 a et b): "... windows frames and sashes on the two frontes will be of pine, one and three quarter (1 3/4) inch thick[85]".

Les fenêtres sont équipées de contrevents ("shutters") ou de jalousies, et de volets. La grande mode semble être

---

83. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between O.L. Richardson and Pierre Châteauvert, 18 mars 1854. Il s'agit probablement du site des maisons Soulard et Gaillard, lot 2212.

84. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N. Le terme anglais de "casement" désigne expressément le système à battants.

85. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and T. Routier and L. Savard, 26 août 1859. Il s'agit du site de la maison Amiot, lots 2274 et 2277.

aux volets ouvrant en quatre, c'est-à-dire deux volets à deux battants chacun, supérieur et inférieur: "tous les châssis auront croisés de six ver telle qu'il est montrer par le plan, croisés auront un pouce et trois cart d'épaisseur avec volets ouvrant en quatre...[86]". Un principe identique s'applique aussi aux contrevents: "... 4 paneled bead flush shutters...[87]".

Les croisées font fréquemment l'objet de spécifications complémentaires, qui nous indiquent la présence à l'intérieur de tablettes, d'allèges et de palétrages en assemblage.

3.2.5.6 Ouvertures diverses

Aux ouvertures déjà mentionnées, il faut en ajouter quelques autres répondant à des besoins divers. Ainsi, on rencontre la lucarne à palant, constituée d'une pièce de bois garnie d'un crochet, des guichets aux croisées des maisons et des vitraux, fort nombreux, situés le plus souvent au-dessus de portes existantes et dotés d'un système de fermeture avec pesée.

---

86. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

87. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et E. de Varennes et A. Paquet, 24 novembre 1836. Il s'agit du site du quai de la Reine, lots 2134 et 2135.

tre[92]", "float" (en anglais), "glacé" et "three coats" (en anglais). On mentionne à l'occasion que cette surface doit être glacée pour recevoir la peinture: "réparer tous les enduits en les glaçant prêts à recevoir la peinture...[93]".

Lorsque des travaux de plâtrage sont ainsi exécutés dans une maison, le taux d'humidité augmente considérablement à cause de l'énorme quantité d'eau ainsi accumulée partout. Pour accélérer le séchage de ces surfaces, on peut chauffer l'intérieur du bâtiment. C'est le cas particulièrement si les travaux sont exécutés l'hiver[94].

3.2.7 Les peintures et vernis

De 1820 à 1860 ont cours divers procédés destinés à la coloration des surfaces et à leur protection: la peinture, l'imitation de bois et les vernis.

La peinture utilise un colorant, l'huile et la térébenthine, mêlés dans des proportions inconnues. La térébenthine

---

92. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 décembre 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

93. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Bail entre L. Fortier et Jean-Baptiste et Joseph Hardy, 24 janvier 1848. Il s'agit du site de la maison Riverin, lot 2222.

94. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre R. Rinfret dit Malouin et C. Lépine et J. Moisan, 16 décembre 1836. Il s'agit du site de la maison des Jésuites, lot 2136.

Les couches d'enduit varient de une à trois. Une seule couche sera appliquée par exemple sur les murs des combles, les murs d'un cellier ou d'une cave, les murs extérieurs d'une maison, les murs intérieurs des latrines et certains passages peu utilisés. La première couche est désignée par diverses expressions: "crépir", "crépi brut", "première couche d'enduit" et "render" (en anglais). La seconde couche, appliquée sur des surfaces qu'on veut plus soignées, est appelée "enduit", "enduire", "twocoats" (en anglais) ou encore dans un seul cas" "donner une couche de mortier pour la seconde fait avec de la chaux coulée...[90]". On mentionne souvent que ces couches doivent contenir du poil d'animal, par exemple celui du boeuf.

La troisième couche en est une véritablement de finition: elle se distingue alors des deux précédentes par sa minceur, par l'absence de poil, par sa composition uniquement de chaux et d'eau et par sa finition dite glacée obtenue probablement par un instrument de lissage en métal. On la désigne de diverses façons: "glacer au parfait", la troisième "en blanc de chaux et sable[91]", "glacés en plâ-

---

90. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre R. Rinfret dit Malouin et C. Lépine et J. Moisan, 16 décembre 1836. Il s'agit du site de la maison des Jésuites, lot 2136.

91. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between A. Joseph and L. Fournier dit Larose, 1er décembre 1859. Il s'agit du site de la maison Amiot, lots 2274 et 2277.

Des entrées principales de maisons sont complétées par des portiques élégants ou "portico" en anglais.

A l'intérieur des maisons, on mentionne occasionnellement la présence d'arches, sortes de grandes baies à un ou trois volets prenant place dans les cloisons entre les pièces de l'appartement.

3.2.6 Les enduits

On continue à notre époque de recouvrir les murs de couches diverses d'enduits. Cette pratique est même plus répandue qu'auparavant, car même les cloisons de bois, autrefois simplement blanchies, reçoivent cette finition.

Si la surface est de maçonnerie, elle peut être frappée au marteau pointu, afin de donner, une meilleure prise à l'enduit: "... piquer l'intérieur des murs de fond et du front du magasin et les enduire...[88]". Si la surface est de bois, un lattage de tiges fendues d'arbrisseaux ou de petites lattes[89] est cloué sur la surface et donne prise aux diverses couches d'enduit.

---

88. QQAN, Greffe de R.G. Belleau, Marché entre M.P. de Sales Laterrière et G. Saint-Pierre, 6 mai 1854. Il s'agit du site de la maison Milot, lot 2150.

89. Les documents que nous avons consultés ne permettent pas d'établir s'il s'agit de l'un ou l'autre.

obtenue par distillation de la résine de pin, agit comme solvant et s'évapore rapidement après l'application[95]. On applique habituellement trois couches mais à l'occasion, on spécifie une ou deux couches. La peinture est appliquée sur toutes les surfaces de la maison, sur la menuiserie, les murs, les planchers et les châssis, sur les enduits glacés et sur les couvertures de bardeau. Malgré le peu de mentions de couleurs dont nous disposons, on peut croire que le blanc est privilégié, surtout sur les portes et les fenêtres. Le rouge apparaît sur les toitures. Des mentions uniques apparaissent: "jalousies en vert de Paris" et "croisées en bronze[96]". Dans quelques cas, les travaux de peinture font l'objet d'un contrat en tant que tel, au lieu d'être mentionnés dans un devis général. Ce fait est nouveau et indique l'importance plus grande que revêt cette technique au XIX^{e} siècle.

La peinture est aussi utilisée dans un but d'imitation. Un procédé particulier d'application utilisant les mélanges appropriés permet l'imitation du chêne: "toutes les ouvertures sur la rue seront imitées en bois de chêne ainsi que les vitraux, les contrevents, les portes et vitraux au-dessus des

---

95. Ralf MAYER, The Artist's Handbook of Materials and Techniques, London, Faber and Faber, 1962, p. 313.

96. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault, et M. Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

portes...[97]".

Le vernis est aussi utilisé pour la finition des éléments de menuiserie mais les mentions dont nous disposons réfèrent uniquement à des surfaces fraîchement peintes sur lesquelles ce produit est appliqué, probablement dans le but de protéger mieux les surfaces boisées extérieures des ouvertures exposées aux intempéries, ou des rampes d'escalier exposées à l'usure: "... colorer les bras et barottins de 3 couches et les vernir de 2 couches de vernis...[98]".

3.2.8 Le vitrage

Le vitrage des châssis est une pratique courante entre 1820 et 1860 et il fait partie des devis fréquemment à titre de rubrique propre, de la même façon que la menuiserie ou la maçonnerie.

Les vitres sont souvent posées "flottantes dans le mastique", c'est-à-dire que le pourtour du cadre dans lequel elles prennent place est préalablement recouvert d'une mince couche de mastic. Une fois bien fixée dans ce mastic, la vitre est alors ceinturée d'une nouvelle couche à son pour-

---

97. QQAN, Greffe de J. Pelchat, Marché entre I. Dorion (pour madame Hardi) et G. Fréchette, 6 mars 1855. Il s'agit du site de la maison Pinault, lot 2140.

98. Idem.

tour, non plus en dessous mais au-dessus. Pourquoi faire ainsi? Parce qu'il s'agit de la meilleure technique connue pour rendre les châssis imperméables et empêcher l'eau de pénétrer.

Quelle est la provenance du verre? Il semble y en avoir deux: allemande et anglaise. La provenance allemande semble confirmée d'une part par les appellations d'époque retrouvées dans les marchés ("vitres allemandes posées flottantes dans le mastique[99]"), d'autre part par un tesson de la collection archéologique dont l'épaisseur et la transparence l'apparentent aux vitres allemandes[100].

La provenance anglaise semble plus sûre. Des mentions de "crown glass" sont fréquentes: l'une d'elles, associée à la mention géographique "New Castle"[101], nous fait penser instantanément à New-Castle-upon-Tyne d'où proviennent aussi des briques. La mention "crown glass" fait aussi référence à la technique de fabrication en couronne de ce matériau, encore pratiquée en Angleterre au XIX^{e} siècle. Une autre mention fait état du verre de Smethwick, dont l'origine nous

---

99. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre F. Guay et J. et P. Breton, 19 janvier 1860. Il s'agit du site des maisons Barbier-Duburon, lot 2219.

100. Voir à ce sujet l'Annexe 4, Partie 2, page 46 du Répertoire de la collection archéologique.

101. QQAN, Greffe de J.B. Sirois, Contract between H. Langevin and S. and G. Peters, 28 mai 1858. Il s'agit du site du marché Champlain, lot 2296.

est inconnue[102].

3.2.9 Le fer-blanc, la tôle et le zinc

La tôle et le fer-blanc[103] sont utilisés de deux façons bien différentes dans les maisons de la Place-Royale, pour la confection de dalots et de systèmes de fermeture d'ouverture.

La fixation des dalles et gouttières aux maisons avait déjà été réglementée en 1826, alors que la corporation municipale exigeait qu'on fixe sur toute maison dont le toit déversait de l'eau de pluie dans la rue des dalles et gouttières jusqu'à une hauteur maximale de un pied du sol, ceci afin d'éviter d'éclabousser les passants. Ce même règlement est répété en 1842 et il établit de façon plus spécifique la présence des dalles ou gouttières parallèles au rebord du toit, et des dallots qui descendent le long des murs. On retrouve donc ces dalles et dalots sur les maisons. Les quelques mentions dont nous disposons à cet égard nous laissent croire à l'utilisation de plusieurs métaux différents combinés sur un même système: tôle galvanisée pour les dalles et fer-blanc pour les dalles fixées avec des

---

102. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre A. et J. Hamel et D. Dussault et M. Poitras, 17 mai 1850. Il s'agit du site de la maison Larchevêque, lot 2226.

103. Le fer-blanc est une tôle de fer battue recouverte d'étain.

pattes de fer[104], dalles et dalots en fer-blanc avec à leur extrémité des tubes en fonte de cinq pieds de longueur pour les renforcer et les protéger[105]. Les dalles servent aussi dans les maisons pour accueillir les eaux sales de la cuisine et les amener à la cave, probablement à une autre conduite menant aux latrines[106].

Ces métaux servent aussi à la confection des panneaux ou de couvercles de fermeture des ouvertures de cheminées et de trous de tuyaux. Le zinc et la tôle recouvrent aussi à l'occasion des corniches, à partir du milieu du XIX^{e} siècle cependant.

3.2.10 La plomberie

Les marché et devis ne font mention des ouvrages en plomb qu'à partir du milieu du XIX^{e} siècle, à l'exception d'une seule mention relative à un évier en 1835: "fitup sink in the kitchen with lead pipes...[107]". Le système d'appro-

---

104. QQAN, Greffe de H. Bolduc, Marché entre T.H. Hardy et M. Poitras, 6 décembre 1858. Il s'agit du site de la maison Fornel, lot 2143.

105. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre P. Laurencelle (pour Etienne-Pascal Taché) et R. Lapointe, 21 déc. 1849. Il s'agit du site de la maison du Porche, lot 2151.

106. QQAN, Greffe de L.T. Besserer, Marché entre J.-B. Hardy et A. Paquet, 31 décembre 1835. Il s'agit du site de la maison Pinault, lot 2140.

107. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

visionnement en eau de la ville n'étant pas encore installé, on peut croire que ce système est approvisionné par une citerne, un bassin, ou simplement à partir de baquets ou cruches à proximité.

Les travaux en plomb à cette époque consistent à installer des éviers et des cabinets de toilette incluant les accessoires, c'est-à-dire chantepleures, réservoirs et conduites en fer avec joints plombés et calfatés menant au canal public.

L'absence de descriptions détaillées ou de dessins de ces accessoires dans les marchés et devis rajoutée à celle de l'iconographie et d'objets de la collection archéologique nous limite dans l'illustration de ces accessoires. Nous ne pouvons qu'en rester à des hypothèses.

3.2.11 Le gaz

Une seule mention d'installation de conduites de gaz en 1853 laisse croire à la rareté de ce système dans les maisons. Apparue en 1848 dans l'éclairage public, cette invention rend peut-être craintifs ses usagers potentiels. A Londres, le gaz avait commencé d'être vraiment utilisé dans

Figure 56. Salle de toilette cloisonnée

Cette planche représente assez bien l'apparence que pouvait avoir vers 1850-1860 une salle de toilette cloisonnée, avec ses accessoires: le réservoir (en haut), le tuyau, le cabinet lui-même et son siège de bois.

Tiré de:

Mott's Illustrated Catalog of Victorian Plumbing Fixtures for Bathrooms and Kitchens 1888, New York, Dover Publications Inc., 1987, p. 127.

THE J. L. MOTT IRON WORKS, NEW YORK.

DEMAREST'S PATENT WATER CLOSET APPARATUS.

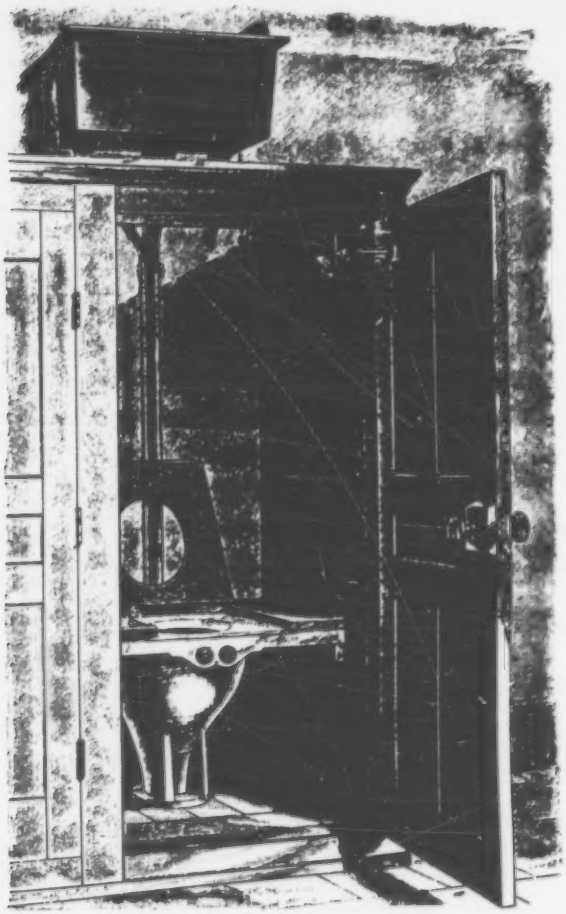

les rues et les maisons vers 1825[108].

L'installation des équipements de gaz suppose évidemment la pose des tuyaux, les sorties auxquelles se fixent les brûlures ("pendant" et "becs"[109]) mais là aussi, l'absence de documents nous empêche d'aller plus loin dans l'illustration du phénomène.

3.2.12 La quincaillerie et accessoires de métal

La multiplicité des éléments de quincaillerie (figure 57) retrouvés dans les documents d'époque et la précision de l'information nous permettent d'envisager d'abord ce sujet en relation avec les parties de la maison où ces éléments se retrouvent, le plus souvent des parties mobiles (portes et fenêtres).

La quincaillerie et les portes de la maison

Sur les portes extérieures de la maison, on retrouve les systèmes de rotation (seuls les couplets sont énumérés), les systèmes de fermeture (serrure, serrure double à poignée blanche, serrure à patente avec grosse poignée de métal

---

108. Peter JACKSON, George Scharf's London. Sketches and Watercolours of a Changing City, 1820-50, London, John Murray, 1987, page 71.

109. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre L. et C. Têtu et I. Dorion, 12 avril 1853. Il s'agit du site de la maison Estèbe, lot 2112-5.

blanc, boutons de cuivre, verrous au bas et au haut appelés en anglais "bolt lock", clenches en fer et barres de fer) et les systèmes de communication (sonnette, clochette).

Les portes intérieures comportent à peu près les mêmes systèmes: systèmes de rotation (pentures et couplets), systèmes de fermeture (serrures et verrous) et systèmes de communication (marteaux de cuivre).

Les fenêtres sont souvent mentionnées avec une énumération des pièces de quincaillerie qui les accompagnent: "... serrures, boutons, pentures, targettes et crochets pour les fenêtres de la meilleure qualité et élégantes..."[110]. La mention de couplets revient elle aussi fréquemment.

On retrouve aussi quelques mentions relatives à d'autres éléments architecturaux de la maison: pentures, crochet et serrure pour une armoire de cave, couplets et serrure pour une armoire, penture et cadenas pour une trappe de cave, penture en T, anneau et crampe ("cross-garnet hinge, a ring and staple") pour une autre trappe de cave, tringle avec crochets de cuivre et de fer, serrures avec poignées de cuivre et serrures avec poignées jaunes pour un garde-robe, fermeture en cuivre pour un vitrau, portes de cheminée (fi-

---

110. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre J. Chouinard et F. Fortier, 21 oct. 1840.

gure 58 a) et portes de voûte (figure 58 b).

La hiérarchisation des éléments de quincaillerie

Un exemple de 1835 où le marchand George Arnold fait affaire avec François Fortier montre de quelle façon la qualité de la quincaillerie peut varier d'un étage à l'autre, des niveaux "nobles" aux niveaux communs. En résumé, la liste de quincaillerie se présente ainsi:

"Barment story:
To all openings: strong butt hinges
Entrance doors: lock
Ground floor:
openings: butt hinges brass knobs bolts and handles
shutters: butt hinges, brass knobs
doors: strong hinges, bolts and locks metal fonlight over the private entrance door
Second floor:
To each doors in partitions: butt hinges and mortise lock
Third floor:
To doors and windows: hinges and brass knobs
Attice floor:
hinges, handles and bolts[111]".

A l'étage inférieur ("basement" ou sous-sol) on insiste uniquement sur la force et la résistance de la quincaillerie, par l'emploi de l'adjectif "strong". Au rez-de-chaussée, la qualité de la quincaillerie se remarque plus par sa quantité, sa diversité et la mention fréquente de boutons en cuivre ("brass knobs") tant pour les fenêtres, les contrevents que

---

111. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between G. Arnold and F. Fortier, and Charles Cazeau, 30 novembre 1835. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

les portes. Aux deuxième et troisième étages, des mentions incomplètes montrent que ces espaces sont moins importants que l'étage précédent tout en étant quand même dotés de serrures et de boutons de cuivre. Le dernier étage, celui des combles, à peu près inhabité, n'est doté que de pentures et de verrous ("bolts")[112]. Cet exemple montre de façon simple un aspect de la quincaillerie peu souvent mis en évidence, soit que sa qualité ne varie pas uniquement en regard du niveau de richesse des propriétaires d'édifices, mais aussi de l'endroit dans la maison où se trouve cette quincaillerie.

3.3 LES HANGARS, ÉLÉMENT DOMINANT DU PAYSAGE URBAIN

De 1820 à 1860, les impératifs du commerce amènent les marchands à continuer la construction d'immenses hangars pour stocker leurs marchandises. Dominant le paysage urbain par leur gabarit impressionnant, et par leur nombre, ils constituent un élément dominant de l'architecture de la basse ville et de Place-Royale. Après avoir examiné en détail les procédés et techniques de construction propres à l'habitation, voyons les aspects qui sont particuliers à cette architecture commerciale.

---

112. Le terme anglais de "bolt" désigne un boulon, le penne d'une serrure ou s'il est précédé du mot "siding-", un verrou. Nous croyons qu'il est employé dans ce dernier sens ici et que l'omission du mot "siding-" était courante.

Figure 57. Éléments de quincaillerie de la collection archéologique de Place-Royale

a. Poignée circulaire en céramique, 1QU-2130-1B1-1841
Nég. no.: MAC-84-294(35)#20

b. Poignée circulaire en laiton, 1QU-2154b-1N1-114
Nég. no.: MAC-84-294(35)#22

c. Étrier en forme de U, 1QU-2130-V2-3-2210
Nég. no.: MAC-89-291(35)#35

d. Support de gouttière en fonte, 1QU-2129-70
Nég. no.: MAC-84-292(35)#3

e. Support de gouttière en fer forgé, 1QU-2153-IIIV3-2123
Nég. no.: MAC-84-292(35)#15

Les poignées en céramique et en laiton manifestent un luxe nouveau dans les accessoires de la maison. Les nombreux supports de gouttières traduisent l'importance des dalles et dalots sur les maisons, rendus obligatoires par la réglementation municipale.

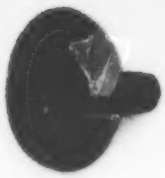

a

b

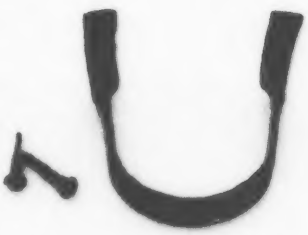

c

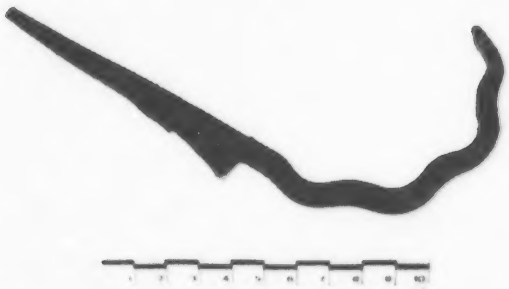

d

e

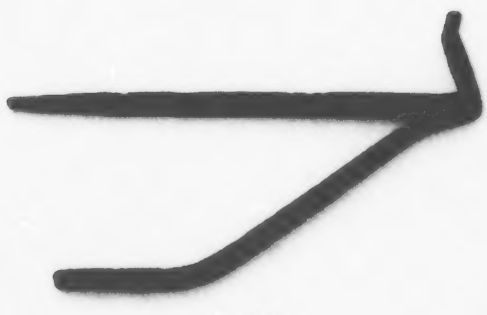

f

Figure 58 A. Portes de cheminée en métal
Nég. no.: MAC-C88-304-36(35)

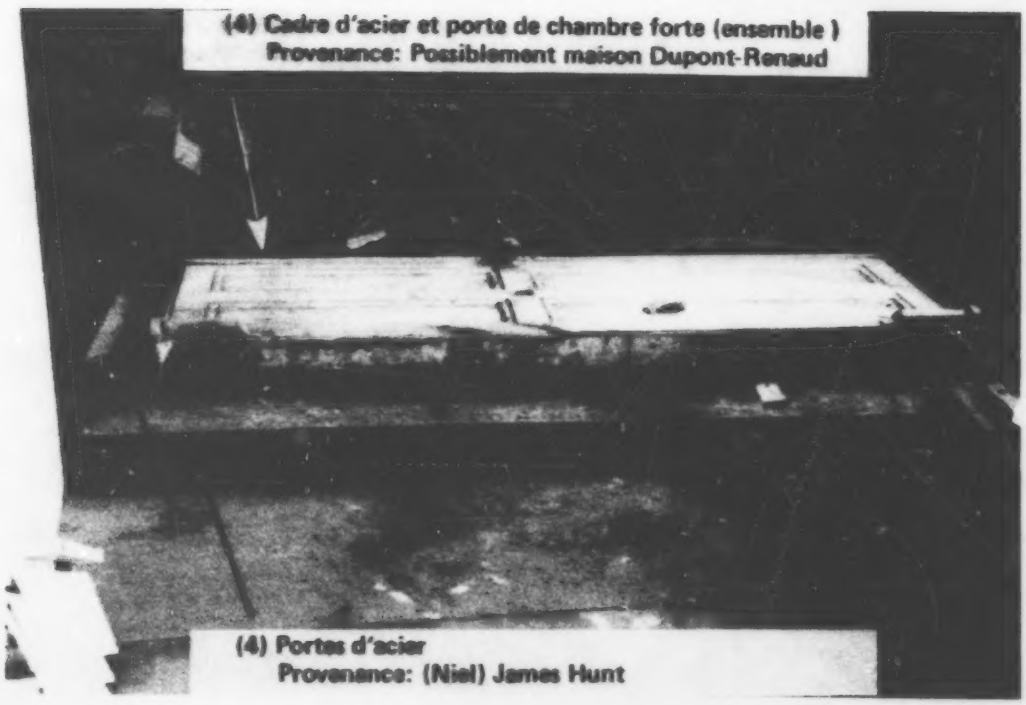

B. Portes de voûte en acier
Nég. no.: MAC-C88-303-8A(35)

3.3.1 Des interventions semblables à celles sur la construction domiciliaire

De 1820 à 1840, les travaux faits sur les hangars ressemblent à ceux faits sur les habitations. Le début de la période voit plusieurs réparations effectuées sur de vieux édifices: remplacement des portes et des châssis, nouveaux recouvrements de planchers et de couvertures, réfection des joints de la maçonnerie, etc. Dans certains cas, des parties de mnurs sont presque entièrement démolies et remplacées. Les incendies qui frappent le secteur avoisinant le quai de la Reine sont pour leur part responsables de la reconstruction de quelques hangars. Il en est ainsi du hangar de John William Woolsey, marchand, reconstruit en octobre 1836 sur les lots 2134 et 2135 et du hangar de François Buteau, marchand, largement réparé en 1840[113], sur le lot 2298: Joseph Garneau y effectue des travaux de menuiserie[114], Joseph Dupille, Pierre Paquet et Alexandre Labourière dit Mador fournissent des madriers de pin[115], François et Hercule Normand y effectuent des travaux de charpente et de menuise-

---

113. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et E. Devarennes et A. Paquet, 6 octobre 1836. Il s'agit du site du quai de la Reine, lots 2134 et 2135.

114. QQAN, Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et Joseph Garneau, 2 décembre 1840. Il s'agit du site de l'hôtel Brochu, lot 2298.

115. QQAN, Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et J. Dupille fils, P. Paquet et A. Labourière dit Mador, 7 décembre 1840. Il s'agit du site de l'hôtel Brochu, lot 2298.

rie[116] et Pierre Gauvreau des travaux de maçonnerie[117].

La désignation des édifices sur lesquels on travaille traduit aussi l'ambiguïté de leur vocation. Installés dans un tissus urbain résidentiel, souvent construits sur des lots dont la surface totale a toujours équivalu à celle d'une habitation, d'une apparence qui ne se démarque pas beaucoup de celle d'une maison, ces édifices sont en fait des entrepôts ou des magasins dans lesquels se retrouvent de plus en plus des bureaux et peut-être même des espaces d'habitation. Lorsque Henry Atkinson en 1823, fait construire sur l'emplacement de l'îlot Estèbe, le libellé du marché spécifie très bien cette ambiguïté: "erect, build, cut up and finish the whole of the mason work for 3 houses or stores...[118]" On construit donc avant tout des édifices commerciaux, mais qui présentent encore certaines caractéristiques de l'architecture d'habitation. C'est d'ailleurs tout à fait concordant avec l'époque. L'architecture commerciale et industrielle en est encore à ses débuts et ne fait que commencer à développer son style propre. Ce qui nous amène à constater que ces

---

116. QQAN, Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et F. et H. Normand, 11 décembre 1840. Il s'agit du site de l'hôtel Brochu, lot 2298.

117. QQAN, Greffe de L. Prévost, Marché entre F. Buteau et P. Gauvreau, 26 février 1841. Il s'agit du site de l'hôtel Brochu, lot 2298.

118. QQAN, Greffe de A. Campbell, Contract between H. Atkinson and J. Stuart, W. Scott and W. Young, 24 avril 1823. Il s'agit du site de l'îlot Estèbe, lots 2110, 2112-2 et 2111-1.

structures évoluent aussi dans le temps. Examinons aussi cet aspect.

3.3.2 Deux grands types de hangars

Il semble que de 1820 à 1860, si l'on se fie aux informations que nous fournissent les marchés, deux grands types de hangars prévalent: un modèle traditionnel du XVIII^{e} siècle, hérité de l'architecture française et un nouveau modèle du milieu du XIX^{e} siècle, précurseur des grands entrepôts de la basse-ville à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle.

Le premier type est généralement une construction en pierre, de deux à trois étages, coiffée d'un toit à deux versants. Le principe est celui d'une large maison, dont on augmente la longueur des longs pans (figure 15). Cet édifice aurait pu, au XVIII^{e} siècle, servir de caserne militaire. Au début du XIX^{e} siècle, des aménagements mineurs comme l'installation de lucarnes à palan dans le toit les rend aptes à l'entreposage. Des exemples de ces édifices se trouvent bien illustrés sur certaines gravures de Cockburn, en particulier celles qui montrent les côtés de la place de Débarquement (voir annexe 2, figure 85). Plusieurs marchés sont signés de 1834 à 1840 par le marchand François Buteau pour la construction de tels hangars dans le secteur du quai de la Reine et du quai Napoléon.

Nous assimilons à ce premier type une construction plus sommaire, construite essentiellement en bois, à un étage. James Gibb fait construire en 1842 un hangar de 68 pieds de longueur par 16 pieds de largeur avec une hauteur de murs de 8 pieds[119]. Le solage est en bois, la couverture en bardeau de cèdre et les murs recouverts de planche. Une grande lucarne permet de hisser des marchandises dans le grenier. La durée de construction de quatre semaines illustre bien la simplicité et le caractère sommaire de ce type de construction[120].

Le second type, nouveau à cette époque, apparaît au milieu du XIX^{e} siècle. Celui qu'on érige pour Robert Shaw, marchand de gros, au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame en est un exemple[121]. Un premier marché est passé afin de démolir les vieux murs et d'excaver le site. Un second marché, signé à la même date, spécifie la nature des travaux[122].

Les murs sont érigés en brique et certaines des subdivi-

---

119. QQAN, Greffe de L.T. McPherson, Marché entre James Gibb et P. et J. Julien, 1er août 1842. Il s'agit du site de l'îlot Estèbe, lot 2212-6B.

120. On peut apercevoir des exemples de ce type de hangar sur la maquette de Duberger, en particulier sur l'îlot Estèbe.

121. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between R. Shaw and James Courtney, 11 mars 1854. Il s'agit du site de la maison Perthuis, lot 2154 A et B.

122. Idem.

sions intérieures sont en pierre de deux pieds d'épaisseur, afin de se prémunir contre les risques d'incendie. Les entreplanchers sont comblés de deux pouces de mortier, pour les mêmes raisons. La structure des planchers consiste en grosses solives de 4 pouces de largeur par 14 pouces de hauteur. Plusieurs colonnes de fonte supportent la structure d'un étage à l'autre. La couverture utilise l'étain et le zinc. L'édifice comporte plusieurs des innovations techniques de l'époque: des cloisons de colombage à claire-voie recouvertes de plâtre, des voûtes avec portes de métal, six salles de toilette avec une citerne principale de 200 gallons et 6 réservoirs individuels (figures 59, 60 et 61). D'autres exemples de ce type d'entrepôt sont construits respectivement en 1854 et 1857, sur les lots 2122[123] et 2294-N[124]. Il apparaît révélateur que dans les mêmes documents notariés, ces édifices soient désignés à la fois de maisons, de bureaux et de magasins (ou entrepôts, ou hangars). Toutes ces fonctions sont en effet réunies dans le même édifice. Il semble toutefois que la fonction de bureaux soit celle qui prédominera, en accord avec le foisonnement des places d'affaires dans la basse-ville. Alors que le même phénomène boutira à la création des premiers gratte-ciel à Montréal à

---

123. QQAN, Greffe de L. Prévost, Marché entre Bilodeau et Cie et C. et S. Peters, 20 mai 1854, et Marché entre Bilodeau et Cie et J.B. Guilhot, 20 mai 1854. Il s'agit du site de l'entrepôt Gauvreau-Beaudry, lot 2122.

124. QQAN, Greffe de S.I. Glackmeyer, Marché entre P. Patoine et J. et P. Breton, 26 avril 1859, et Marché entre P. Patoine et Louis Fournier dit Larose, 26 avril 1859. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

la fin de la décennie 1870-80, à Place-Royale, ces édifices représentent le stade ultime de développement de cette architecture, à cause du déplacement de l'économie vers Montréal autour de 1860-70.

3.3.3 Quelques aspects de la construction propre aux hangars

Dans l'ensemble on peut affirmer sans hésitation que les procédés de construction utilisés dans la construction domiciliaire et la construction commerciale sont identiques, dans le sens où les matériaux et leurs assemblages ne présentent pas de différence notable, même si l'apparence générale des édifices et leur organisation interne peut, elle, varier.

Malgré ce premier constat général, nous avons quand même relevé des différences mineures, ou pour être plus justes, la présence de détails mentionnés dans l'architecture commerciale mais absents dans l'architecture domestique. Doit-on à chaque fois conclure à des traits particuliers de l'architecture des hangars? Nous croyons qu'une grande prudence est de rigueur à cet égard et que seules des études basées sur un échantillonnage plus vaste apporteront des réponses.

Du point de vue de la maçonnerie, une mention de pierre

Figure 59. Édifice Shaw, "Elevations" (angle côte de la Montagne et Notre-Dame), par Stavely et Dunvelie, 13 février 1854.

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: C-81-3-46

Même s'il s'agit d'un magasin, la forme générale dénote l'ordonnance d'une façade de maison, à l'exception du rez-de-chaussée où une grande fenêtre centrale trahit la fonction commerciale de l'édifice au rez-de-chaussée. On a deux exemples, au rez-de-chaussée, de portes doubles avec et sans vitrage.

No 4

ELEVATIONS

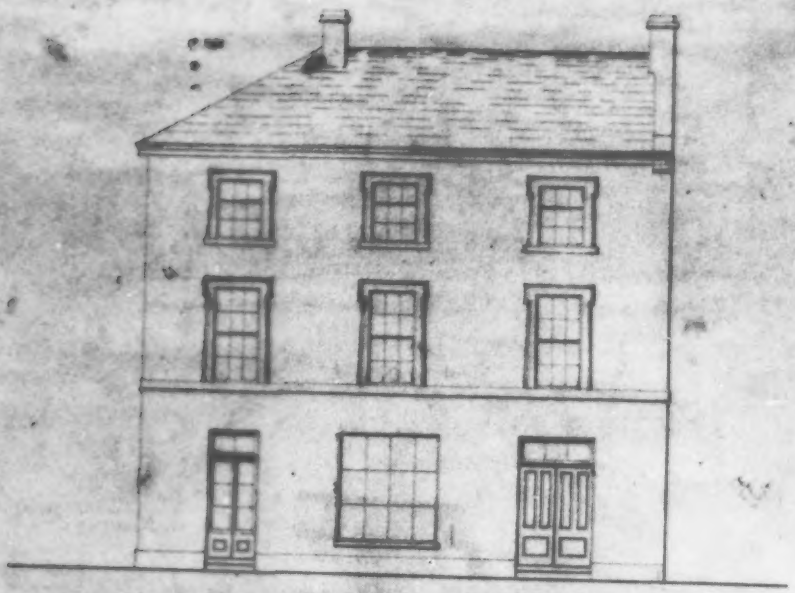

FRONT on Notre Dame Street

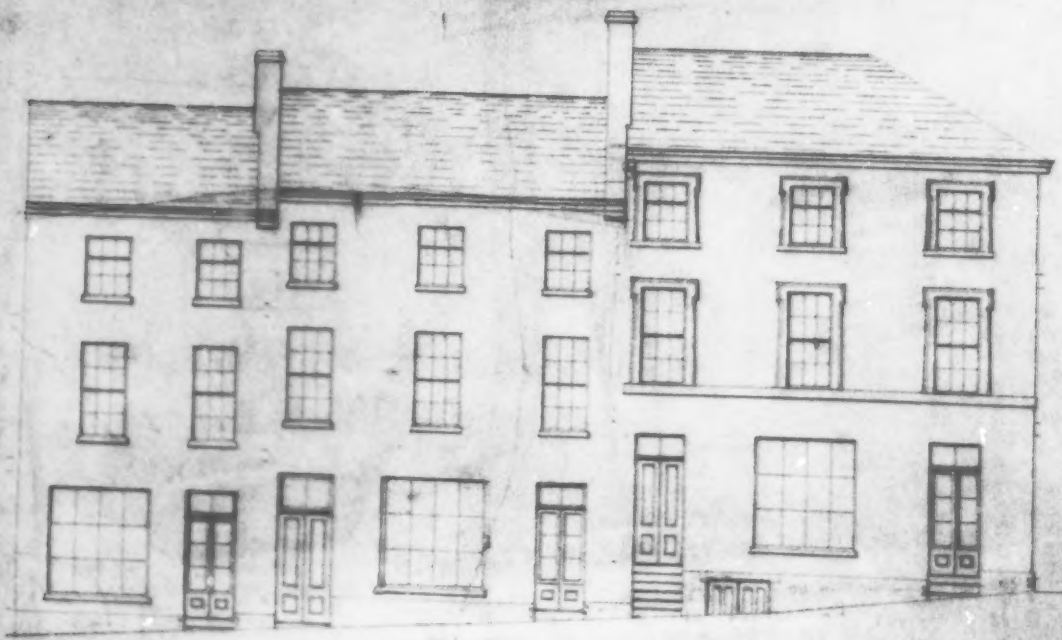

FRONT on Mountain Street

Figure 60. Édifice Shaw. "Sections" (angle côte de la Montagne et Notre-Dame), par Stavely et Dunlevie, 13 février 1854.

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: 81-3-47

La plan révèle la présence de nombreuses colonnes de fonte à chaque étage. On récupère ainsi beaucoup d'espace d'entreposage. Les coupes de planchers en révèlent la technique de construction: un recouvrement de madriers sur des solives elles-mêmes appuyées sur des poutres.

No 3

SECTIONS

C to D on PLAN No 1.

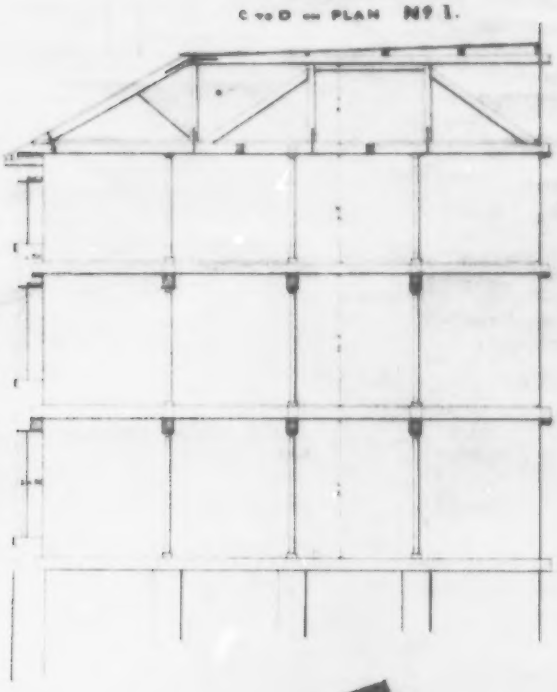

A to B on PLAN No 1.

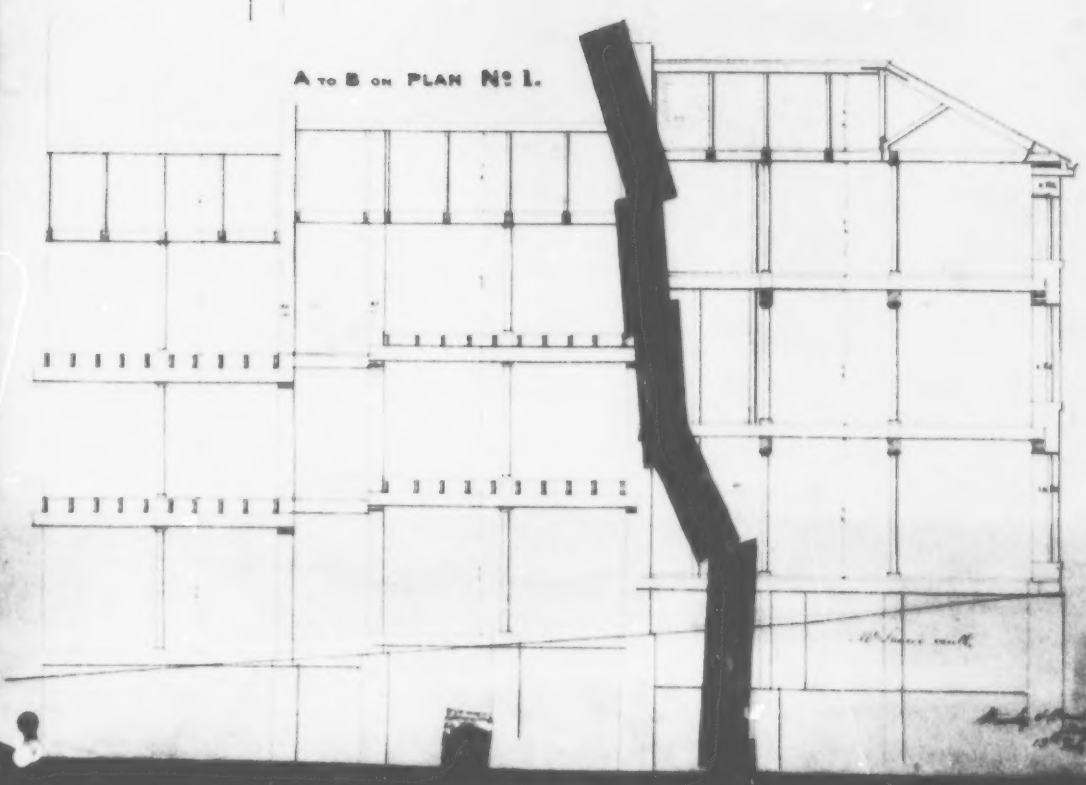

Figure 61. Edifice R. Shaw. "Working Plan Third Story", par Stavely et Dunlevie, avril 1854.

Archives nationales du Québec à Québec
Nég. no.: NC-81-3-52

Dans l'ensemble, le tiers de la surface de l'entrepôt est divisé en espaces à bureaux avec salle de toilette (W. C.) et chambre forte à l'épreuve du feu. Les deux autres tiers, où l'on voit l'emplacement des 6 colonnes de fonte supportant autant de poutres à leur centre, servent à l'entreposage.

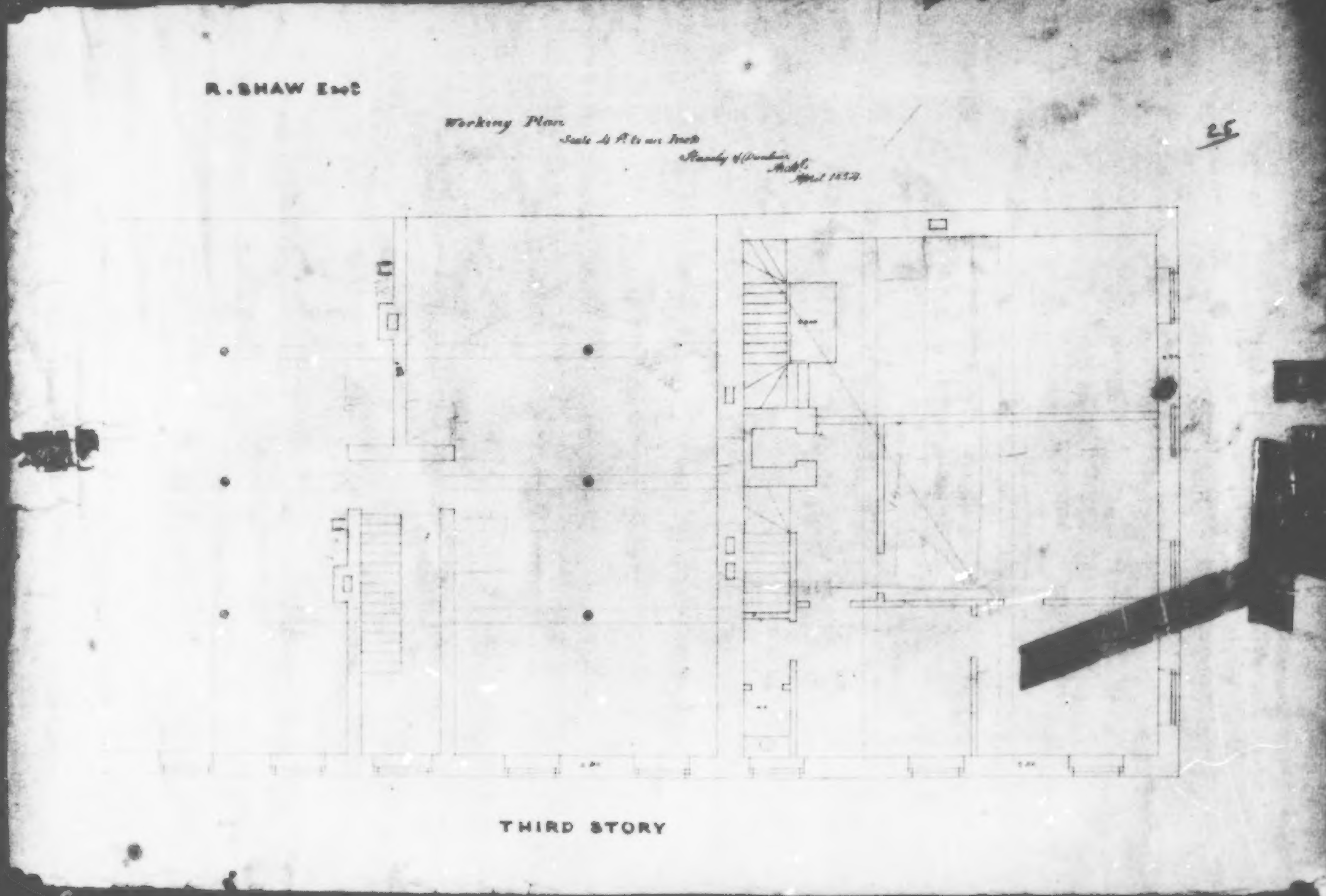
R. SHAW Esq
Working Plan
25
THIRD STORY

sèche s'avère intéressante. Le devis[125] précise que la partie des fondations qui pourrait souffrir de l'eau par suite d'inondation ou de hausse due aux marées devrait être en pierre sèche, alors que plus haut elle serait à plein mortier. On veut donc s'assurer que cettte partie du mur ne travaille pas par suite de dégradation. Pour ce faire, les pierres s'assemblent les unes aux autres selon un appareillage régulier, sans remplissage de vidanges dont la solidité ne reposerait que sur la force du mortier qui les lie. Pour le reste, les techniques de construction en pierre ou en brique et pierre sont les mêmes.

En regard de la menuiserie, quelques détails techniques sont à noter. Une mention fait état de planche à déclin de 8 pouces de largeur utilisée pour le recouvrement extérieur d'un hangar, une dimension nettement plus grande que celle à laquelle nous sommes habitués. Dans un autre cas, on goudronne des poteaux servant au support d'un hangar. Il s'agit là d'une rare mention d'une technique de conservation encore largement utilisée aujourd'hui, qu'on a dû à l'époque emprunter à la construction navale[126].

Sur les couvertures, on utilise les matériaux habituels

---

125. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre J.W. Woolsey et E. Devarennes et A. Paquet, 6 octobre 1836. Il s'agit du site du quai de la Reine, lots 2134 et 2135.

126. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre F. Buteau et Paul et Jacques Julien, 23 décembre 1833. Il s'agit du site du quai du Roi et de l'hôtel Brochu, lots 2297-98.

rencontrés dans la construction résidentielle, à l'exception de l'ardoise retrouvée sur le toit d'un hangar en pierre sur le quai Napoléon en 1849[127]. On peut croire à une importation de ce matériau car son exploitation ne commence véritablement que dans la décennie 1850-60 dans les Cantons de l'Est.

Du point de vue des peintures, une mention d'application de bleu sur un mur de maçonnerie montre que l'apparence de ces édifices pouvait attirer le regard, surtout lorsque d'autres surfaces, en brique, étaient rouges. Cette mention concerne un édifice où plusieurs éléments de menuiserie sont peints en imitation de chêne ou de noyer, ce qui laisse croire à une recherche d'originalité par son propriétaire[128].

Du point de vue des accessoires, plusieurs mentions font état de roues à palanter dans les greniers des hangars.

La serrurerie semble occuper une place privilégiée dans ces édifices car elle fait l'objet de longues énumérations très détaillées. Curieusement, les hangars semblent dotés à l'égard des systèmes de quincaillerie, de plomberie et de gaz des dernières innovations retrouvées sur le marché. On doit

---

127. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre L. Massue et P. Gauvreau, 9 août 1849. Il s'agit du site de l'hôtel Brochu, lot 2298.

128. QQAN, Greffe de S.I. Glackmeyer, Marché entre P. Patoine et J. et P. Breton, 26 avril 1859. Il s'agit du site de la maison Couillard, lot 2294-N.

d'ailleurs importer des accessoires des Etats-Unis si l'on se fie à une expression de "serrures américaines". Les "water closets" sont nombreux dans les entrepôts, complétés par des systèmes de réservoirs et dotés de sièges en bois ou en imitation de bois de qualité.

La sécurité à l'égard des incendies, manifeste dans les procédés de construction utilisés pour la construction des hangars, se complète par la présence de coffres-forts à l'épreuve du feu, désignés par l'expression "fire proof safe" (figure 58).

CONCLUSION

Dans la première partie du XIX^{e} siècle, la ville de Québec, en particulier son secteur portuaire, subit un développement majeur, proportionnel à l'essor important de son économie. La population qui habite le secteur de Place-Royale connaît par conséquent des changements dus pour une large part à l'omniprésence du commerce et à la pression qu'il exerce sur les espaces habités. Dès 1820, on y trouve de plus en plus de marchands, d'aubergistes et d'ouvriers du port, alors que les artisans et les professionnels ont tendance à se regrouper dans la haute-ville, rejoints par des marchands après 1832. A cette population permanente, il faut rajouter une population saisonnière, constituée de cageux, de matelots et d'immigrants, qui s'entasse dans la basse-ville et pèse sur la qualité de vie déjà amoindrie des citoyens résidants. En effet, la population résidante a eu tendance à délaisser les endroits où la pratique commerciale était la plus prononcée et donc la plus dérangeante. Le nombre de familles dans le secteur de Place-Royale est très inégal: il varie de 1.0 à 4.3 par maison. Certaines rues, où pourtant tous les édifices sont à plusieurs étages, sont donc pratiquement désertées par une population résidante. Il faut dire d'ailleurs à cet égard que le phénomène de location prend des

proportions nouvelles. La majorité des espaces sont loués pour le commerce, et seuls quelques logements sont transformés pour recevoir des familles. Si le profil et les caractéristiques de la population évoluent rapidement, il n'en est pas de même du stock immobilier ancien. La maison, un acquis du siècle antérieur, cède peu aux changements et conserve encore plusieurs de ses caractères d'autrefois.

Si le milieu urbain change, c'est en large partie à cause de la gravité des problèmes qui l'assaillent. Les épidémies, causées par des conditions d'hygiène déficientes, obligent les grandes villes du XIX^{e} siècle à se doter de services nouveaux.

Les administrateurs commencent d'abord par s'attaquer aux problèmes habituels de la cité: agrandissement des espaces de quayage par des annexions constantes de l'espace fluvial, aménagement des places de marché et construction de halles pour remplacer de simples étals.

La prise en charge de l'administration municipale par un conseil de ville en 1833 la propulse au niveau des grandes cités. Le conseil municipal édicte de nouveaux règlements, surtout dans le but d'empêcher les incendies. Le secteur de Place-Royale est névralgique et trois conflagrations l'ont affecté successivement en 1836, 1840 et 1854 sur la rue Sous-

le-Fort.

On sent à cette époque un renouveau peut-être dû à l'ampleur de la tâche à laquelle font face les administrateurs: en 1848 apparaît un nouveau système d'éclairage au gaz dans la basse-ville, l'affichage des auberges et des cabarets devient obligatoire en 1826 et celui des numéros civiques des maisons débute en 1852. Si le pavage des rues n'est pas un nouveau problème, l'ampleur des tentatives réalisées entre 1820 et 1860 pour trouver un procédé satisfaisant fait lui figure de nouveauté. Procédés de pavage en pavés de pierre, en macadam, en pavés de bois et en madriers sont tour à tour expérimentés, sans qu'une solution précise ne soit retenue. Mais la grande innovation municipale réside dans l'installation d'un système d'égout et d'aqueduc en 1852, après que des épidémies successives de choléra eurent frappé la population de Québec.

Un tel renouveau dans la cité trouve son équivalent dans l'architecture résidentielle. Même si la main-d'oeuvre demeure presque exclusivement française et même si les innovations techniques demeurent mineures, se limitant à la coupe des matériaux (à l'exception de l'apparition de la fonte), des changements se produisent quand même dans les procédés et les techniques. Nous disons procédés et techniques car la forme générale des édifices change peu. Le stock

immobilier, hérité du XVIII^{e} siècle, demande à être réparé. Les marchands, soucieux de la rentabilité de leurs investissements, se contentent de recycler les édifices par des rénovations partielles. De nouvelles techniques se prêtent bien à ce type d'intervention: l'utilisation de colombage à claire-voie pour les cloisons, les soliveaux comme supports de planchers, des charpentes simples n'utilisant que les chevrons contreventés par les planches du recouvrement de toit, etc. La brique, en plein essor à cette époque, réalise une percée timide à Place-Royale où ses qualités ignifuges sont connues de ses utilisateurs. La rénovation appelle la consolidation des structures existantes. La fonte, utilisée sous forme de piliers, consolide les charpentes éprouvées et constitue un expédient rapide. La construction fait aussi de nombreux progrès dans des secteurs très spécialisés tels la peinture et les vernis, le vitrage, le fer-blanc, la tôle, le zinc, la plomberie et le gaz. Ces procédés et techniques sont aussi appliqués à la construction des hangars, dont un nouveau modèle apparaît au milieu du XIX^{e} siècle.

Finalement, c'est à un stock immobilier malade de vieillesse que tous ces nouveaux matériaux anciens et nouveaux, toutes ces techniques elles aussi d'hier et de demain, ont été appliqués. Le reste de l'histoire est facile à reconstituer. Cette ère de rénovation a continué tout au

long du XIX^{e} siècle. L'aboutissement final en fut la décision de restaurer ces édifices. A partir de ce moment, le cours de l'histoire avait changé. L'intérêt de ces édifices était passé de simples considérations fonctionnelles à celui de symbole collectif.

APPENDICES

APPENDICE 1. Tableaux analytiques de l'occupation des lots de Place-Royale pour les années 1821, 1840 et 1860

Sources: Les renseignements contenus dans les tableaux proviennent en bonne partie des dossiers du Centre de documentation de Place-Royale et intègrent les informations provenant des sources suivantes: rapports historiques, notes diverses, chaînes de titres, marchés de construction, inventaires après décès, ventes après inventaire, ventes, baux et recensements. Nous avons également consulté les annuaires commerciaux de la ville de Québec et les rôles d'évaluation déposés aux Archives de la ville de Québec. Pour compléter l'information pour l'année 1860, une visite au bureau d'enregistrement s'avéra également nécessaire.

Notes explicatives:

1. Lot: no du lot concerné.

2. Dimensions de l'habitation: il s'agit des dimensions de l'habitation et non du terrain. Dans la mesure du possible, le premier chiffre réfère à la façade (largeur), le deuxième à la profondeur. Seules les dimensions connues ont été indiquées. Les chiffres entre parenthèses indiquent une probabilité.
   Sous les dimensions, entre parenthèses, est parfois indiquée l'année pour laquelle nous possédons l'information.
   Le ? indique l'absence complète d'information sur les dimensions de la maison.
   Le trait foncé ____ indique qu'il n'y a pas de bâtiment sur le lot et que par conséquent, toutes les informations afférentes sont non pertinentes.

3. Nombre d'étages: nombre d'étages de la maison. Un chiffre entre parenthèses (2) indique une incertitude. Le nombre d'étages a été déduit à partir des documents disponibles.
   Une date entre parenthèses indiquera notre connaissance du nombre d'étages à cette année seulement.

4. Matériaux structuraux: matériau des murs. Habituellement pierre, brique ou pierre et brique. La matériau apparaissant entre parenthèses (pierre) indique une probabilité et le nom du matériau suivi d'un ? une incertitude. Le seul ? indique que nous ne possédons pas l'information.

5. Forme du toit: mentionnée uniquement lorsque les documents en faisaient état. Une information entre parenthèses indique une probabilité. Un ? indique que nous ne possédons pas l'information.

6. Matériaux de revêtement: matériau de recouvrement du toit. Une information entre parenthèses indique une probabilité. Un ? indique que nous ne possédons pas l'information.

7. Nombre de pièces: le nombre de pièces a été la plupart du temps déduit des inventaires après décès. Les caves et greniers sont considérés comme des pièces de la maison. Le chiffre suivi de la mention "et +" indique qu'il y a à tout le moins le nombre de pièces mentionnées. Un ? indique que nous ne possédons pas l'information.

8. Bâtiments secondaires: tous les bâtiments secondaires ayant pu être identifiés ont été mentionnés. On trouvera à l'occasion leur mention à une date autre que celle de la séquence; l'année est alors indiquée entre parenthèses.

9. Propriétaires: le nom du propriétaire a été mentionné lorsque connu. Les noms apparaissant entre parenthèses indiquent une probabilité à l'effet que les individus mentionnés aient été propriétaires. Un point d'interrogation indique l'impossibilité dans laquelle nous avons été de trouver le propriétaire.
La profession ou l'occupation du propriétaire apparaît à la suite du nom, lorsque connue. Un point d'interrogation indique que la profession est inconnue.

10. Locataire et/ou occupant: le nom des locataires et/ou des occupants a été indiqué de même que leur occupation. Le trait (/) permet de localiser chaque occupant en regard de l'adresse apparaissant dans la colonne adresses pour l'année 1860.

11. Adresses: disponibles pour l'année 1860 seulement.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

"auct."	:	"auctionner"
dom.	:	domestique
"lab".	:	"labourer"
march.	:	marchand
"merch."	:	"merchant"
quinc.	:	quincaillerie
"r.merchant"	:	"retail merchant"
recens.	:	recensement
"serv."	:	"servant"
servit.	:	serviteur
vve	:	veuve
"w. merch."	:	"wholesale merchant"

Les tableaux sont présentés sur deux pages (pages de gauche et de droite).

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2110	?	(2)	?	?	?	?
2111-A	(60'x40')	3 (1829)	pierre	?	?	?
2112-5	(36'x27') (1810)	3	pierre	?	?	?
2112-1	(36'x27') (1810)	4	pierre	?	?	?
2112-6A 2112-6B	?	?	?	?	?	?
2113	?	?	?	?	?	?
2114	?	?	?	?	?	?
2115	?	?	?	?	?	?
2116	?	2	pierre	pignon	?	?
2117	44'3"x28'6"	2	pierre	une pente	?	?
2122-N.	75'x26'	2	pierre	?	fer-blanc	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2110	?	Angus Shaw, marchand	Henry Davidson - Thomas Jourdain, servit. - Wm Price, marchand - Aug. George, marchand - Chs Noyes, commis - Rob. Crook, servit.
2111-A	"Outhouses", "coach house", "stable", "counting house"	William Burns, marchand et membre du Conseil législatif	Le même - Mil. Gérard, servit. - Joseph Patri, servit.
2112-5	?	Banque de Montréal	Henry Caldwell, marchand - John Davidson, marchand - L. Bolton, commis - Ths Mc Ginnis, messager
2112-1	?	James George, marchand et Vve Labadie	Les mêmes et Joseph Marceau, tonnelier
2112-6A 2112-6B	Hangar, quai	John Goodie, marchand	Henry Atkinson, marchand - Wm Paten marchand - Wm Petry, commis
2113	?	Robert Wood, marchand	Richard Brown, marchand
2114	?	James Ross, marchand	Le même
2115	?	John Goodie, marchand	William Lesley, "tavern keeper" - J. Sheriff, "tavern keeper"
2116	?	John Goodie, Jr, marchand	Peter Burnett, marchand - John Ker, commis - G. Ross, commis- J. Richardson, commis - Edward Doneley, servit.
2117	Ecuries, latrines (1811), petit bâtiment (1815)	Joseph Bocher dit Morency, navigateur	Le même
2122-N.	Allonge en pierre	Soeurs de la Congrégation Notre-Dame	François Languedoc, "shipchandler" George Whitfield, commis

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2122-S.	40'x28'	1	pierre	?	?	?
2123	?	2	pierre	?	?	?
2124-A	?	2 (1822)	pierre	?	planches	?
2124-C	?	2	pierre	?	?	?
2125	35'x?	3	pierre	pignon	?	?
2126	42 1/2'x26'	3	pierre	pignon	?	?
2127	43'x27'	?	pierre	?	?	6 et +
2128	35'x35'	3	pierre	?	?	?
2129	(23' ou 26' x 33' ou 36')	3	pierre	?	?	15
2130	40'x35'	3	pierre (1811)	pignon	bardeau (1824)	?
2136	40'x38'4"	3	pierre (1811)	?	?	?
2137	2 maisons ? ?	3	pierre (1811)	?	?	?
2138	49 1/4'x27'	2	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2122-S.	Ecuries, hangar	Soeurs de la Congrégation Notre-Dame	Jacques Fournier, aubergiste
2123	?	Charles Gray Stewart, marchand	Wm Phillips, marchand - Wm Daley, serv. - Broock Hancock, marchand
2124-A	Quais et entrepôts	James McCallum, marchand	Le même et John McCallum, marchand
2124-C	Quais et entrepôts	Le même	Le même
2125	?	Isaac Molson, marchand	William Molson, marchand - L.T. McPherson, notaire
2126	?	James Hunt, ?	Le même ? et John Frenet, servit.
2127	Magasin, autres bâtiments (1811)	Is Turgeon, ?	Antoine Vallois, cabaretier - Ed. Glackmeyer, notaire - Frs Pelletier, marchand - Pierre Pelletier, "shopkeeper" - Frs Cloutier, sellier
2128	?	James McCallum, marchand	William King, aubergiste - Jean Amiot, boulanger - Frs Piarson, serv.
2129	Hangar, remise (1811)	Joseph Samson, aubergiste	Le même et Wm Hicks, "shoemaker" - Martinuiio, traiteur
2130	Hangar, écurie (1811)	Joseph Samson, aubergiste	?
2136	Petite bâtisse en pierre (1811)	James Lamp. Marrett, marchand et Vve Blumhart	Les mêmes et L. Bairds, marchand - Pierre Nollet, "servant"
2137	4 hangars en pierre (1811)	John William Woolsey, négociant	Le même et Wm D. Woolsey, marchand-Wm H. Roy, commis-Joseph Corneville
2138	?	François Belette, marchand négociant, membre de la Chambre d'assemblée	Jean-Olivier Brunet, marchand

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2139	20'x14'	2	pierre(?)	?	?	?
2140	20'x18'	?	pierre	?	?	?
2141	N O T R E - D A M E - D E S - V I C T O I R E S					
2142	45'x36'	3	pierre	2 versants	?	?
2142-1	? x(36')	2	pierre	?	?	?
2143	33'x36'	2	pierre	pignon	?	10
2144	30'x(36')	4 (St-Pierre) 3 (marché Finlay)	pierre	pignon	?	?
2145-A-N.	43'x?	3 (St-Pierre) 2 (marché Finlay)	pierre	2 versants	?	?
2145-A-S.	26'x24'	3 (St-Pierre) 2 (marché Finlay)	pierre	2 versants	?	?
2145-B	24'2"x?	2	pierre	2 versants	?	?
2146	30'x21' ou 24'	3	pierre	?	?	?
2147-S.	14' ou 15'x?	2	pierre	?	?	?
2147-N.	14'7"x23'2"	2	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2139	?	Joseph Morin, marchand	Le même
2140	?	Une maison à l'église (sic)	Pierre Morin, marchand
2142	aucun	James Ross, négociant	Pas d'occupant
2142-1	?	Le même	Pas d'occupant
2143	Puits - latrines	Augustin Amiot, (Mlles Monjon), marchand et "shopkeeper"	Le même et Charles Huot, notaire
2144	?	François Langlois, marchand	Le même et Franç. Defoy, commis - Michel Patri, serviteur
2145-A-N	?	Jean-Baptiste Garneau et Cartier, marchands	Les mêmes et Martin Kelly, marchand
2145-A-S	?	Les mêmes	Thomas Donneley, "tailor" - Rt. Fortier, marchand
2145-B	?	Veuve et héritiers de Pierre Bruneau	Charles Vallée, "inn keeper" - James McCallum, perruquier
2146	?	Pierre Langlois, marchand	Le même
2147-S.	?	Wm Hot dit Lafeuillade, prêtre	Jean-Baptiste Beaulieu,"inn keeper" Angus McLean, "inn keeper"
2147-N.	?	Charlotte Routier, Vve François Gauvreau	La même

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2148	24'x ?	2	pierre	mansarde	?	?
2149	38'6"x24'9"	2	pierre	pignon	?	7 et +
2150	(30'x24')	2	pierre	pignon	?	?
2151	(13'x24' et 16'x28')	2	pierre	?	?	?
2152	?	3	pierre	?	?	?
2153	42'x?	2	pierre	pignon	?	?
2154-A	?	?	pierre	?	?	?
2154-B	?	?	pierre	?	?	?
2155	?	3	pierre	?	?	?
2211	?	?	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2148	Annexe haussée d'un étage (1807)-latrines	Charles Smith, négociant et fermier	Le même
2149	?	Joseph Languedoc, fils, "shopkeeper"	Le même
2150	Étable (1823)	Pascal de Sales Laterrière, docteur chirurgien	Jean-Frédérick Coslin, marchand - Sydney Thomas, commis - Martin Beaulieu, "servant" - Pierre Laterrière, marchand
2151	?	Joseph Morency, navigateur	Joseph Delorier, aubergiste - Joseph Tanguay, "innkeeper" - Louis Lacroix, journalier - Jean Giroux, journalier - Michel Côté, journalier - Robert Blackoon, journalier
2152	?	Joseph Jones, marchand	Le même et Ant. Buteau, serv.
2153	?	William Torrance, marchand, "grocer"	Le même et Thos. Haywood, "servant"
2154-A	?	John Miller, épicier et "wine", "tabaconist", "dry goods"	Angus McKay, "grocer" - Thos. Reinfrew, commis - Robert Burnet, "servant"
2154-B	?	Le même	Les mêmes
2155	latrines	Antoine Rode, musicien, maître de danse, menuisier, meublier, marchand	Le même et C.I. Brocksby - John Cook, commis - Alet. Clark,marchand
2211	?	Charles Smith, boucher	Robert Richardson - Hugh Maley, "servant" - Jeremiah Gurkent, "servant"

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2212-N.	26'x?	2 (Notre-Dame) 1 (de la Montagne)	pierre	mansarde	?	14
2212-S.	71'x?	(2)	pierre	pignon	?	?
2213	?	?	?	?	?	?
2214	2 maisons, une sur l'autre: 22'x26'	2 (Notre-Dame) autre maison: 3 (cour) et 1 (de la Montagne)	pierre	?	?	?
2215	?	?	?	?	?	?
2216	?	?	?	?	?	?
2217	(52'x40')	3 (dev.) 2 (derr.)	pierre	?	?	?
2218	?	2	pierre	pignon	?	?
2219-N.	(18'x31')	(2)	(pierre)	?	?	?
2219-S.	(27'x31')	(3)	(pierre)	?	?	?
2220	(16'x20')	3 (dont 1 rue de la Montagne)	(pierre)	?	?	?
2221	(27'x35')	(2)	(pierre)	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2212-N.	?	Charles Smith, "farmer" et George Blumhart, marchand	G. Blumhart, marchand - John Fraser, "auct". - Jonathan Wurtele, "auct". - J.M. Fraser, commis - L. Elstob, "painter" - James Plant, marchand
2212-S.	?	William F. Scott, notaire	D. Moisan, notaire - Pierre Blais, marchand
2213	?	George Symes, marchand	Benjamin Torrance, "grocer & wine"- J.-Frs Dupont, commis - Jos. Corvet
2214	?	Côté Notre-Dame: Archibald Campbell, notaire autre: (Le même)?	J. L. Roy, "shopkeeper"
2215	?	Etienne Côté, marchand	Le même et Antoine Rouleau, "shop-keeper" - Jean Godbout, marchand
2216	?	?	?
2217	Porche (côté sud)-écuries-hangar	Veuve et héritiers de Pierre Bruneau, marchand	Robert Duns, "(hevery) stables"- Wm Burger, horloger -J.G. Catnell, horloger - John Esson, épicier - Joseph Lenian, "servant"
2218	Hangar, autres bâtiments	Pierre Dassilva dit Portugais, marchand	Le même et Pierre Bisson, ?
2219-N.	?	Veuve Bellet	Michel Borne, marchand - André Morin, marchand - Julien Saillant, commis
2219-S.	?	La même	Jean-Baptiste Grenier, marchand
2220	?	?	?
2221	?	Jacques Leblond, père, marchand	Le même et Jean La Pointe,"servant" Robert Paterson, marchand

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2222	45'15'	2	pierre	?	?	?
2223	(40'x22')	2	pierre	?	?	?
2224	24 1/2'x(22')	2	pierre	mansarde	?	?
2225	(24'10 1/2"x?)	(2)	(pierre)	?	?	?
2226-S.	25'6"x?	2	pierre	?	?	?
2226-N.	?	?	?	?	?	?
2226-1	24' x 24'	2	pierre	?	?	?
2227	(32')x24'	(2)	(pierre)	?	?	?
2228	(32'x16')	(3)	pierre(?)	?	?	?
2229	(25'x16')	3	pierre	?	?	?
2230	24'x16 1/2' (1819)	4 (Sous-le-Fort) 3 (escalier Casse-cou)	pierre	?	?	?
2276-S.	16'x30'	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	?	?	?
2276-N.	16'x30'	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2222	Hangar en pierre	Louis Fortier, négociant	Le même et Michel Julien, ?
2223	?	?	?
2224	Voûte dans la cave	Jean Huot, "shop-keeper"	Le même
2225	?	Ouest: Thomas Atkins, marchand	Le même
		Est: Andrew Doe, marchand	Le même
2226-S.	Aile derrière	François Bellet, membre de la Chambre d'assemblée et négociant	James Reeves, marchand
2226-N.	?	Représentants Sieur Rivet Duchouquet (James Reeves, marchand)	Le même
2226-1	?	Nicolas Godin, m^{e} ferblantier	Le même
2227	?	Collun Campbell, ?	Le même
2228	?	Elizabeth Marchand, veuve de François Parent, "shopkeeper"	La même et Frank Boulé, marchand - Paschal Quirin, marchand
2229	?	La même	?
2230	?	Angélique Dorion, Vve Jean-Baptiste Morin, m^{e} forgeron	Louis Blumhart, "shopkeeper" - Joseph Marquis, marchand
2276-S.	?	Charles Gaulin, marchand	?
2276-N.	?	Le même	?

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2277	26'x32'	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2278	24'6"(Cul-de-Sac) x23'6"(Champlain)	3 (Cul-de-Sac) 1 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2279-S.O.	31'6" (professeur) x 20'x36'	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	pignon	?	5 et +
2280-N.E.	20'x36'	3 (Cul-de-Sac) 1 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2281	24'x?	3 (Cul-de-Sac) 1 (Champlain)	pierre	(2 versants)	?	?
2282	37'x30'	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	2 versants	?	?
2283	24'x18'	2	pierre	?	planches	?
2284	18'x26'(intérieur)	3 (Sous-le-Fort) 6 (Cul-de-Sac)	pierre	2 versants	?	?
2285	22 1/2'x28'x37'	(Sous-le-Fort) 2 (Cul-de-Sac) (profondeur)	pierre	2 versants	?	?
2286	36'x?	2 (Sous-le-Fort) 3 (Cul-de-Sac)	pierre	(2 versants)	?	?
2287	?	2 (Sous-le-Fort) 3 (Cul-de-Sac)	pierre	?	?	?
2288	?	?	?	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2277	?	Michel Lecours, bourgeois	Pierre Genest, aubergiste
2278	?	Robert Dalkin Jr, marchand	Amble Taylor, aubergiste
2279-S.O.	?	Pierre Lefrançois, m^{e} forgeron	Martin Shields, forgeron
2280-N.E.	?	Robert Dalkin, "shipchandler"	Le même
2281	?	Joseph Derome dit Descarreaux, m^{e} tonnelier	Le même et Joseph Derome, fils, tonnelier
2282	?	Robert Dalkin Jr, marchand	?
2283	?	François-Xavier Corneau, "shop-keeper"	Le même - maison en réparation
2284	?	George Walter Allsopp seigneur primitif de Jacques-Cartier	James et George Allsopp, marchands - A. Barreau, musicien - Joseph Lassiseraye, "shopkeeper"
2285	?	François Fortier, marchand	Le même
2286	?	Jean-François Fortier, marchand	Le même
2287	?	François Buteau, marchand	?
2288	?	Jean Parent, ?	François Parent, marchand - Jean Parent, fils, armurier - P. Parent, armurier

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2289	75'x46'x24' x20'x26' (larg.)	2	pierre	?	(ardoise)	?
2290	?	(2)	pierre	?	?	?
2291-A et B	(22'x37') (magasin)	4 (1822)	pierre	pignon	(planches et fer-blanc)	?
2291-4	?	(3)	pierre	?	?	?
2292-1	rehaussement 20'x33' (1811)	2	pierre	?	?	?
2292-1 Est	15'x33'	2	pierre	?	?	?
2292-2 2292-3	?	2 (façade) 3 (boulev.)	pierre	?	?	?
2293	(20'x48')	(2)	(pierre)	?	?	?
2294-S.O.	(21'x46')	3(Cul-de-Sac)	(pierre)	?	?	?
2294-S.E.	(40'x20')	(2)	(pierre)	?	?	?
2294-N.	(29'x26'6") (2 maisons?)	3	(pierre)	(pignon)	fer-blanc	?
2295-N.O.	30'x?	2 (1812)	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2289	Hangar en pierre à 3 étages, toit mansardé (1805)	George Pozer, marchand	Louée comme "Old London Coffee House" - Peter Lymons, "sailmaker" - Capt. Maxim
2290	Four (1815)	Guillaume Roi, m^{e} boulanger	Le même
2291-A et B	Hangar couvert en bardeau et planches (étable ?)	Elizabeth Urquart, veuve de John Urquart	Samuel Ireland, marchand - Wm Hoogs, marchand - épicier
2291-4	?	La même	Pierre Bouchard, aubergiste - M. Bilodeau, commis
2292-1	Passage derrière	Louis Labbé, marchand et m^{e} charpentier de navire	Le même
2292-1 Est	Autres bâtisses, passage	Etienne Samson, marchand et Irène Pelletier, marchand	David Marquis, "shopkeeper"
2292-2 2292-3	?	James Hunt, "sailmaker"	?
2293	?	Webb Robinson, marchand	Samuel Stone, aubergiste
2294-S.O.	?	Charles Smith, ?	Luther Hall, "baker"
2294-S.E.	?	Firmin Bois, marchand	Le même
2294-N.	?	George Arnold, "grocer & tailor"	Le même
2295-N.O.	?	Wm Wilson et Marguerite Chiniqui, douanier	John Fisher, marchand - John McLeod, marchand - Arch. McCreath, "clerk" - P. Bailey, "servant"

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2295-N.E.	37'x45'	2	pierre	pignon	?	?
2295-S.E.	——	——	——	——	——	——
2291 2296	?	?	?	?	?	?
2297-2298 (ptie)	——	——	——	——	——	——
2298	——	——	——	——	——	——

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2295-N.E.	Hangar, quai	Joseph Roy, mᵉ boulanger	Pierre Chauveau, marchand - Abraham Leclerc, domestique - Alexandre Vézina, marchand
2295-S.E.	Hangar à 2 étages en pierre - remise à 4 étages en pierre, quai	Joseph Roy, mᵉ boulanger	?
2291 2296	?	?	?
2297 2298 (ptie)	Hangar de (36 1/2'x28') en pierre	Joseph Roy, mᵉ boulanger	?
2298	Hangar en pierre à 2 étages - bâtiment en pierre à 3 étages	John William Woolsey, ?	Le même

Locataires au Cul-de-Sac en 1821(lots 2276 à 2293)

Titus Webb, "shoemaker" - Geo Aix, "tailor" - Patrick Kelly, "carpenter" - David Denis, horloger - Pierre Pelletier, charpentier - Edw. Belley, "laborer" - Ed. Drian, "laborer" - Fr. St-Laurent, "laborer" - Remy Boucher, "laborer" - Ignace Lacouture, "tailor" - Joseph Devis, boulanger - I. Gardner, épicier - Franç. Pagé, pilote - Joseph Côté, barbier - Fabien Fouger, navigateur - John Realy, "tailor" - Micael McPhee, "tailor" - Geo Stob, "shoemaker" - Thomas Thomas, "shoemaker" - Robert McCleran, "shoemaker" - Zacarie Coff, "shoemaker" - Is Boucher dit Mauffette, "painter" - John Byrne, "tailor" - Patrick O'Konor, tailor - James Clerk, "tailor" - Daniel Buclay, "tailor".

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2110	?	(2 1/2)?	pierre	?	?	?
2111-A 2111-A-1	(60'x40')	3	pierre	?	?	?
2111 2111-1 2112-2	?	?	?	?	?	?
2112-5	(60'x44')	3	pierre	?	?	?
2112-A	——	——	——	——	——	——
2112-1	?	?	?	?	?	?
2112-6B	——	——	——	——	——	——
2112-6A	59'x41'	4 (avec voûtes en 1839)	pierre	?	?	?
2113	?	?	?	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2110	Puits, "out-house", écurie, "carriage house" (1830)	Henry Atkinson, marchand	Partie s.o.: John Caldwell (1830-38) ou John Jones et Atkinson
2111-A 2111-A-1	"Stores,stables," "coach house", "outhouses", dépendances (1831)	Henry Atkinson, marchand	Le même
2111 2111-1 2112-2	?	Henry Atkinson, marchand	Le même et Richard Harrison, marchand (1843) - Atkinson Osborne & Co. (1843) - Hudson Bay Co. (1843) - C.E. Levy & Co. (1843) - Peter Paterson, march. (1843)
2112-5		James Gibb Sr, Insurance Co.	Le même et Anderson & Paradis, marchands (1843) - Quebec Bank - Samuel Wright, "clerk" - Horatio A. Jones, marchand, (1843) - William Paterson, marchand (1843)
2112-A	——	James Gibb & Co.	Passage
2112-1	?	Elizabeth George	La même
2112-6B	Hangar en bois de 68'8"x16', couverture en planches (1842)	James Gibb Sr, ?	Le même
2112-6A	L'"Office" en pierre de 21'x 21', hangar en bois de 16'x35'	James Gibb Sr, ?	Le même
2113	?	Edward Glackmeyer, notaire	Le même - D. Calvin & Co., marchands (1843)

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2114	45'x36'	2	pierre	?	?	?
2115-A	——	——	——	——	——	——
2115-Ouest	39'x?	2(1839)	pierre	?	?	6
2115-Centre	?	?	pierre	?	?	?
2115-Est	——	——	——	——	——	——
2116	?	(2 ou 3)	pierre (et brique)	?	?	?
2117	28'6"x44'3"	2	pierre	1 seule pente	?	?
2122-N.	75'x26'	2	pierre	?	fer-blanc	?
2122-S.	40'x28'	1	pierre	?	?	?
2123	?	2	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2114	Édifice en pierre de 25'x 30', édifice en bois à 3 étages ("woodhouse") de 40'x21', hangar ("shed") de 40'x9'	James Gibb Sr, ?	Le même
2115-A	Hangar en bois (1838), hangar en pierre à 4 étages de 34'x 65' et couverture en étain	James Gibb & Co.	Les mêmes
2115-Ouest	?	Shériff et Edward Desbarats, "barrister"	Le même et James Dorion, "labourer"
2115-Centre	?	Pierre Boisseau, marchand	Le même
2115-Est	———	James Gibb & Co.	Passage
2116	?	James Mckenzie, ?	Le même et George Higgs, "servant"
2117	?	1/2: Angélique Fraser, Vve de Joseph Boucher dit Morency 1/2: Lady Etienne Pascal Taché	?
2122-N.	Écurie, hangar, autres, quai	Soeurs de la Congrégation Notre-Dame	John McClure Muckle et William Carter, marchands
2122-S.	?	Les mêmes	Les mêmes
2123	Quai, (hangar de 65'x45' ?)	Gillespie (Moffat ou Stewart) and Co.	Les mêmes

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2124-C	?	2	pierre	?	?	?
2124-A	?x51′	3	pierre	?	?	4
2125	35′x?	3	pierre	pignon	?	?
2126	42 1/2′x26′	3	pierre	pignon	(ardoise)	?
2127	(43′x27′)	?	(pierre)	?	?	?
2128	35′x35′	4 (marché 1831)	pierre	?	?	14
2129	(23′x26′x 33′x36′)	4 (marché 1831)	pierre	mansarde (1843)	fer-blanc (1843)	?
2130	(40′x 35′)	(4)	pierre	pignon	?	?
2133	1-42′x20′(1843)	2	brique	pignon	madriers	?
2134	2- ?	2 sans les mansardes	pierre	mansarde	Prob. bardeau	?
2135	3-42′x27′		pierre	mansarde	bardeau	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2124-C	Quai, (hangar de 65'x45')	Charles Gray Stewart, contrôleur des douanes (et George Pozer)	La Compagnie Henderson
2124-A	Hangar, quai, appentis, entrepôt	George Pozer et Collin McCullum, ?	Florence Guay, "clerk" - Pierre Patoine, "clerk"
2125	"Other buildings"	Andrew Torrance, épicier	Robert Atkins, épicier - John Sinclair, épicier - John Campbell, épicier - Robert Stride, "clerk"
2126	?	James Hunt, "sailmaker"	Ant. L. Matte, "tavern keeper" - Etienne Carrier, "clerk" et "tavern keeper" - Anthony Pinkerton & Calton, "shipchandler" - James Oliver, "shipchandler"
2127	?	Pierre Hubert Turgeon, ?	Abraham Lacroix, cordonnier - François Brisebois, "tavern keeper" - J.B. Picard, "tavern keeper"
2128	?	Joseph Carrier, marchand épicier, membre du Conseil de ville	Le même et Léon Vidal, épicier - Madame David Aubé, marchand (1843)
2129	Mention de latrines à l'intérieur en 1843	Pierre Lagueux, marchand	Prudent Gervais, "tavern keeper" - Delisle, "clerk" - Joseph Cadotte, "trader"
2130	?	François Langlois, ?	Le même
2133	Quai de la Reine, hangar (83'x73'x40')	John William Woolsey, ?	Le même - Victor Morissette, "tavern keeper" - Flavien Bédard, "tavern keeper" - Joseph Martineau, "clerk"
2134	?	?	?
2135	?	?	?

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2136	36'x34' (int.) 40'x38'4" (ext.)	3	pierre	?	bardeau	?
2137	1- avant sept. 1840: 56'x45'10" (Hôtel St-Laurent)	?	pierre	pignon	?	?
	2- après sept. 1840: 67'4" (avec porche)x31'2" et 45'10" (Hôtel et hangar)	3	pierre	pignon	fer-blanc	8 et +
2138	(49'4"x27')	2	pierre	mansarde	fer-blanc	?
2139	20'x20' (intérieur, 1841)	3	pierre	pignon	bardeau	?
2140	Env. 20'x18'	3	pierre (2 ét.) et brique (1 ét.)	pignon	(planches)	?
2141	N O T R E - D A M E - D E S - V I C T O I R E S					
2142	(incendiée en 1836) ?	?	pierre	2 versants	?	?
2142-1	(incendiée en 1836) ?	?	pierre	?	?	?
2143	33'x36'	2 (marché Finlay) 3 (St-Pierre)	pierre	pignon	?	?
2144	(30'x36')	?	?	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2136	Hangar en pierre et en bois à 2 étages avec privés, petite bâtisse en pierre	Héritiers Marrett (Is Massue, agent)	Charles Broklesby, "shipchandler" - John Howard, "servant"
2137	Petite bâtisse en pierre à 2 étages de 23'10"x? démolie en 1840. Hangar de 4 étages en pierre de 45'x29'x80', 2 voûtes	Jusqu'en 1840: John William Woolsey, ? 1840-42: François Buteau, ?	William Miller, St-Lawrence Hotel - Doctor Guay petite bâtisse: Sieur Welsh
2138	2 latrines dans la cave	Julien Chouinard, marchand	Fabien Bois, épicier - Charles William, "trader"
2139	?	Représentants de Jos. Morin (Dugal, "furrier", "agent")	William Chambers, "tavern keeper"
2140	?	Jean-Baptiste Hardy, marchand	le même
2141			
2142	?	Ebenezer Baird, marchand	Sam Walker, épicier - Ross, épicier - Zacharias William, shiptower
2142-1	?	Le même	
2143	puits, latrines(à l'intérieur)	Timothée Hector Hardy, libraire	(Augustin Amiot, marchand) Le même?
2144	?	François Langlois, marchand	F.X. St-Michel, "tavern keeper" - Théberge, marchand - John Martin, "watchmaker"

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2145-A	1- Nord et sud: (43'x?) 2- Sud: 26'x24'	2 (marché Finlay) 3 (St-Pierre) 2 (marché Finlay) (St-Pierre)	pierre	2 versants	?	?
2145-B	24'2"x(34 1/2')	2	pierre	2 versants	?	?
2146	30'x21'ou24'	3	pierre	?	?	?
2147-S.	?	?	?	?	?	?
2147-N.	?	?	?	?	?	?
2148	24'x?	2	pierre	mansarde	?	?
2149	(38'6"x24'9")	?	pierre	?	?	?
2150	(2 maisons) ?	?	?	?	?	?
2151	13'x24' et 16'x28'	2	pierre	?	bardeau	?
2152	(41'x26')	(3)?	pierre	pignon	?	?
2153	42'x(33')	2	pierre	pignon	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2145-A	?	Jean (ou Jacques) Blanchard, "tavern keeper"	Le même - Léon Gingras, marchand (1843) - Joseph Cadotte, marchand (1843) - Joseph Grondin, marchand (1843)
2145-B	?	François Bruneau, ?	(Probablement la famille Blanchard, hôtel) Jacques Blanchard, "hotel keeper" (1843)
2146	?	Pierre et François Langlois, march. quincail.	Les mêmes
2147-S.	?	Louis Fiset, "barrister"	Le même et John Wilson, "tavern keeper"
2147-N.	?	Idem	
2148	Bâtiments en pierre à 2 étages, autres bâtiments	Charles Smith, "yeoman"	Henry Gervais, "tavern keeper" et "store keeper" (Isaie Gingras, "clerk") (M. Andrews, "clerk" - Edw. Hartigan, painter?)
2149	?	Demoiselle Angèle Languedoc	Edward et William Poston, épiciers
2150	?	Marc Pascal de Sales Laterrière, ?	Lazare Laporte, "tavern keeper" - Thomas Birch, "trader"
2151	?	Madame Fraser, veuve de Morency (Ig. Gagnon, agent)	J.B. Beaulieu, "tavern keeper" - Jean Hébert, "labourer" - Louis Réaume, cordonnier - Beaudry, "labourer"
2152	?	George E. Heath, marchand	Charles Wright, épicier
2153	?	William Torrance, épicier	James Gibb et Robert Shaw - marchands épiciers

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2154-A	24'x30' ("store in rear")	3	pierre	?	fer-blanc ou"sheet iron"	?
2154-B	?	?	?	?	?	?
2155	?	3	pierre	?	?	?
2211	?	?	?	?	?	?
2212 N	?	?	?	?	?	?
2213	?	?	?	?	?	?
2214	?	?	?	?	?	?
2215	?	?	?	?	?	?
2216	?	?	?	?	?	?
2217	52'x(40')	3 (devant) 2 (derrière)	pierre	pignon	?	?
2218	?	3	pierre	?	?	?
2219-N.	?	?	?	?	?	?
2219-S.	?	?	?	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2154-A	"Cellar", hangar, 2 latrines, aile	Quebec Bank	Quebec Bank
2154-B	?	John Miller, ?	?
2155	?	Joseph Guillet Tourangeau, m^{e} boulanger	Le même
2211	?	Charles Smith, "yeoman"	William Stewart, "tavern keeper"
2212-N. et S.	?	Thomas Guthrie Cathro, bijoutier et "watchmaker"	Le même
2213	?	George B. Symes, marchand	Doctor Douglass - Hugh Murray, "trader" - A. Gillan, "watchmaker" Narcisse Matte, "butcher"
2214	?	Archibald Campbell, notaire	Harper, "servant" - A. Jackson, "surgeon"
2215	?	Hélène Dignard, veuve de Chs Faucher	Ambroise Fafard, marchand - Torrence Hugh, "tailor" - Felix Martial - Bécotte, "clerk"
2216	?	"Heirs" Victor Hamel, (Chabot, "barrister", agent)	Urll Forsyth, "printer"
2217	?	John Fisher, épicier importateur	Le même (?) et John Healy, "clerk"
		François Trudel, forgeron	Jean Cardinal, marchand - Isaie Laviaux, "trader"
2218	Hangar, autres, bâtisses, écurie	Succession de Pierre D'Assilva dit Portugais, marchand	Will. Patterson, épicier - Jas McKenzie, "beef inspector" - "Doctor" Dill
2219-N. 2219-S.	?	Michel Borne, marchand	F.X. Réaume, marchand - Charles Carrier, marchand

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2220	(2 maisons?) ?	?	?	?	?	?
2221	?	?	?	?	?	?
2222	(45'x15')	2(1838)	pierre	mansarde	?	?
2223	?	?	?	?	?	?
2224	?	3	pierre	?	?	?
2225	?	?	?	?	?	?
2226-1	(24'x24')	2(1837)	pierre	?	?	?
2226-N.	?	?	?	?	?	?
2226-S.	?	?	?	?	?	?
2227	?x24'	?	pierre	?	?	?
2228	22'ou23'x?	?	?	?	?	?
2229	?	?	?	?	?	?
2230	?	3 (1838)	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2220	?	"Heirs" Fortier J. Bte Bigaouette, agent)	Thomas Drisdale, "watchmaker"
2221	?	Julien Chouinard, marchand	F.X. Frenette, marchand - Ambroise Parrot, "coppersmith"
2222	?	Louis Fortier, marchand	Julien Chouinard, marchand - Ferdinand Poir, "clerk" - Yves Tessier, "clerk"
2223	?	?	André Gaudry, marchand (1843) - Pierre J. Bouchard, marchand (1843)
2224	?	John Maxam, marchand	Victor Pelletier, marchand
2225	?	John Strang, marchand	Charles H. Gaudrie, marchand - (Pierre V. Bouchard, marchand) - Désiré Riverin, marchand
2226-1	?	Alexandre Dubé, marchand	Le même - Nicolos Gaudin, ferblantier
2226-N.	?	(Margaret Eckart, "wife" of J.G. Hannah),	James McAdam, cordonnier - James Smilie, "lapidary"
2226-S.	?	Pierre Pelletier, marchand (1843)	(Jean-Rock Gervais, marchand)
2227	?	Cullen Campbell, "yeoman"	Fortuné Dionne, marchand - Zoël Belliveau, marchand (1843)
2228	?	François J. Parent, marchand (1843)	Béliveau et Caron, marchands (1843)
2229	?	?	?
2230	?	Angélique Dorion, veuve de Jean-Baptiste Morin	Edouard Paquet, "tailor" - Fréchette, fils, marchand

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2276-S.	?	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	?	bardeau	?
2276-N.						
2277	26'x32'	4 (Cul-de-Sac) 3 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2278	24'6"(Cul-de-Sac) x23'6"(Champlain) x31'6"(prof.)	3(Cul-de-Sac) 1 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2279	18'8"x31'7"	4 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2280	(23'x?)	4 (Cul-de-Sac) 3 (Champlain)	pierre	pignon	bardeau	?
2281	(22'ou 24'x31')	3 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	(2 versants)	?	?
2282	(40'x31') ou (37'x30')	4 (Cul-de-Sac) 2 (Champlain)	pierre	2 versants	?	?
2283	24'x18'	3	pierre	2 versants	?	?
2284	26'x18'	3 (Sous-le-Fort) 6 (Cul-de-Sac)	pierre	2 versants	?	6 et +

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2276-S.	?	Marie-Henriette, Adélaide et Josephte Louise Lassiseraye	McCachen, cordonnier - Jos. St-Laurent, "tavern keeper" Wm Keating, Cordonnier - Colrick Relly, "trader" - James Kelly, "trader" - James Bowen, "trader"
2276-N.		(Jos. Faucher, forgeron)?	Chs Powell, "tailor" - Et. Marseillais, cordonnier - Jos. DeFoy, agent de veuve Lecourt, "yeoman" - Jérem. Shea, "tailor" - Aug. Mallou, pilote
2277	——	François Buteau, ?	Nich. Allard, épicier - Auld, "bookmaker"
2278	?	(Robert Dalkin, marchand),?	(Ths Roche, "tavern keeper" - John Thierney, cordonnier - Wm George, "yeoman") - John Feed, "tailor"
2279	——	Pierre Laviolette, meublier	Killahan, "tailor" - Wm Baker, forgeron - Timothy Queenling, "tailor"
2280	——	Robert Dalkin, marchand	James Farley, "tavern keeper"- Barnam Dumling, "tavern keeper" - (John L. Campbell, marchand)
2281	——	Charles Gaulin, marchand ou Joseph Lassiseraye et Marie-Josephte Gaulin, Marguerite et Constance Gaulin, usufruit	Robert Glover, "tailor" - William McKenzie, "tailor" - Thomas Birch, cordonnier - Thomas Reily, "shiptower"
2282	——	Robert Dalkin, marchand	John Griffin, "tailor" - Samuel Tozer, "butcher" - Peter Donnehue, cordonnier - "widow" Bean
2283	——	Marie-Louise Dubois, veuve de F.-X. Corneau	Charles Gilbride, "tailor"
2284	Latrines	Adélaide Allsopp, fille de George Walter Allsopp	Vital Têtu, marchand - Fabien Bois, marchand (1843) - J.B. Vézina, "shopkeeper"

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2285	(22 1/2'(S.-le-F.)x28'(C.-de-S.)x37'(prof.)	2 (Sous-le-Fort) 4 (Cul-de-Sac)	pierre	2 versants	?	?
2286	(28')x36'	4(Cul-de-Sac) 2(Sous-le-Fort)	pierre	2 versants	?	9 et +
2287	(18'x32')	3(Cul-de-Sac) 2(Sous-le-Fort) (1836)	pierre	?	?	4 et +
2288	18'x(23')	3(Cul-de-Sac) 2(Sous-le-Fort)	pierre	?	?	4 et +
2289	?	?	pierre	?	?	25 (1851)
2290	?	?	pierre	?	bardeau	?
2291	?	?	pierre	?	?	?
2291-4	Acheté par la ville pour le prolongement de la rue Notre-Dame en 1834-1835					
2292-1	20'x33'	2 (1837)	pierre	?	?	?
2292-1 Est	15'x30'	(2)	pierre	?	?	?
2292-2	?	?	?	?	?	?
2292-3	41'x41'6"	3	pierre	?	?	?
2293	18'x30'6"	3	pierre	2 versants	bardeau	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2285	——	Louis Fortier, marchand	Benj. Lacasse, marchand - Dominick O'Doud, marchand et "auctionner"
2286	?	Pierre Pelletier, marchand	J.B. Fréchette, commis associé "Shop dry goods", Pelletier et Fréchette - F.X. Métivier, commis - Ant. Poir, commis
2287	?	"Heirs" Jean Huot	Sévère Marchildon, marchand - Jos. Hardy, marchand - Jean Lebel, "clerk"
2288	?	"Heirs" Jean Parent, François Buteau, agent	André Gaudry, marchand
2289	?	Guillaume Roy, ? et George Pozer, ?	London Coffee House, Alexander McLean
2290	?	(George Pozer - "Trinity House")	Michael Couryn,"tavern keeper" (1843)
2291	?	George Pozer, marchand 1843	(Pierre Thivierge)
2292-1	?	James Hunt, "sailmaker"	Samuel John Shaw, quincailler - Donald Cameron, "tailor" - Thomas Fraser, "clerk" - James Hunt, "sailmaker"
2292-1 Est	?	James Hunt, "sailmaker"	
2292-2	?	?	Passage
2292-3	?	James Hunt, marchand	?
2293	?	John Racey, brasseur	James Robinson, aubergiste et tavernier

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2294-S.O.	Incendiée en 1840 ?	?	pierre	?	?	?
2294-S.E.	?	2	pierre	?	?	?
2294-N.	Incendiée en 1840 70'x32'	5 + terrasse	pierre de taille	?	tôle (1842)	?
2295-N.O.	Avant incendie de 1840: ? après: ?	3 3 (Sous-le-Fort) 4 (fleuve)	pierre	?	fer-blanc	?
2295-N.E.	Prolongement de la rue St-Pierre en 1836, en partie	?	?	?	?	?
2295-S.E.	Avant incendie de 1840: hangar après: ?	3	pierre	?	?	?
2297	——	——	——	——	——	——
2298	——	——	——	——	——	——

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation
2294-S.O.		George Arnold, marchand et "auctioneer"	Victoria House: Nathanaël Murray,"labourer" - James Andrew, "clerk" - John Greig, "labourer"
2294-S.E.	?		
2294-N.	?		
2295-N.O.	Aile en arrière quai	François Buteau, marchand	(La même occupation)
2295-N.E.	Hangar de pierre à 4 étages et remise de 49'6"x100'x46'x98'	François Buteau, marchand et John William Woolsey, négociant et coroner	Henry Ridley, hôtel - Pierre Gourdeau, pilote - Flavien Babineau, marchand et Isaïe Gaudrie, marchand
2295-S.E.	Aile en arrière	Mêmes que 2295-N.E.	Masson, Langevin et Compagnie (1842)
2297	Hangar de 3 étages incendié en 1840. Nouveau hangar en pierre de 74'7"x133'x157' x91'10" -	François Buteau, marchand	Henry et Edward Burstall, marchands
2298	Idem et quai Napoléon	Le même	Jacob et Henry Joseph - William Newton, ?

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2110	?	(2 1/2)	pierre	?	?	?
2111-A 2111-A-1	?	?	pierre	?	?	?
2111	?	?	brique(1854)	?	?	?
2111-1	?	?	brique(1854)	?	?	?
2112-2	?	?	pierre(1854)	?	?	?
2112-5	(60'x44')	3	pierre	?	?	?
2112-A	——	——	——	——	——	——

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2110	Voûte	Henry Atkinson, marchand de bois	The Provincial C. House - William Dunscomb, "collector" - C.E. Levey & Co., voûte	13 St-Pierre
2111-A 2111-A-1	2 voûtes	Henry, Caroline et Harriet Atkinson	Duncan Patton, marchand - James Gillespie & Co. (1 voûte) - 1 voûte vacante - William Quinn, "supervisor of cullers' office" - J.H. Dunn, marchands - John R. Healey, "broker"	15 et 17 St.-Pierre
2111 2111-1 2112-2	Quais et magasins ? ?	Les mêmes	Estate J.B. Hall-D. Davidson & George Pemberton, trustees-Henry Pemberton, march.- Provincial G.S. Office-H. Atkinson Office-Chs. E Levey & Will. Herring, march. James Mitchell, 'broker"- William Walker, march.- John Baile, store-James Kelley, "cooper"- Charles McKenzie, H., "boat owner"- Frs Baby, Ferdinand Nadeau, "clerk"- James Mitchell, store	17 St-James
2112-5	1 voûte	1/2: James Gibb, marchand 1/2: John Lawson Gibb, marchand	Richard Pope, avocat- Thomas Pope, avocat- James Howell & Abraham Leak, "commission merchants"- John & James Ross & Co., "com. merch."- (voûte) J.B. Forsyth, & Alex Bell & Co., "Royal Insurance Co."- Henry Le Mesurier Sr, marchand général- W.H. Anderson & F.X. Paradis, marchands de bois- Duncan McFarlane, marchand- H. et E. Lemesurier, march.- Michael Cahill, magasin et résidence	19 St-Pierre "Commercial Chambers"
2112-A	——	Thomas, James et John Lawson Gibb, marchands	Passage	

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2112-1	?	?	?	?	?	?
2112-6B	——	——	——	——	——	——
2112-6A	(59'x41')	(3 ou 4)	pierre	?	?	?
2113	(27'x?)	2 (1872)	pierre	?	?	?
2114	——	——	——	——	——	——
2115A	——	——	——	——	——	——
2115-Ouest	(20'x25')	3 (1865)	brique à feu	?	?	?
2115-Centre	?	?	?	?	?	?
2115-Est	——	——	——	——	——	——
2116	?	(2 ou 3)	pierre et (brique)	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2112-1	?	1/2: (James Gibb) 1/2: John Lawson Gibb, ?	D.A. Callam, "dry goods, wholesale & retail"	21 St-Pierre
2112-6B	Quais- hangars en brique de 4 étages (env. 35'x150'), magasins et bureaux	Les mêmes	J.& J. Ross, march.- Galt Crawford- Edward Burstall, march.- Henry Burstall, march.	"Gibb's wharf"
2112-6A	?	Thomas Gibb et succession	(James Gibb, William White & E. Lane, marchands)	
2113	"Other buildings"	Edward Glackmeyer, notaire	John Brown & Co., "rope manufacturer & w. merch."- John Glass, B. Baker- Edward Glackmeyer et Samuel Isidore Glackmeyer, notaires	23 St-Pierre
2114	2 hangars (en brique) de 4 étages (1853), couverts en tôle galvanisée	Cirice et Laurent Têtu, "wholesale, dry goods & retail"	Les mêmes- Pierre Garneau, "w. merch."- James Hamilton- Prudent Garneau	25 St-Pierre
2114-A	Hangar en bois, hangar en pierre (34' x65'), couvert en étain	Thomas, James et John Lawson Gibb, marchands	(James Gibb, William White et E. Lane, marchands)	("Gibb's wharf")
2115-Ouest	?	Hugh McAdams,?	C.C. Geordeson, "tavern keeper-" Mrs John Sewell, ruines	6 St-Antoine
2115-Centre	?	Le même	Robert Daley, "tavern keeper"- John Daw, "shoemaker"- W.C. Henderson, "w. merch".- Owen Murphy, "auctioneer"	8 St-Antoine
2115-Est	——	Thomas, James et John Lawson Gibb, marchands	Passage	
2116	?	Estate J. Mackenzie	"The Trinity House", E.B. Lindsay et H. Lemesurier- Augt. Martelle- Augustin Lindsay, notaire-	25 St-Pierre

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2117	?	3	pierre	?	?	?
2122-N. et 2122-S.	Cellier 80'x90' ou 100' (magasin)	4	pierre de taille et brique	?	fer-blanc	2e étage-5 bureaux
2123	?	2	pierre	?	?	?
2124-C	?	2	pierre	?	?	?
2124-A	?x51'?	2 [5 au recens. de 1861]	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2117	?	Etienne Pascal Taché, "Upper Canada Bank"	Upper Canada Bank, Revd. Cassels, "manager"- William Campbell- Z.R. Lewis- Arthur Stuart- W. Montizambert- Holt- Mainer- Temple- Bailey	27 St-Pierre
2122-N. et 2122-S.	Latrines à l'intérieur du magasin	Les Dames Religieuses de la congrégation St-Roch, A. Lemoine, agent (41 St-Pierre) et Charles P. Pelletier, "tenant"(39 St-Pierre)	Thomas Casey & Co., "auctioneers and brokers, household goods" (40)- C.P. Pelletier, "wholesale grocer & provision merchant" (39)- Duncan McFarlane,"accountant", "gen. agent and rope manufacturer"- Abraham Thomson, "bookbinder" (39)- M.G. Mountain, épicier (41)- "Canada Life Assurance Cy."- H.C. Austin, notaire- John Doyle, notaire- D. Carey & Co., "proprietors, publishers and printers of the Vindicator"- Bridget Maguire, femme de Denis Maguire (41)- John Anderson, "w. merch." (39)- 2e "flat": "vacant offices" (5) et 3e "flat": "vacant part"	39 et 41 St-Pierre
2123	Quai	Robert Gillespie & Co., marchands	Robert Archer, Ovide Leduc & Co., "flour merchants"- J.B. Lamère, "agent for Richelieu Co.'s steamers"-"Royal Mail line"- James H. Michaud & Henry R. Gethings, "commission merchants"- James Gillespie & James Dean, "merchants" P. Patterson, Jane Black, veuve de T. Martin & J.P. Anderson, march.- James Keenan,?	"Gillespie's wharf"
2124-C	Quais, magasin, hangar, autres	George Alford, ?	Chinic, Méthot & Co., march.- W.H. Roy, march.- Gaspard Lortie, "clerk"- William Dinning & Co., march.-Joseph Martelle et Fabien Coulombe, march.- Louis Campeau, "tinsmith"- Pierre Grenier et Eleazer Fortin, "dealers-"Thomas McConnell, "dealer"	"St. Andrew's wharf
2124-A	Appentis-hangar, quai magasin, autres	George Alford, ?	Marie Jonca, veuve de Frs Brisebois, "tavern keeper"- Louis Fausk, "dealer"- Joseph Dion, "dealer"- Louis Amiot, "dealer"- Honoré Montreuil, "dealer"	——

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2125	1) ptie ouest: 37'10"x38'10"	3	pierre	pignon	?	?
	2) ptie est: 36'8"x35'5"	4 (1865)	pierre de taille (1er) et brique à feu	pignon	?	?
2126	42 1/2'x26'	3	pierre	pignon	(ardoise)	?
2127	1- ?	3	pierre	?	?	?
	2- (43'x27')	3	pierre	?	?	?
2128	35'x35'	4 (côté marché)	pierre	?	?	?
2129	(23' ou 26'x 33' ou 36')	3	pierre	mansarde	prob. fer-blanc	?
2130	40'x35'	?	pierre	?	?	?
2133	?	[2 au recens. de 1861]	pierre	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2125	?	L.M. ou Jean-Louis Martineau, marchand	César Blanc, barbier- Marc Lapointe, hôtelier- Liboire Papillon, commis- Esther Côté, servante- Geo. Shiller, imprimeur- Jos. Nadeau, tailleur de pierre	43 St-Pierre
	?	Le même	Gustave Beling & Henry Lamothe,?	et Union Lane
2126	"S. Loft-" voûte	Succession James Hunt	H.J. Gervais, "boat house"- Chrisostome Dion, march.- Mary Benson, femme de Robert Stride, épicerie et résidence Achille Brochu, Hôtel- Sophie St-Amand, veuve de Joseph Dubé, "eating house"- William Hunt, "S. Loft"- Brock Gordon & Co., voûte	45 St-Pierre et Union Lane
2127	Autres bâtisses	L. Pierre Hubert Turgeon, ?	Edmond Giroux et Frère, "druggist"- Bazile Lavergne, barbier- Napoléon Saunders, "dealer"- Jean Brindamour, boucher- Ths Lantier, "Liquor Store"- Louis Bourget, hôtel et résidence	47 St-Pierre
2128	?	Henriette Moreau, veuve de Joseph Carrier	Jean-Baptiste Morrisette, épicier- Come A. Morrisette, avocat- J.B. Morrisette, vacant	49 St-Pierre
2129	?	Pierre Lagueux, ?	Olivier Potvin, H. Keeper- Germain Daigle, "boat house"- Jean Tircot, "tavern keeper"	51 St-Pierre
2130	?	Catherine Raby, veuve de François Langlois	Joseph Savard, barbier- Amédé Savard, "W. maker"- Harriet Craemer, femme de Louis Lefèvre, hôtelier- Joseph Labelle, march.- Seraphin Turcot, "tavern keeper"- Stride & Co.	53 St-Pierre
2133	Quai- hangars	Angélique Miot dit Girard, veuve de François De Foy	Fred. Latulipe- Joseph Lachance, marchand- Joseph Demers, hôtel- Joseph Loriot, "eating house"- John Turcot, maison et hôtel- Hoffman, veuve de Ant. Fournier- P.G. Talbot Gervais, hôtel- Augt. Martelle, "boat house"	1-2 Marché Finlay

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2134	?	3	brique	?	?	?
2135	27 1/2'x?	3	pierre	?	?	?
2136	?	3 (derrière 4 (marché Finlay)	pierre	?	?	?
2137	?	3	pierre	?	?	?
2138	(32'x?) 2 maisons	3	pierre	?	?	?
2139	(22'x22') (1873)	2	pierre	?	?	
2140	(ca 20'x18')	3	pierre de taille et brique	mansarde	fer-blanc	?
2141	N O T R E - D A M E - D E S - V I C T O I R E S					

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2134	Hangar en brique (partie), cellier	Eleonore Clouette, veuve de Edouard Dubeau	Damace Thibodeau, "culler"- Joseph Pilon, journalier- Ant. Bonhomme, "dealer"- Pierre Bernier, "tavern keeper", J.B. Dubeau, "store"	4 Marché Finlay
2135	Idem	J.B. Dubeau,?	Frs Latouche, march.- Jean Beaulieu, "huckster"- Jean-B. Lebrun, "tavern keeper"- Louis Demers, "fermeture store"- Benj. Leduc, march.- A. Lépine, marchand	Marché Finlay
2136	Autre bâtisse louée comme magasin	Julie Henriette Marrett, veuve d'Elzéar Bédard, juge (1870)	William Tait, épicier/ Louis Carrier, "leather store"- François Bélanger et Edouard Roy, "dealers"	55 St-Pierre et Marché Finlay
2137	?	Alexandre Lemoine, ?	Joseph Lewis, "leather merch." - vacant- Patrick J. Daley, march.- Thomas D. Shipman, "agent & forwarder"- Raymond Blackiston, "sailmaker"- Lawrence Stafford, march.	57 St-Pierre
2138	?	Honoré Julien Chouinard, marchand	Le même- Ferdinand Poir, "boat man"- Dame Cécile Plante, veuve de L.M. Souci, épicier- Eleazer Julien, "clerk"	66 St-Pierre et 10 Sous-le-Fort
2139	?	Edouard Dugal et légataires de feue dame Rosalie Morin,	Paschal Lajoie, "druggist"- David Bilodeau, "huckster"- David Dubé, marchand	14 Sous-le-Fort
2140	?	Sophie Morin, veuve de J.B. Hardy	Charles Beaupré, "shoestore"- Elzéar Plante, apprenti- Sarah Fréchette, servante	15 Notre-Dame
2141		Fabrique Notre-Dame de Québec	Partie: Delle Angélique Babineau	12 Sous-le-Fort

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX SIRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2142	40'x36' (1869)	3	pierre	?	?	?
2142-1	?	5 (St-Pierre) ? (marché Finlay)	pierre	?	?	?
2143	33'x36'	3 (marché Finlay) 4 (St-Pierre)	brique et pierre	pignon	corniche: zinc couverture: ?	?
2144	?	3	pierre	?	?	?
2145A	Nord: (43'x?) Sud: (26'x24')	2 (marché Finlay) 3 (St-Pierre) 2 (marché Finlay) 3 (St-Pierre)	pierre	? ?	? ?	? ?
2145B	24'2"x(34 1/2')	3	pierre	2 versants	?	?
2146	30'x21' ou 24'	3	pierre	?	?	?
2147-S. 2147-N.	30'6"x? 23'2"x?	3	pierre	mansarde	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2142	?	Ebenezer Baird (décédé en 1860) et héritiers	Michel Bacquet, "tavern keeper"- J. O. Lanthier, marchand- F.X. Le Beaumont, commis- Louis-Fr. Michel, serviteur- Briquet, servante- M. Santiere, servante	64 St-Pierre
2142-1	?	Ebenezer Baird (décédé en 1860) et héritiers	Chantal Fournier, femme de Michel Bacquet- Frs Côté, "hotel keeper"- C.W. L. Smith, professeur- Michel Hamel, "culler" (sécurité)- Michel Baquet (voûte)	62 St-Pierre
2143	Cellier et voûte sous le marché	Timothé Hector Hardy, libraire	Joseph Robitaille et Edouard Picher "hardware merch." et résid. (Picher)- Narcisse Lemieux et Lazare Noël, "hardware merch."- Narcisse Hardy et J.B. Marcotte, march.- Vital Têtu, march.- Denis Maguire, épicier	60 St-Pierre
2144	?	Catherine Raby, veuve de François Langlois	S.A. Myram, quinc. - Mrs Frs Langlois	58 St-Pierre
2145-A	Voûte et "back-house"	Arthur, Eugène, Sarah et Belzemire Blanchard, enfants de J. Blanchard	François Hallée, marchand (avec une voûte et "backhouse")	54-56 St-Pierre
2145-B	?	Rosalie Dugal, veuve de Jacques Blanchard (aubergiste)	Les mêmes: Hôtel Blanchard- Antoine Faucher, commis- Louis Rousseau, commis- François Labrecque, dom.- Catherine Cantin, dom.- Ovide Leduc, march.- Ferdinand Vandry, march.- Jean Bussière	——
2146	?	Catherine Raby, veuve de François Langlois	J.B. Audette et G.S. Audette, "leather dealer" (J.B. Audet & Son)	52 St-Pierre
2147-S. 2147-N.	?	Etienne Michon, quincailler	Le même et Léonidas Noël, commis	50 St-Pierre

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2148	24'x?	3	pierre	?	?	?
2149	38'7"x24'9"	3	pierre	?	?	?
2150	?	2	pierre	mansarde	lucarnes: fer-blanc couverture:?	?
2151	13'x24' et 16'x28'	3 (1849)	pierre et brique	pignon	zinc	?
2152	(41'x26')	?	pierre	pignon	?	?
2153	42'x(33')	2 (1851)	pierre	pignon	?	?
2154-A	(42'x?)	(3)	pierre et brique(1854)	?	?	?
2154-B	?	?	?	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2148	Bâtisses en pierre à 2 étages, autres bâtisses	John Athins et Louisa Smith,?	Rosalie Gagné, veuve Jacques Blanchard, hôtel	——
2149	?	Joseph William, Charles Errold et George Théophile Adolphe, Angélique Susan Charlotte et Angélina Sophia Languedoc ou E. & W. Poston?	E. & W. Poston & Edwin Jones, marchands et "vacant dwellings"	11 Notre-Dame
2150	Latrines dans la cave et sur la galerie	Marc Pascal de Sales Laterrière, ?	Morris Hurley, tailleur- Charles Blais, cordonnier- Sophie Guay-veuve de R. Turgeon, hôtellière	9 Notre-Dame
2151	Latrines, cour pavée en madriers	Sir Etienne Pascal Taché,?	Thomas Delaney, boucher- F.X. Guénette, "boatman"- Frs Savard, "cooper"- Patrick McNaughton, "dealer"- Charles Bégin, quincaillier, hôtelier	50 et 50 1/2 St Pierre
2152	?	Alexander Robertson, marchand	O.L. Richardson et Robert Richardson, quinc.- Paul Dumas, "rinker"- David Goulet, "clerk"	
2153	Autres bâtiments	Rev. John Torrance fils, Duncan McPherson, agent	Arthur Samuels, "water depot"- Edward Dodd, J.K. Boswell brasseur- James A. Hossack, "confectioner"	7 Notre-Dame
2154-A	?	Robert Shaw & Co., marchand épicier, "wine merchant"	Robert Shaw & Edward Cahill, march. épiciers- Frederick Vannovous, avocat- W.H. Leslie, march.- R. Middleton & John Dawson, "papershop & printing office" (the Gazette)- George Beswick, marchand	5 Notre-Dame
2154-B	?	Le même	Banque - (Quebec Gazette)	1 de la Montagne

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2155	?	3	pierre	?	?	?
2211	?	3	pierre	?	?	?
2212	?	3	pierre	?	?	?
2213	?	4 (5 sur la rue de la Montagne selon le recens. de 1861)	pierre	pignon	?	?
2214	28'6" (Notre-Dame) x? (3) ? x30'7" (la Montagne) x ?		(pierre ou brique)	pignon	?	?
2215	33'10" x? ou (35'6" x35'9" x ?)	3	pierre	pignon	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2155	?	N.F. Gingras, quincaillier	Le même- Narcisse Lemieux, march.- Veuve Toussaint Gingras- Elzéar Bigaouette, commis- Charles Laveau, commis- Chs Sevigny, commis	46 St-Pierre
2211	?	Patrick Shee, marchand tailleur	Ellis White, veuve de P. Carragher, Hôtel- Zéph. Leblanc, march.- P.N. Hardy, march.- Alfred Paré, march.- (Leblanc, Hardy et Paré-) Patrick Shea- Thos. Irwine, tailleur	(4?) et 6 Notre-Dame 2 de la Montagne
2212	?	Elizabeth Cumming ou Isabella Cathro ou Osborne L. Richardson?	E.B. Harris, "jeweller"	8 Notre-Dame
2213	?	Peter Dorman Moffat, "physician"	Le même- Thomas Leblanc, tailleur Peter Bourassa, hôtel Clément Gamache, "shoe store" Pierre Chabot, march.- Daniel McCallum	3-4 de la Montagne 5 de la Montagne 12 Notre-Dame 10 Notre-Dame
2214	"Other buildings"	Archiball Campbell, notaire,et enfants	R.H. Russell, m.d. James Finnegan, "pedlar"- François Maillet, "clerk"- Etienne Godbout, marchand	6 de la Montagne 14 Notre-Dame
2215	2 ailes en bois derrière la maison	David Morgan, tailleur ou J.B. Talbot?	Thomas Denis, commis- E.B. Harris, "jeweller"- John Butler, "clerk"- G. Noël, march.- James Douglass, commis- William Woods, "stevedore"- Joseph Chamberland, fils, "shoe store"- Ferdinand Vandry, march.- Napoleon Sanders, "huckster"	16 Notre-Dame et 18 Notre-Dame

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2216	36'8" (front) x 35'8" (arrière) x23' (ouest) x 30'6" (est)	3 (5 selon le recens. de 1861)	pierre (brique selon le recens. de 1861)	?	?	?
2217	52'x40'	3	pierre	?	?	?
2218	?	3	pierre	?	?	?
2219-N.	18'x31'	3	pierre	?	?	?
2219-S.	27'x31'x12'	3	pierre	?	?	?
2220	16'x20'	?	pierre	pignon	?	?
2221	?	2	pierre	pignon	?	?
2222	(50'x?)	2	pierre	(mansarde)	?	?
2223	?	3	pierre	?	?	?
2224	24'10 1/2"x38'	3	pierre (brique selon le recens. de 1861)	?	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2216	?	(David Morgan, tailleur) ou J.B. Talbot	David Morgan, tailleur	7 et 71/2 de la Montagne? 8 de la Montagne
2217	Hangar, écurie, voûtes	Edward et William Poston & Co., marchands épiciers	Sam. B. Foote, "printer" (The Chronicle)- Theresa Chiefs, veuve Michael Howlett, "dealer" E.W. Poston & Edwin Jones, "wine merch."	9 de la Montagne 20 Notre-Dame
2218	?	Adelaïde Darche O'Donnell, épouse de Hugh O'Donnell, marchand épicier	Hermann Stoebe, "cigar factory"- John Gillespie, "dealer" Joseph Roy, "shoe store"- Alexander Woods, marchand- James Hossack & Alex Woods, "wine & spirit", "grocer", "confectioner"	10 de la Montagne 22 Notre-Dame
2219-N.	Petit bâtiment	Florent Guay, marchand épicier	Le même- Rose Dutil, commis- Louis Blanchet, commis- Edouard Languette, commis	24 Notre-Dame
2219-S.	——	Florent Guay, marchand épicier	Le même	26 Notre-Dame
2220	Aile	Eugène Panet, ?	Joseph Darveau, "printer"	11 de la Montagne
2221	Aile, 1 maison derrière, autres bâtiments	Julien Chouinard, marchand	John Quinn, tailleur John Donohue, "huckster"- Solime Picard, "clerk"- Eli Carson, "clothier & dry goods"	12 de la Montagne 28 Notre-Dame
2222	Latrines, voûte	(Hortense Fortier ou Rév. Théophile Fortier)	Ferdinand Chabot (étage, mansarde et grenier)- Charles Beaupré, m^{e} cordonnier- Mrs Prudent Carron	30 Notre-Dame
2223	?	(Florent Guay, marchand ou Charles Langevin)	Charles Riverin, marchand- Pierre Laflame, commis	16 Sous-le-Fort
2224	?	Jean-Baptiste Fréchette, marchand	Thomas Leblanc, tailleur- Camille Marcotte, marchand	18 Sous-le-Fort

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2225	(24'10"x38')	3	pierre	?	?	?
2226-1	24'x24'	2	pierre (brique ou brique et bois selon recens. de 1861)	?	?	?
2226-N.	28'x?	(3 ou 4)	pierre	?	?	?
2226-S.	27'x?	(3 ou 4)	pierre	?	?	?
2227	36'6" (de la Montagne)x 22'9" ou 24'	3	pierre	?	?	?
2228	23'x16'	3	pierre	?	?	?
2229	25'x?	(3 et 4 selon le recens. de 1861)	pierre	?	?	?
2230	17'6"x26'	3	pierre	?	?	?
2276-S. 2276-N.	34'x33'	4	pierre	?	fer-blanc	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2225	?	Mrs Strang, D.A. Ross, agent	Joseph Vandry, marchand- Laurent Tremblay, pilote	20 Sous-le-Fort
2226-1	Autres bâtiments	Jean-Baptiste Fréchette, fils, marchand	Frs Miller, "tailor"- Peter Donoghue, cordonnier	13 de la Montagne
2226-N.	(Aile)	Abraham et Joseph Hamel, marchands et "hatters" (Hamel et Frère)	Les mêmes- Cyril Tanguay, commis- Larue, commis- Ferd. Hamel, marchand	14 de la Montagne
2226-S.	(Aile)	Les mêmes	Ferdinand Hamel, marchand- Narcisse Dubé, commis	22 Sous-le-Fort
2227	?	Fortuné Dionne, "dry goods"	Le même- Magloire Pelletier, commis- Ursuline Morin, servante- Demoiselles Sophie & Cécile St-Laurent	15 de la Montagne
2228	?	François-Joseph Parent et Sophie Louise Parent	James Maloney, marchand- Ed. Dunn, cordonnier- Mrs Dunn, servante	3 Petit-Champlain
2229	?	Pierre Chabot et Eliza Paré	John Falck, tailleur- Pierre Chabot, résidence- Charles Roy, cordonnier	4 Petit-Champlain 5 Petit-Champlain
2230	?	Veuve J.-B. Mercier et succession ou "Heirs" A. Hoffman- "Heirs" Morin	J.B. Fréchette, marchand- Fitzpatrick Jr, m.d.- George Aird Cornelius Corcoran, marchand- Clément Gamache, cordonnier	6 Petit-Champlain 7 Petit-Champlain 24 Sous-le-Fort
2276-S. 2276-N.	?	Marie-Henriette, Adélaïde et Josephte- Louise Lassiseraye- ("Heirs" Gaulin)	John Kenny, "laborer"- Martin Foley, "tailor"- William Conway, cordonnier- Honoré Dolbec, pilote- Etienne Laroche Mathieu Landry, hôtelier- Joseph Beauchamp, "tavern keeper"- Edouard Paquet, meublier- E. Chevalier, "lab."- Charles Lefrançois, forgeron	21 Petit-Champlain 22 et 24 Cul-de-Sac

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2277	?	5 (Cul-de-Sac) et 4 (Champlain)	pierre et brique	(plat)	("harren cement")	?
2278	24'6" (Cul-de-Sac)x 23'6" (Champlain)x 31'6' (prof.)	4 (Cul-de-Sac) et 1 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2279	18'8"x37'7"	4 (Cul-de-Sac) et 2 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2280	(24'6"x37'6")	4 (Cul-de-Sac) et 3 (Champlain)	pierre	pignon	?	?
2281	(22'x24'x26' x 31')	4 (Cul-de-Sac) et 2 (Champlain)	brique	?	?	?
2282	(40'x31') ou (37'x30')	4 (Cul-de-Sac) et 2 (Champlain)	pierre	2 versants	?	?
2283	24'x18'	3	pierre	2 versants	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2277	Voûtes	Abraham Joseph, ?	Edward Carmedy, "lab."- John Sullivan, "lab".- Thomas Finnegan, "pedlar"- Hamilton Wallace, "printer"- John Hart- Robert Atkins, "rigger"/ John Donnoeley, hôtel- Mary (Forham?), "trader"	9 Petit-Champlain 26 Cul-de-Sac
2278	?	Louis Rhéaume,?	John O'Brien, "laborer"- Bernard Mc Mahon, cordonnier/ Denis Sheehan, "laborer" Jas. Kelly, cordonnier	17 Petit-Champlain 28 Cul-de-Sac
2279	——	Adélaïde Iefrançois, veuve Augustin Jourdain	Pierre Iefrançois, forgeron et charron- Denis Whealan, "foreman & shoemaker"/ John Hunter, "tinsmith & plumber"	15 Petit-Champlain 30 Cul-de-Sac
2280	——	Archibald Campbell, notaire ou William Darling Campbell	John Tolland,"pensioneer" La même	13 Petit-C. 34 Cul-de-Sac
2281	——	Joseph Lassiseraye et Marie-Josephte Gaulin, marchand, Marguerite Gaulin, Constance Gaulin et Joseph Coté, usufruit	John Doran, "laborer"- Mrs. Doran- John Enwrigh, "tailor"- Patrick Murphy, "tailor"- Edward Elworth, "tailor"- Patrick Fee, "laborer"/ (Joseph Antil, "tavern keeper")- (James Murphy, "blockmaker")	11 Petit-Champlain 34 Cul-de Sac
2282	——	Archibald Campbell, notaire	Patrick Foley, "hôtel temperance"- Edward Selby, "laborer"- Michael Hogan, "dealer"- Peter O'Melia, "lab."- Patrick Lemahan, "lab."- Mrs Darby, "trader"- Patrick Byrnes/ John Hearn, épicier- Patrick Hayes,?	9 Petit-Champlain 36 Cul-de-Sac
2283	——	Joseph-Anselme Maurault, prêtre, pour le Séminaire de Québec, A.B. Sirois, agent	Jos. Hodsoll, "jeweller"- Maxime Henri Légaré (boutique), cordonnier- Edward Racine, cordonnier- N. Jobin, cordonnier	27 Sous-le-Fort

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2284	(26'x18')	3 (Sous-le-Fort) 6 (Cul-de-Sac) Recens. 1861: 5 étages 4 étages	pierre 1/2 bois et 1/2 brique pierre	2 versants ?	?	?
2285	(22 1/2'(Ss-le-F.)x28' (Cul-de-Sac)x 37'(prof.)	3 (Sous-le-Fort) 4 (Cul-de-Sac)	pierre	2 versants	?	?
2286	(28')x36'	2 (Sous-le-Fort) 4 (Cul-de-Sac) ou 3(1861)	pierre	2 versants	?	?
2287	(18'x32')	2 (Sous-le-Fort) 3 (Cul-de-Sac)	pierre	pignon	tôle à la canadienne (1860-1875)	?
2288	18'x?	2	pierre	?	?	?
2289	?	2	pierre	?	?	?
2290	(22'x43')	2	pierre	pignon	?	?

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2284	?	Enfants de Nicolas Rouillard et d'Elizabeth Lépine, sa fille	Ferdinand Hamel Co., marchands- Dominick Roach, arrimeur de charge- N. Rouillard, "clerk"/ Partie vacante	25 Sous-le-Fort 38 Cul-de-Sac
2285	——	Louis-Théophile Fortier, prêtre	Cornelius Corcoran, "water police" John O'Melia/ Jacques Jolicoeur, "tinsmith"- Joseph Hardy, marchand	23 Sous-le-Fort 40 Cul-de-Sac
2286	Latrines	Elizabeth Moreau, veuve de Pierre Pelletier	J.B. Fréchette, commis asssocié, "Shop dry goods": Pelletier et Fréchette- C.F. Blanchard, "clerk"/ ?	21 Sous-le-Fort 42 Cul-de-Sac
2287	?	Pas de propriétaire connu en 1860. Joseph Hardy en 1863	Joseph Hardy, marchand/ Le même	19 Sous-le-Fort 44 Cul-de-Sac
2288	?	"Heirs" Parent, F.X. Frenette, agent	Joseph Chamberland,père, "shoe store" Pierre Parant ?	17 Sous-le-Fort 46 Cul-de-Sac
2289	?	George Alford,?	William Chartrain, "London Coffee" House"- Leon Arel, voûte- George Belleau, "clerk"- Jean F. Grégoire, "clerk"- Samuel Laprise, "clerk"- Nérée Vaudreuil, "butler"- Olive Fournier- Marseline Tardy, "servant"- Emilie Lemieux, "servant"- Edward Prendergast, "butcher"- Denis Murray- F.X. Lapointe, pilote	47-Cul-de-Sac
2290	?	Mrs Guillaume Roy, Abraham Hamel, agent	Thomas Huot, "tinsmith"- Etienne Châtigny, "dealer"	45 Cul-de-Sac

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2291	?	2	pierre	?	?	?
2291-4	Acheté par la ville pour prolonger la rue Notre-Dame en 1834-1835					
2292-1	?	2	pierre	?	?	?
2292-1 Est et 2292-2	Incendié en 1854 (15'x30')	2	pierre	?	?	?
2292-3	41'x41'6"	3	pierre	?	?	?
2293	18'x30'6"	3	pierre	2 versants	bardeau	?
2294-S.O.	62'x?	4	pierre (1) et brique (3)	En pente	tôle à la canadienne	?
2294-S.E.	62'x?	4	Idem brique selon recens. de 1861	Le même	(Le même)	?
2294-N.	(irrégulier) 1 maison en front	3	pierre et brique	pignon	fer-blanc	?
	1 maison en arrière		pierre	?	fer-blanc	?
2295-N.O.	Maison disparue au profit de l'agrandissement des deux voisines					

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2291	?	George Alford, ?	J.B. Livernois et Castonguay, photographes Nicolas McIntyre, "tavern keeper"- Pierre Parant, "gun smith"	43 Cul-de-Sac
2292-1	?	Eliza Garland Hunt, veuve de James Hunt	Samuel John Shaw, quincaillier	15 Sous-le-Fort
2292-1 Est et 2292-2	?	La même	Joseph G. Martineau, épicier- Bridget Plourde (ou Pleau), veuve de Jean Thibaudeau, "fruit dealer" et regrattier	13 Sous-le-Fort
2292-3	?	La même	(J.G. Martineau, "store")- Jean Gingras Jean Giroux, "dealer"- Hans Hagans et James Quinn, "tavern keepers"- Mrs Victor Morissette, "tavern keeper"	?
2293	Autres bâtiments	Mrs John Racey	George Pennington, tavernier	11 Sous-le-Fort
2294-S.O.	?	Grégoire Matte et Pierre Patoine, marchand	Antoine et C. Charlebois, "flour merchants"- Louis Hillman, habitation- Edmond Giroux, "druggist"- L.G. Loof, épicier et habitation	9 Sous-le-Fort
2294-S.E.	?	Les mêmes	Pierre Patoine, marchand- Hans Hagans, contracteur- Alexis Boisvert et sa femme Flavie, hôteliers- Théodore Lemelin, "tavern keeper"- Pierre Turcotte, hôtel	
2294-N.	Hangar	Les mêmes		
2295-N.O.	——	Les Ursulines	——	——

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2295-N.E.	——	——	——	——	——	——
2295 S.E.	——	——	——	——	——	——
2297	——	——	——	——	——	——
2298	——	——	——	——	——	——

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2295-N.E.	Hangar en pierre de 4 étages 49'6"x100'x46' x98', toit à 3 versants	Les dames Religieuses Ursulines	Isidore Thibodeau et Henry Thomas, "w. merchants"- Louis Bourget, épicier- Martelle et Coulombe, "flour merchants"	7 Sous-le-Fort
2295-S.E.				
2297	Latrines, quai du Cul-de-Sac, hangar en pierre à 4 étages, 156'x136'x68' x85', couvert en fer-blanc, magasin couvert en ardoise et fer-blanc	Les Ursulines	?	
2298		Alexandre Lemoine,?	Louis Guay, marchand de farine et épicier- (Thibodeau et Cie?)- J.B. Lamère, agent pour Richelieu Co's Steamers- Stevenson & Chipman Gen. "Tickets agents to all parts of Upper Canada & U.S.A."- A.C. Buchanan, agent d'immigration- André Théberge, marchand de farine- Turcotte et Frère, marchands de farine-Joseph Labelle, marchand de farine- Joseph Boucher, idem- Séraphin Turcotte, "tavern keeper"- Louis Simoneau, "tavern keeper"- Pierre Lambert, épicier- Elie Lemieux, "boat house"- J.R. Grand Co., "boat house"- Pierre Lacombe, "flour merch."- Peter Denis, "flour merch."- Abraham Joseph, "w. merchant", "tobacco store" et consul de Belgique- Babineau & Gaudry, nég.- J.B. Carron, avocat- Julien Chouinard- Christopher Closter, "broker"	Quai Napoléon et 59 St-Pierre

LOT	HABITATION DIMENSIONS	NOMBRE D'ÉTAGES	MATÉRIAUX STRUCTURAUX	FORME DU TOIT	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT	NOMBRE DE PIÈCES
2296 et 2291?	——	——	——	——	——	——

LOT	BÂTIMENTS SECONDAIRES	PROPRIÉTAIRE, occupation	LOCATAIRE ET/OU OCCUPANT, occupation	adresses
2296 et 2291	Halles du marché Champlain	Corporation de Québec	Laurence Stafford, "w. merchant"- P.J. Power, "r. merchant"	——
	"house", quai	G.T.R.R. Co.	"rand Trunk Railroad Co."- John Johnston, "freight Agent"	——
	Quai- bâtiment en pierre à 1 étage, quai, écuries	James Raynor, ?	John Laird, agent John Waddick, "keeper", "labourer" Edward Raynold	——

APPENDICE 2. Répartition chronologique des marchés de construction de 1820 à 1860

1820: -	1841: 9
1821: 3	1842: 4
1822: 1	1843: 3
1823: 1	1844: -
1824: 1	1845: -
1825: -	1846: -
1826: -	1847: 1
1827: -	1848: 3
1828: 3	1849: 6
1829: 2	1850: 4
1830: -	1851: 3
1831: -	1852: 1
1832: 1	1853: 7
1833: 3	1854: 6
1834: 1	1855: 2
1835: 6	1856: 1
1836: 10	1857: -
1837: 6	1858: 2
1838: 1	1859: 6
1839: -	1860: -
1840: 5	

Ce tableau résulte d'une compilation des données contenues dans l'annexe 1, Répertoire des marchés de construction.

APPENDICE 3. Tableaux de répartition des occupations des propriétaires occupants et des locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860.

Les séquences établies pour les années 1821, 1840 et 1860 (appendice 1) nous ont permis d'établir les tableaux 1 à 5 de cet appendice. Nous avons d'abord identifié toutes les occupations présentes aux séquences (voir ci-après) pour ensuite les regrouper sous diverses dénominations fonctionnelles: commerce, artisans, activités maritimes et portuaires, professions libérales et occupations diverses. Le tableau 1 présente les données en chiffres absolus de chacun de ces groupes sur le territoire à l'étude pour les trois années retenues[1].

Nous avons par la suite établi la répartition de chacune des occupations répertoriées sur le territoire suivant un découpage par rue: rues St-Pierre, Sous-le-Fort, Notre-Dame, Notre-Dame et côte de la Montagne, Champlain et Cul-de-Sac. Ces chiffres ont été subséquemment transformés en pourcentages (tableau 2).

Ce tableau fait état de la répartition en pourcentage des propriétaires et locataires occupants par occupation et par rue sur tout le territoire à l'étude. Les tableaux 3, 4

---

1. On retrouvera les chiffres nous ayant permis d'établir ces pourcentages au tableau 2, à la colonne verticale intitulée "total".

et 5 opèrent des regroupements par période.

Ces tableaux sont précédés d'une classification des fonctions dont le regroupement a été fait dans les tableaux et d'une liste des lots ayant été considérés dans la confection des tableaux.

Classification par grandes fonctions des occupations des propriétaires occupants et des locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860

1. Commerce
    - 1.1 Commerce de gros et détail: marchand, "merchant", "wholesale merchant", "flour merchant", marchand de farine, marchand de bois, "leather merchant", négociant, "trader", compagnies diverses, "dry goods", "dry goods merchant"
    - 1.2 Commerce de détail
        - 1.2.1 Alimentation: épicier, "grocer", marchand-épicier, "merchant grocer", "fruit dealer", "provision merchant", "confectioner" [confiseur], "wine merchant", épicier importateur
        - 1.2.2 Restauration: "tavern keeper", tavernier, aubergiste, traiteur, "innkeeper", "hotel keeper", hôtelier, ("eating house"), cabaretier, ("hotel temperance")
        - 1.2.3 Divers: "dry goods and retail", "hardware merchant", quincaillier, "storekeeper", "shopkeeper", "furrier", "huckster" [colporteur], "pedlar" [colporteur], "dealer", "clothier", marchand général, "leather store", "leather dealer", ("tobacco store"), ("shoe store")
2. Artisans
    - 2.1 Vêtement et apparence: "shoemaker", cordonnier, maître cordonnier, "tailor", tailleur, "hatter", perruquier, barbier
    - 2.2 Artisans du bois: tonnelier, maître tonnelier, "cooper", meublier, charron
    - 2.3 Artisans du métal: forgeron, armurier, "gunsmith", "coppersmith", ferblantier, "tinsmith", plombier.

2.4 Alimentation: "baker", boulanger, boucher, "butcher".

2.5 Construction: menuisier, "painter", charpentier, tailleur de pierre, contracteur, "carpenter"

2.6 Autres: sellier, horloger, "watchmaker", bijoutier, "lapidary rope manufacturer", apprenti, "cigar factory"

3. Activités maritimes et portuaires

3.1 Maritimes: navigateur, "boatman", pilote, capitaine

3.2 Portuaires:

3.2.1 Artisans: charpentier de navire, "sailmaker" [voilier]

3.2.2 Ouvriers du port: "shiptower", "culler", "stevedore", "rigger", arrimeur de charge

3.2.3 Fonctionnaires: douanier, contrôleur des douanes, agent d'immigration, "yeoman" [garde-magasin], "water police", "supervisor of cellers", "manager"

3.2.4 Autres: "shipchandler" [approvisionneur de navires], "house boat owner"

4. Professions libérales: membre du Conseil législatif, membre de la Chambre d'Assemblée, membre du Conseil de Ville, banquier, notaire, chirurgien, docteur, "surgeon", "doctor", "physician", avocat, "barrister", "coroner", "druggist", professeur, consul

5. Divers

5.1 Ouvriers non spécialisés: commis, "clerk", journalier, "laborer", messager

5.2 Occupations liées aux communications: libraire, "printer", "publisher", imprimeur, "bookmaker", "bookbinder"

5.3 Artistes: musicien, maître de danse, photographe, "block maker" [photograveur]

5.4 Fonctionnaires: "auctioneer" [commissaire-priseur],[courtier] d'assurances, agent, "trustees", "broker", (Royal Mail), "forwarder"

5.5 Personnel domestique: serviteur, domestique, "servant", servante, "butler"

5.6 Membres du clergé: religieuses Ursulines, prêtre, révérend

5.7 Autres: "beef inspector", "freight agent" [chemin de fer], fermier, "collector", "rinker", brasseur

5.8 Bourgeois

6.1 Occupations inconnues: tous les propriétaires et locataires occupants dont l'occupation ne nous est pas connue: les veuves, dames et demoiselles

Numéros de lots cadastraux inclus dans la division par rue du territoire à l'étude pour la confection des tableaux sur les occupations

Rue St-Pierre:	2110, 2111, 2111-A, 2111-A-1, 2111-1, 2112-A, 2112-1, 2112-2, 2112-5, 2112-6A, 2112-6B, 2113, 2114, 2115, 2115-A, 2116, 2117, 2122, 2123, 2124-C, 2124-A, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2142-1, 2142, 2143, 2144, 2145-A, 2145-B, 2146, 2147, 2151, 2152, 2155, 2297, 2298
Rue Sous-le-Fort:	2139, 2140, 2223, 2224, 2225, 2226-S, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2292-1, 2293, 2294-S.O., 2294-S.E., 2294-N., 2295-N.O., 2295-N.E., 2295-S.E.
Rue Notre-Dame:	2148, 2149, 2150, 2153, 2154-A, 2154-B
Rue Notre-Dame et côte de la Montagne	2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2226-1, 2226-N, 2227
Rues Champlain et Cul-de-Sac:	2228, 2229, 2230, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2289, 2290, 2291-A, 2291-B, 2291-4, 2292-3

Tableau 1. Répartition des occupations des propriétaires et locataires occupants à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860 (chiffres absolus)

Rues	Saint-Pierre			Sous-le-Fort			Notre-Dame			Notre-Dame et côte de la Montagne			Champlain et Cul-de-Sac			TOTAL		
Occupations Années->	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860
Commerce																		
Gros et détail	37	34	74	18	19	18	3	1	4	13	11	13	5	7	4	76	72	113
Détail																		
alimentation		9	9	1		2	2	4	3	2	2	4	1	1	1	6	16	19
restauration	13	13	23	1	2	4		2	2		1	1	4	6	9	18	24	39
divers	2	1	32	2	3	3	1	1		2		9	3		7	10	5	51
Artisans																		
vêtement	3	2	4	1	1	1			2		2	7	14	16	15	18	21	29
bois	2		2										2		2	4	0	4
métal			1	2		1				1	1		1	1	4	4	2	6
alimentation	1	1	2	1					1				2	1	1	4	2	4
construction			1					1		1	4		3			4	5	1
autres	1	1	3			2				2		3	1		1	4	1	9
Activités maritimes et portuaires																		
maritimes	1		2		1	1							3	1	2	4	2	5
portuaires																		
artisans		1	1	1									2			3	1	1
ouvriers du port		1	2			1						1		1	1	0	2	5
fonctionnaires		1	4			1								2		0	3	5
autres		1	3	6		1							1			7	1	4
Professions libérales	6	5	14			2		1	2	1	3	2			1	7	9	21
Divers																		
ouvriers non spéc.	15	10	13	1	7	5	3	2		3	3	10	5		15	27	22	43
communication		1	4						1		1	2		1	1	0	3	8
artistes	1			1											1	2	0	1
fonctionnaires			16		1	1				2		1		1		2	2	18
pers. domestique	11	2	6	2		1	4			4	1	1			4	21	3	12
clergé			2													0	0	2
bourgeois				1												1	0	0
autres			2						1	1	1					1	1	3
Occupations inconnues	5	9	27			2			1	5	1	6		2	12	10	12	48
TOTAL	98	92	247	38	34	46	13	12	17	37	31	60	47	40	81	233	209	451

Tableau 2. Répartition des propriétaires et locataires occupants à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860 par occupation, par rue (en %)

Rues	Saint-Pierre			Sous-le-Fort			Notre-Dame			Notre-Dame et côte de la Montagne			Champlain et Cul-de-Sac			TOTAL		
Occupations Années->	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860	1821	1840	1860
Commerce																		
Gros et détail	15,9	16,3	16,4	7,7	9,1	4,0	1,3	0,5	0,9	5,6	5,3	2,9	2,1	3,3	0,9	32,6	34,5	25,1
Détail																		
alimentation		4,3	2,0	0,4		0,4	0,85	1,9	0,7	0,85	0,95	0,9	0,4	0,4	0,2	2,5	7,55	4,2
restauration	5,6	6,2	5,1	0,4	0,95	0,9		0,95			0,5	0,2	1,7	2,9	2,0	7,7	11,5	8,6
divers	0,85	0,5	7,1	0,85	1,4	0,7	0,4	0,5	0,4	0,85		2,0	1,3		1,55	4,25	2,4	11,4
Artisans																		
vêtement	1,3	0,95	0,9	0,4	0,5	0,2			0,4		0,95	1,55	6,0	7,65	3,3	7,7	10,0	6,35
bois	0,85		0,4										0,85		0,4	1,7	0,0	0,8
métal			0,2	0,85						0,4	0,5		0,4	0,5	0,9	1,65	1,0	0,8
alimentation	0,4	0,5	0,4	0,4		0,2			0,2				0,85	0,5	0,2	1,65	1,0	0,8
construction			0,2					0,5		0,4	1,9		1,3			1,7	2,4	0,2
autres	0,4	0,5	0,7			0,4				0,85		0,7	0,4		0,2	1,65	0,5	2,0
Activités maritimes et portuaires																		
maritimes	0,4		0,4		0,5	0,2							1,3	0,5	0,4	1,7	1,0	1,0
portuaires																		
artisans		0,5	0,4										1,3			1,7	0,5	0,2
ouvriers du port		0,5	0,4			0,2						0,2		0,5	0,2	0,0	1,0	1,0
fonctionnaires		0,5	0,9			0,2							0,4	0,95		0,0	1,45	1,1
autres		0,5	0,7	2,6		0,2										3,0	0,5	0,9
Professions libérales	2,6	2,4	3,1			0,4		0,5	0,4	0,4	1,4	0,4			0,2	3,0	4,3	4,5
Divers																		
ouvriers non spéc.	6,4	4,8	2,9	0,4	3,3	1,1	1,3	0,95	0,2	1,3	1,4	2,2	2,1	0,5	3,3	11,5	10,5	9,5
communication		0,5	0,9								0,5	0,4			0,2	0,0	1,5	1,7
artistes	0,4			0,4						0,85					0,2	0,85	0,0	0,2
fonctionnaires			3,5		0,5	0,2				1,7	0,5	0,2		0,5		0,85	1,0	3,9
pers. domestique	4,7	0,95	1,3	0,85		0,2	1,7								0,9	8,95	1,45	2,6
clergé			0,4													0,0	0,0	0,4
bourgeois				0,4												0,4	0,0	0,0
autres			0,4						0,2	0,4	0,5					0,4	0,5	0,6
Occupations inconnues	2,1	4,3	6,0			0,4			0,2	2,1	0,5	1,3		0,95	2,7	4,2	5,75	10,6
TOTAL	41,9	44,2	54,5	15,7	16,3	9,9	5,55	5,8	3,6	15,7	14,9	13,2	20,4	19,2	17,8	99,7	100	

Tableau 3. Regroupement des données (en %)

1821

Rues / Occupations	St-Pierre	Sous-le-Fort	N.-Dame	N.-Dame (côte)*	Champlain et Cul-de-Sac
commerce	22,3	9,3	2,5	7,2	5,5
artisans	2,9	1,6	0,0	1,6	9,7
maritime	0,4	26,0	0,0	0,0	3,0
prof. lib.	2,6	0,0	0,0	0,4	0,0
divers	13,6	2,0	3,0	6,3	2,1
Totaux	41.8	15.5	5.5	15.5	20.3

1840

Rues / Occupations	St-Pierre	Sous-le-Fort	N.-Dame	N.-Dame (côte)*	Champlain et Cul-de-Sac
commerce	27,3	11,4	3,8	6,7	6,6
artisans	1,9	0,5	0,5	3,3	8,6
maritime	2,0	0,5	0,0	0,0	1,9
prof. lib.	2,4	0,0	0,5	1,4	0,0
divers	6,5	3,8	0,9	3,4	1,9
Totaux	40,1	16,2	5,7	14,8	19,0

1860

Rues / Occupations	St-Pierre	Sous-le-Fort	N.-Dame	N.-Dame (côte)*	Champlain et Cul-de-Sac
commerce	30,6	6,0	2,0	6,0	4,6
artisans	2,8	0,8	0,6	2,2	5,0
maritime	2,6	0,8	0,0	0,2	0,0
prof. lib.	3,1	0,4	0,4	0,4	0,2
divers	15,45	1,5	0,6	4,3	4,6
Totaux	54,0	9,5	3,6	13,1	14,4

* côte de la Montagne

APPENDICE 4. Liste des occupations disparues après 1821 et apparues en 1840 et 1860 à Place-Royale

La liste qui suit a été faite à partir des occupations apparaissant aux séquences de 1821, 1840 et 1860. Les occupations disparues après 1821 et apparues en 1840 et 1860 réfèrent aux noms des divers métiers et professions des propriétaires occupants et locataires de Place-Royale. La disparition et l'apparition d'une nouvelle désignation de l'occupation ne signifie pas nécessairement et toujours sa disparition ou l'apparition d'une nouvelle occupation, mais une nouvelle façon de la désigner. On constatera toutefois aisément que certains noms désignent de réelles nouvelles occupations, particulièrement en 1860 (ex: photographe, block maker [photograveur]). On constatera également une plus grande diversification des occupations à cette époque, ce qui est sans doute symptomatique d'une plus grande spécialisation.

Occupations disparues après 1821 à Place-Royale.

1) Artisans
   a) vêtement: perruquier
   b) autres: sellier

2) Activités maritimes et portuaires
   a) maritimes: navigateur

3) Divers
   a) ouvriers non spécialisés: messager

Occupations apparues en 1840 à Place-Royale.

1) Commerce
   a) gros et détail: "trader"
   b) détail:
      1) restauration: "hotel keeper"
      2) divers: "furrier", quincaillier, "store keeper", "huckster"

2) Artisans:
   a) autres: "lapidary"

3) Activités maritimes et portuaires
   a) ouvriers du port: "shiptower" [arrimeur]

4) Professions libérales: avocat, "barrister", coroner

5) Divers
   1) communication: libraire, "printer", "bookmaker"
   2) fonctionnaires: courtier d'assurances, agent
   3) autres: "beef inspector"

Occupations apparues en 1860 à Place-Royale.

1) Commerce
   a) gros et détail: marchand de farine, "wholesale merchant", marchand de bois, marchand général, "wine merchant", "leather merchant"
   b) détail
      1) alimentation: "confectioner" [confiseur]
      2) restauration: ("eating house")
      3) divers: "leather store", "leather dealer", "dealer", "clothier", "pedlar"

2) Artisans
   a) vêtement: "hatter"
   b) construction: contracteur, plombier
   c) autres: "rope manufacturer", "jeweller", ("cigar factory")

3) Activités maritimes et portuaires
   a) portuaires
      1) ouvriers du port: "culler", "stevedore", "rigger"
      2) fonctionnaires: "supervisor of cullers", "water police"

4) Professions libérales: "druggist", consul

5) Divers
   a) communication: "bookbinder", "publisher & printer", imprimeur, "block maker" [photograveur]
   b) artistes: photographe
   c) fonctionnaires: "collector", "broker", "trustees", "freight agent" ("railroad")
   d) personnel domestique: "butler"

APPENDICE 5. Liste des gens de métier groupés selon leur appellation

Cette liste a été confectionnée à partir des informations mentionnées dans les marchés de construction de l'annexe 1. Les noms réfèrent parfois à plus d'une occupation.

Architecte:

Charles Baillairgé*, Henry Musgrave Blaicklock*, James Chillas*, Gerald George Dunlevie*, Paul Gauvreau, Joseph-Pierre Lecourt*, Joseph Ferdinand Peachy*, Edward Staveley*.

Architecte et maître charpentier:

François Normand.

Contracteur, constructeur, constructeur et contracteur, maître constructeur et contracteur, entrepreneur et constructeur de bâtisse:

John O'Leary*, James Courtney*, Bernard Fahey*, Télesphore Routier, Louis Savard, Régis Lapointe*.

Maçon:

Charles Lépine, Jean Moisan, Charles Parent, Joseph Rousseau, William Scott, James Stuart, William Young, Henry Walton (et briqueleur).

Maître maçon:

Pierre Bélanger*, Joseph Deblois dit Grégoire, John Fahey, Patrick Farrell, François Fortier*, Jean-Baptiste Fournier dit Larose*, James Gleeson, Joseph Larose*, Louis Larose*, Joseph Mailloux*, David Pagé (et "stucco man"), Joseph Petitclaire*, John Phillips*, Rémi Rinfret dit Malouin*, Pierre Rodrigue*, Godfroy St-Cyr*.

Maître maçon et contracteur, maître maçon et constructeur, maître maçon et entrepreneur:

Louis Fournier dit Larose*, Pierre Châteauvert*, Charles Côté*, David Dussault*, Jean-Baptiste Guilhot*.

Maître maçon et tailleur de pierre:

Antoine Pampalon*.

Maître maçon, architecte et entrepreneur:

George Blaiklock*, Pierre Gauvreau*.

Menuisier:

Antoine Beaudoin, Charles Cazeau*, Charles Crépin, Jacques Delorbaëz*, Joseph Dupille, fils, Alexandre Labourière dit Madore, Gabriel Lapointe, Pierre Paquet, Pierre Robitaille, Edouard St-Pierre, Jean-Baptiste Tremblay, John Ryan (et entrepreneur), Charles Touchette* (et maître charpentier).

Maître menuisier:

Joseph Breton*, Paul Breton*, François Cantin*, François Corbin, Pierre Dassilva dit Portugais, Etienne Devarennes*, Joseph Garneau, Etienne Gingras*, François-Xavier Gingras, Joseph Giroux, Germain Halé, Charles Huot*, François Julien, Pierre Julien, Pierre Laurencelle, Antoine Paquet, Laurent Paradis, Michel Patri*, Jean Patry, Bazile Richard, Pierre Trépanier*, Paul Vermette (et charpentier), Isaac Dorion* (et maître charpentier).

Maître menuisier et entrepreneur:

Abraham Amiot*, Louis Amiot*, Charles Peters*, Simon Peters*, Michel Poitras*, Germain St-Pierre, Joseph Vézina*.

Charpentier:

Etienne Bacon, Auguste Laberge, Pierre Laberge*, Pierre Lapointe, William McKutcheon*, Joseph Picard Destroismaisons*, Paul Vermette (et maître menuisier).

Maître charpentier:

Cyrille Fréchette, Robert Geilard*, Joseph Héli dit Breton*, Joseph Marcot, Joseph Nadeau, Michel Picard, Charles Touchette* (et menuisier), Hercule Normand (et maître menuisier), Isaac Dorion* (et maître-menuisier).

Maître charpentier et entrepreneur:

Joseph Destroismaisons dit Picard*.

Charpentier, maître entrepreneur et constructeur de quai:

Jacques Julien, Paul Julien, François Lambert, Julien Lambert, Louis Lambert, Pierre Lambert, Jacques Normand, fils, Jacques Normand, père, Joseph Normand, fils, Joseph Picard*, Michel Robitaille.

Charpentier et menuisier:

Antoine Alain, Pierre Bouré, Charles Huot*, Jacques Laurenselle, Alexandre Madoxe, Etienne Moisan, Jean Vallières.

Peintre:

Ignace Barbeau, Jean Chambier alias Jeanpierre, Guillaume Fréchette, William Haydon*, Cirille Lafrance, Louis Pouillot.

Maître peintre:

George Booth*, Samuel Corneil*.

[Ferblantier]:

Antoine Dallaire.

Maître forgeron:

Jean Garneau, Pierre Giroux.

Marchand:

Honoré Colbert Richard.

Marchand et entrepreneur:

John Graves.

Marchand de bois:

Gaspard Garneau, Louis Turgeon.

Autres corps de métier (construction):

Augustin Vallières (maître couvreur en bardeau), Alexis Robitaille [plombier], John Buchanan (maître plombier et poseur de gaz), George Amiot dit Beaucour (exploiteur de pierre), Pierre Fluet (tailleur de pierre), Louis Chevrette (couvreur en bardeau).

Sans mention d'occupation

Joseph Dumas.

NOTE: Les astérisques indiquent que l'artisan fait l'objet d'une biographie dans l'ouvrage de A.J.H. Richardson et al., Quebec City: Architects, Artisans and Builders, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1984, 589 p., (Collection Mercure, no. 37).

APPENDICE 6. Nombre de locataires à Place-Royale en 1821, 1840 et 1860*

Lots	1821	1840	1860
2110	3	1	3
2111-A	-	-	5
2112-5	2	5	16
2112-1	1	-	1
2112-6A, 2112-6B	2	-	6
2113	1	1	4
2114	-	-	3
2115	2	1	5
2116	1	-	3
2117	-	?	10
2122-N.	1	2	
2122-S.	1	?	11
2123	2	-	12
2124-A	1	-	5
2124-C	1	1	9
2125	2	3	6
2126	-	4	7
2127	5	3	7
2128	2	2	2
2129	2	2	3
2130	?	-	6
2136	1	1	4
2137	2	2	5
2138	1	2	2
2139	-	1	4
2140	1	-	1
2142	-	1 ou 2	2
2142-1	-	1 ou 2	5
2143	1	1	8
2144	-	3	2
2145-A-N.	1		
2145-A-S.	2	3	1
2145-B	2	1	2
2146	-	-	2
2147-S.	2	1	-
2147-N.	-	1	-
2148	-	1	1
2149	-	2	3
2150	2	2	3
2151	6	4	5
2152	-	1	3
2153	-	2	4
2154-A	1	1	5
2154-B	1	?	2

Lots	1821	1840	1860
2155	2	-	2
2211	1	1	6
2212-N.	5	-	
2212-S.	2	-	1
2213	2	4	5
2214	1	1	3
2215	2	3	6
2216	?	1	1
2217	4	2	4
2218	-	3	6
2219-N.	2		-
2219-S.	1	2	-
2220	?	1	1
2221	1	2	3
2222	-	1	3
2223	?	2	1
2224	-	1	2
2225	-	3	2
2226-S.	1	1	1
2226-N.	?	2	1
2226-1	?	1	2
2227	-	2	2
2228	2	2	2
2229	?	?	3
2230	2	2	5
2276-S.	?		
2276-N.	?	11	10
2277	1	2	8
2278	1	2	8
2279	1	3	4
2280	-	3	1
2281	-	4	7
2282	?	4	9
2283	-	1	4
2284	4	3	2
2285	-	2	4
2286	-	-	3
2287	?	2	1
2288	3	1	2
2289	3	1	6
2290	-	1	2
2291-A et B	2	1	-
2291-4	1	-	-
2292-1	-		1
2292-1 Est	1	3	2
2292-2	?	-	6
2293	1	?	1

Lots	1821	1840	1860
2294-S.O.	1		5
2294-S.E.	-	2	6
2294-N.	2		
2295 N.O.	2	?	-
2295-N.E.	2	4	4
2295-S.E.	?	1	
2297	?	2	
2298	-	3	24
2276 à 2293: (Cul-de-Sac)	26		
total:	131	151	362

* Les domestiques et les commis ne sont pas compris parmi les locataires.

APPENDICE 7. Tableau du nombre de familles habitant à Place-Royale en 1861

Le recensement de 1861 mentionne, outre les multiples informations démographiques habituelles, les matériaux de construction des habitations et le nombre de familles logeant dans chacune d'elles. Des informations pouvaient donc enrichir la séquence établie pour l'année 1860. Toutefois aucun nom de rue n'apparaissant au recensement, il nous était malheureusement impossible d'associer les familles recensées aux lots cadastraux et aux maisons du secteur à l'étude, rendant par conséquent cette information inutilisable sans une recherche préalable. A l'aide des chaînes de titres, des annuaires et des rôles d'évaluation de la ville, nous avons cependant pu rassembler suffisamment d'informations sur les propriétaires et les locataires pour envisager l'utilisation du recensement. La confrontation de nos données avec celles du recensement nous a ainsi permis de retracer la logique relative du document[1], à quelques exceptions près. Connaissant dès lors les noms de la majorité des propriétaires et des locataires du secteur, il nous fut plus aisé de les repérer dans le recensement et de les associer aux habitations. Les informations connexes purent donc être utilisées. C'est à la suite de cet exercice que nous avons dressé le tableau suivant où apparaît, en regard de chaque lot, donc par habitation, le nombre de familles logeant dans chaque

---

1 Comme il ne s'agit pas de toute évidence d'une logique absolue, nous préférons utiliser le terme de logique relative pour qualifier la méthode utilisée lors du recensement. En effet le processus du recensement ne semble pas avoir été appliqué systématiquement, quoique les recenseurs semblent avoir suivi de façon plus ou moins linéaire les axes de communication dans leur ensemble. Nous croyons que cette situation s'explique par trois facteurs: le nombre d'agents recenseurs, la présence ou l'absence des familles au moment de la visite de l'agent recenseur et finalement le classement des fiches de recensement après l'opération.

maison.

Ce tableau met en évidence quelques points qui méritent d'être signalés. On constatera d'abord que les habitations logeant le plus grand nombre de familles se situent exclusivement dans la zone du Cul-de-Sac et de la rue Champlain (lots 2276 à 2282, 2292-3 et 2294). C'est le secteur le plus densément peuplé. Les maisons du centre de Place-Royale où sont la rue Notre-Dame, la côte de la Montagne, l'escalier Champlain, la place proprement dite et le côté ouest de la rue Saint-Pierre semblent loger en majeure partie des commerces, situés essentiellement au rez-de-chaussée, dont les propriétaires ou locataires tenanciers habitent les étages supérieurs. Dernière constatation, la majeure partie des bâtiments situés sur le côté est de la rue St-Pierre, et plus particulièrement au nord de la ruelle de la Place, n'apparaissent pas au recensement. Cette situation s'explique, croyons-nous, par le fait que le recensement ne tient compte que des résidents, ce qui nous amène à conclure que ce secteur de la rue Saint-Pierre n'est occupé à cette date que par des bâtiments réservés à des fins autres que résidentielles.

Nombre de familles habitant à Place-Royale en 1861

Rues	Lots	Nombre de familles
	2114?	2
	2124-A?	1
	2125-0.	1
	2127	3
		3
quai de la Reine	2133	1
	2134	2
	2135	1
rue St-Pierre (côté ouest)	2136	1
	2138	1
	2140 (rue Sous-le-Fort)	1
	2142	1
	2142-1	1
	2145-B	1
	2150	1
	2155	2
rue Notre-Dame et côte de la Montagne	2211?	1
	2212	1
	2213	1
	2214 ?	2
	2215	2
	2216	1
	2219 N.et S.	1
	2221	1
	2222?	1
rue Sous-le-Fort (côté nord)	2223	1
	2224	2
	2225	1
	2226-1 (côte de la Montagne)	2
rue Champlain (escalier Casse-cou)	2227	1
	2228	1
	2229	2
	2230	1
rues Champlain et Cul-de-Sac	2276-N.	1
	2276-S.	6
	2277	7
	2278	4
	2279	3
	2281	6
	2282	5

	2283	3
rue	2284	2
Sous-le-Fort	2285	3
(côté sud)	2286	1
	2287?	2
rue	2289	1
Cul-de-Sac	2290	1
et	2291	1
marché Champlain	2292-1 et 2292-2	2
	2292-3	7?
	2294	7
quai Napoléon	2298	1

Nous n'avons pas trouvé au recensement le côté est de la rue St-Pierre (serait-ce qu'il n'est réservé qu'au commerce exclusivement?): lots 2130-2129-2128-(2127)-2126-2125-2122-2123-2124C-2124A-2110A et 2117.

Appendice 8. Liste événementielle.

1818 Premier engagement d'un homme de guet. Début de l'éclairage nocturne de la ville au moyen de lampes à l'huile.

1822 Pavage de la rue des Soeurs en 1822, en pierre.

1824 Construction d'un pontage de bois sur la place de Débarquement, afin de permettre l'accostage des bateaux à vapeur.

1825 Pavage de la rue Champlain en pierre de Cap-Rouge.

1826 Règlement municipal portant entre autres sur la disposition des pentures, barres et cadenas sur les portes de caves et de voûtes donnant sur les rues. Par règlement, les aubergistes doivent aussi fixer une lampe au-dessus de la porte de leur commerce.

Prolongement et élargissement de la rue Saint-Antoine, entre Saint-Pierre et Sault-au-Matelot.

1827 Formation d'un corps d'agents de guet chargé de la paix publique. Pavage de la rue Saint-Pierre en macadam.

1828 La demande de citoyens à l'effet de percer une rue entre le Cul-de-Sac et le Cap Diamant est refusée.

1832 Épidémie de choléra à Québec: 3 292 morts de juin à septembre, sur une population totale de 20 000 habitants. Plusieurs notables émigrent en haute-ville.

Règlement municipal sur la prévention des incendies par le feu.

1833 Incorporation de la ville de Québec: premier conseil.

Règlement municipal sur la salubrité de la cité.

1834 Épidémie de choléra à Québec: 2 519 morts.

Prolongement de la rue Notre-Dame jusqu'au Cul-de-Sac.

1836 Reprise de l'administration municipale par les juges de paix.

Incendie, le 10 septembre, sur les rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre.

1837 Construction d'un abri pour étals sur l'emplacement du marché Finlay. Une nouvelle structure sera faite en 1841.

1840 Incendie sur les rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre. Plusieurs bâtiments sont incendiés.

L'administration de la ville revient à un conseil composé d'un maire et de conseillers.

Le physicien genevois Argand adapte au gaz la lampe à l'huile.

Prolongement de la rue Sous-le-Fort en direction du quai de la Reine.

1841 Ouverture du marché Finlay, en prolongement du marché de la place de Débarquement.

1842 Installation de lampes à gaz sur les quais et dans les marchés.

Règlement municipal sur les canaux publics et privés (8 avril) et les dalles et gouttières (15 avril).

1843 Adoption par le Conseil de la ville de Québec d'un règlement prévoyant la mise sur pied d'un service de police. L'année suivante, adoption d'un semblable règlement visant un service d'incendie.

1844 Règlement municipal portant entre autres sur la défense de hisser dans les rues, c'est-à-dire d'installer des systèmes de poulies et de cordes destinés à l'acheminement de marchandises aux étages supérieurs des édifices.

1845 Règlements municipaux sur la prévention des incendies: traitement ignifuge du bois (9 juin), techniques de prévention (13 juin), construction (4 juillet) et déblaiement (19 décembre).

1847 Début de l'installation du gaz dans les rues de Québec.

1849 Épidémie de choléra à Québec: 1 185 morts.

1851 Épidémie de choléra à Québec: 280 morts.

Règlements municipaux sur le ramonage des cheminées.

La ville passe un marché pour la construction d'un bâtiment abritant une patinoire, le "Club House", sur le quai de la Reine.

Construction d'une halle sur l'emplacement du marché Finlay.

1852 Épidémie de choléra à Québec: 144 morts dont 28 sur la rue Champlain.

Règlement municipal interdisant l'attelage des chiens.

Début de l'affichage des numéros civiques sur les maisons de Québec.

Début des travaux d'installation d'un système d'aqueduc.

1853 Acquisition par la ville de Québec du havre du Cul-de-Sac. Elle y fait construire des quais.

1854 Installation du premier système d'égouts et d'aqueducs sur le territoire de la ville de Québec.

1855 Règlement municipal régissant les conditions de charroyage des barriques dans les rues de la ville: nature des récipients et façon de les fermer.

1856 Règlement municipal régissant la construction des caves: matériaux, dimensions, durée du permis.

Installation d'un nouvel escalier reliant la rue de la Montagne à la rue Sous-le-Fort.

1857 Règlement municipal régissant les bâtiments en ruines et les conditions de leur démolition par leur propriétaire ou par la ville.

Pavage de la rue Saint-Pierre en macadam.

1860 Inauguration du marché Champlain à l'anse du Cul-de-Sac. La présence d'un deuxième marché renforce la présence commerciale du secteur de Place-Royale.

Autres titres de la série Dossiers
en vente aux Publications du Québec

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (6,95 $)
66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)
67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)
68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)
69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti – Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^{e} siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Ile d'Orléans
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique
35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977
36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière

* Ces documents peuvent être consultés au Centre de documentation du ministère des Affaires culturelles à l'adresse suivante : 225, Grande-Allée Est, sous-sol, Québec

42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
45. Les collections archéologiques de la place Royale – La faïence
46. Les collections archéologiques de la place Royale – Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
51. Les collections archéologiques de la place Royale – Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau
52. Les collections archéologiques de la place Royale – Le verre des latrines de la maison Perthuis
53. La préhistoire du lac Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
55. Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
57. Le creamware
58. L'Habitation de Champlain
59. Datations au 14^C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

En 1820, le commerce à Place-Royale est en plein essor et les immeubles qui en forment le décor doivent largement leur apparence à l'effort de reconstruction qui a suivi la Conquête. Que deviennent ces bâtiments durant la période qui s'étend de 1820 à 1860? Vit-on encore dans ce quartier ou ne s'agit-il que d'un secteur où les commerçants, les clercs et les commis sont appelés à travailler, principalement le jour?

Les auteurs de cette étude se penchent sur la fonction résidentielle de Place-Royale en examinant les moyens mis en oeuvre par l'administration municipale pour régler les problèmes d'urbanisme de ce secteur. Ils font aussi ressortir les détails architecturaux de ses immeubles résidentiels et commerciaux.

La fonction résidentielle à Place-Royale 1820-1860 compte une synthèse et quatre annexes présentées sous forme de répertoires: les marchés de construction; les cartes, plans et gravures; les vestiges apparents et enfouis; la collection archéologique. L'ensemble de l'ouvrage est publié en quatre tomes.

ISBN 2-551-14561-9
90000
9 782551 145614
Imprimé au Québec, Canada